

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
portent du n° 458 de l'année 1914 au n° 311 de l'année 1915.

Ce que nous certifions.



Lausanne, le 30 septembre 1915.

L'officier de l'état civil:

Juce



* 0 0 0 3 3 3 7 *

42

Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

N^o 312
Pajot
et
Heiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pajot, Emile - Alexandre - Fritz

célibataire

libraire

originaire de Corcelles près Conise domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Fritz Pajot, décédé et de

Valérie - Octavie née Berthod, à Lausanne

2. Heiz, Irma dite Jeanne

célibataire

originaire de Oberrotzberg (Argovie) domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Samuel - Ferdinand Heiz, ajusteur et de

Anna née Frieder, à Yverdon

Comme témoins :

1. Henri Pajot, libraire, à Lausanne

2. Samuel Pajot, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Yverdon, le 8, à Corcelles et à Oberrotzberg, le 1 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Yverdon, Corcelles et
Oberrotzberg.

Les époux :

Fritz Pajot
Jeanne Pajot

Les témoins :

Samuel Pajot
Henri Pajot

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,
de Conise et de Oberrotzberg.

N^o 313
Girard
et
Jaques

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 25 août 1914, déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} septembre 1914, le mariage a été déclaré nul, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 novembre 1914
L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Louis-Gaston
Célibataire
opérateur au Lumax
originaire de Carouge (Genève) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Ferdinand-Louis Girard, commis principal-facteur et de Ida née Fuchs, à Lausanne

2. Jaques, Henriette
Célibataire
couturière
originaire de Lutry et Villette domiciliée à Lausanne née à Cully le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-troize fille de Henri Jaques, employé au gaz et de Méry née Deland, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gustave Carvin, agent de police, à Lausanne
2. Fritz Burnand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 26, à Carouge et à Villette, le 27 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Carouge et Villette.

Les époux :
Louis Girard
Henriette Girard

Les témoins :
Burnand Fritz
Carvin, Gustave

Communiqué à l'état civil de Cully, de Carouge et de Lutry.

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut
comp.

Registre des mariages A.

N^o 314
Ansermier
et
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermier, Louis - Constant
célibataire
sous-secrétaire au Département des Finances
originaire de Penthaiz
Lausanne domicilié à
Lonay né à
Lonay le dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Marc - Louis Ansermier, décédé et de
Louise - Emilie née Borboën, à Lonay

2. Berger, Berthe - Marguerite
célébataire
originaire de Eclépens domiciliée à
Eclépens née à
Eclépens le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile - Marc - Samuel Berger, décédé et de
Jenny - Adeline née Balouze, à Eclépens

Comme témoins :
1. Ernst Rempp, retraité d. C. F. F., à Lausanne
2. Georges Dupont, employé au Département des Finances, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Penthaiz et à Eclépens, le 10 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Penthaiz et Eclépens.

Les époux :
L. Ansermier
M. Berger

Les témoins :
E. Rempp
G. Dupont
L'officier de l'état civil :
F. Guet

Communiqué à l'état civil de Gullone et de La Praz.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 315
Pittet
et
Dupraz

Pos devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Mathieu-Joseph-Sylvestre
cibataire
coniage
originaire de Villars-le-Ferrois domicilié à
Lausanne né à
Villars-le-Ferrois le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Daniel-Jean-Etienne Pittet et de
Cyprie-Josephine née Martin, les deux décédés

2. Dupraz, Marie-Louise-Victorine
cibataire
coniage
originaire de Bottens domiciliée à
Bottens née à
Bottens le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Louis-Marie-Stanislas Dupraz et de
Marie-Euphrasie née Torand, les deux décédés

Comme témoins :
1. Emile Martin, manoeuvre, à Lausanne
2. Julia Gaudard, épicière, à Carage (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-le-Ferrois, le 11,
à Bottens, le 13 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villars-le-Ferrois et
Bottens.

Les époux :
Sylvestre Pittet
Marie Pittet

Les témoins :
Martin Emile
Gaudard Julia

Communiqué à l'état civil d'Échalens
et de Bottens, à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
Pucci

Registre des mariages A.

N^o 316
Baux
Caillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baux, Jules-Alfred
célibataire
valet de chambre
originaire de Rommère domicilié à
Lausanne né à
Rommère le premier février
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
François-Louis Baux, décédé et de
Marie-Elise née Troz, ménagère, à Lausanne

2. Caillet, Pauline-Henriette
célibataire
modiste
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le vingt-trois mai
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de
Emile-Jules Caillet, lithographe et de
Marie-Louise-Suzanne née Fauchère, à Vevey

Comme témoins :
1. Emile Baux, valet de chambre, à Chavannes-Près-Lausanne
2. Albert Baud, marchand, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Maracon, le 6, à Rommère, le 7 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Maracon et Rommère.

Les époux :

Baux Alfred
Pauline Baux

Les témoins :

Edouard Baux
Albert Baud

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Palézieux
et de Rommère.

N^o 317
Thiault
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thiault, François - Auguste

célibataire

Commis Délégué de l'Agence Consulaire de France

originaire de Saint - Barthélemy (N^o de Savoie), Suisse - domicilié à
Lausanne

né à

Saint - Barthélemy le quinze janvier

mil huit cent soixante - quatre

filz de

François - Jean - Baptiste - Auguste Thiault

et de

Marie - Augustine née Baumgartner, les deux légitimes

2. Rossier, Lucie - Bertha

célibataire

originaire de Mammens - Grandvaux et Montagny - les - Monts (N^o de Savoie) - domiciliée à
Lausanne

née à

Palézieux le vingt - un mars

mil huit cent quatre - vingt - six

fille de

Louis - Antoine Romier, professeur

et de

Helène - Elise Romier née Liénard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Abel Thiault, industriel, à Melixy (N^o de Savoie)

2. Louis Romier, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mammens et Montagny, le
14 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Mammens et Montagny.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Thiault
Rossier

Les témoins :

Thiault
Rossier

L'officier de l'état civil :

Rossier

Communiqué à l'état civil de Mammens
et de Montagny, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 318
Dandican
et
Beck

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 28 décembre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 5 mars 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 15 mars 1923.
L'officier de l'état civil:
H. Lehmann
R. du 12.4.23.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dandican, William-Edouard
célibataire
architecte
originaire de Genève domicilié à Lausanne né à Lausanne le sept mars

mit huit cent vingt-trois fils de Jacques-Jean-Eugène Dandican et de Marie-Louise-Ernestine dite Emma née Piquet, les deux décédés

2. Beck née Raccaud, Elise
veuve de Rodolphe-Pierre Beck, dès le 24 juin 1914

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à Lausanne née à Ciment-d'Amour le vingt-six mai

mit huit cent vingt fille de Pierre-Jacques-Louis-Jules Raccaud, décédé et de Bertha née Suter, à Lausanne

Comme témoins : 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne
2. Robert Puyblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Genève et à Sumiswald, le 15 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Genève et Sumiswald.

Les époux :
W. Dandican
Elise Dandican

Les témoins :
Gantin
Puyblanc

Communiqué à l'état civil de Genève et de Sumiswald.

L'officier de l'état civil :
Piquet

N^o 319
Chevalley
et
Cornaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, André-Henri

célibataire

ingénieur

originnaire de Chexbres domicilié à

Antibes (Alpes Maritimes), France né à

Lausanne le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri-Michel Chevalley et de

Louise-Henriette née Gelay, les deux décédés

2. Cornaz, Marguîte-Mathilde

célibataire

originnaire de Froy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Henri-Jacques Cornaz, comptable et de

Augusta-Fanny Rétornaz née Arger, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Cornaz, comptable, à Lausanne

2. Oswald Arger-Perrin, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chexbres, le 14, à

Froy, le 16, et à Antibes, le 21 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Requêtes du fiancé et des parents de la fiancée

Contrairement des parents de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne, Chexbres, Froy et Antibes.

Communiqué à l'état civil de St-Gabriel, à Chexbres, et d'Avenches.

Les époux :

Chevalley

Lu. Cornaz

Les témoins :

H. Cornaz

O. Arger-Perrin

L'officier de l'état civil :

Perrin

Registre des mariages A.

N° 320
von Siebenthal
et
Baumgart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Siebenthal, Robert-Charles
célibataire

profession
d'industriel

originaire de Genève (Borne) domicilié à

Lyon, 83, rue Rabelais né à

Orléans, au Carroux le seize octobre

mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de

Charles-François von Siebenthal et de

Lina née Kammer

2. Baumgart, Jeanne-Marguerite
célibataire

profession
couturière

originaire de Mühlberg (Borne) domiciliée à

Lausanne née à

au Mont le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Gottfried Baumgart et de

Elbe-Rosine née Regamey

Comme témoins :
1. Gottfried Baumgart, employé de commerce, à Lausanne
2. Michel Scuderie, vulcanisateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève (Genève), le 9, à Lyon,
le 10, à Lausanne et à Mühlberg, le 12 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Genève.

Les époux :
de Siebenthal Robert
von Siebenthal Jeanne

Les témoins :
Gottfried Baumgart
Beausire

Communiqué à l'état civil de Genève
et de Mühlberg.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Précipue du 2. V. et
Par jugement du Tribunal...
diocèse de Genève, rendu
en date du 14 mars 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 22 avril
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 avril 1911.
L'officier de l'état civil :
Fucel

N^o 321
Fauconnet
et
Picard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauconnet, Jules-Victor-Louis
célibataire
conducteur de travaux
originaire de Vallorbe domicilié à
Vallorbe né à
Vallorbe le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jules-Henri Fauconnet, décédé et de
Victoire-Alma née Saillot, à Vallorbe

2. Picard, Josephine-Louise
divorcée de Falbet, Jean-Louis, dès le 26 juillet 1912

~~originaire de~~ d'origine française domiciliée à
Vallorbe née à
La Ferrière / Dougne (Doubs) le sept novembre
France mil huit cent quatre-vingt
fille de
Constant Picard, décédé et de
Marie née Moroz, à Môtiers (Neuchâtel)

Comme témoins : } 1. Georges Moroz, garçon coiffeur, à Lausanne
2. Samuel Blanchet, fonctionnaire postal, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 6 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
Vallorbe

Les époux :

Fauconnet Jules
Fauconnet Louis

Les témoins :

Blanchet
Georges Moroz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Vallorbe
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 322
Calame-Longjean
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame-Longjean, Ernest-Charles
célibataire
employé postal
originaire de Lode (Nachtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jean-Henri Calame-Longjean, tapissier et de
Sophie-Henriette-Julie-Alba née Gysler, à Lausanne

2. Chollet, Louise-Mathilde-Henriette
célibataire
ouvrière
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Plainpalais (Genève) le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Vincent Chollet, serrurier et de
Marie-Louise-Eugénie née Janioz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Calame-Longjean, tapissier, à Lausanne
2. Victor Calame-Longjean, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, au Lode, le 28,
et à Maracon, le 29 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Le Lode et Maracon.

Les époux :
E. Calame
L^{re} Calame

Les témoins :
Henri Calame
V. Calame

Registre des familles vol. 23 fol. 334.

Communiqué à l'état civil du Lode
et de Talivieux.

L'officier de l'état civil :
Ruech

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 9 mars 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 8 avril
1931. Le 27 avril 1931, devant
a été déclaré par le tribunal.
Le 27 avril 1931, un an... le
délai pendant lequel la femme
ne peut a... un nouveau
mariage, dès le 8 avril 1931.
Lausanne, le 13 avril 1931.
L'officier de l'état civil:

1931

N^o 323
 Gillard
 et
 Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillard, Lucien - Auguste
 célibataire
 comptable
 originaire de Lussy (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Yullions le onze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Auguste Gillard, négociant et de
 Hélène née Chapuis, à Yullions.

2. Mayor, Amélie - Eugénie
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire des Châtards domiciliée à
 Lausanne née à
 Chailly sur Clavens le trente octobre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Vincent - Marc Mayor, agriculteur, à Chailly sur Clavens et de
 Marie - Elise - Eugénie née Dufour, décollée

Comme témoins :
 1. Maurice Grandbouillet, substitut au registre financier
 2. Charles Romier, comptable, à Lavigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, au Châtard, le
 20, et à Lussy, le 21 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Le Châtard et Lussy

Les époux :

Gillard
 Eugénie Gillard

Les témoins :

M. Grandbouillet
 Romier

L'officier de l'état civil :

Rucul

Communiqué à l'état civil de Montreux
 et de Villaz - St Pierre.

Registre des mariages A.

N^o 324
Bertholet
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Rodolphe - Louis
célibataire
employé à la P. C. T.
originnaire de Rougemont domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis - Alexandre Bertholet, secrétaire au Département Militaire, et de
Marie - Hélène née Dogny, à Lausanne

2. Meylan, Christine - Louis
célibataire
originnaire des Chêrêts domiciliée à
Lausanne née à
au Sentier - Orient le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Albert - Constant Meylan, horloger et de
Anna - Louisa née Raymond, au Sentier - Orient

Comme témoins : 1. Louis Bertholet, secrétaire, à Lausanne
2. Albert Meylan, horloger, au Sentier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Rougemont, au
Sentier et au Bremaux, le 13 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rougemont, Le Sentier
et Le Bremaux.

Les époux :

Rod. Bertholet
C. Bertholet

Les témoins :

L. Bertholet
A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Rouge-
mont et du Sentier.

N^o 325
Dècosterd
Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dècosterd, Paul-Eugène
célibataire
mécanicien
originaire des Thioleyres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri-François-Philippe Dècosterd, négociant et de
Marie-Amélie née Guany, à Lausanne

2. Clot, Lydie-Louise-Elise
célibataire
modiste
originaire de Cuvillies domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Alfred-David-Louis Clot, décédé et de
Elise-Victorine née Badoue, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Bociou, secrétaire, à Lausanne
2. Robert Pamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, aux Thioleyres, le
10, et à Cuvillies, le 20 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Thioleyres et Cuvillies.

Les époux :

P. Dècosterd
L. Clot

Les témoins :

H. Bociou
R. Pamblanc

Communiqué à l'état civil d'Oron-
la-Ville et de Lucens.

L'officier de l'état civil :

J. Guex

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 28 janvier 1915, déclaré
définitif et exécutoire le 30 juillet
1915, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a mis à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 novembre 1915

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 326
Rigateaux
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigateaux, Lucien - François
architecte
célibataire
originaire de Anières (Genève) domicilié à
rue Eau-Vives
Cornier (Genève) le vingt-six septembre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Joseph - François Rigateaux et de
Marie - Louise née Vallat, à Genève

2. Mayor, Alice
institutrice
célibataire
originaire de Echallens domiciliée à
Cudrefin née à
Dorbova (M^{me} Maene) le cinq août
mil huit cent quatre-vingt fille de
Tules - David Mayor, pasteur et de
Elisabeth née Desoches, à Métier (Fribourg)

Comme témoins :
1. Emile Rigateaux, négociant, à Nyon
2. François Kullier, négociant, à Nyon

Les publications ont eu lieu à rue Eau-Vives, le 15, à Anières, à Echallens et à Cudrefin, le 22 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Eau-Vives.

Les époux :

Rigateaux
Alice Rigateaux

Les témoins :

Kullier
E. Rigateaux

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil de Eau-Vives, d'Anières, d'Echallens et de Cudrefin.

N^o 327
Séchaud
Tuchschnid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Edmond-Charles

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Sullens domicilié à

Lausanne né à

Grancy le huit août

mit huit cent quatre-vingt-trois fils de

Charles-François-Henri Séchaud, décédé et de

Margie née Girardet, à Lausanne

2. Tuchschnid, Bertha-Ernestine

célibataire

originaire de Thundorf (Thurgoue) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf novembre

mit huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jacob Tuchschnid, professeur, à Lausanne et de

Elise-Albatine née Hofer, décédée

Comme témoins : 1. Henri Pexion, secrétaire, à Lausanne

2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Sullens et à

Thundorf, le 20 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Sullens et Thundorf.

Les époux :

Séchaud

B. Tuchschnid

Les témoins :

Gantin

Pexion

Communiqué à l'état civil de Sullens et de Thundorf.

L'officier de l'état civil :

Pucel

Registre des mariages A.

N^o 328
Gerber
et
Bienz

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 12 Mars 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 4 avril
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux conjoints
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 avril 1917.
L'officier de l'état civil :

Pucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Arnold

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Langnau (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel

le seize avril

mit huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Arnold Gerber

et de

Caroline Hortense née Beaujeu, les deux décédés

2. Bienz, Hélène dite Jeanne

célibataire

brodeuse

originaire de Oberstammheim (Zürich)

domiciliée à

Lausanne

née à

Zürich

le vingt-neuf octobre

mit huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Johannes Bienz, décédé

et de

Friederike-Hélène née Maebach, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernst Hunig, chef de poisson, à Lausanne

2. Fritz Gerber, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Langnau, le 23,
à Oberstammheim, le 24 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Langnau et Ober-
stammheim.

Les époux :

Arnold Gerber
Jeanne Gerber

Les témoins :

Ernst Hunig
Fritz Gerber

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Langnau
et de Oberstammheim.

N° 329
Schläppi
et
Dumuid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläppi, Jean-Alfred

célibataire

magnan

originaire de Lenk (Berne) domicilié à

Vallorbe né à

Ballaigues le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Jacques Schläppi, décédé et de

Julie-Julie née Campiche, à Vallorbe

2. Dumuid, Renée-Alice

célibataire

lingère

originaire de Monnaz domiciliée à

Lausanne née à

Monnaz le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules-Albert Dumuid et de

Clara née Küffer, à Monnaz

- Comme témoins :
- 1. François Vignard, agent de police, à Lausanne
 - 2. Ernest Gilliéron, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 17, à Lausanne et à Monnaz, le 18, à Lenk, le 19 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vallorbe

Les époux :

Jean Schläppi
Renée Schläppi

Les témoins :

Gillieron 34
Vignard François

Registre des familles vol. 23 381.

Communiqué à l'état civil de Lenk, de Vallorbe et de Monnaz

L'officier de l'état civil :

Gucel

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe rendu en date du 19 janvier 1934 déclaré définitif et exécutoire le 24 février 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 24 février 1934, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 12 mars 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 330
Volet
et
Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet, Alfred
célibataire
mariché
originaire des Thiolyres et Châtillens domicilié à
Echallens né à
Mézières le quinze février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Emma Klet et de

2. Thomas, Elisa-Rose
célibataire
ménagère
originaire de Fey domiciliée à
Fey née à
Fey le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jules Thomas, agriculteur, à Fey et de
Anna née Lembelet, décédée

Comme témoins :
1. Jules Thomas, agriculteur, à Fey
2. Henri Besson, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, le 22, aux Thiolyres, à
Châtillens et à Fey, le 23 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil d'Echal-
lens.

Les époux :

Alfred Volet
Elisa Klet

Les témoins :

Jules Thomas
H. Besson

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil d'Oron,
d'Echallens et de Fey.

N^o 331
Girardet
et
Boretti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Armand

célibataire

mécanicien

originaire de

Suchy

domicilié à

Yverdon

né à

Yverdon

le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Eugène Girardet

et de

Adeline Schreiter, à Yverdon

2. Boretti, Alice-Emilie

célibataire

modiste

originaire de

Cuzzago (Novare), Italie

domiciliée à

Yverdon

née à

Neuchâtel

le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Serafino Boretti

et de

Marie-Louise née Affolter, à St-Blaise

Comme témoins :

1. Edouard Boretti, dominotier-architecte, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 20, à Suchy, le 21, et à Cuzzago, le 27 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :

A. Girardet
Alice Girardet

Les témoins :

E. Boretti
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Belmont
d'Yverdon, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 332
Anken
et
Majola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anken, Isaac

célibataire

ingénieur - agronome

originaire de Tolochenaz (Vaud), Hôpôt (Gene) et Anières domicilié à Anières (Genève) - (Genève) - né à

Chouilly (Saligny), Genève le vingt-cinq mai

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Alfred - Jean - Rodolphe Anken et de

Antoinette Suvergne, à Anières (Genève)

2. Majola, Jeanne

célibataire

originaire de Curino (Italie)

domiciliée à

Tully

née à

Tully

le vingt-huit mai

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Antoine - Joseph Majola, diocèse de

Jenny - Sophie - Amélie Domenjoz, à Tully

Comme témoins :

1. Paul Charon, ingénieur - agronome, à Lausanne

2. François Berard, employé F. L., à Tully

Les publications ont eu lieu à Anières, le 8, à Ormalingen (Hôpôt) et à Tully, le 10 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Anières.

Les époux :

J. Anken
J. Anken

Les témoins :

P. Charon
Berard F.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de
Norges, Ormalingen, Anières et
Tully, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

N^o 333
Marmillon
et
Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmillon, Jules
célibataire
imprimeur
originaire de Lugrin (M^{te} Savoie), France domicilié à
Lausanne né à
Lugrin le premier janvier
mil huit cent soixante-quatorze fils de
Thérèse Marmillon, à Lausanne et de

2. Bucher, Louis-Adèle
célibataire
couturière
originaire de Kallnach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Corier le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles-Albert Bucher, sellier et de
Rosine née Hörtmann, à Plainpalais (Genève)

Comme témoins :
1. Emile Meigniez, négociant, à Lausanne
2. Albert Bucher, peintre, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Kallnach, le 11 sep-
tembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Kallnach.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Séjour de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Marmillon
J Marmillon

Les témoins :

Meigniez
Bucher

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Kallnach
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Registre des mariages A.

N^o 334
Blanc
et
Vullyamoz

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 17 juillet 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 24 septembre
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an., le
délai pendant lequel l.....
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 24 septembre 1933.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Aimé-Auguste

célibataire

jardinier

originaire de Belmont / Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Auguste-Jules-Samuel Blanc, jardinier et de

Henriette-Delphine-Marie-Frosine ne Monnier, à Lausanne

2. Vullyamoz, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Orrens domiciliée à

Orrens née à

Orrens le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis Vullyamoz et de

Jenny ne Duberson, les deux décédés

Comme témoins : 1. Francis Permbiane, huissier, à Lausanne

2. Charles Pallotton, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Belmont et
à Orrens, le 4 septembre 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent trente-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Belmont et Orrens.

Les époux :

Aimé Blanc
Marie Blanc

Les témoins :

Francis Permbiane
Ch. Pallotton

L'officier de l'état civil :

Piccolini

Communiqué à l'état civil de Pully
et d'Orrens.

N° 335
Bucher
Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Joseph-Jakob

célibataire

pharmacien

originaire de Eschenbach (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Münster (Lucerne) le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Ignace Bucher et de

Elisabetha née Müller, les deux décédés

2. Schenk, Frida-Maria

divorcée de Jules-Ali Bertholet, dès le 23 septembre 1874

originaire de Travers (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Granges (Soleure) le treize mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Friedrich Schenk, négociant et de

Caroline née Müller, à Biemme

Comme témoins :
1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne
2. François Pambiane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Travers, le 24,
et à Eschenbach, le 25 septembre 1875

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le ~~deux~~ dix octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec mention de divorce.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Travers et Eschenbach.

Communiqué à l'état civil de Travers
et d'Eschenbach.

Les époux :

Joseph Bucher
Frida-Maria Schenk

Les témoins :

H. Besson
F. Pambiane

L'officier de l'état civil :

Rucce

Registre des mariages A.

no 336
 Ferruchoud
 Häfliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferruchoud, Victor - Nestor
 célibataire
 employé d'hôtel
 originaire de Chalais (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Chalais le vingt-huit janvier
 mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Joseph Ferruchoud, agriculteur et de
 Alexandrine née Ferruchoud, décédée

2. Häfliger, Madeleine
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Remoos (Lucerne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Remoos le huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Anton Häfliger, décédé et de
 Katharina née Roos, à Ruswil (Lucerne)

Comme témoins :
 1. Nimi' Gondre, restaurateur, à Lausanne
 2. Maurice Kopf, employé F.L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Remoos, le 25, à
 Chalais, le 26 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
 Lausanne, Remoos et Chalais.

Les époux :

Ferruchoud
 Madeleine Häfliger

Les témoins :

Alexandre - Rossier
 M. Kopf

Communiqué à l'état civil de Remoos
 et de Chalais.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N^o 337
Greub
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greub, Johann - Emil
Célibataire
négociant
originaire de Letzwil (Berne) domicilié à
St Gall né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-quatre mai
mil huit cent septante-un fils de
Johann-Ulrich Greub et de
Elisabeth nie Graf, les deux décedés

2. Gavillet, Emma-Thérèse
Célibataire
originaire de Peney-le-Torat et de Nuchez domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Odolphe Gavillet et de
Elise-Rose nie Glardon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Odolphe Gavillet, rédacteur, à Lausanne
2. Paul Gavillet, secrétaire au greffe du Tribunal cantonal - à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Gall, le 8, à Letzwil et à Lausanne, le 9, à Peney-le-Torat et à Nuchez, le 10 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de St Gall.

Les époux :
J. Greub
Emma Greub

Les témoins :
A. Gavillet
P. Gavillet

Communiqué à l'état civil de Letzwil de St Gall, de Ropraz et de Moudon.

L'officier de l'état civil :
P. [Signature]

Registre des mariages A.

No 338
Burki
Poletti

Par décision du 14. 12. 1925
le Département de Justice et Police
de Canton de Vaud a autorisé la rec-
onnaissance de ce mariage, en ce
sens que le nom de famille
s'écrit, par erreur, Poletti,
soit orthographe Poletti,
avec "i" final.

Lausanne, le 7 décembre 1925.

L'officier de l'état civil:

Ed. Rosset
à Gerra-Verzasca
et Soleure.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burki, Léon - François

célibataire

employé de commerce

originaire de Soleure domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Léon Burki, décédé et de

Rosine - Elix - Lucie née Gris, à Lausanne

2. Poletti, Angèle - Cécile

célibataire

demeurée de magasin

originaire de Gerra - Verzasca (Tessin) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Job Poletti, tailleur et de

Anne - Françoise née Berge, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Rosset, secrétaire, à Lausanne

2. Joseph Ferraris, entrepreneur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Soleure et à

Gerra-Verzasca, le 25 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Soleure et Gerra-Verzasca.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 18, fol. 326.

Les époux :

Léon Burki

A. Burki

Les témoins :

Ed. Rosset.

J. Ferraris.

L'officier de l'état civil :

Rosset

Communiqué à l'état civil de Soleure
et de Gerra-Verzasca

N^o 339
Gloor
Gillieron

14-298

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor, Albert - Frédéric

célibataire

négoçant

originaire de Lutry (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Rodolphe Gloor, négociant

et de

Rosalie née Frölich, à Lausanne

2. Gillieron, Mathé - Pauline

célibataire

originaire de Servion

domiciliée à

Trey

née à

Corne de Trey

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

François Gillieron

et de

Jenny Clara née Gaillard, les deux décédés

Comme témoins :

1. Jules Chaudet, architecte, à Lausanne

2. Emile Cottier, sous-secrétaire au Dép. d'Etat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Servion et à

Trey, le 17, à Lutry, le 20 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Servion, Trey et Lutry.

Les époux :

Gloor
A. Gloor

Les témoins :

Chaudet

Cottier

L'officier de l'état civil :

Guex

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville, de Trey et de Lutry.

Registre des mariages A.

14-298

N^o 340
Baudet
Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet, Charles
célibataire
commis C. F. F.
originaire de Etagnières domicilié à
Lausanne né à
Morges le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Daniel-Emile Baudet, décédé et de
Jenny née Hermoud, à Poliez-le-Grand

2. Amiguet, Julia
célibataire
originaire de Gryon domiciliée à
Gryon née à
Gryon le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Gabriel Amiguet, agriculteur et de
Julie-Lisette née Massard, à Gryon

Comme témoins :
1. Frédéric Kallotter, chef de service postal, à Lausanne
2. Gustave Grueb, secrétaire d'hôtel, à Gryon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Etagnières et à
Gryon, le 16 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Etagnières et Gryon.

Les époux :
Charles Baudet
Julia Baudet

Les témoins :
Frédéric Kallotter
Gustave Grueb

Communiqué à l'état civil d'Ecublens
et de Gryon.

L'officier de l'état civil :
J. P. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 341
Baud
Dahli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Charles-Robert

célibataire

préparateur à la station viticole

originaire de Gimel

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

M. Henri-Louis-Jean Baud, décédé

et de

Odèle-Louise-Julie née Magnin, à Lausanne

2. Dahli, Jeanne-Maria

célibataire

couturière

originaire de Hauen (Algérie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Jean-Frédéric Dahli, tailleur, à Lausanne

et de

Sophie née Limacher, décédée

Comme témoins :

1. Henri Baud, directeur de l'agence religieuse, à Lausanne

2. Adolphe Bräutigam, greffier-subst. du tribunal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Gimel et à

Hauen, le 24 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gimel et Hauen.

Les époux :

C. Baud

J. Dahli

Les témoins :

H. Baud.

A. Bräutigam

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Gimel et de Hauen.

Registre des mariages A.

N^o 342
Crabay
Bailliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crabay, Martin-Joseph

célibataire

choriste au théâtre

originaire de Liège (Belgique) domicilié à
Lausanne né à

Liège le sept juillet
mil huit cent soixante-huit

fils de

Henri-Joseph Crabay

et de

Marie-Elisabeth née Geuen, les deux décédés

2. Bailliez, Lydie-Victorine

célibataire

choriste au théâtre

originaire de Lesquin (Nord), France domiciliée à
Lausanne, précédemment à Thonon-les-Bains née à

Lesquin le vingt-huit janvier
mil huit cent soixante-trois

fille de

Gustave-Georges Bailliez

et de

Victorine née Dusottier, les deux décédés

Comme témoins :

1. Hilaire Bossel, laitier-épiciier, à Lausanne

2. Félix Siegfried, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Thonon-les-Bains, le 18 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Thonon-les-Bains.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Les époux :

Martin Crabay

Lydie Crabay

Les témoins :

Hilaire Bossel

Félix Siegfried

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 2 exemplaires).

N^o 343
Payot
Boillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot, Paul-Daniel

célibataire

employé de banque

originaire de Corcelles pr^s Concise

domicilié à

Lausanne

né à

Nyon

le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Edouard Payot, professeur

et de

Elix-Louis-Jenny née Quiblier, à Lausanne

2. Boillat, Marguerite-Aimée

célibataire

institutrice

originaire des Breuleux (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Porrentruy (Berne)

le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Joseph-Aimé Boillat, coiffeur

et de

Henriette-Marguerite née Lœw, à Lausanne

Comme témoins :

1. Aimé Boillat, coiffeur, à Lausanne

2. Edouard Payot, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles et Les Breuleux

le 28 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Corcelles et Les Breuleux

Les époux :

Paul Payot
Marguerite Payot

Les témoins :

Aimé Boillat
P. Payot

Communiqué à l'état civil de Concise
et de Breuleux.

L'officier de l'état civil :

Pucel

Registre des mariages A.

N^o 344
Cossy
et
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cossy, Charles**
célibataire
jardinier
originaire de **Puidoux** domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le six août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Félix Cossy, agriculteur et de

Anna née Flühmann, à Chailly
2. **Barbey, Amélie**
célibataire
cuisinière
originaire de **Fomy** domiciliée à
Lausanne née à
Pridel-Magnoux le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Henri Barbey, agriculteur et de
Marie née Bory, à Pridel-Magnoux

Comme témoins :
1. **Alexis Wulliamoz, tapissier, à Lausanne**
2. **Ernest Cossy, jardinier, à Chailly/Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 23, à Puidoux, le 25, et à Fomy, le 26 septembre 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Puidoux et Fomy.

Les époux :

Cossy Charles
Amélie Cossy

Les témoins :

Alexis Wulliamoz
Ernest Cossy

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de **St-Jacques**, à **Chablens**, et d'**Illens**.

N^o 345
 Décorvet
 Rochat

Par décision du 31 juillet 1953
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'e l'épouse soit désignée
 comme étant originaire de :

"Haverfordwest, district de St.
 Martins (Grande-Bretagne)"

Lausanne le 14 août 1953.

L'Officier de l'état civil :

Cque à Granges et Morat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décorvet, Albert

célibataire

comptable

originaire de Granges (Vaud) et Montilier (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le quinze octobre

mil huit cent soixante-cinq

fils de

Benjamin Décorvet

et de

Jeanne-Félice née Domenjoz, les deux décédés

2. Rochat, Jessie

célibataire

institutrice

originaire de Cuckoo Grove St-Martin (Haverfordwest) domiciliée à
 Lausanne née à

Cuckoo Grove St-Martin le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Ollice-Catherine Thomas, décédée, fille adoptive de Pauline
 Rochat, épouse de Marc-Louis-Henri Rochat

Comme témoins : 1. Marc Rochat, ancien instituteur, à Lausanne
 2. Wilhelm Renold, greffier fédéral, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Granges, le 30, à Mon-
 tilier, le 1^{er} octobre 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte d'adoption de la fiancée.
 Actes de publication du mariage à
 Lausanne, Granges et Montilier.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Alb Décorvet
 Jessie Décorvet

Les témoins :

M^{re} Rochat Kunz
 Dr Renold

L'officier de l'état civil :

Jucot

Communiqué à l'état civil de Granges
 et de Morat.

Registre des mariages A.

N^o 346
Vullierat
Bischoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vullierat, Emile - Hippolyte**
célibataire
employé aux T.-L.
originaire de Tolochenaz et Doron domicile à
Lausanne - Cuchy né à
Lausanne le sept décembre
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Charles-Louis Vullierat, batelier et de
Lucie née Chamot, à Cuchy

2. **Bischoff, Anna**
célibataire
reparue
originaire de Grub-Eggersriet (St Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Wangen le quinze octobre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de
Johann-Albert Bischoff, décédé et de
Maria-Anna née Pfister, à Wangen /a.

Comme témoins :
1. Charles Vullierat, batelier, à Cuchy
2. Louis Feneveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Eggersriet, le 24,
à Tolochenaz et à Doron, le 25 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Eggersriet, Tolochenaz
et Doron.

Les époux :

Emile Vullierat
Anna Vullierat

Les témoins :

Charles Vullierat
Louis Feneveyre

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil d'Eggersriet,
de Moiry et de Villars - sur Yver.

N^o 347
 Dessauges
 Echenard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessauges, Ernest-William
 célibataire
 préparateur
 originaire de Naz domicilié à
Lausanne né à
Sugrens le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Marie dite Elise Dessauges, à Fey et de

2. Echenard, Henriette-Alice
 célibataire
 infirmière
 originaire de Chesnel et Ormont-dessous domiciliée à
Prilly née à
Chesnel le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Charles-Louis Echenard, agriculteur et de
 Fanny-Marie née Däppen, à Chesnel

Comme témoins :
 1. Elie Dessauges, employé F.-L., à Lausanne
 2. Louise Echenard (elle), à Chesnel

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Prilly, le 28, à
Naz, Chesnel et Ormont-dessous, le 29 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Prilly, Naz, Chesnel
 et Ormont-dessous.

Les époux :

E. Dessauges
 H. Dessauges

Les témoins :

Elie Dessauges
 Louise Echenard

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Romanel,
 à Prilly, de Fey, de Villeneuve et
 d'Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

N^o 348
Cuvit
Schwartzwald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit, Eugène-Louis

celibataire

chef-laitier

originaire de Mollens

domicilié à

Ballens

né à

Ballens

le dix-huit août

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Louis-Samuel Cuvit, à Aubonne

et de

Valentine-Françoise née Nicole, décédée

2. Schwartzwald, Marie

celibataire

originaire de Gessenens

domiciliée à

Ballens

née à

Lausanne

le vingt-cinq juillet

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Lina Schwartzwald, décédée

et de

Comme témoins :

1. Gustave Oppeliger, agriculteur, à Ballens

2. Alice Rouge (d'elle), Les Croixettes 1/2 ue

Les publications ont eu lieu à Mollens et à Ballens, le 30 septembre, à Gessenens, le 1^{er} octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ballens.

Les époux :

Louis Cuvit
Marie Cuvit

Les témoins :

Oppeliger Gustave
Alice Rouge

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil de Ballens et d'Ussens.

8-348

N^o 349
De la Harpe
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De la Harpe, Ami - Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Leuvenne, Rolle et Mont-le-Grand domicilié à

Yens né à

Yens le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules-Louis De la Harpe, agriculteur et de

Marie-Marguerite née Perex, à Yens

2. Pittet, Marie-Louise

célibataire

institutrice

originaire de Pampigny domiciliée à

Yens née à

Mollens le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Victor-Frédéric Pittet et de

Marie-Rosine-Aline Baudin, les deux décédés

Comme témoins :

1. Alexis De la Harpe, agriculteur, à Yens

2. Hermanne Pittet (d'elle), à Mollens

Les publications ont eu lieu à Yens et à Leuvenne, le 28, à Rolle et à Mont-le-Grand, le 29, à Pampigny, le 30 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Villars-sous-Yens.

Registre des familles vol. 8 fol. 348

Registre des familles vol. 25 fol. 282

Communiqué à l'état civil de Rolle, de Villars-sous-Yens et de Pampigny.

Les époux :

De la Harpe Ami
Louise de la Harpe

Les témoins :

de la Harpe Alexis
M^{lle} Pittet

L'officier de l'état civil :

Pucall

Registre des mariages A.

N^o 350
Baudin
Fellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Marius-Eugène
célibataire
électricien
originaire de Mollens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six septembre
mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de
Emile Baudin, Acide et de
Emma née Wyls, à Lausanne

2. Fellay, Marie-Elisabeth
célibataire
ménagère
originaire de Baynes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Baynes le vingt-sept février
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Maurice-Fabien Fellay, agriculteur et de
Marie-Marguerite née Ferrer, à Villette de Baynes

Comme témoins :
1. Fernand Bruppacher, employé de commerce, à Lausanne
2. Otto Schmidt, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Mollens et à
Baynes, le 24 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mollens et Baynes.

Les époux :

Marius Baudin
Marie Baudin

Les témoins :

Bruppacher F.D.
Schmidt

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Ballens
et de Baynes.

N^o 351
Bender
Gattion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bender, Joseph - Emile
veuf de Véronique née Geayc, dès le 11 juillet 1913
représentant de commerce
originaire de Fully (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Fully le quinze mai
mil huit cent cinquante - six fils de
Etienne Bender et de
Marie - Milanie née Roduit, les deux décédés

2. Gattion, Josephine
célibataire
ménagère
originaire de Fully (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Fully le vingt - sept février
mil huit cent septante fille de
Jean - Georges Gattion et de
Olympe née Vitoz, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Fully, le 6 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - trois octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première
femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Fully.

Les époux :

J. Bender
Josephine Bender

Les témoins :

H. Boisson
A. Gantin

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil de Fully.

Registre des mariages A.

N^o 352
Thuillard
et
Laurent

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Froidville domicilié à
Basins né à
Frey le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
François Thuillard, décédé et de
Julie née Estoppey, à Frey

2. Laurent, Rosa
célibataire
cuisinière
originaire de Fey domiciliée à
Lausane née à
Savigny le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Georges Laurent et de
Odèle née Gavin, à Savigny

Comme témoins :
1. Louis Laurent, agriculteur, à Savigny
2. Julie Faore (d'élite), à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausane, le 25, à Froidville et à
Fey, le 26, à Basins, le 27 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Begnins.

Les époux :

Thuillard Charles
Thuillard Rosa

Les témoins :

Laurent Louis
Julie Faore

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état civil de Prattin
à Poliez-le-Grand, de Begnins et
de Fey.

N^o 353
 Lamy
 Cottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lamy, Louis - François - Alphonse
 célibataire

commis C. F. F.

originaire de Echallens domicilié à

Lausanne né à

Echallens le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Edouard - Louis Lamy et de

Marie - Octavie née Blaud, les deux décédés

2. Cottier, Cécile - Antonie

célibataire

originaire de Bellegarde (Fribourg) domiciliée à

Charmey (Fribourg) née à

Charmey le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph Cottier, vétérinaire et de

Marie née Repond, à Charmey

Comme témoins :

1. Angèle Cottier (d'elle), à Charmey

2. Fernand Yaccottet, commis forestier, à Charmey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens et Charmey

le 7, à Lausanne, le 8 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Echallens, Charmey
 et Fribourg.

Les époux :

Lamy Louis
 Cécile Lamy

Les témoins :

Angèle Cottier
 Yaccottet

L'officier de l'état civil :

Yaccottet

Communiqué à l'état civil d'Echallens,
 de Charmey et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 354Goy
et
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Emile-Léopold

célibataire

secrétaire à la Chancellerie d'Etat

originaire des Chérit

domicilié à

Lausanne

né à

au Sentier

le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Ami-Auguste Goy, décédé

et de

Julie-Henriette-Mélanie née Nicole, à Lausanne

2. Jaccottet, Isabelle-Louise

célibataire

institutrice

originaire de Echallens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Jean-Samuel Jaccottet, décédé

et de

Marie-Ernestine née Peyroud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Léonil Jaccottet, chef d'institut, à Frey

2. Samuel Jaccottet, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Prémont
et Echallens, le 11 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier, Le Prémont
et Echallens.Pour l'acte de naissance de la fiancée,
vide vol. 14, fol. 209.

Les époux :

E. Goy
Isabelle Goy

Les témoins :

M. Jaccottet
M^{lle} Jaccottet

L'officier de l'état civil :

Jaccot

Communiqué à l'état civil du Sentier
et d'Echallens

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 355
End
et
Wannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. End, Léon-François
célibataire
sous-secrétaire au Tribunal cantonal
originaire de Hitzkirch (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Travers (Vaud) le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Paul End, décédé et de
Jenny née Depiez, à Lausanne

2. Wannaz, Catharine-Rose
célibataire
originaire de Epesses et Lutry domiciliée à
Lutry née à
Lutry le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Auguste Wannaz, vigneron et de
Lydie née Cligiez, à Lutry

Comme témoins :
1. Charles-Narcis Lavanchy, fonctionnaire postal à
- Fribourg -
2. Théodore Yan, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 25,
à Hitzkirch, le 27, et à Epesses, le 28 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Hitzkirch et
Epesses.

Les époux :

Léon End
Rose End

Les témoins :

C. Lavanchy
T. Yan

L'officier de l'état civil :

Pucier

Communiqué à l'état civil de Lutry
de Hitzkirch et de Cully.

Registre des mariages A.

N° 356
Roulier
Cibisz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier, Adrien

célibataire

employé à l'office des poursuites

originaire de Yvernaud

domicilié à

Lausanne

né à

Yvernaud

le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept

filz de

Alexis Roulier, laitier, à Yvernaud

et de

Julie née Cirinel, décédée

2. Cibisz, Cécile-Marthe-Julie

célibataire

originaire de Marthounges

domiciliée à

Moudon

née à

Moudon

le treize août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Franz Cibisz, coiffeur

et de

Charlotte Muller née Finard, à Moudon

Comme témoins :

1. François Cugsturger, employé de commerce à Lausanne

2. Ernest Guex, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Yvernaud, Marthounges et Moudon, le 24 septembre 1895

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yvernaud, Marthounges et Moudon.

Les époux :

A. Roulier

M. Roulier

Les témoins :

Fr. Cugsturger
E. Guex

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil d'Yvernaud, le 25, à Marthounges et de Moudon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 357
Widmann
et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Widmann, Robert**
célibataire
plâtrier
originaire de Ornet (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis Widmann, cordonnier et de
Marie-Louise née Favre, à Lausanne

2. **Guex, Léa**
célibataire
cuisinière
originaire de Brouens et de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Brouens le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Constant Guex, agriculteur et de
Emma née Tullien, à Brouens

Comme témoins :
1. Louis Widmann, cordonnier, à Lausanne
2. Francis Trublan, suissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ornet et à Moudon, le 8, à Brouens, le 9 - octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ornet, Moudon et Brouens

Les époux :

Widmann Robert
Léa Widmann

Les témoins :

Widmann Louis
Trublan

L'officier de l'état civil :
Guex

Communiqué à l'état civil d'Ornet,
de Moudon et de St-Cergues.

Registre des mariages A.

358
Foretay
et
Sevray

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay, Louis - Daniel
célibataire
négociant
originaire de St-Sulpice domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six mars
mit huit cent quatre-vingt-onze fils de
Marc - Louis Foretay et de
Henriette - Lydie née Rubin, les deux décédés

2. Sevray, Marie - Cécile
divorcée de Edouard Rubin, dès le 8 septembre 1913
négociante
originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Luzern (Hte Savoie) le dix-sept octobre
mit huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jean - Marie Sevray, décédé et de
Marie - Françoise née Laroché, à Luzern

Comme témoins :
1. Jules Rubin, président, à Lausanne
2. Marcel Nicollier, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à St-Sulpice
et à Reichenbach, le 29 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Sulpice et Reichenbach.
Pour l'acte de mariage de la fiancée, voir vol. 26, fol. 431 (avec divorce).

Les époux :
Louis Foretay
Cécile Foretay
Les témoins :
Jules Rubin
Marcel Nicollier

Communiqué à l'état civil d'Ecublens et de Reichenbach.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 359
Gallar
et
Haldy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallar, François-Louis
veuf de Sophie née Félicie, dès le 25 septembre 1907
sergent de police retraité
originaire de Ormont-Lesus domicilié à
Lausanne né à
Villeneuve le trente-un août
mil huit cent cinquante fils de
Jean-David Gallar et de
Jeanne-Suzanne née Bedonny, les deux décédés

2. Haldy née Birky, Fanny
veuve de Louis-Charles Haldy, dès le 4 juin 1911
ménagère
originaire de Châtelet (Berne) domiciliée à
Villeneuve née à
Lausanne le sept août
mil huit cent cinquante - quatre fille de
Charles-Daniel Birky et de
Suzanne-Françoise-Henriette née Crisp, les deux décédés

Comme témoins :
1. Luc Nicollier, capitaine, à Lausanne
2. Robert Gallar, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-Lesus et Villeneuve,
le 7, à Gsteig b/S, le 9 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de décès des précédents conjoints.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ormont-Lesus, Villeneuve
et Gsteig b/S.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
registre des mariages, ord. II, fol. 113.
Pour celui de la fiancée, voir ord. I,
fol. 420.

Communiqué à l'état civil d'Ormont-Lesus, de Villeneuve et de Gsteig b/S.

Les époux :

F. Gallar

Les témoins :

M. Nicollier
Gallar

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

N^o 350
Freudiger
et
Dummermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freudiger, Paul-Ernest
célibataire
employé de commerce
originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Paris (10^e arrt) le douze juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

reconnu de Henri-Emile Freudiger, homme de pain et de
Marguerite-Elisa Tribolet, à Bern

2. Dummermuth, Bertha
célibataire
cuisinière
originaire de Buchholterberg (Berne) domiciliée à
Heimenschwand (commune de Buchholterberg) née à
Buchholterberg le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Gottfried Dummermuth, hâbler et de
Bertha née Roth, à Heimenschwand

Comme témoins :
1. Rodolphe Ott, comptable, à Lausanne
2. Alphonse Egloff, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Niederbipp,
le 13, et à Buchholterberg, le 14 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Niederbipp et Buchholterberg.

Les époux :
Paul Freudiger
Bertha Freudiger

Les témoins :
Alphonse Egloff

Communiqué à l'état civil de Niederbipp
et de Buchholterberg.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 361
Monod
et
Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Auguste - Aloys
divorcé de Augusta - Ludivine née Trachsel, dès le 8 juillet 1913
agent de police
originaire du Châtelard, Noville et Renmaz domicilié à
Lausanne né à
Noville le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles - Pierre - Emile Monod, agriculteur et de
Dorothée - Philippine née Feys, à Noville

2. Cosandey née Wandflüh, Clémence - Emilie
veuve de John Cosandey, dès le 21 mai 1910
reparuse
originaire de Sarnel domiciliée à
Aigle née à
Aigle le vingt novembre
mil huit cent septante-neuf fille de
Samuel Wandflüh, expéditeur et de
Marie née Abetel, à Aigle

Comme témoins :
1. Henri Pociou, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penoveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Châtelard et Aigle,
le 9, à Noville, Renmaz et Sarnel, le 10 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Acte du premier mariage de fiancé
avec mention du divorce
Acte de décès de premier mari de la fiancée
Actes de publication de mariage à Lausanne
Le Châtelard, Aigle, Noville, Renmaz
et Sarnel.

Les époux :
Monod Auguste
Clémence Monod

Les témoins :
Pociou
Penoveyre

Communiqué à l'état civil de Montauve,
d'Aigle, de Villeneuve et de Grange (Peyres)

L'officier de l'état civil :
Pucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 362
Gysler
et
Turin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler, Albert - Victor

célibataire

jardinier

originaire de Langnau (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Victor-Jean-Louis Gysler, jardinier, à Charonne et de

Marguerite Blaser, née Bédie

2. Turin, Marguerite - Emma

célibataire

cuisinière

originaire de Valayres - sous - Rances domiciliée à

Valayres - sous - Rances née à

Valayres - sous - Rances le vingt - six août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean Turin, vigneron et de

Emma - Eugénie née Turin, à Valayres - sous - Rances

Comme témoins : 1. Victor Gysler, jardinier, à Crivier

2. Clémence Gysler (d'elle), ménagère, à Foch (Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Langnau

et à Valayres - sous - Rances, le 26 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Langnau et Valayres - sous - Rances.

Les époux :

Albert Gysler
Marg Gysler

Les témoins :

Gysler Clémence
Gysler Victor

L'officier de l'état civil :

Mue!

Communiqué à l'état civil de Langnau et de Bausmes.

N^o 363
 Mayor
 et
 Derameru

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Charles - Alexis
 célibataire
 entrepreneur
 originaire du Châtelaud (Monteux) domicilié à
 Lausanne né à
 Ballaigues le vingt-six avril
 mil huit cent soixante-douze fils de
 Henri Mayor et de
 Julie - Virginie née Comod, les deux décédés

2. Derameru née Wustaz, Constance - Julie
 divorcée de Charles - Jules Derameru, dès le 11 mars 1896
 sténographe
 originaire de Noville et Rematz domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-deux juin
 mil huit cent soixante-dix fille de
 François - Louis - Joseph Wustaz et de
 Louise - Gabrielle née Lenoir, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Henri Wustaz, réviseur au Département des Finances à Lausanne
 2. Paul Meigniez, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelaud, le 9, à
 Noville et à Rematz, le 10 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Le Châtelaud, Noville
 et Rematz.
 Pour l'acte de naissance de la fiancée,
 voir vol. 20, fol. 1.
 Pour l'acte du premier mariage de la
 fiancée, avec mention du divorce, voir
 vol. 14, fol. 15.
 Communiqué à l'état civil de Monteux
 et de Fullenueve

Les époux :

Mayor
 Constance Mayor

Les témoins :

H. Wustaz
 P. Meigniez

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 364
Graz
et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graz, Julien

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Curtilles

domicilié à

Lausanne

né à

Curtilles

le treize février

mil huit cent quatre vingt-neuf

filz de

Jean-Samuel Graz, agriculteur, à Embray, Jorat et de
Ulicia née Goumaz, décédée

2. Cavin, Lina

célibataire

mineure

originaire de Vulliens

domiciliée à

Orbe

née à

Saint-Georges

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Emile Cavin, décédé et de

Augustine-Clementine née Cuany, aux Rochettes / Ste-Orée

Comme témoins :

1. Adrien Vallotton, employé C. F. F., à Lausanne

2. Jules Burger, maître de pension, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Vulliens et à
Orbe, le 4, à Curtilles, le 5 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vulliens, Orbe et
Curtilles.

Les époux :

Graz Julien

Cavin Lina

Les témoins :

Vallotton Adrien

J. Burger

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Mézières,
d'Orbe et de Lucens.

N^o 365
Chenuz
et
Keeser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenuz, Charles-Alexis
célibataire
gendarme
originaire de Montrecher domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le douze février
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Alexis-Henri Chenuz, décédé et de
Adèle-Josphine née Dornier, à Aubonne

2. Keeser, Tola
célibataire
originaire de Schlossrued (Argovie) domiciliée à
Aubonne née à
Ober-Entfelden (Argovie) le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jakob Keeser, employé C. F. F., à Schönenwerd (Soleure) et de
Tola née Pelliger, décédée

Comme témoins :
1. Louis Breitenstein, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. John Breitenstein, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montrecher et Schlossrued,
le 2, à Aubonne, le 4 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Montrecher, Schlossrued
et Aubonne.

Les époux :
Chenuz
Tola Chenuz
Les témoins :
Louis Breitenstein
John Breitenstein

Communiqué à l'état civil de L'Isle,
de Schlossrued et d'Aubonne.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 366
Sichaud
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sichaud, Eugène-Oscar

célibataire

seculier

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt janvier

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Samuel-Jean Sichaud, comptable

et de

Stéphanie-Marie-Louise Zahnd née Cuillet, à Lausanne

2. Martin, Suzanne-Eglantine

célibataire

originaire de Neyruz

domiciliée à

Lausanne

née à

Beaux-Monts

le vingt septembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Emile Martin

et de

Clara née Rocco, les deux, décédés

Comme témoins :

1. Ulysse Monnerat, agent de police, à Lausanne

2. Albert Wenger, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Sullens, le 15,
et à Neyruz, le 17 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Sullens et Neyruz.

Les époux :

Sichaud Eugène
Suzanne Sichaud

Les témoins :

Monnerat Ulysse
Wenger Albert

Communiqué à l'état civil de Sullens
et de Dorigny.

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 367
Chopard
Indermühle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, René
célibataire
employé de pharmacie
originaire de Porvillier (Berne) domicilié à
Lausanne né à
St Imier le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules - Bertrand Chopard, négociant et de
Suzanne - Wilhelmine - Elisabeth née Schott, à Lausanne

2. Indermühle, Alice
célibataire
originaire de Amsoldingen (Berne) domiciliée à
Lugano (Tessin) née à
St Croix le doize juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Charles - Albert Indermühle, agriculteur et de
Louise - Clara née Compicé, à Chailly / Lausanne

Comme témoins :
1. Belhocem Zeriat, chauffeur d'auto, à Lausanne
2. Henri Indermühle, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Porvillier et à
Amsoldingen, le 15, à Lugano, le 16 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Porvillier, Amsoldingen et
Lugano

Registre des familles vol. 24 fol. 115

Communiqué à l'état civil de Porvillier,
Amsoldingen et de Lugano

Les époux :
René Chopard
Alice Chopard

Les témoins :
H. Indermühle
Zeriat Belhocem

L'officier de l'état civil :
Pucci

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 368
Brillaard
Crosier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brillaard, Ernst - Emil

célibataire

communis postal

originaire de Tottons et Moudon domicilié à

Lausanne né à

Pampigny le deux août

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Eduard Brillaard, ancien instituteur, à Pèverenges et de

Léon-Augustine - Tommy née Steiner, diacrite

2. Crosier, Eugénie - Cécile

célibataire

originaire de Ballens et Berolle domiciliée à

Apples née à

Ballens le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Octave - Isaac Crosier, chef d'équipe et de

Eugénie née Schumacher, à Apples

Comme témoins :
1. Isaac - Octave Crosier, employé C.F.F., à Apples
2. John - Albert Brillaard, réviseur des postes, à Pèverenges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Moudon et à
Pèverenges, le 15, à Tottons, Ballens et Apples, le 16 octobre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lau-
sanne, Moudon, Pèverenges, Tottons,
Ballens et Apples.

Les époux :

E. Brillaard
E. Brillaard

Les témoins :

I. Crosier
J. Brillaard

L'officier de l'état civil :

F. Urcu

Communiqué à l'état civil de Moudon,
de Pèverenges, de St Cierges, de Ballens
et d'Apples.

N^o 369
Kälin
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kälin, Johann - Kaspar
célibataire
fonctionnaire d'assurances
originaire de Einsiedeln (Schöyz) domicilié à
Lausanne né à
Einsiedeln le dix mars
mil huit cent soixante-dix-sept fils de
Johann - Josef Kälin et de
Premba née Kälin, les deux décédés

2. Mayer, Louisa - Amélie - Marie
célibataire
originaire de Echallens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Marc - François - Louis Mayer, marchand de bois, à Lausanne et de
Louise - Marie née Gerardin, décédée

Comme témoins :
1. Marc Mayer, député à Lausanne
2. Charles Borjeaud, député à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Echallens, le 1^{er}, et à Einsiedeln, le 2 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Echallens et Einsiedeln.

Les époux :
Johann Kälin
Louisa Kälin

Les témoins :
Mayer
Charles Borjeaud

Communiqué à l'état civil d'Echallens
et Einsiedeln :

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 370
Jaccard
Métroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Jules-Emile
célibataire
agriculteur
originaire des Clées domicilié à
L'Abbergement né à
L'Abbergement le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Georges-Louis Jaccard et de
Marie-Suzette née Grasset, à L'Abbergement

2. Métroz, Elin
célibataire
femme de chambre
originaire de Liddes (Valais) domiciliée à
Liddes née à
Liddes le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Maurice Métroz et de
Marie-Triphine née Métroz, à Liddes

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abbergement, le 19, aux Clées et
à Liddes, le 21 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Li-
gnerolle.

Les époux :

Jaccard
Elin Jaccard

Les témoins :

Dubois
Bocion

Communiqué à l'état civil de Romain-
motier, de Lignerolle et de Liddes.

L'officier de l'état civil :

Pucel

N^o 371
Reutener
Blanck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reutener, Jules - Adolphe
célibataire
manœuvre
originaire de Suhr (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
St-Imier (Berne) le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Emile - François Reutener, horloger et de
Juliette - Célestine née Liengme, à St-Imier

2. Blanck, Maria
célibataire
femme de chambre
originaire de Domach (Mulhouse), Alma domiciliée à
Lausanne née à
Olt-Thann (Alsace) le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Renaud Blanck, journalier et de
Maria née Limacher, à Domach

Comme témoins :
1. William Châtelain, grânt, à Pully
2. Henri Reutener, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Suhr, le 22
septembre, et à Mulhouse - Domach, le 16 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Suhr et Mulhouse -
Domach.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Jules Reutener
Maria Reutener

Les témoins :
Wm. W. Châtelain ..
Henri Reutener

Communiqué à l'état civil de Suhr et
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 372
Joliquin
et
Rapit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joliquin, Jules - Henri

célibataire

jardinier

originaire de Villarsel domicilié à

Lausanne né à

et de le six juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules - Edouard - Gustave Joliquin, agriculteur, à Villarsel et de
Jenny née Golay, décédée

2. Rapit, Lina

célibataire

minagère

originaire de Bideley - Magnoux domiciliée à

Lausanne née à

Bideley - Magnoux le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jules - Aimé Rapit et de

Nancy née Amy, les deux décédés

Comme témoins :

1. Paul Gourmaz, agent de police, à Lausanne
2. Aimé Rapit, charretier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villarsel, le 23,
à Bideley - Magnoux, le 24 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villarsel et Bideley -
Magnoux.

Les époux :

Joliquin Jules
Lina Joliquin

Les témoins :

Gourmaz Paul
Rapit Aimé

Communiqué à l'état civil de Villarsel
et de Molondin, à Domatjoux

L'officier de l'état civil :

Puech

N^o 373
Chappuis
et
Desmeules

Par jugement du Tribunal...
dubouché d'Oron... rendu
en date du 5 octobre 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 14 décembre
1923... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce,
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 4 janvier 1924
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Jean-Maurice
célibataire
agriculteur
originaire de Fullions domicilié à
Fullions né à
Fullions le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis Chappuis et de

Adèle née Carvin, à Fullions

2. Desmeules, Marie-Suzanne
célibataire

originaire de Ropraz domiciliée à
Carrouge née à

Carrouge le trente septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Constant Desmeules et de

Eugénie née Hugonny, à Carrouge

Comme témoins : 1. Paul Brunner, employé de magasin, à Lausanne
2. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fullions et Carrouge, le 12, à Ropraz
le 13 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Nézière.

Les époux :
Maurice Chappuis
Marie Chappuis

Les témoins :
P. Brunner
H. Besson

Communiqué à l'état civil de Nézière,
et de Corcelles, à Ropraz.

L'officier de l'état civil :
P. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 374
Tillmann
et
Paudex

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 8 janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 19 février 1934, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 16 février 1934.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tillmann, Edouard-Macius

célibataire

emballeur

originaire de Niedermied près Kallnach (Borne) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Samuel Tillmann, décédé et de

Marie-Madelaine née Buchs, à Lausanne

2. Paudex, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Trévins-Mézery domiciliée à

Lausanne

née à

La Taillez et St-Livres le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Louis Paudex, journalier et de

Elisa-Amélie née Perichon

Comme témoins :

1. Jules Meyer, brasseur, à Lausanne

2. Marcel Philippon, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Kallnach, le 15, et à Trévins-Mézery, le 16 octobre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent trente-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du tuteur de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Kallnach et Trévins-Mézery.

Les époux :

Tillmann Edouard

Marie Tillmann

Les témoins :

Meyer Jules
Philippon

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Kallnach et de Romanel, à Pully.

N^o 375
Yersin
et
Künzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yersin, Alois-Ernest

célibataire

ébéniste

originaire de Rougemont

domicilié à

Lausanne

né à

Chailly (Lausanne) le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Jules-David Yersin, agriculteur, à Grandcourtes (Genève) et de

Salim Taton, née Négrez, décédée

2. Künzi, Emma

célibataire

femme de chambre

originaire de Lüzivil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Belp (Berne) le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Friedrich Künzi, agriculteur

et de

Elisabeth, née Bachmann, à Belp

Comme témoins :

1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Grosshöchstetten, le 21 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Rougemont et Grosshöchstetten.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 11, fol. 382.

Les époux :

Yersin Ernest
Emma Yersin

Les témoins :

H. Bocion
L. Penneyre

Communiqué à l'état civil de Rougemont et de Grosshöchstetten.

L'officier de l'état civil :

Fucal

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 376
Chevalley
Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Palézieux le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles Chevalley, agriculteur et de
Ursule née Déniaud, à Lausanne

2. Ulrich, Cécile-Frédé
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Niedermühlern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Christian Ulrich, décédé et de
Rosette née Trachsel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Ulrich, mécanicien, à Cour 1^{re} Lausanne
2. Henri Kappeler, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Puidoux et à
Zimmwald, le 14 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 13 novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Puidoux et Zim-
merwald.

Les époux :
H. Chevalley
M^{me} Cécile Chevalley

Les témoins :
E. Ulrich
H. Kappeler

Communiqué à l'état civil de St-Ga-
pwin, à Chexbres, et de Zimmwald.

L'officier de l'état civil :
Puce!

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne
en date du 1^{er} juin 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les mariés
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 4 octobre 1915

L'officier de l'état civil :

Puce!
10 juillet

R. du 9. 10. 12.

N^o 377
Gutner
et
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutner, Hermann - Alfred

Célibataire

agriculteur

originaire de Wählern (Berne)

domicilié à

Vers-chez-les-Blanc et Lausanne

né à

Vers-chez-les-Blanc

le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Jean Gutner, agriculteur

et de

Marianne Blanc, à Vers-chez-les-Blanc

2. Laurent, Blanche - Gabrielle - Marie

Célibataire

ménagère

originaire de Fey

domiciliée à

Saigny

née à

Lausanne

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Mortense Laurent, actuellement veuve Remondet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Julien Blanc, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc

2. Charles Thuillard, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wählern, Fey et Saigny le 23 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère et la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Wählern, Fey et Saigny.

Les époux :

Hermann Gutner
Blanche Gutner

Les témoins :

Thuillard Charles
Julien Blanc

Registre des familles vol. 25 fol. 231

Communiqué à l'état civil de Wählern, de Fey et de Saigny.

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

N^o 378
 Seresche
 Arletta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seresche, Félix - Théophile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ballaigues domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le six juin
mil huit cent quatre-vingt fils de
Jouis - Théophile Seresche et de
Caroline - Rose née Doy, les deux décédés

2. Arletta, Louis - Anna
 célibataire
 employée d'hôtel
 originaire de Liddes (Palais) domiciliée à
Ballaigues née à
Liddes le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Ferdinand - Adrien Arletta, cultivateur et de
Geneviève - Josephine née Frenaud, à Liddes

Comme témoins :
 1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne
 2. Louis Lévayre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 24, et à Liddes, le
25 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Ballaigues.

Les époux :

Félix Seresche
Anna Seresche

Les témoins :

H. Besson
L. Lévayre

L'officier de l'état civil :

P. Ricci

Communiqué à l'état civil de Ballaigues
 et de Liddes.

N^o 379
Parolini
et
Drayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parolini, Paolo
cibitairic
cuisinier
originaire de Lanzada (Sondio), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lanzada le vingt-un janvier
mil huit cent soixante-quatre fils de
Giovanni Parolini et de
Teresa née Parolini, les deux décédés

2. Drayer, Rosa
cibitairic
cuisinière
originaire de Trüb (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
Bern (M^{re} Savoie) le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Ulrich Drayer, agriculteur et de
Liette née Wüchrich, à Maseilles / Evry

Comme témoins :
1. Joseph Ferenzi, épicer, à Lausanne
2. Ernest Drayer, carrossier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Trüb, le 14
juillet, et à Lanzada, le 15 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Trüb et Lanzada, avec certi-
ficat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de No-
tice & Police.

Les époux :
Parolini Paul
Parolini Rosa

Les témoins :
Ch. Ferenzi
Drayer Ernest

Communiqué à l'état civil de Trüb
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Puro

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 380
Gex
Küffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex, Henri-Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de Daillens domicilié à
Mouilly sur Lausanne né à
Saint-Saphorin (Lausanne) le vingt-un juillet
mil huit cent septante fils de
Samuel-Félicie Gex, décédé et de
Marie-Elisabeth née Ducrot, à Lausanne

2. Küffer, Marguerite-Sarah
célibataire
ménagère
originaire de Trüffelen (Sarine) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Frédéric Küffer, manoeuvre à Lausanne et de
Jeanette-Emma née Pétter, décédée

Comme témoins :
1. Alfred Pétter, employé postal, à Lausanne
2. Christian Schenk, agriculteur, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Daillens et à
Trüffelen, le 18 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Daillens et Trüffelen

Les époux :
Frédéric Gex
Marguerite Gex.

Les témoins :
Pétter Alfred
Schenk Christian

Communiqué à l'état civil de Daillens
et de Trüffelen.

L'officier de l'état civil :
Ducrot

N^o 381
Duru
Tailleus

⁹⁻¹¹⁵ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duru, Albert - Paul - Arthur
célibataire
paveur
originaire de Murist (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit mai
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de
Placide - Alphonse Duru et de
Marie - Madeleine née Descloux, les deux décédés

2. Tailleus, Lina
célibataire
certificatrice
originaire de Lausanne domiciliée à
Chailly sur Lausanne née à
Chailly sur Lausanne le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri - Louis Tailleus, agriculteur et de
Hélène née Bolet, à Chailly / Lausanne

Comme témoins :
1. Hermann Cuicel, paveur, à Lausanne
2. Alois Tailleus, jardinier, à Chailly / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Murist, le 30 septem-
bre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
Conseil des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Murist.

Les époux :
Duru
Lina Duru

Les témoins :
H. Cuicel
Tailleus Alois

Registre des familles vol. 9 fol. 115

Registre des familles vol. 23 fol. 1.

Communiqué à l'état civil de Murist.

L'officier de l'état civil :
F. Guet

Registre des mariages A.

N^o 382
Ropraz
et
Perrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ropraz, Ignace - Ernest
célibataire
cuisinier
originaire de Sorens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Sorens le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-dixse fils de
Marie - Victoire Ropraz, à Sorens et de

2. Perrenoud, Jeanne - Marie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de La Sagne, Ponts-de-Matel et Brot-dessous (domiciliée à
Lausanne) née à
Lac-au-Village (Doubs), France le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Prose - Olga Perrenoud, d'origine et de

Comme témoins : } 1. Meinrad Ropraz, employé d'hôtel, à Vevey
2. Alfred Estoppey, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Sorens, La Sagne,
Ponts-de-Matel et Rochefort, le 15 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sorens, La Sagne,
Ponts-de-Matel et Rochefort.

Les époux :

Ropraz Ernest
Jeanne Ropraz

Les témoins :

Ropraz Meinrad
Estoppey Alfred

L'officier de l'état civil :

Puerd

Communiqué à l'état civil de Sorens,
de La Sagne, des Ponts-de-Matel
et de Rochefort.

N^o 383
Ray
et
Méan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray, Marc - Auguste
célibataire
chauffeur d'automobile.
originaire de Villars - Burquin domicilié à
Lausanne né à
x/ Murborget le vingt - cinq avril
mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
Henri Ray, agriculteur, à Villars - Burquin et de
Fanny - Elise née Leytrignet, s'écrite

2. Méan, Cécile - Ida
célibataire
cuisinière
originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
x/ Payerne le vingt - cinq mai
mil huit cent quatre - vingt - six fille de
Jean - Louis Méan, agriculteur, à Payerne et de
Marie née Tomini, s'écrite

Comme témoins :
1. Eugène Delevert, chauffeur d'autos, à Lausanne
2. Hélène Mermoud, femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 octobre, à Villars -
Burquin et à Payerne le 1^{er} novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villars - Burquin et Payerne.

Les époux :

Ray Marc
Cécile Méan

Les témoins :

Eug. Delevert
Hélène Mermoud

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de Fiez et
de Payerne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 384
Delessert
et
Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Eugène-Héli
célibataire
chauffeur d'automobile.
originaire de Pexey-le-Vorat domicilié à
Lausanne - Cuchy né à
Hermoules le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Constant Delessert, agriculteur et de
Nancy née Gaillot, à Villars-Tiercelin

2. Mermoud, Hélène-Ida
célibataire
femme de chambre
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Chailly Lausanne née à
Poliez-le-Grand le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul-Alphonse Mermoud, maître-volet et de
Ida-Emma née Mermoud, à Prilly

Comme témoins :
1. Marc Ray, chauffeur d'automobile, à Lausanne
2. Ecèle Ray, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Pexey-le-Vorat et à Poliez-le-Grand, le 29 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pexey-le-Vorat et
Poliez-le-Grand.

Les époux :
Eug. Delessert
Hélène Delessert

Les témoins :
Marc Ray
Ecèle Ray

Communiqué à l'état civil de Corcelles,
à Robiez, et de Pottens, à
Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
Fucal

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 385

Morier

Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Jules-Charles

célibataire

typographe

originaire de Château-d'Oex

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Jules-Louis-Daniel Morier, marieur

et de

Torny-Louise née Desponds, à Lausanne

2. Martin, Léa-Fanny

célibataire

originaire de St^e Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jules-Marius Martin, décédé

et de

Julie-Suzette née David, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Faillottaz, employé postal, à Lausanne

2. Edouard Gerster, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St^e Croix et Granges-de-St^e Croix, le 2, à Château-d'Oex, le 4 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, St^e Croix, Granges-de-St^e Croix et Château-d'Oex.

Les époux :

J. Morier
Léa Martin

Les témoins :

Louis Faillottaz
E. Gerster

L'officier de l'état civil :

J. Fucini

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

R. du 1.6.15

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 Février 1913, déclaré définitif et exécutoire le 2 Mars 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 avril 1913.

L'officier de l'état civil :

H. Siebhart

Registre des mariages A.

N° 386

Cornu

et
Stockly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Henri - Frédéric

célibataire

infamée

originaire de Chamblon

domicilié à

Lausanne

né à

Vulliamoz

le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Bartoli - François - Henri - Louis Cornu, décédé

et de

Adeline - Lucie - Françoise née Henry, à Vulliamoz

2. Stockly, Cécile - Charlotte

célibataire

cuisinière

originaire de Rothrist (Suisse)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Georges - Auguste Stockly, menuisier

et de

Louise - Marguerite née Grandchamp, à Lausanne

Comme témoins :

1. Félix Henry, charretier, à Lausanne

2. Albertine Henry, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Rothrist, le 22, et à Chamblon, le 23 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rothrist et Chamblon.

Les époux :

Cornu Henri

Cornu Cécile

Les témoins :

Henry Félix

Henry Albertine

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Rothrist
et de Montagny.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 11 octobre 1938
déclaré définitif et exécutoire le 12
novembre 1938
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12
novembre 1938, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 18 novembre 1938.

L'officier de l'état civil :



N^o 387
Blanc
Cord^{et}ey

1-165

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Ernest-Joris

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne - domicilié à

Vers-chez-les-Blanc Lausanne né à

Vers-chez-les-Blanc le vingt-cinq février

mil-huit cent quatre-vingt-vingt fils de

Henri-Lucien Blanc, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc et de

Elise-Jeanette née Pétroz, dédicée

2. Cord^{et}ey née Meylan, Marie-Lucieveuve de Auguste-Daniel Cord^{et}ey, dès le 22 décembre 1910

couturière

originaire de Savigny - domiciliée à

Epalinges - née à

Epalinges le vingt-quatre février

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-François Meylan, agriculteur - et de

Lucie née Pache, à Epalinges

Comme témoins :

1. Constant Hostettler, employé liquoriste, à Lausanne

2. Fernand Dixerens, cafetier, à Vers-chez-les-Blanc

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny, le 26, à Epalinges, le 28 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Savigny et Epalinges.
Pour l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 4, fol. 28.

Les époux :

Louis Blanc
Marie Blanc

Les témoins :

Hostettler C^t
Dixerens Fernand

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil de Savigny
et d'Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 388
Bucher
et
Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Samuel-Alfred

célibataire

jardinier

originaire de Kallnach (Berna) et Bervaie (Schwytz) domicilié à
Lausanne né à

Bervaie le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Samuel-Ulysse Bucher, jardinier et de

Adeline-Emma née Heubly, à Bervaie

2. Morel, Marguerite

célibataire

fleuriste

originaire de Chardonne domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gustave Morel, menuisier et de

Marie-Madeleine née Wyss, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Schwitter, jardinier, à Lausanne
2. Christian Wyss, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Kallnach, le
17, à Bervaie, le 18, et à Chardonne, le 20 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
Consentement du tuteur de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Kallnach, Bervaie et Cha-
donne.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 23, fol. 292.

Communiqué à l'état civil de Kallnach
de Bervaie et de Chardonne.

Les époux :

Samuel Bucher
Marguerite Bucher

Les témoins :

F^{uis} Schwitter
Ch Wyss

L'officier de l'état civil :

Fischer

N^o 389
Girard
et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Louis-Henri-Léon
 célibataire
 coiffeur
 originaire de Villeneuve-lès-Avignon (Gard), France domicilié à
 Lausanne né à
 Romilly le neuf novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Charles-Joseph Girard et de
 Marie née Pilet, à Paris

2. Légeret, Jeanne-Cécile
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Chebres domiciliée à
 Chebres née à
 Chebres le vingt-sept avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Louis-Aimé Légeret, décédé et de
 Lina née Schmid, à Chebres

Comme témoins :
 1. Ferdinand Probst, cafetier, à Lausanne
 2. John Florz, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Chebres, le 23
 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement des parents du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et à Chebres.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Certificat de capacité du fiancé.
 Permis de mariage du Département
 de Justice & Police.

Les époux :

H. Girard
 J. Girard

Les témoins :

Ferd. Probst
 John Florz

L'officier de l'état civil :
 Pucc

Communiqué à l'état civil de St-Lapho-
 rin, à Chebres, et à la Chancellerie
 d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 390
Graber
Mäder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber, Jakob
veuf de Catharina née Egli, dès le 20 septembre 1912
aiguilleux
originaire de Brittnau (Argovie) domicilié à
Olten né à
Brittnau le vingt-cinq juillet
mil-huit cent soixante-sept fils de
Johann Graber et de
Barbara née Beck, le deux diables

2. Mäder née Germain, Louise
veuve de Johann Mäder, dès le 4 septembre 1902
conçue
originaire de Schwanden près Brienz (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Brienz le onze juillet
mil-huit cent soixante-sept fille de
Heinrich-Gottlieb Germain, diable et de
Anna née Egger, à Brienz

Comme témoins :
1. Louis Perrot aiguilleux C.F.F., à Lausanne
2. Elvine Perrot, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Olten et à Brittnau, le 24, à Lausanne
et à Brienz, le 28 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Olten

Les époux :

Graber Jakob
Louise Graber

Les témoins :

L. Perrot
E. Perrot

Communiqué à l'état civil de Brittnau,
d'Olten et de Brienz.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 391
 Mercier
 et
 Binggeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Jules-Henri
 célibataire
 facteur-postal
 originaire de Penthieratz domicilié à
Champrent né à
Esret-vous-Champrent le quatorze février
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules-Alban Mercier, facteur postal et de
Elix, née Milloud, à Champrent

2. Binggeli, Hélène-Adeline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Guggisberg (Seme) domiciliée à
Champrent née à
Champrent le dix-neuf décembre
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de
Louis Binggeli, subregistre, à Champrent et de
Mathilde, née Rodolier, d'ici

Comme témoins : } 1. Albert Binggeli, agriculteur, à Champrent
 2. Lina Muller (d'elle), à Champrent

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, le 3, à Champrent, et à Pen-
thieratz, le 4 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Champ-
rent.

Les époux :

J. Mercier
H. Mercier

Les témoins :

A. Binggeli
L. Muller

Communiqué à l'état civil de Penthieratz,
de Champrent et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Registre des mariages A.

N^o 392
 Hygonet
 de Cadoine et de Gabriac

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hygonet, Jean-Vincent-Albert

célibataire

industriel

originaire de Montélimar (Drôme), France domicilié à

Montélimar

né à

Montélimar

le deux octobre

mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de

Vincent-Marius Hygonet, industriel

et de

Marie-Marguerite-Stéphanie Guérin, à Montélimar

2. de Cadoine de Gabriac, Hélène-Marie-Joseph
 Mathilde, célibataire

originaire de Paris

domiciliée à

Lausanne

née à

Paris, 8^e arr^t

le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Joseph-Ernest-Agnès-Marie-Bernard-Camille de Cadoine
 de Gabriac, à Paris, 8^e, et de Maria-Elisa Sand, à Lausanne

Comme témoins :

1. Comte Alexandre de Gabriac, à Paris, 8, rue Tranchée

2. Emile Giraud, à Montpellier, 16, rue de la République

Les publications ont eu lieu à Montélimar, le 15 septembre, et à
 Lausanne, le 7 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentements des père et mère de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Lausanne
 et à Montélimar.
 Certificat de célibat des fiancés.
 Autorisation du Conseil d'Etat du canton de
 Fribourg.
 Permis de mariage du Département de
 Justice et Police.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Albert Hygonet
 Hélène Hygonet

Les témoins :

Comte de Gabriac
 Emile Giraud

L'officier de l'état civil :

Rued

N^o 393
Calzia

Caille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calzia, Metro-Giuseppe
célibataire
chef d'orchestre
 originaire de Porto Maurizio (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Porto Maurizio le deux mars
mil huit cent soixante-quinze fils de
Gio-Battista Calzia, décédé et de
Giuseppina Boeri, sa veuve, à Porto Maurizio

2. Caille, Madeleine-Eugénie
célibataire
 originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles-David Caille, agent central et de
Olive-Jeda née Péraud, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ferdinand Tomini, banquier, à Lausanne
 2. Jeanne-Godebert, dame, pianiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne, le 14 août, à Porto Maurizio, le 3 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Payerne et Porto Maurizio.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Les époux :
M. Calzia
M^{lle} Madeleine Calzia

Les témoins :
Godebert
Tomini

L'officier de l'état civil :
Pucci

Communiqué à l'état civil de Payerne
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 394

Maurer

Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Alexandre

célibataire

cocher

originaire de Spiez (Berne) domicilié à
Lausanne né àau Pâquier (Neuchâtel) le sept octobre
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils deAlexandre Maurer, décédé et de
Lina née Spiliger, à Renan (Berne)

2. Blanchard, Alice-Louise

célibataire

lingère

originaire de Truxens-Mézery domiciliée à
Truxens-Mézery née àTruxens-Mézery le vingt-cinq décembre
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille deGustave-George Blanchard, laitier et de
Estelle-Angéline née Chaillet à Truxens-MézeryComme témoins :
1. Gustave Blanchard, laitier, à Truxens-Mézery
2. Louis Tonnard, camionneur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Spiez, le 15,
et à Truxens-Mézery, le 16 octobre 1915Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Spiez et Truxens-Mé-
zery.

Les époux :

Maurer Alexandre
Blanchard Alice

Les témoins :

G. Blanchard
Louis Tonnard

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Spiez
et de Renan, à Pully.

N^o 395
Bonnemain
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnemain, Léon-Ulysse-Simon
célibataire
commis postal
originaire des Pommurats (Berne) domicilié à
Lausanne né à
aux Beaulaux (Berne) le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Ulysse Bonnemain, horloger et de
Ida née Gruy, à Pierre

2. Mercier, Marie-Louise
célibataire
caissière
originaire de Goumois (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Pierre le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
François-Louis Mercier, négociant et de
Marie-Elisa-Octavie née Barthoulet, à Pierre

Comme témoins :
1. Frédéric Vallotton, chef de service postal, à Lausanne
2. Fritz Nicolas, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, aux Pommurats et à
Goumois, le 23 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Pommurats et Gou-
mois.

Les époux :
M. Bonnemain,
Marie Bonnemain

Les témoins :
F. Vallotton
Fritz Nicolas

Communiqué à l'état civil des Pommurats.

L'officier de l'état civil :
Puerri

Registre des mariages A.

N^o 396
Pache
Piller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Jules-Louis
célibataire
chauffeur d'automobiles
originaire de Ecublens et Villangeaux (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Ecublens le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean-Antoine Pache, tailleur de pierres, à Kauderns et de
Marie-Emilie née Perinet, décédée

2. Piller, Marie-Josphine
célibataire
cuisinière
originaire de Ponthaux (Fribourg) domiciliée à
Satigny (Genève) née à
Ponthaux le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Charles Piller et de
Constance Quintienne née Longchamp, les deux décédés

Comme témoins :
1. Joseph Piccone, menuisier, à Lausanne
2. Louis Piller, agriculteur, à Satigny (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Ecublens et à
Villangeaux, le 31 octobre, à Ponthaux et à Satigny, le 1^{er}
novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ecublens, Villangeaux,
Ponthaux et Satigny.

Les époux :

Louis Pache
Marie Pache

Les témoins :

J. Piccone
Louis Piller

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Premasem,
de Ponthaux et de Satigny.

N^o 397
Chamot
Cloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot, Louis-Eugène
célibataire
manœuvre
originaire de Norrens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Eugène-Louis Chamot, marchand aux Services industriels et de
Marie-Madeleine née Fruchiger, à Lausanne

2. Cloux, Marthe-Fanchette
célibataire
repreneuse
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Georges-Henri Cloux, employé de Pétrole et de
Fanny-Jenny née Rochat, à Norrens

Comme témoins :
1. Fanny Cloux, ménagère, à Norrens
2. Georges Chamot, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Norrens et à
L'Isle, le 29 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Norrens et L'Isle.

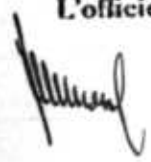
Les époux :
Louis Chamot
Marthe Chamot
Les témoins :
Fanny Cloux
Georges Chamot

Communiqué à l'état civil de Portigny,
à Poliez-le-Grand, et de L'Isle.

L'officier de l'état civil :
Jucel

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
endu en date du 16 avril 1914
déclaré définitif et exécutoire le 16
mai 1914
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16
mai 1914, le délai pendant
lequel l'epoux
ne pourra en contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 24 mai 1914

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 398,
Leresche
Pitton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Eliat - David

célibataire

linneur

originaire de Ballaigue domicilié à

Ballaigue né à

Ballaigue le six août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Louis-Joseph Leresche, agriculteur et de

Julie-Thérèse née Weber, à Ballaigue

2. Pitton, Lina

célibataire

garde-malades

originaire de Eppey domiciliée à

Ballaigue née à

Ermet-rous-Champrent le sept mai

mil huit cent vingt-huit fille de

Jean-François Pitton, cadornier et de

Reine née Dutoit, à Eppey

Comme témoins : 1. Olois Naquier, cafetier, à Lausanne

2. Abel Leresche, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigue, le 1^{er}, et à Eppey, le 3 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ballaigue.

Les époux :

Leresche
L. Leresche

Les témoins :

Naquier
A. Leresche

Communiqué à l'état civil de Ballaigue et d'Eppey.

L'officier de l'état civil :

Jucet

N^o 399
 Porchet
 et
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Jean-Louis

célibataire

commis de poste

originaire de Corcelles-le-Torat domicilié à

Lausanne né à

Corcelles-le-Torat le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules Porchet, buraliste postal et de

Elin née Ramuz, à Corcelles-le-Torat

2. Rochat, Marthe

célibataire

institutrice

originaire de Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Orbe le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Gustave-Henri Rochat, conducteur C. F. F. et de

Clara née Pittermann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jeanne Rochat (d^{lle}), à Lausanne

2. Gustave Rochat, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, au Lieu, le 20,
 et à Corcelles-le-Torat, le 21 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Lieu et Corcelles-le-Torat.

Les époux :

Porchet, J.
 M^{lle} Porchet

Les témoins :

J. Rochat
 G. Rochat

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil du Lieu
 et de Corcelles, à Repeux.

Registre des mariages A.

N^o 400
Richard
et
Cornut

13-78

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Louis-Wilhelm
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Wynau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Kuffelin (Berne) le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Friedric Richard, décédé et de
Caroline-Mathilde née Racine, à St-Aubin (Neuchâtel)

2. Cornut, Mina-Germaine
célibataire
cuisinière
originaire de Savigny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Fanny Cornut, à Foul (Larvassat) et de

Comme témoins :
1. Paul Panchaud, employé C. F. F., à Lausanne
2. André Panchaud, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wynau et Savigny, le
23 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Wynau et Savigny.

Les époux :

Richard Louis
Germaine Richard

Les témoins :

Paul Panchaud
André Panchaud

L'officier de l'état civil :

Jurel

Communiqué à l'état civil de Wynau
et de Savigny.

N^o 401
Wicky
Güdel^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky, Jean
célibataire
valet de chambre
originaire de Freycovagnes domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
M^r Henri Wicky, décédé et de
Thaline née Kulliemin, ménagère, à Yverdon

2. Güdel, Olga
célibataire
femme de chambre
originaire de Madiswil (Berne) domiciliée à
Madiswil née à
Berançon le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Julie - Emma Güdel, décédée et de

Comme témoins : } 1. Gustave Wicky, cafetier, à Lausanne
2. Georges Wicky, valet de chambre, à Fecitot

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Freycovagnes
et à Madiswil, le 24 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Freycovagnes et Madis-
wil.

Les époux :

J. Wicky
Olga Wicky

Les témoins :

Gustave Wicky
Georges Wicky

Communiqué à l'état civil de Montagny
et de Madiswil.

L'officier de l'état civil :

Furet

Registre des mariages A.

N^o 402
 Heffermehl
 et
 Corbat

2-53

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heffermehl, Louis - Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne domicilié à

Chailly sur Lausanne né à

Chailly le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Henri-Louis Heffermehl, agriculteur et de

Tenny - Louise née Lonnuyer, à Chailly sur Lausanne

2. Corbat, Caroline - Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne et du Mont domiciliée à

Chailly sur Lausanne née à

La Grange sur Lausanne le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Daniel-Georges-Louis Corbat, décédé et de

Françoise-Eugénie-Euphrasie née Regamey, à Chailly sur Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Baatarad, apprenti, à Belmont

2. Alois Tailens, agriculteur, à Chailly sur Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, au Mont, le 8 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
 Cotes de publication des mariages à Lausanne et au Mont.

Les époux :

Louis Heffermehl

C. Heffermehl

Les témoins :

L. Baatarad

Alois Tailens

L'officier de l'état civil :

Rucol

Communiqué à l'état civil de Romanel, à Pully.

N^o 403
David
Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David, Edouard - Samuel

célibataire

marchand de primeurs

originaire de Chavannes - le - Veillon domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le neuf mars

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Maie - Samuel David

et de

Maie - Charlotte née Gerillet, les deux décédés

2. Giroud, Cécile

célibataire

originaire de Lovatens domiciliée à

Oran / Kiltte

née à

Oran

le vingt août

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Charles - François Giroud, vigneron, à Oran

et de

Elise née Giddley, décédée

Comme témoins :

1. Oscar Bécholey, charcutier, à Lausanne

2. Eugène Giroud, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 octobre, à Chavannes - le - Veillon, à Lovatens et à Oran / Kiltte, le 2 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chavannes - le - Veillon,
Lovatens et Oran / Kiltte.

Les époux :

E. David

C. David

Les témoins :

Oscar Bécholey

Eugène Giroud

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil de Grancy,
de Lucens et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 404
Béguin
Straubhardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin, George-Edouard
célibataire

garçon d'office
originaire de Rochefort (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

au Locle (Neuchâtel) le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Edouard Béguin, émailleur et de
Marie-Louise née Amacher, au Locle

2. Straubhardt, Héléne-Jeanne-Adelina
célibataire

ménagère
originaire de Chardonney ne Morges domiciliée à

Carouge (Genève) née à
Bellevue (Genève) le deux août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Vincent-Daniel Straubhardt, cantonnier et de

Louise-Julie Straubhardt née Morez, à Vich

Comme témoins :
1. Frédéric Fornerod, charpentier, à Dombidien
2. Charles Béguin, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Rochefort, le 4, à
Carouge, le 5, et à Chardonney ne Morges, le 7 novembre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rochefort, Carouge
et Chardonney ne Morges.

Les époux :

George-Edouard Béguin
Héléne Béguin

Les témoins :

Fornerod Frédéric
Charles Béguin

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Roche-
fort, de Carouge et de Villars 1/2 1/2

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève rendu
en date du 17 juillet 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 14 mai
1915, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Intéret le 17 mai 1915
L'officier de l'état civil :

Jucel

N^o 405
Wittwer
Zumbrunnen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wittwer, Henri-Alphonse

célibataire

tailleur

originaire de Oberlangnegg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Rue (Fribourg) le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Samuel-Frédéric Wittwer, marchand et de

Thérèse-Rosalie née Richoz, à Villeneuve

2. Zumbrunnen, Alice-Henriette

célibataire

repasseuse

originaire de Zweisimmen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Chailly/Clarens le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gottfried Zumbrunnen, journalier et de

Philomène-Françoise née Weber, à Lausanne

Comme témoins :

1. Raymond Baisiwyll, appaillleur, à Lausanne

2. Joseph DeFrancesco, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenegg et Zweisimmen, le 9 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement de père du fiancé.

Extrait de jugement de divorce des parents du fiancé.

Quintumtion du Conseil d'Etat en faveur du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Schwarzenegg et Zweisimmen.

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg et de Zweisimmen.

Les époux :

Wittwer Henri

Alice Wittwer

Les témoins :

Baisiwyll Raymond

J. DeFrancesco

L'officier de l'état civil :

Jucy

N^o 406
Reymond
Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Fernand-Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Taulion domicilié à

Ternand-Arens près Lausanne né à

Herbiville (Sion et Orbe), Suisse le vingt-huit avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

Eugène Reymond, agriculteur et de

Blanche veuve Rensin, à Bussy-Morges

2. Vaney, Tina-Hélène

célibataire

lingère

originaire de Cugy domiciliée à

Morrens née à

Cugy le douze janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Philippe Vaney, décédé et de

Marie veuve Bogerand, à Morrens

Comme témoins : 1. Henri Botton, suisse, à Lausanne

2. Louis Fourny, suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Taulion, le 22, à Cugy et à Morrens, le 23 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Taulion, Cugy et
Morrens.

Les époux :

Fernand Reymond
Hélène Reymond

Les témoins :

H. Botton
L. Fourny

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Taulion
et de Botton, à Solothurn-le-Grand.

N^o 407
Regenrass
et
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regenrass, Marcel
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Mieddorf (Bâle-Campagne) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le seize janvier
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de
Auguste Regenrass et de
Emma née Perudin, les deux décédés

2. Roulin, Ida
célibataire
repasseuse
originaire de Pailly domiciliée à
Lausanne née à
Penthaz le quatorze février
mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de
François-Louis Roulin et de
Constance-Suzanne née Gavillet, les deux décédés

Comme témoins :
1. Edouard Desponds, agriculteur, à Chavornay
2. Hélène Desponds, ménagère, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pailly, le 5, à Oberdorf, le 6 octobre 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pailly et Oberdorf.

Les époux :

Regenrass Marcel
Regenrass Ida

Les témoins :

Ed. Desponds.
H. Desponds

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de Yverdon et d'Oberdorf.

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 6 octobre 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 19 décembre
1930..., le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 décembre 1930.
L'officier de l'état civil:

Boauij

Par décision du 18 septembre 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
onstitution de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom Regenrass
que soit orthographié
à l'exclusion de toute autre
orthographe.

Lausanne, le 1^{er} octobre 1943
L'officier de l'état civil:

Qui: à Oberdorf (Bâle-Camp.) et
Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 408
 Sygietyński
 Wolibner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sygietyński, René - Alexandre - Théodor
 célibataire
 ingénieur
 originaire de Vitov (Varsovie), Pologne russe domicilié à
 Lausanne né à
 Vitov le quinze décembre
 mil huit cent soixante-cinq fils de
 Léon Sygietyński et de
 Malvine née Krizanowska, les deux décédés

2. Wolibner née Weglinska, Marie
 veuve de Adolphe Wolibner, dès le 31 août 1908
 originaire de Moclawek (Varsovie), Pologne russe domiciliée à
 Lausanne née à
 Moclawek le six septembre
 mil huit cent soixante-douze fille de
 Vincent Weglinski, décédé et de
 Wanda née Gulcz, à Varsovie

Comme témoins :
 1. Stephan Wolibner, étudiant, à Lausanne
 2. Sophie Wolibner, étudiante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancée, avec traductions.
 Acte du premier mariage de la fiancée, avec traduction.
 Acte de décès du premier mari de la fiancée, avec traduction.
 Certificats de capacité du Consulat de France et de la Suisse.
 Acte de publication de mariage à Lausanne.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de Justice et Police.
 Engagement à mariage religieux.
 Communiqué

Les époux :

René Sygietyński
 Marie Sygietyńska

Les témoins :

Stephan Wolibner
 Sophie Wolibner

L'officier de l'état civil :

Jucet

N^o 409
Curchod
Péclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Léonard - Edouard
célibataire
employé de commerce
originaire de Dommarctin domicilié à
Lausanne né à
Péroy-le-Dorat le seize juillet
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Héli Curchod, décédé et de
Eline née Dizerens, à Payeres-Pommers

2. Péclard, Hélène-Charlotte
célibataire
couturière
originaire de Montcherand domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit décembre
mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis-Samuel Péclard, coiffeur et de
Fanny née Gasser, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Cinner, agriculteur, à Payeres-Pommers
2. Filda Péclard, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Dommarctin
et à Montcherand, le 18 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Dommarctin et Mont-
cherand.

Les époux :

Léonard Curchod
Hélène Curchod

Les témoins :

E. Cinner
Filda Péclard

L'officier de l'état civil :

Picret

Communiqué à l'état civil de Bottemin
à Soliez-le-Grand, et d'Orbe.

Registre des mariages A.

N^o 410
Pisler
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pisler, Emile-Henri
veuf de Emma née Gay, les le 6 avril 1914
magnanier F.-I.
originaire de Rances domicilié à
Lausanne né à
Montcherand le vingt-cinq avril
mil huit cent soixante-huit fils de
François Pisler, absent et de
Louise-Emma née Péclard, décédée

2. Guignard, Jonny-Louis
célibataire

originaire de Lieu domiciliée à
Térey née à
Térey le trente septembre
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Jean-Louis-François Guignard et de
Jeanne-Louise née Aguin, les deux décédés

Comme témoins : 1. César Santschy, mécanicien, à Lausanne
2. Florentin Losley, magnanier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu, le 9, à
Rances et à Térey, le 10 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Lieu, Rances et Té-
rey.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 44, fol. 325.

Communiqué à l'état civil du Lieu,
de Paulines et de Térey.

Les époux :

E. Pisler
J. Pisler

Les témoins :

Florentin Losley
Santschy César

L'officier de l'état civil :

Pucel

N^o 411
Thérisod
Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thérisod, Flavien
célibataire
employé de commerce
originaire de St-Pierre (Coste), Italie domicilié à
Lausanne né à
Orbe le trente-un août
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Joseph-Jean-Baptiste Thérisod, décédé et de
Emma Käser nié Rochat, à Lausanne

2. Jacquillard, Alice-Cécile
célébataire
courtisane
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois novembre
mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de
Romain Jacquillard, décédé et de

Comme témoins :
1. Charles Seibel, électricien, à Chailly / Lausanne
2. Olga Seibel (dame), professeur de musique, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Rougemont, le 11
septembre, à St-Pierre, le 24 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rougemont et St-Pierre.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice
et Police.

Les époux :

Thérisod
Alice Thérisod

Les témoins :

Olga Seibel
Ch Seibel

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Rougemont
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 412
Regamey
et
Décourieux

¹⁻³¹⁴
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, René-William
célibataire
hôtelier
originaire de Lausanne et Savigny domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Ferdinand-Alfred Regamey, ancien relieur, à St-Sulpice et de
Elise-Marguerite née Philippin, décédée

¹⁻³¹⁵
2. Décourieux, Marie-Louise
célibataire
gouvernante
originaire de Turin (Genève) domiciliée à
Lausanne née à

Annemasse (H^{cs}: Savoie) le dix mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Louis Décourieux et de
Coline née Margolliet, les deux décédés

Comme témoins :
1. Amanda Regamey, hôtelière, à Lausanne
2. Ernest Destroff, employé postal, à Turin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Savigny, le 29,
et à Turin, le 30 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Savigny et Turin.

Les époux :
R. Regamey
M. L. Regamey

Les témoins :
Amanda Regamey
E. Destroff

Communiqué à l'état civil de Savigny
et de Turin.

L'officier de l'état civil :
Fucci

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 14 mai 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 24 septembre
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 29 septembre 1927.
Lausanne, le 6 octobre 1927.

L'officier de l'état civil :

L. Fucci

R. du 24. 10. 27.

N^o 413
Schlunegger
et
Yersin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlunegger, Alfred-Auguste
célibataire
apprecilleux
originaire de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
au Grand Chévard (Näuchätel) le vingt-cinq novembre
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Ulrich Schlunegger et de

Anna-Maria née Rothlisberg, les deux décédés
2. Yersin, Valentine
célibataire
modeste
originaire de Rougemont domiciliée à
St-Pierre née à
St-Pierre le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Constant-Louis Yersin, décédé et de
Charlotte née Wey, à St-Pierre

Comme témoins :
1. Jean Arillard, comptable, à Lausanne
2. Louis Papani, apprecilleux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Lauterbrunnen,
Rougemont et St-Pierre, le 8 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lauterbrunnen, Rouge-
mont et St-Pierre.

Les époux :
Schlunegger Alfred
Schlunegger Valentine

Les témoins :
Arillard
Louis Papani

Communiqué à l'état civil de Lauter-
brunnen, de Rougemont et de St-Pierre,
à Ettoy.

L'officier de l'état civil :
Papani

Registre des mariages A.

N^o 414
 Narbel
 Le Coultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Narbel, Paul-Louis

célibataire

docteur-médecin

originaire de Turossens domicilié à

Lausanne né à

Gryon le vingt-huit mai

mil huit cent septante-six fils de

Henri Narbel, professeur et de

Anna-Elisabeth-Catherine née Chapuis, à Lausanne

2. Le Coultre soit Secoultre, Madeleine-Arme

célibataire

originaire de Genève et du Chenit domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Auguste-Henri Le Coultre soit Secoultre, décédé et de

Hélène-Julie-Marie née Chatelanat, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marie Secoultre-Chatelanat, à Lausanne

2. Rodolphe von der Mühl, étudiant, à Moderheim
 (Alsace)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 9, à Turossens,

Le Sentier et Le Brans, le 10 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage à
Lausanne, Genève, Turossens, Le
Sentier et Le Brans.

Les époux :

P. Narbel
Madeline Narbel

Les témoins :

Marie-Louise Chatelanat
R. E. von der Mühl

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Genève,
 de Turossens et de Le Sentier.

N^o 415

Annen
Günther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annen, Edmond - Maurice
célibataire
commis C. F. F.
originaire de Gemenay (Savoie) domicilié à
Lausanne né à
Reims (Marne), France le onze décembre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Paathélemy Annen, cafetier et de
Louise Pauline - Henriette née Raymond, à Lausanne

2. Günther, Babetta dite Betty
célébataire
ménagée
originaire de Nürnberg (Bavière) domiciliée à
Arbon (Fribourgeois) née à
Nürnberg le premier janvier
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri Günther, maître-tailleur et de
Dorothea née Hahn, à Nürnberg

Comme témoins :
1. Paathélemy Annen, anc. cafetier à Lausanne
2. Auguste Rechat, commis C. F. F. à Coppet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Arbon, le 5, à
Gemenay, le 6, et à Nürnberg, le 8 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Arbon, Gemenay et Nürnberg.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

A. Annen
Betty Annen

Les témoins :

B. Annen
Rechat

L'officier de l'état civil :
Fucci

Communiqué à l'état civil d'Arbon
de Gemenay, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 416
Dunoyer
et
Torche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunoyer, Louis-Henri
célibataire
négociant
originaire de Duillier domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf juillet
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Jean-Samuel Dunoyer, décédé et de
Catherine née Hurter, à Lausanne

2. Torche, Marie-Elix
célébataire

originaire de Chexy (Fribourg) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Alphonse-François Torche, charpentier et de
Albatine-Athénais, née Corboud, à Yverdon

Comme témoins :
1. Jules Rapin, adjoint à la Direction des télégraphes, à Lausanne
2. Alphonse Torche, charpentier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Yverdon, le 20,
à Chexy, le 21, et à Duillier, le 22 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Yverdon, Chexy et
Duillier.

Les époux :

L. Dunoyer
Marie Dunoyer

Les témoins :

Torche Alphonse
Rapin

L'officier de l'état civil :

Guérol

Communiqué à l'état civil de Yverdon,
de Fribourg et de Geringins.

N^o 417
Bunier
Guilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bunier, Jules-Edouard dit César
divorcé de Jeanne-Henriette Marin, d. le 1^{er} juin 1915
mécánico,
originaire de Lutry et Forel domicilié à
Lausanne né à
St-Cyrs le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Rodolphe Bunier, décédé et de
Emma-Louise née Dement, à Collonge/Ferriet

2. Guilloud, Alice-Bathie
célibataire
cuisinière
originaire de Grandson et Champagne domiciliée à
Grandson née à
Neuchâtel le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Frank-Edmond-Georges Guilloud, décédé et de
Nancy née Massonet, à Grandson

Comme témoins :
1. Adrien Blanc, ancien agriculteur, à Cuchy
2. Charles Erlebach, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 28, à
Grandson, le 29, à Forel et à Champagne, le 30 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
acte du premier mariage du fiancé,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Grandson,
Forel et Champagne.

Les époux :

J. Bunier César
Alice Bunier

Les témoins :

Ad. Blanc
Chs. Erlebach

L'officier de l'état civil :

Fucru

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Grandson, de Forel et de Cham-
pagne.

Registre des mariages A.

N^o 418
Cuendet
Martenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Fernand-Louis

célibataire

employé à la P. O. T.

originaire de Ste Croix domicilié à

Lausanne né à

Ste Croix le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis-Allyse Cuendet, avoué en musique et de

Terra-Amélie née Delay, à Ste Croix

2. Martenet, Jeanne-Louise

célibataire

modiste

originaire de Neuchâtel domiciliée à

Neuchâtel née à

Champ du Moulin (Bret-dessus) le six août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Philippe-Auguste Martenet, mécanicien et de

Julie-Léonie née Taccard, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Charles Gonthier, employé de banque, à Lausanne

2. Flora Gonthier, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ste Croix et à

Neuchâtel, le 10, aux Granges-de-Ste Croix, le 11 novembre

1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Neuchâtel
et Granges-de-Ste Croix.

Les époux :

F. Cuendet

J. Cuendet.

Les témoins :

Ch. Gonthier

L. Gonthier

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et de Neuchâtel.

N^o 419
 Bussien
 et
 Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussien, Onésime-Louis

célibataire

contrôleur L.-O.

originaire de Port-Palais

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Onésime-Joseph Bussien

et de

Louise née Pache, les deux décédés

2. Nicolet, Lina-Elise

célibataire

Angèze

originaire de Villarimboud (Fribourg)

domiciliée à

Fevy

née à

Autigny (Fribourg)

le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Pierre-Alfred Nicolet

et de

Marie-Joséphine née Givet, les deux décédés

Comme témoins :

1. Robert Felix, employé de librairie, à La Tour-de-Salève

2. Lucien Gillard, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Port-Palais et Villarimboud,

le 11, à Fevy, le 12 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Port-Palais, Villarimboud et Fevy.

Les époux :

O. Bussien

Lina Bussien

Les témoins :

Robert Felix

Lucien Gillard

L'officier de l'état civil :

Pucet

Registre des mariages A.

N^o 420
Piaget
et
Genier

Par jugement du Tribunal des...
districts de Lausanne, rendu
en date du 19 mai 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 9 octobre 1924.

L'officier de l'état civil:

J. Hallig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Piaget, Arthur

célibataire

négociant

originaire de Breigny ne Morrens domicilié à

Lausanne

né à

Breigny

le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles Piaget, agriculteur

et de

Hélène née Chatelan, à Breigny ne Morrens

2. Genier, Irène

célibataire

ménagère

originaire de Thierrens domiciliée à

Lausanne

née à

Lucens

le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

François-Louis Genier, manœuvre

et de

Céline née Pidoux, à Lausanne

Comme témoins:

1. Adolphe Matthey, horloger, à Lausanne

2. Louis Piaget, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Breigny ne Morrens et
à Thierrens, le 6 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,
Consentement des parents de la fiancée,
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Breigny ne Morrens et
Thierrens.

Les époux:

Arthur Piaget
Irène Genier

Les témoins:

Louis Piaget
A. Matthey

L'officier de l'état civil:

J. Hallig

Communiqué à l'état civil de Bottens,
à Solier-le-Grand, et de St-Cierges.

N^o 421
 Jacques
 et
 Perrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacques, Arthur-Ulysse
 célibataire
 kllia
 originaire de Ste Croix domicilié à
 Lausanne né à
 aux Granges de Ste Croix le neuf janvier

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Alfred-Auguste Jacques, ancien en musique et de
 Céline-Evodie née Joseph, à L'Auberson

2. Perrier, Mathilde-Augusta-Lina
 célibataire
 lingère
 originaire de Ste Croix domiciliée à
 Ste Croix née à
 via Ste Croix le vingt-neuf juillet

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Louis-Gustave Perrier, docteur et de
 Jeanne-Louise-Julie-Lina née Popet, à Ste Croix

Comme témoins :
 1. Maurice Cuendet, mécanicien, à Lausanne
 2. Emile Margot, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Ste Croix et aux
 Granges-de-Ste Croix, le 15 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Ste Croix et Granges-
 de-Ste Croix

Les époux :
 Arthur Jacques
 Augusta Jacques

Les témoins :
 M^r Cuendet
 E^le Margot

Communiqué à l'état civil de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :
 Prud

Registre des mariages A.

N^o 422
Boy
et
Beetschen

Complément.

Par décision du 31 mai 1967
le Département de justice et
police du canton de Vaud a
ordonné le complément de
l'inscription ci-contre en ce
sens que l'épouse soit désignée
comme étant née à "Chavannes-
près-Pemins", et non à "Chavannes",
seulement.

Lausanne, le 19 juin 1967.
L'officier de l'état civil:

E. Rod

copié au Dépt. de just. et pol. et
aux états civil d'Aubonne et
Yvernois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boy, Félix-Elie

célibataire

agriculteur

originaire de Féchy et Verroix

domicilié à

Chavannes-des-Bois

né à

Chavannes-des-Bois

le vingt-neuf novembre

mil-huit cent septante-trois

fils de

Stienne Boy

et de

Jeanne-Louise-Fanny Debouygné, décédée

2. Beetschen, Sophie

célibataire

blanchisseuse

originaire de Lenk (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Chavannes

le treize juillet

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Jacob Beetschen

et de

Josephine-Anastasia Zimmermann, décédée

Comme témoins :

1. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne

2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-des-Bois, le 16, à Lausanne,

La Lenk et Féchy, le 18, à Verroix, le 19 novembre 1965

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Coppet.

Les époux :

Félix Boy

Sophie Boy

Les témoins :

Pamblanc

H. Boisson

L'officier de l'état civil :

Ruedi

Communiqué à l'état civil d'Aubonne
de Verroix, de Coppet et de Lenk

N^o 423
Mottier
et
Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Château-d'Oex né à

Château-d'Oex le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Louis-David Mottier, agriculteur et de

Louise-Marie née Favre, à Château-d'Oex

2. Roch, Julie-Adeline

célibataire

ménagère

originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Emile-Louis Roch, agriculteur et de

Lina née Henchoz, à Château-d'Oex

Comme témoins : 1. Louis Peneuvre, secrétaire, à Lausanne

2. François Pamblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 18, et à Ormont-dessous, le 19 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

Edouard Mottier

Julie Mottier

Les témoins :

Pamblan

Peneuvre

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessous et de Château-d'Oex.

N^o 424
Pache
et
Dind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Emile

célibataire

jardinier

originaire de Epalinges

domicilié à

Lausanne

né à

Epalinges

le dix-sept mai

mil huit cent septante-sept

fils de

Jean-Louis Pache, agriculteur, à Epalinges

et de

Thérèse-Génévieve née Weber, décédée

2. Dind, Marie

divorcée de Alfred-Edouard Keller, dès le 6 janvier 1915

couturière

originaire de Villars-Épensey

domiciliée à

Lausanne

née à

Sâles (Montreux)

le huit octobre

mil huit cent soixante-huit

fille de

Marc-Abram-Daniel Dind

et de

Françoise-Louise-Marie née Rivaz, décédée

Comme témoins :

1. John Desmeules, agent de police, à Lausanne

2. Henri Grosjean, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Epalinges et à

Villars-Épensey, le 11 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage =
Lausanne, Epalinges et Villars-
Épensey.

Les époux :

Emile Pache
Marie Pache

Les témoins :

Desmeules John
Grosjean Henri

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et d'Yvonand.

No 425
Steffen
et
Pache

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 29 octobre 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 23 novembre
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 3 décembre 1931.

L'officier de l'état civil:

Frangy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen, Charles-Louis
célibataire
typographe
originaire de Trub (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Bugnans / Evétines le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles-Louis-Auguste Steffen, cuisinier de campagne et de
Lina née Lagniaz, à Lausanne

2. Pache, Hélène
célibataire
repasseuse
originaire de Chapelle / Moudon domiciliée à
Lausanne née à

aux Monts-de-Pully le douze septembre
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alphonse Pache, agriculteur et de
Aline-Nannette née Brochon, à Villars - St-Croix

Comme témoins : 1. Louise Lavandry (dame), femme de chambre, à Glanel
2. Henriette Schreiber (dame), tricoteuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Trub, le 19,
et à Chapelle, le 20 novembre 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Trub et Chapelle.

Les époux :

Ch. Steffen
Hélène Steffen

Les témoins :

Louise Lavandry
Henriette Schreiber

L'officier de l'état civil :

Frangy

Communiqué à l'état civil de Trub
et de St-Croix.

Registre des mariages A.

N^o 426
Mayer
Rothen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Auguste - Henri
veuf de Ida - Augusta Mayer née Favre, dès le 29 octobre 1910.
employé F.-L.

originaire de Grandcour _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Grandcour _____ le dix-huit mars _____
_____ mil huit cent dix-sept _____ fils de

Emile-Louis Mayer, agriculteur, à Grandcour _____ et de
Julie-Louise née Nalmier, décédée _____

2. Rothen, Berthe
célibataire

ménagère
originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Fayence _____ le vingt-six décembre _____

_____ mil huit cent dix-huit _____ fille de

Jean Rothen, décédé _____ et de
Thérèse née Praderwand, à Fayence _____

Comme témoins : 1. Osimi Gendre, restaurateur, à Lausanne
2. Alfred Carin, employé F.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Grandcour et à
Guggisberg, le 8 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Grandcour et Guggisberg.

Les époux :

Henri Mayer,
Berthe Mayer

Les témoins :

Alfred Carin
Osimi Gendre

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Grandcour
et de Guggisberg.

N^o 427
 Testa
 Muffang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testa, Italo - Antonio
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Parme (Italie) domicilié à
 Lausanne né à
 Chambéry (Savoie), France le douze mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Antiochus Testa, photographe et de
 Cléa née Zanardi, à Montluçon (France)

2. Muffang, Anna - Catharina
 célibataire
 négociante
 originaire de Kelsterbach (G^d Duché de Hesse-Darmstadt) domiciliée à
 Lausanne née à
 Neuchâtel le dix-neuf décembre
 mil huit cent soixante-cinq fille de
 Henri - Christian Muffang et de
 Caroline née Knosp, le deux déçidés

Comme témoins :
 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
 2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 septembre, à Kelsterbach, le 30 dit, et à Parme, le 10 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Kelsterbach et Parme (avec certificat de capacité du fiancé).
 Certificat de départ de la fiancée.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Les époux :

I. Testa
 Anna Testa

Les témoins :

Pamblanc
 Gantier

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Registre des mariages A.

N^o 428
Fermo
et
Beligradeanu

Par lettre de bourgeoisie reçue F. Fache, notaire, à Lausanne, le 21 janvier 1885, et visée par le Council d'Etat dans le délai légal, Fermo, Edmond, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Provence.

Inscrit le 12 février 1885.
L'officier de l'état civil:

Fucel

Après à l'état civil à Provence.

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fermo, Edmond
célibataire
négociant en porcelaines
originaire de Bucarest (Roumanie) domicilié à
Lausanne né à
Bucarest le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Joseph Fermo, décédé et de
Blanche née Farchy, à Bucarest
2. Beligradeanu, Estera
célibataire

originaire de Craiova (Roumanie) domiciliée à
Vienne (Autriche) née à
Craiova le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Stéphan - J. Beligradeanu et de
Rosa - A. Beligradeanu, les deux décédés

Comme témoins :
1. Moscu Beligradeanu, propriétaire, à Craiova
2. Emma Beligradeanu, à Vienne (Autriche)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Vienne, le 14 octobre 1885

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil huit cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication du mariage à Lau-
sanne et à Vienne
Certificat de capacité
Autorisation du Conseil d'Etat
Permis de mariage du Département de
Haut-Rhin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Fermo
Estera Fermo

Les témoins :

Moscu J. Beligradeanu
Emma Beligradeanu

L'officier de l'état civil :

Fucel

Reçu par le notaire le 20.11.18.

N^o 429
Zbinden
et
Bovard

RECTIFICATION

Par décision du 21 décembre 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le père de l'époux soit désigné sous le prénom "Friedrich" et non sous celui de Frederic.

Lausanne, le 4 janvier 1957

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux officiers de l'état civil de Guggisberg (Berne) et Cully.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Zbinden, Louis-Alfred
célibataire
employé C.-F.-F.
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Method le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Frédéric Zbinden, tuteur et de
Marie-Fanny née Muller, à Ecclépens

2. Bovard, Nélalie-Marie dite Eulalie
célibataire
caissière
originaire de Yillette domiciliée à
Lausanne née à
Philippeville (Algérie) le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles-Jean-Emile-Frédéric Bovard, employé C.F.F., à Lausanne et de
Marie-Louise née Lay, décédée

Comme témoins: 1. Emile Bovard, ajusteur C.F.F., à Lausanne
2. Arnold Eicki, coiffeur, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Guggisberg, les 8, à Yillette, le 9 novembre 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 21^e décembre mil neuf cent cinquante six

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Guggisberg et Yillette.

Les époux:

[Signature]
Zbinden Louis
Zbinden

Les témoins:

[Signature]
Bovard
[Signature]
Eicki Arnold

L'officier de l'état civil:

[Signature]
Fucci

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 430
Beausire
et
Jouille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausire, Charles
célibataire
ouvrier caoutchoutier
originaire de Grandson domicilié à
Lausanne né à
Bex le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis Beausire, décédé et de
Louise-Henriette-Hélène née Germain, à Lausanne

2. Jouille, Louise-Perle
célibataire
modeste
originaire de Pontarlier (Doubs), France domiciliée à
Lausanne née à
Pontarlier le quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Paul-Fortuni Jouille, décédé et de
Françoise-Joséphine née Faivre, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Karbel, négociant, à Lausanne
2. Gaston Beausire, docteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Grandson, le
29 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Covenantment de sa mère.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne et Grandson.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Certificat de capacité de la fiancée.

Les époux :
Chs Beausire
Perle Beausire

Les témoins :
Karbel
Beausire

Communiqué à l'état civil de Grandson
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Pucci

N^o 431
 Mayor
 et
 Dummeermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Henri
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Oulens domicilié à
 Lausanne né à
 Oulens le vingt-huit août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Henri Mayor, décédé et de
 Hélène-Fanny née Clavel, à Oulens

2. Dummeermuth, Emma
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Buchholterberg (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Schliem et Lönitz (Berne) le dix novembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Christian Dummeermuth, charcutier à Lidfeld (Berne) et de
 Madeline née Berger, décédée

Comme témoins :
 1. Tomi Mayor, contumaire, à Echepens
 2. Alice Mayor (dame), ménagère, à Echepens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oulens, le 16, à
 Buchholterberg, le 18 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Oulens et Buchholterberg.

Les époux :

Mayor Henri
 Emma Mayor

Les témoins :

Tomi Mayor
 Alice Mayor

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil d'Echallens
 et de Buchholterberg.

Registre des mariages A.

N° 432
Amaudruz
Dubochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Henri-Louis
célibataire
coiffeur
originaire del Mont rue Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis Amaudruz, coiffeur et de
Cécile née Rieder, à Lausanne

2. Dubochet, Marie-Eugénie
célibataire
épouse
originaire del Châtelaud domiciliée à
Lausanne née à
Grandchamp-Feytaux le vingt-cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles-Jules Dubochet et de
Marie-Madelaine née Honneberg, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Amaudruz, coiffeur, à Lausanne
2. Berthe Bruni, modiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, au Châtelaud, le 15, et au Mont, le 16 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de la mère de la fiancée.
Conventement du tuteur de la fiancée.
Déclaration du Régis de pair de Montaux.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Châtelaud et Le Mont.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 23, fol. 174. - Pour l'acte de décès du père de la fiancée, voir vol. 33, fol. 301.
Communiqué à l'état civil de Montaux et de Romand, à Pully.

Les époux :
H. Amaudruz
E. Amaudruz
Les témoins :
Berthe Bruni.
L. Amaudruz.
L'officier de l'état civil :
Picot

Par jugement du Tribunal de Lausanne en date du 3 mars 1915, déclaré définitif et exécutoire le 17 décembre 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 23 décembre 1915.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 433

Fernet

et
Bruppacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fernet, Marcel-Julis

célibataire

employé postal

originaire de Demens

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Lucien-Louis Fernet, négociant

et de

Julie-Louise née Curchod, à Lausanne

2. Bruppacher, Marguerite-Hélène-Louise

célibataire

cuinière

originaire de Kismacht (Zürich)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Charles-Rodolphe Bruppacher

et de

Julie-Thérèse née Gris, les deux décédés

Comme témoins :

1. Edouard Romet, receveur, à Chailly 1^{re} L^{ne}

2. Berthe Bruppacher, couturière, à Colombier (Naudat)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Villars-sous-Yens, le 17, et à Kismacht, le 18 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Villars-sous-Yens & Kismacht.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 21, fol. 357.

Les époux :

M. Fernet
Marguerite Fernet

Les témoins :

Ed. Romet.
Berthe Bruppacher

L'officier de l'état civil :

Furet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 434
Berquer
et
Dajoz

Par décision du 24 mars 1916
le Conseil d'État du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Berquer-Dajoz, en ce sens que
le nom de famille Berquer
sera par la suite Berquer,
soit écrit Berquer

Inscrit le 24 mars 1916
L'officier de l'état civil :

Jucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berquer, Henri-Adolphe
célibataire
boucher
originaire de Wengi (Bienne) domicilié à
Lausanne né à

Yverches le dix juin
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Henri Berquer, ouvrier de fabrique, à Yverches et de
Elis née Stucki, d'ici

2. Dajoz, Céline
célibataire
employée de commerce
originaire de Cuarnens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le huit juillet
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Léa-Hélène Dajoz, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Henri Chamot, employé de commerce, à Lausanne
2. Ernest Coinchon, serrurier, à Yverches

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wengi et Cuarnens, le
27 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Wengi et Cuarnens.

Les époux :

H. Berquer
Céline Berquer

Les témoins :

Chamot H.
Coinchon Ernest

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Wengi
et de L'Isle.

N° 435

Aubert

Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Julien - Constant

célibataire

garçon de magasin

originaire de Sampigny

domicilié à

Lausanne

né à

Sampigny

le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Charles - Marc - Henri Aubert agriculteur

et de

Lina - Marie née Polay, à Sampigny

2. Grivel, Hélène - Jonny

célibataire

originaire de St-Livres

domiciliée à

Tannay / Coppet

née à

Genolève

le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Constant - Laurent Grivel, employé C. F. F.

et de

Jonny - Alice née Longchamp, à Tannay

Comme témoins :

1. Alfred Porchet, agent de police, à Lausanne

2. Emile Baudin, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Sampigny et à St-Livres, le 28, à Tannay, le 30 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sampigny, St-Livres
et Tannay

Les époux :

Julien Aubert
Hélène Aubert

Les témoins :

Porchet Alfred
Baudin Emile

L'officier de l'état civil :

Juval

Communiqué à l'état civil de Sampigny,
d'Aubonne et de Coppet.Par jugement du Tribunal du district
de Yvonand

rendu en date du 17 septembre 1940

déclaré définitif et exécutoire le 9

octobre 1940

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par

divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 9

octobre 1940, le délai pendant

lequel la femme

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 octobre 1940.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 436
 Martin
 et
 Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Emile - Julien - Daniel
 célibataire
 employé postal
 originaire de Rominère domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-quatre septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Daniel Martin, charpentier et de
 Marie née Schwab, à Lausanne

2. Amaudruz née Voutaz, Hélène
 veuve de Jules Amaudruz, décédé le 27 avril 1914
 ménagère
 originaire de Savigny et Forêt domiciliée à
 Lausanne née à
 Pex le huit avril
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de
 Charles Voutaz, décédé et de
 Fanny - Julie née Michoud, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Suzanne Voutaz (delle), ménagère, à Lausanne
 2. Louis Bébouze, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Savigny, le 5, à
 Rominère et à Forêt, le 6 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Savigny, Rominère
 et Forêt.
 Pour l'acte de décès du premier mari de
 la fiancée, voir vol. 44, fol. 364.

Les époux :

Julien Martin
 Hélène Martin

Les témoins :

Suzanne Voutaz
 L. Bébouze

Communiqué à l'état civil de Savigny,
 de Rominère et de Forêt (Lombard).

L'officier de l'état civil :

Fucci

N^o 437 Wuillemin
Wuillemin
et
Badel

RECTIFICATION

Par décision du 21 novembre 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme de
l'intéressé soit orthographié
"Wuillemin" et non "Vuillemin".

Lausanne, le 26 novembre 1956
L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux officiers de l'état
civil de Meyriez (Fribourg) et
Longjumeau.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuillemin, János-Auguste
célibataire
agent de police
originaire de Courgenève (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Courgenève le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Emile-Jean Wuillemin, horloger et de
Adèle-Elise née Wuillemin, à Courgenève

2. Badel, Alice-Georgine-Louise
célibataire
gardiennne-malades
originaire de Longjumeau domiciliée à
Lausanne née à

Longjumeau le deux juillet
mil huit cent soixante-quatorze fille de
Max-Louis Badel et de
Jenny-Françoise-Elisa née Christinet, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Vedon, agent de police, à Lausanne
2. Marius Auburger, sous-chef de la suite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Longjumeau, le
19, et à Courgenève, le 20 novembre 1956
Registre des familles vol. 16 fol. 113

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Longjumeau et Courgenève.

Les époux :

Wuillemin János.
Alice Wuillemin

Les témoins :

Vedon Jules
Auburger Marius

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Longjumeau
et de Meyriez.

Registre des mariages A.

N^o 438
Holzer
Trachsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holzer, Théodore - Emile
célibataire
agent de recette
originaire de Gross domicilié à
Lausanne né à
Vallorbe le vingt-deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Théodore Holzer, décédé et de
Marie-Lina née Glardon, ménagère, à Vallorbe

2. Trachsel, Emilie - Lucie
célibataire
infirmière
originaire de Terberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
St Blonay le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Christian Trachsel et de
Marianne née Schweizer, les deux décédés

Comme témoins :
1. Marius Augsburg, sous-chef de la recette, à Lausanne
2. Frédéric Richard, agent de recette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Kirchdorf, le 19, et à Gross, le 20 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Kirchdorf et Gross.

Les époux :
M. Holzer
Emilie Holzer

Les témoins :

Augsburger H. C.
Richard F.

Communiqué à l'état civil de Kirchdorf
et de Belmont d'Yvo.

L'officier de l'état civil :
Prudel

N^o 439
Jaquier
et
Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Edmond - Charles - Rodolphe
célibataire
veuveur
originaire de Villars-le-Comte domicilié à
Lausanne né à
Saubraz le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Francis - Rodolphe Jaquier et de
Sophie - Olympe née Bernier, les deux décédés.

2. Amaudruz, Fanny - Jenny
célibataire
coquette
originaire del Mont sur Lausanne domiciliée à
Epalinges (Orsines) née à
Epalinges le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules Amaudruz, décédé et de
Elise - Sylvie née Nicolas, à Lausanne

Comme témoins :
1. Adrien Jaquier, correspondant, à Lausanne
2. Louis Fenevère, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Le Mont, le 27,
à Villars-le-Comte et Epalinges, le 28 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Mont, Villars-le-
Comte et Epalinges.

Les époux :
E. Jaquier
Fanny Jaquier
Les témoins :
Adrien Jaquier

Communiqué à l'état civil de Romanel,
à Trilly, de Dorez et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 440
Broyon
Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broyon, Abram - Ernest

célibataire

cordonnier

originaire de Gryon

domicilié à

Gryon

né à

Gryon

le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Abram - Louis Broyon, décédé

et de

Marie - Rosine - Héléne née Cheix, à Gryon

2. Delisle, Alice

célibataire

ménagère

originaire de Froideville

domiciliée à

Lausanne

née à

Froideville

le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

David Delisle, à Lausanne

et de

Julie - Louise née Thuillard, décédée

Comme témoins :
1. David Delisle, journalier, à Lausanne
2. Lucien Mayor, agriculteur, à Poliez-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Lausanne, le 16, à Froideville, le 17 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Gryon

Les époux :

Ernest Broyon

Alice Broyon

Les témoins :

D. Delisle

Lucien Mayor

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Gryon et de Poliez-le-Grand.

N^o 441
Delessert
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Louis-Gabriel
célibataire
forblantier
originaire de Cully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alfred Delessert, plâtrier-peintre et de
Clotilde-Louisa née Ponci, à Lausanne

2. Jordan, Louise-Ardèle
célibataire
cuinière
originaire de Ruyres domiciliée à
Lausanne née à
Grandson le six août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alfred Jordan et de
Cathérine-Elisabeth née Pillonel, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Ramulet, forblantier, à Lausanne
2. Louisa Ponci, employée de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 23, à
Cully et à Ruyres, le 24 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Cully et
Ruyres.

Les époux :

Louis Delessert
Louis Delessert

Les témoins :

Jules Ramulet
Louisa Ponci

L'officier de l'état civil :

Ruciel

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Cully et de Fey.

Registre des mariages A.

N^o 442
Belet
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Albert - Emile
célibataire
fromager
originaire de Mont rue Lausanne domicilié à
Lausanne né à

au Mont le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Alexis - François - Adrien Belet, décédé et de
Emilie née Corbaz, au Mont rue Lausanne

2. Richard, Jeanne - Odèle
célibataire
minagère
originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Villeneuve née à

aux Isles d'Oron le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Charles Richard, carrier et de
Odèle - Marie née Pollen, à Villeneuve

Comme témoins :
1. Charles Richard, carrier, à Villeneuve
2. Angèle Welten - Vallotton, minagère, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Villeneuve, le 19,
au Mont et à Ormont-dessus, le 20 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Villeneuve, Le Mont
et Ormont-dessus.

Les époux :

Emile Belet
Jeanne Belet

Les témoins :

Charles Richard Pollen
Angèle Welten Vallotton

Communiqué à l'état civil de Villeneuve
de Romanel, à Prilly, et d'Ormont-
dessus

L'officier de l'état civil :

Jucot

N^o 443
Anderset
Müffler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderset, Pierre-Léon
célibataire
chauffeur-mécanicien
originaire de Courtaman (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Courtaman le vingt-un avril
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julie Anderset, à Fribourg et de

2. Müffler, Maria
célibataire
originaire de Schwandorf (Bade) domiciliée à
aux Eaux-Vives (Genève) née à
Schwandorf le vingt-un novembre
mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de
reconnue de Auguste Müffler et de
Balbina Breier, à Sulgen (Thurgovie)

Comme témoins :
1. Joseph Dousse, jardinier, à Versoix (Genève)
2. Elise Tanner (Delle), communière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, aux Eaux-Vives,
le 29, à Courtaman et à Schwandorf, le 31 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Eaux-Vives, Cour-
taman et Schwandorf.
Déclaration d'origine de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Registre des familles vol. 23 fol. 326

Communiqué à l'état civil des Eaux-
Vives, de Beaulieu et à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Leon Anderset
Maria Anderset

Les témoins :

Dousse Joseph
Tanner Elise

L'officier de l'état civil :

Rued

Registre des mariages A.

No 414
Chauvy
et
Deruet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chauvy, Frédéric-Jean-Henri
veuf de Mathilde-Amélie Armand dit Bourier, dès le 15 août 1914
architecte

originaire de Yens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean-Henri Chauvy, décédé et de
Henriette-Fanny-Louise-Marie née Grandjean, à Lausanne

2. Deruet, Raymonde-Maria
célibataire

originaire de Paris, 7^e arrt domiciliée à
Lausanne, précédemment à Paris, 11^e arrt née à
Paris, 1^e le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Louise Deruet, décédée et de

Comme témoins : } 1. D^r Henri Grandjean, médecin, à Lausanne
2. Marius Grandjean, mé-dent., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yens, le 21^e, à
Paris, le 29 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme des fiancés.
Acte de décès de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yens et Paris, 11^e.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Yens et
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Chauvy
R. Chauvy

Les témoins :

H. Grandjean
M. Grandjean

L'officier de l'état civil :

Deruet

N^o 445
 Auderset
 et
 Maulini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auderset, François - Hubert
 célibataire
 mécanicien - dentiste
 originaire de Alterswil (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Fribourg le vingt-quatre avril
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Jean - Baptiste - Amédée Auderset, décédé et de
 Marie - Julie née Page, à Lausanne

2. Maulini, Caterina - Elena - Maria
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Pottenasco (Novare), Italie domiciliée à
 Lausanne née à
 Pottenasco le quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Rodolfo Maulini, décédé et de
 Rosa née Manini, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Fernand Auderset, comptable, à Fribourg
 2. Jean Maulini, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Alterswil, le 21,
 à Pottenasco, le 21 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Alterswil et Pottenasco, avec
 certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

F. Auderset
 D. Auderset

Les témoins :

F. Auderset

Jean Maulini
 L'officier de l'état civil :
 Pucal

Communiqué à l'état civil d'Alterswil
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 446
Dutruy
et
Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutruy, François-Louis-Samuel
divorcé d'Elia-Antoinette née Tissot-Daquette, dès le 15 octo-
bre 1900, manoeuvre
originaire de Luins et Begnins domicilié à
Lausanne né à
Luins le sept décembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Samuel Dutruy, décédé et de
Louise-Félice Labry, à Nejon

2. Savanchy née Gortscher, Julia-Fermina
veuve de Léon-Louis-François-Charles Savanchy, dès le
21 novembre 1910, blanchisseur
originaire de Savigny et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Vegeten (Berne) le treize mars
mil huit cent septante-six fille de
Joseph Gortscher et de
Julie née Meyeneth, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Gillieron, cafetier, à Lausanne
2. Louis Rouge, torréfacteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Luins, Begnins,
Savigny et Forel, le 6 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage du fiancé,
avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Luins, Begnins, Savigny
et Forel.

Page l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 39, fol. 376.

Communiqué à l'état civil de Gilly,
de Begnins, de Savigny et de Forel.

Les époux :

Louis Dutruy
Julia Dutruy

Les témoins :

Alf Gillieron
L. Rouge

L'officier de l'état civil :

Fucal

N^o 447
Känel
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Känel, Léon-Christian
célibataire
apparuilleux
originaire de Berger (Berne) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-cinq-janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Christian Känel, employé C. F. F., à Chamblérier et de
Marie-Louise née Schweizer, décédée

2. Meylan, Alice-Suzanne
célébataue
femme de chambre
originaire de Cherit domiciliée à
Lausanne née à
Dubonne le trois mai
mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Albert-Samuel Meylan et de
Suzanne née Aubert, les deux décédés

Comme témoins :
1. Eugène Gross, tapissier, à Lausanne
2. Jeanne Känel, femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berger et Le Pontier
le 16, au Beaus, le 17 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Berger, Le Pontier et
Le Beaus.

Les époux :
L. Känel
Suzanne Känel

Les témoins :
Gross Eugène
Känel Jeanne.

Communiqué à l'état civil de Berger
et de Pontier

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

N^o 448
Benev
Kuntzy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benev, Sylvain - Albert
célibataire
fronçage
originaire de Valeyres s/ Versin domicilié à
Valeyres s/ Versin né à
Valeyres s/ Versin le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean Benev et de
Thomy née Henry, à Valeyres s/ Versin

2. Kuntzy, Louise - Albertine
célibataire
originaire de Morges et de Satigny (Genève) domiciliée à
Mollens née à
Mollens le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Max - Louis - Elie Kuntzy et de
Marie - Emma née Paudin, à Mollens

Comme témoins :
1. Edmond Benev, jardinier, à Lausanne
2. Ernest Charpilley, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valeyres s/ Versin, le 1^{er} décembre, à Satigny, le 3, à Mollens et à Morges le 4 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil d'Helv.

Les époux :

Sylvain Benev
Louise Benev

Les témoins :

Benev
Charpilley & Co.

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil à Helv.,
Morges, Genève et Mollens.

N^o 449
Cuchon
Aviolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuchon, Ulisse-Edouard
divorcé de Julie Wessel née Simond, dès le 1^{er} avril 1902
chauffeur

originaire de Bercher domicilié à
Lausanne né à

Tourens-Mérey le vingt-quatre juin
mil-huit-cent-vingt-neuf fils de

Louis-Henri Cuchon et de
Elis-Madelaine née Perrey, les deux décédés

2. Aviolat née Staub, Emma
veuve de Louis-Alfred Aviolat, dès le 2 décembre 1912
propriétaire

originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Lutry née à

Läufelfingen (Bâle-Campagne) le vingt-un janvier
mil-huit-cent-vingt fille de

Jean Staub et de
Elisabeth née Wagner, les deux décédés

Comme témoins : 1. Eugène Cuchon, rentier, à Lausanne
2. Henri Bertetti, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lutry, le 26,
à Bercher et à Ormont-dessous, le 27 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil-neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Acte du premier mariage du fiancé,
avec mention de divorce.
Acte de décès du premier mari de la
fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Bercher et
Ormont-dessous.

Les époux :

U. Cuchon

Emma Aviolat

Les témoins :

E. Cuchon
Henri Bertetti

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de St-Cicero et d'Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

N^o 450
Cuendet
Duthon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Julien - Paul - Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Montpreveyres

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf février

mil-huit-cent quatre-vingt-six fils de

Eugène - Adolphe Cuendet, décédé

et de

Élix - Thérèse Meylan, à Lausanne

2. Duthon, Jeanne - Louise

célibataire

ménagère

originaire de Yverdon

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux septembre

mil-huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Fanny Duthon

et de

Comme témoins :

1. Louis Massard, fabricant de liqueurs, à Lausanne

2. Albert Forer, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Yverdon, le 26, et à Montpreveyres, le 28 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Yverdon, et Montpreveyres.

Les époux :

Emile Cuendet.

Jeanne Cuendet

Les témoins

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Communiqué à l'état civil d'Yverdon
et de Corcelles, à Ropraz.

N° 451
Chauvy
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chauvy, Alexis
célibataire
agriculteur
originaire de Yens domicilié à
Yens né à
Yens le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Julis - Samuel Chauvy et de
Marie - Fanny vic Andri, à Yens

2. Pellet, Germaine - Jenny
célibataire
originaire de Saint - Livres domiciliée à
Saint - Livres née à
Saint - Livres le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Julis - Demande Pellet, agriculteur et de
Constance - Marie - Julie Pellet, à Saint - Livres

Comme témoins :
1. Emile Pellet, agriculteur, à Saint-Livres.
2. Mary Pellet (dame), à Saint-Livres.

Les publications ont eu lieu à Yens et à Saint-Livres, le 20 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Villars - sous - Yens.

Les époux :
Alexis Chauvy
G. Chauvy.

Les témoins :
Emile Pellet
Mary Pellet

Communiqué à l'état civil de Villars - sous - Yens et d'Aubonne.

L'officier de l'état civil :
Pucet

Registre des mariages A.

N^o 452
Edwards
et
Vodoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Edwards, Joseph-Henry
célibataire
pharmacien
originaire de Saint-Waast (Flint), anglotere domicilié à
Tevoy né à
Saint-Waast le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Richard Edwards et de
Jane Edwards née Jones, décédés.

2. Vodoz, Hélène-Marguerite-Jeanne
célibataire
originaire de La Tour-de-Peilz domiciliée à
Tevoy née à
Tevoy le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis-Vincent Vodoz et de
Félicie-Louise Vodoz née Taccoud, décédés.

Comme témoins :
1. Gedeon Scatschi, architecte, à Tevoy
2. Hélène Nozza (dame), à Salvan

Les publications ont eu lieu à Tevoy, le 3, et à La Tour-de-Peilz, le 4 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Quintinon de l'état civil de
Tevoy.

Les époux :

Joseph Henry Edwards
Hélène Edwards

Les témoins :

F. G. Scatschi
H. Nozza
M. Nozza
L'officier de l'état civil :
Juce!

Communiqué à l'état civil de Tevoy
et de La Tour-de-Peilz.

N^o 453
Curtet
et
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtet, Edouard
célibataire
fromager
originaire de Turiers domicilié à
Yens né à
Turiers le premier novembre
mil huit cent septante-six fils de
Jean-Louis Curtet, agriculteur et de
Rosalie-Liette née Curtet, à Turiers

2. Bourgeois, Elise-Aline
célibataire
originaire de Yens domiciliée à
Yens née à
Yens le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
François-Louis-Jules Bourgeois, agriculteur et de
Louise-Julie née André, à Yens

Comme témoins :
1. Henri Zaender, agriculteur, à Romanel/Morges
2. Jenny Zaender (dame), à Romanel/Morges

Les publications ont eu lieu à Yens, le 5, et à Turiers, le 7 décembre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Villars 1/2 Yens.

Les époux :
Curtet Edouard
Elise Curtet

Les témoins :
H. Zaender
Jenny Zaender

Communiqué à l'état civil de Romanel-
môtier et de Villars 1/2 Yens.

L'officier de l'état civil :
Pucot

Registre des mariages A.

N^o 454
Dubosson
et
Matile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubosson, Auguste-Alfred

célibataire

approuvé

originaire de Clarmont domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Henri-Samuel Dubosson, inspecteur des boucheries et de

Cléme née Boycaud, à Lausanne

2. Matile, Blanche-Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de La Sagne et Les Ponts-de-Matet (Vauchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Henri Matile, menuisier et de

Suzanne-Louise-Pauline née Ornet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Fénayre, secrétaire, à Lausanne

2. Robert Pahlolanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Clarmont, La Sagne et

Les Ponts-de-Matet, le 24 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Clarmont, La Sagne et Les Ponts-de-Matet.

Les époux :

A. Dubosson.

B. Matile.

Les témoins :

Louis Fénayre
Robert Pahlolanc

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Collombier, à Villiers, de La Sagne et des Ponts-de-Matet.

N^o 455
Mauerhofer
et
Pavid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauerhofer, Charles-Auguste-Arnold
célibataire
employé de banque
originaire de Trüb (Berne) domicilié à
Lausanne né à
La Sarraz le sept février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis Mauerhofer, ingénieur - architecte et de
Fanny née Böschenstein, à Paris

2. Pavid, Berthe-Louise-Henriette
célibataire
couturière
originaire de Yverdon et Grancy domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Henri Pavid, appareilleur et de
Anne-Louise née Ruffier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Gautschi ingénieur C. F. F., à Lausanne
2. Augusta Mauerhofer, directrice de pensionnat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Trüb et à Yverdon, le 8, à Grancy, le 9 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Trüb, Yverdon et Grancy.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 18, fol. 251.

Les époux :

Charles Mauerhofer
Berthe Mauerhofer

Les témoins :

A. Gautschi
A. Mauerhofer

L'officier de l'état civil :

Pavid

Communiqué à l'état civil de Trüb, d'Yverdon et de Belmont.

Registre des mariages A.

N° 456
Genton
et
Giesser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Robert-Gaston-Simion
célibataire
électricien-technicien
originaire de St Saphorin (Lausanne) domicilié à
Genève né à
Lausanne le vingt huit

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gustave-Louis-Samuel Genton, entrepreneur et de
Marie Mosbauer, sa femme, à Lausanne

2. Giesser, Jeanne-Catherine
célibataire
employée de bureau
originaire de Altshausen (Sturgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Cornin (Sud) le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jean-Jacques Gierex, veuve, à Lausanne et de
Henriette-Elise Peuleraz, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Genton, entrepreneur, à Lausanne
2. Jacques Gierex, veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 13, à St Saphorin et à
Altshausen, le 15, à Lausanne, le 16 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
L'autorisation de l'état civil de Genève

Communiqué à l'état civil de Chesbres,
de Genève et d'Altshausen.

Les époux :
Genton
Jeanne Genton

Les témoins :
Genton
J. Giesser

L'officier de l'état civil :
Fruet

Le 26 décembre 1915,
Robert Gaston Simion
Genton, mentionné ci-
contre, a été reçu, avec
sa famille, citoyen genevois
résidant à la commune
de Genève.
Lausanne, le 11 janvier 1916.
L'officier de l'état civil :
Fruet
A qui a l'état civil à
Chesbres, Genève (P.C.) et
Altshausen
Révisé du 23. 1. 22.

N^o 457
Gaillard
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Edmond - Jules
célibataire
chauffeur
originaire de Sergey domicilié à
L'Abbergement né à
Sergey le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Daniel - Ulysse Gaillard et de
Elisa - Marie née Grasset, décédés

2. Meylan née Baudat, Marie - Alice
veuve de Emile - Lucien Meylan, dès le 31 mars 1913
aubergiste
originaire de L'Abbergement et du Lieu domiciliée à
L'Abbergement née à
aux Clées le seize juillet
mil huit cent septante-sept fille de
Henri Baudat et de
Susette née Conod, décédés

Comme témoins :
1. Louis Grasset, agriculteur, à L'Abbergement
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abbergement, Sergey et Le Lieu,
le 2 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Lignerolle

Les époux :
Edmond Gaillard
Alice Gaillard

Les témoins :
Grasset
Pamblanc

Communiqué à l'état civil de Lignerolle
et du Lieu

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

N° 458
Addor
et
Seduc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Addor, Marcel-Arthur
célibataire
industriel
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le quatre janvier
mil huit cent quatre vingt-trois fils de
Arthur-Henri Addor, négociant et de
Amanda-Alice née Jarccard, à Lausanne

2. Seduc, Louise-Péronne
divorcée de Charles-Henri-Louis Blanchard, dès le 13 novembre 1914

originaire de Fouventos-Mézery domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis Seduc, décédé et de
Marie-Joséphite Maullaz, actuellement femme Chaillet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Durier, commerçant, à Lausanne
2. Julien Nicolet, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ste Croix et
aux Granges-de-Ste Croix, le 10, à Fouventos-Mézery, le
11 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Granges-
de-Ste Croix et Fouventos-Mézery.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 14, fol. 98.
Pour son acte de mariage, avec mention
du divorce, voir vol. 24, fol. 225.
Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et de Remanel, à Prilly.

Les époux :
M. Addor
L. Addor
Les témoins :
G. Durier
J. Nicolet
L'officier de l'état civil :
F. Durier

Par jugement du Tribunal...
diocèse de Lausanne, rendu
en date du 21 octobre 1915...
déclaré définitif et exécutoire le 20
novembre 1915, le mariage susdit
ci-dessus a été dissous par la divorce,
Lausanne, le 30 novembre 1915.
L'officier de l'état civil :

N^o 459
Schmidt
Stöcker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, François-Otto
célibataire
négociant
originaire de Reverolle domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Franz-Héctor Schmidt, menuisier et de
Ponna née Hämi, à Lausanne

2. Stöcker, Jeanne-Marie-Louise
célibataire
brodeuse
originaire de Guntzwyl-Münster (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept mai
mil huit cent septante-huit fille de
Joseph Stöcker, décédé et de
Caroline-Louise-Fanchette née Hojonnier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Mathilde Laton, d'elles le magasin, à Lausanne
2. Jules Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Reverolle, le 6,
et à Guntzwyl, le 7 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Reverolle et Guntzwyl

Les époux :

Schmidt
Jeanne Schmidt

Les témoins :

Math Laton
Chapuis

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de Collom-
bier, à Yverdon, et de Guntzwyl

Registre des mariages A.

N^o 460
Liardon
et
Schläppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardon, Edmond-Louis

célibataire

veuf

originaire de Montherod domicilié à

Lausanne né à

Boutigny le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt fils de

Louis-Ami Liardon, décédé et de

Marie née Purnet, à Pâris

2. Schläppi née Buchs, Elisabeth

divorcée de Gottfried Schläppi, dès le 17 octobre 1902

citoyenne

originaire de Lenk (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lenk le vingt-huit juillet

mil huit cent soixante-huit fille de

Samuel Buchs, décédé et de

Anna-Maria née Maggi, à Lenk

Comme témoins : 1. Charles Berger, tailleur, à Lausanne

2. Ernest Beaud, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Lenk, le 10,

et à Montherod, le 11 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Lenk et Montherod.

Les époux :

Louis Edmond Liardon

Elisabeth Liardon

Les témoins :

C. Berger

Beaud

L'officier de l'état civil :

Beaud

Communiqué à l'état civil de Lenk
et de Givrol

N^o 461
Pasche
et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, René-Marius
célibataire
maître d'hôtel
originaire de Servion domicilié à
Corseaux né à
Morges le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Ernest-Rodolphe Pasche, décédé et de
Marie-Léonie née Sabud, à Corseaux

2. Pasche, Berthe
célibataire
cuisinière
originaire de Ferlens domiciliée à
Corseaux née à
Ferlens le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Héli Pasche et de
Fanny née Gillieron, à Ferlens

Comme témoins :
1. Adolphe Pasche, secrétaire à la Direction de police à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corseaux, le 3, à Servion et à Ferlens,
le 4 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Corseaux.

Communiqué à l'état civil d'Oron et
de Corseaux.

Les époux :
René Pasche
Berthe Pasche

Les témoins :
A. Pasche
H. Laurent

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 462
Cavin
et
Chopard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Charles - El Convi

célibataire

représentant de commerce

originaire de Vucherens domicilié à

Lausanne né à

Stechâtel le neuf avril

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

M^r Henri - Auguste Cavin, décédé et de

Maria née Gutknecht, à Lausanne

2. Chopard, Rosa - Elka - Mina

célibataire

originaire de Sonvilier (Bienne) domiciliée à

Lausanne née à

Bienne le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis - Arnold Chopard, décédé et de

Marie - Lucine - Julia née Bernard, à Bienne

Comme témoins : 1. Edmond Cavin, télégraphiste, à Lausanne

2. Paul Cavin, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Vucherens, le 12,

et à Sonvilier, le 13 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vucherens et Sonvilier.

Les époux :

Cavin
Mina Cavin

Les témoins :

Paul Cavin
E. Cavin

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Sonvilier.

N^o 463
 BRUSKIEWICZ
 et
 BARBAY

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. BRUSKIEWICZ, Stanislaus
 célibataire
 photographe
 originaire de Wieneck (Zürich), Posen, Prusse domicilié à
 Lausanne né à
 Uscikowo (Zürich), Prusse le cinq août
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Johann BRUSKIEWICZ, décédé et de
 Franciszka née Suwalzki, à Gotawa, Prusse

2. BARBAY née WITSCHI, Emma
 divorcée de Edmund Barbay, dès le 7 janvier 1908
 cuisinière
 originaire de Pomy domiciliée à
 Lausanne née à
 Belligen (Berne) le dix-sept février
 mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Christian Witschi et de
 Magdalena née Jfeller, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Henri Porcion, recitain, à Lausanne
 2. Francis Pاملان, huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Pomy, le
 27 août, à Wieneck, le 28 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte du premier mariage de la
 fiancée, avec mention de divorce.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Pomy et Wieneck.
 Certificat de capacité du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice & Police.
 Communiqué à l'état civil d'Uster
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

St. Bruszkiewitz
 Emma Bruszkiewitz

Les témoins :

Pاملان
 Porcion

L'officier de l'état civil :

Pucel

Le numéro 463 de la page
 152 est celui de la dernière
 inscription faite dans l'année
 1915. Les deux doubles du
 registre sont conformes
 à ce que nous certifions.
 Lausanne, le 31 décembre 1915.
 L'officier de l'état civil

Pucel

Registre des mariages A.

N^o 1
Savanchy
et
Savanchy

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne

en date du 12 novembre 1953

24
décembre 1953

et contre le 14 janvier 1954

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanchy, Léon

célibataire

employé postal

originaire de Lutry et de Riez

domicilié à

Lausanne

né à

Lutry

le sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Léon - Frédéric Savanchy, décédé

et de

Louise - Sophie née Frossard, à Lutry

2. Savanchy, Fanny - Ida

célibataire

demoiselle de maison

originaire de Forel et de Lutry

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jean Savanchy, décédé

et de

Emma née Ribi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Octave Viquemat, employé postal, à Lausanne

2. Gustave Anstutz, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Lutry et à Forel, le 10, à Riez, le 11 décembre 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Forel et
Riez.

Les époux :

Léon Savanchy
Fanny Savanchy

Les témoins :

Viquemat Octave
Gustave Anstutz

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Forel et de Cully.

L'officier de l'état civil :

Lucien

N^o 2
 LORAY
 et
 DESAZZENS

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Loray, Joseph-Marie-Edouard**
 divorcé de Rosalie née Müller, les le 22 janvier 1914
 marchand de primeurs
 originaire de Fully (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Fully le seize février
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Céline Loray, à Lausanne et de

2. **Desazzens, Elina**
 célibataire
 originaire de Sarzens domiciliée à
 Lausanne née à
 Sédulles le vingt-un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Henri-Louis Desazzens et de
 Virginie-Eulalie-Bridode née Vein, décédés

Comme témoins :
 1. John Desmeules, agent de police, à Lausanne
 2. Fritz Burnand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Fully, le 18,
 et à Sarzens, le 19 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Fully et Sarzens.
 Pour l'acte de mariage du fiancé, avec
 mention du divorce, voir fol. 27 fol. 50.

Les époux :

Adrien Loray
 Elisa Loray

Les témoins :

Desmeules John
 Burnand Fritz

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil de Fully
 et de Lucens.

Registre des mariages A.

N^o 3
Haldi
et
Scheuzenhammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldi, Charles
célibataire
électricien
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Ulrich Haldi, charpentier et de
Elisabeth née Heermuth, à Lausanne

2. Scheuzenhammer, Eleonore-Caroline
célibataire
modiste
originaire de Munich (Bavière) domiciliée à
Lausanne née à
Munich I le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles Scheuzenhammer, contremaître et de
Catherine née Liebl, à Munich

Comme témoins :
1. Charles Monétrey, électricien, à Lausanne
2. Lina Haldi (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Gessenay, le 5, et
à Munich, le - décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Gessenay et Munich.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Charles Haldi
Eleonore Haldi

Les témoins :

C. Monétrey.
L. Haldi

L'officier de l'état civil :

Haldi

Communiqué à l'état civil de Gessenay
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

N^o 4
Viscardi
et
Meystre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viscardi, Jean - Robert
célibataire
ramoneur
originaire de Mesocco (Grisons) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Joseph-Louis Viscardi, cordonnier et de
Elisabeth née Maurer, à Lausanne

2. Meystre, Ellice
célibataire
employée de bureau
originaire de Thierrens domiciliée à
Lausanne née à
Ste Cécile le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Frédéric Meystre, chauffeur et de
Anna-Marie née Gmeux, à Lausanne

Comme témoins :
1. Mois Mayor, technicien, à Lausanne
2. Edouard Meystre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Mesocco et à
Thierrens, le 13 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Mesocco et Thierrens.

Les époux :
Robert Viscardi
Ellice Viscardi

Les témoins :
Mayor
E. Meystre

L'officier de l'état civil :
Pucel

Communiqué à l'état civil de Mesocco et
de St Cécile.

Registre des mariages A.

No 5
Crot
et
Durand

Par jugement du Tribunal de la...
district de Lausanne, rendu
en date du 8 juillet 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septem.
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1926.
Lausanne, le 6 octobre 1926.
L'officier de l'état civil:

Bauvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Paul
cibataire
courreur
originaire de Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Orge le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Emile Crot, courreur, à Lausanne et de
Marie-Lina née Saladay, décédée

2. Durand, Ernestine-Lina
cibataire
ménagère
originaire de Colombier sur Morges domiciliée à
Lausanne née à
Subonne le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Julien Durand, maréchal et de
Louise-Marie née Cathélat, à Subonne

Comme témoins : 1. Fritz Durand, agent de police, à Lausanne
2. Jean Waseem, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Lutry et à
Colombier, le 20, à Epesses, le 21 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Colombier et
Epesses.

Les époux :

Paul Crot
Ernestine Crot

Les témoins :

Durand Fritz
Waseem Jean

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Colombier, à Vallières, et de
Cully.

N^o 6
Bonini
Natchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonini, Pietro

célibataire

stucateur

originaire de Meina (Novare), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Meina

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Giuseppe Bonini, manoeuvre

et de

Maia née Zingaro, à Meina

2. Natchon, Gabrielle - Eulalie

célibataire

ménagère

originaire de Marseille (Bouches du Rhône), France domiciliée à

Lausanne

née à

Marseille

le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Julie - Léonie Natchon, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. L.-Jean Bellosta, stucateur, à Lausanne

2. Frédéric Comoli, stucateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de publication des mariages à Lausanne.

Déclaration de l'Agence Consulaire d'Italie du 18 décembre 1915.

Lettre de dite agence, du 24 janvier 1916.

Consécration de la mère de la fiancée.

Certificat de capacité de la fiancée.

Approbation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Zurich, Suisse.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Bonini Pierre

Gabrielle Bonini

Les témoins :

Bellosta

Comoli Federico

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 7
Chapuis
Steiner

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 18 de décembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 22 février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 28 février 1924. L'officier de l'état civil:

B. Bailey

R. du 1.3.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Emile - Casine
célibataire
cuisinier
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Emile Chapuis, négociant et de
Lina nie Meigniez, à Yverdon

2. Steiner, Berthe - Antonine
célibataire
couturière
originaire de Narewangen (Berne) domiciliée à
Renens née à
Neuchâtel le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Arnold - Frédéric Steiner, décédé et de
Henriette - Juste - Anna nie Jaquillard, à Genève

Comme témoins : 1. Alfred Estoppey, agent de police, à Lausanne
2. Rose Chapuis (d'elle), à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Narewangen, le 8, à Epalinges, le 9, et à Renens, le 16 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Narewangen, Epalinges
et Renens.

Les époux :
Emile Chapuis
Antonine Chapuis.

Les témoins :
Rose - S. Chapuis.
Estoppey Alfred

Communiqué à l'état civil d'Narewangen, d'Epalinges et de Renens, à Bülly.

L'officier de l'état civil :
Pucet

N^o 8
Magnenat
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Louis - François
célibataire
agriculteur
originaire de Kaulion domicilié à
Kaulion né à
Kaulion le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
François - Louis Magnenat, agriculteur et de
Elise - Marie née Magnenat, aux Forats vicu Kaulion

2. Monnier, Jeanne - Charlotte
célibataire
cuisinière
originaire de Ornex domiciliée à
Lausanne née à
Ornex le seize février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis Monnier et de
Louise - Marie - Odile née Baudat, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Jordan, chauffeur C.F.F., à Lausanne
} 2. Albert Guignard, agriculteur, à Kaulion

Les publications ont eu lieu à Kaulion, le 23, à Lausanne et à
Ornex, le 24 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Kaulion

Les époux :
Louis Magnenat
Charlotte Magnenat

Les témoins :
Louis Jordan
Albert Guignard

Communiqué à l'état civil de Kaulion
et de Ornex.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

No 9
Müller
et
Zemp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Karl

célibataire

ménageur

originaire de Oberrieden (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Uetikon (Zürich) le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Auguste Müller, décédé et de

Elise née Pejer, à St-Gall

2. Zemp, Maria

célibataire

ménagère

originaire de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à

Cordast (Fribourg) le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jakob Zemp et de

Anna-Maria née Burcy, les deux légalés

Comme témoins : 1. Gaspard Putschel, hôtelier, à Lausanne

2. Ernest Grandjean, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Oberrieden-
et à Escholzmatt, le 10 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberrieden et
Escholzmatt.

Les époux :

Charles Müller
Marie Müller

Les témoins :

Gaspard Putschel
Ernest Grandjean

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil d'Ober-
rieden et d'Escholzmatt.

N^o 10
Borgeaud
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Jules-Emile
cibataire
Magasinier
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Pully le dix-sept octobre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules-Emile-Benjamin Borgeaud, décédé et de
Elix-Eugénie née Leytrignat, à Lausanne.

2. Pernet, Alice-Eugénie
cibataire
Damoiselle de magasin
originaire de Denens domiciliée à
Lausanne née à
Morges le sept octobre
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Emi-Charles Pernet, marchand de vins et de
Marie-Antoinette née Berthoud, à Morges.

Comme témoins :
1. Emile Moennath, employé T.-L., à Lausanne
2. Louis Fenevère, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Denens, le
4 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pully et Denens.

Les époux :
J. Borgeaud
A. Pernet

Les témoins :
Emile Moennath
Louis Fenevère

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Villars-vaux-Yveroy.

L'officier de l'état civil :
Pernet

Registre des mariages A.

N^o 11
Regamey
et
Favre

3-55 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Ernest-Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne

domicilié à

au Chalet-à-Gobet sur Lausanne

né à

au Chalet-à-Gobet

le vingt-quatre octobre

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Henri-Henri Regamey, agriculteur

et de

Elix née Thuillard, au Chalet-à-Gobet

2. Favre, Léonie-Fanny

célibataire

marquée

originaire de Forel et Savigny

domiciliée à

Savigny

née à

Forel

le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Auguste Favre, agriculteur

et de

Jenny née Zahler, à Savigny

Comme témoins :

1. Henri Regamey, employé de bureau, à Lausanne

2. Louis Bélet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et Savigny, le 4 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Forel et Savigny.

Les époux :

Regamey Alfred

Regamey Léonie

Les témoins :

H^{ri} Regamey

Louis Bélet

Communiqué à l'état civil de Forel
et de Savigny.

L'officier de l'état civil :

Favre

N^o 12
Despraz
Paley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despraz, Lucien
veuf de Lina nie Collet, dis le 26 octobre 1914
employé T. - I.
originaire de Vullions domicilié à
Lausanne né à
Vullions le douze février
mil huit cent septante-quatre fils de
Philippe Despraz et de
Rosine nie Burnand, les deux décédés

2. Paley nie Mermoud, Yline
divorcée de Adrien Paley, dis le 13 février 1911

originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux le dix-huit août
mil huit cent septante-cinq fille de
Samuel - Lucien Mermoud et de
Louise - Eugénie nie Regard, les deux décédés

Comme témoins :
1. Victor Mermoud, employé C. F. F., à Lausanne
2. Eugénie Collet, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Vullions, le 25, et à Puidoux, le 28 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée, avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vullions et Puidoux.
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 45, fol. 224.

Les époux :
Lucien Despraz
Yline Mermoud
Les témoins :
E. Collet

Communiqué à l'état civil de Méricies et de St-Saphorin, à Chebres.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 13
Frauchiger
et
Brunner

Par décision du 27 février 1941,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
onstruction de l'acte ci-contre, en ce
qu'il a été constaté que
Frauchiger soit désigné
comme étant originaire
de Wyssachen (Berne)
et non pas d'Etiswil
(Berne).

Lausanne, le 28 février 1941.

L'officier de l'état civil:

Signés Wyssachen, Etis-
wil et Schmiedrued.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Frauchiger, Charles-Henri
célibataire
sous-secrétaire au Département de l'Intérieur
originaire de Etiswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf novembre

mit huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles-Henri Frauchiger, journalier et de
Elisabeth née Büchi, à Lausanne

2. Brunner, Marie-Marguerite-Hélène
célibataire

originaire de Schmiedrued (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente septembre

mit huit cent quatre-vingt-dix fille de
Marc Brunner, restaurateur et de
Marie-Françoise, née Dély, à Lausanne

Comme témoins: 1. Henri Frauchiger, manoeuvre, à Lausanne
2. Marc Brunner, ancien cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Etiswil et
à Schmiedrued, le 15 décembre 1941

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Etiswil et Schmiedrued.

Les époux:

Ch. Frauchiger
Mary. Frauchiger

Les témoins:

Frauchiger Henri
Brunner Marc

L'officier de l'état civil:

Pruch

Communiqué à l'état civil d'Etiswil
et de Schmiedrued.

N^o 14
Weiler
Baataard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiler, Ernst
célibataire
monteur
originaire de Hérisau (Appenzell) domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Henri Weiler, décédé et de
Elise née Gilomen, à Lausanne

2. Baataard, Augustine - Louise
célibataire
couturière
originaire de Démont domiciliée à
Lausanne née à
Morges le deux août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Charles - François - Henri Baataard, décédé et de
Emma - Marie - Augustine née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :
1. Benjamin Martin, charcutier, à Lausanne
2. Henri Laurent concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Hérisau, le 23,
à Démont, le 24 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Hérisau et Démont.

Les époux :
Weiler E.
Augustine Weiler

Les témoins :
B. Martin
Maurand

Communiqué à l'état civil d'Hérisau
et de Dornaloye.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 15
Bertoni
et
Ancey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertoni, Pietro-Giovanni-Maria
célibataire
maçon
originaire de Modena (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Modena le quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Rodolfo Bertoni et de
Beatrice née Ferrini, à Modena

2. Ancey, Clémentine
célibataire
ménagère
originaire de Vallorcine (Haute Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Vallorcine le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Joseph Ancey et de
Eugénie née Bonnet, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Feneuvre, secrétaire, à Lausanne
2. François Tamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère de la fiancée.
Acte de publication du mariage à Lausanne.
Déclaration de l'Agence Consulaire d'Italie, du 10 janvier 1916.
Lettre de l'Agence Consulaire d'Italie, de même date.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage au Département.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat (en 2 exemplaires).

Les époux :

Bertoni Pietro
Clémentine Bertoni

Les témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

N^o 16
Dépierreaz
et
Sonmay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépierreaz, William-Auguste
célibataire
maître-aprêtre
originaire de Mens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Julio Dépierreaz, décédé et de
Ulise-Lucie née Raymond, à Lausanne

2. Sonmay, Eva
célibataire
originaire de Ecoteaux et La Rogivue domiciliée à
Lausanne née à
Pully le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri-Léonard Sonmay, décédé et de
Emma née Chevalley, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Noverraz, ancien cadice, à Lausanne
2. Louis Noverraz, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Mens, le 22,
à Ecoteaux et à La Rogivue, le 23 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Mens, Ecoteaux
et La Rogivue.

Les époux :
W. Dépierreaz
Eva Dépierreaz

Les témoins :
J. Noverraz
L. Noverraz

Communiqué à l'état civil d'Ecoteaux et de La Rogivue

L'officier de l'état civil :
P. P.

Registre des mariages A.

N^o 17
 Laurent
 et
 Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Alphonse-Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Fej domicilié à
 Fej né à
 Lausanne le trois février
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Julie-Albertine Laurent, actuellement femme de Jules - et de
 François Messiller, à Lausanne

2. Freymond, Clara
 célibataire
 ménagère
 originaire de Saint-Cierges domiciliée à
 Lausanne née à
 Saint-Cierges le dix janvier
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Jean Freymond et de
 Marie née Forestier, décédée

Comme témoins :
 1. François Messiller, appareilleur, à Lausanne
 2. Albertine Messiller, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fej, Saint-Cierges et Lausanne,
 le 6 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Fej

Les époux :

Laurent Louis
 Clara Laurent

Les témoins :

F. Messiller
 A. Messiller

Communiqué à l'état civil de Fej
 et de Saint-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. Messiller

N^o 18
Hurni
et
Moulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni, André-Louis-Alexandre
célibataire
bijoutier
originaire de Yolaten (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Samuel Hurni, décédé et de
Elix née Dutoit, à Lausanne

2. Moulin, Lia-Alice
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean-François Moulin, curier de ville, à Lausanne et de
Marie-Louise née Lorio, décédée

Comme témoins : 1. François Moulin, curier de ville, à Lausanne
2. Marius Moulin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1915, et à
Wileroltigen, le 1^{er} janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Wileroltigen.
Copie de l'acte de décès de la mère de la fiancée,
vrais vol. 33, fol. 147.

Les époux :

André Hurni
Alice Hurni

Les témoins :

François Moulin
Marius Moulin

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil de Wileroltigen

Registre des mariages A.

N^o 19
 Michon
 et
 Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon, François-Louis
 célibataire
 employé postal
 originaire de Froideville domicilié à
 Lausanne né à
 Pully - Chamblandes le vingt-quatre avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Edouard Michon, jardinier, à Lausanne et de
 Odèle née Rithner, décédée

2. Schneeberger, Hermine
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Lotzwil (Borne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lotzwil le deux janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Gottfried Schneeberger et de
 Hermine née Fleuvenberg, à Lotzwil

Comme témoins :
 1. Edouard Michon, jardinier, à Lausanne
 2. Charles Michon, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froideville et Lotzwil,
 le 27 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Froideville et Lotzwil.

Les époux :

F. Michon
 Hermine Michon

Les témoins :

Edouard Michon
 Michon Charles

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Solierz-
 le-Grand et de Lotzwil.

N^o 20
 Brunner
 et
 Eggenschwiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Emile
 célibataire
 ouvrier
 originaire de Wileroltigen (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Bönigen (Fribourg) le six février
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Pierre Brunner, négociant et de
 Elisabeth née H. C. à Morat

2. Eggenschwiler, Sophie-Joséphine
 célibataire
 fille de nulle
 originaire de Nedermansdorf (Soleure) domiciliée à
 Lausanne née à
 Laufen (Berne) le neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Jakob Eggenschwiler, dit cidé et de
 Joséphine née Hügli, à Rorschach

Comme témoins :
 1. Félix Romier, tisseur, à Lausanne
 2. Adolphe Abel, ouvrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Wileroltigen, le
 13, à Matzendorf, le 14 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Wileroltigen et Matzendorf

Les époux :

Emile Brunner
 Sophie Brunner

Les témoins :

Rossier Félix
 Abel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Wileroltigen
 et de Matzendorf.


Registre des mariages A.

N^o 21
Besson
et
Fissot

par décision du 3 août 1934
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la famille Besson
sont désignées comme
s'ant. originaire non seu-
lement de Talleyres - sous - Rances
Rances mais encore de
Lignerolle.

Lausanne, le 3 août 1934.

L'officier de l'état civil:


Agé à Paulmes, Prilly et
Lignerolle.

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Jules-Arthur
célibataire
aide-jardinier
originaire de Talleyres - sous - Rances domicilié à
Lausanne né à

Vullierens le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jules Besson, décédé et de

Elice-Emilie-Sabine née Henry, à Sergey

2. Fissot, Hortense
célibataire
cuisinière
originaire de Crinier domiciliée à
Lausanne née à

Crinier le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-François Fissot, décédé et de

Louise-Henriette-Hermance née Cuiel, à Crinier

- Comme témoins :
- 1. Marc Besson, journalier, à Crinier
 - 2. Alice Besson (delle), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Talleyres-sous-Rances
et à Crinier, le 8 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Talleyres - sous - Rances
et Crinier.

Les époux :

Arthur Besson
Hortense Besson

Les témoins :

Besson Marc
Besson Alice

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Paulmes
et de Romanel, à Prilly.

No 22
Hertig
et
Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hertig, Gaston - Arthur
célibataire
mécanicien
originaire de Rüderswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le cinq mai
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean - Arthur Hertig, décédé et de
Marie-Julie née Bailet, à Lausanne

2. Girardet, Henriette - Françoise - Louise
célibataire
originaire de Pully domiciliée à
Pully née à
Lausanne le vingt-neuf septembre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de
Louis - François Girardet, jardinier et de
Marie née Tétaz, à Pully

Comme témoins :
1. François Girardet, jardinier, à Pully
2. Eugène Collet, mécanicien, à Chevilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Rüderswil et
à Pully, le 7 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rüderswil et Pully.

Les époux :
G. Hertig
L. Hertig

Les témoins :
F. Girardet
E. Collet

Communiqué à l'état civil de Rüderswil
et de Romand, à Pully.

L'officier de l'état civil :
F. Guerin

Registre des mariages A.

N^o 23
Amiguet
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Method domicilié à
Lausanne né à
Emetins / Fucross le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Emile Amiguet, agriculteur et de
Emma née Ferret, à Blonay

2. Durussel, Emma-Augustine
célibataire
ménagère
originaire de Bussy ne Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Emile-Philippe Durussel, ouvrier de ville et de
Eardine-Macriette née Müller, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Durussel, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Alice Demont-Durussel, couturière, à Trilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Method, le 9,
et à Bussy, le 10 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Method et Bussy.

Les époux :

Amiguet Edouard
Amiguet Emma

Les témoins :

Alice Demont Durussel
Durussel Emile

L'officier de l'état civil :

Fucross

Communiqué à l'état civil de Champroux,
à Method, et de Moudon.

N^o 24
Wüst
Ducimetièrre alias
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüst, Paul-Otto
célibataire
employé de bureau
originaire de Cannstatt (Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à
Cannstatt le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Johann-Michael Wüst et de
Marie-Christiane née Petz, les deux décédés

2. Ducimetièrre alias Monod, Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Cornier et St-Saphorin / Morze domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis-Florian-Auguste Ducimetièrre alias Monod et de
Alexandrine née Bachelard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Desocher, employé de bureau, à Lausanne
2. Kuma Monod, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cornier et St-Saphorin,
le 23, à Stuttgart, le 27 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Cornier, St-Saphorin
et Stuttgart.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Haut et Bas Jura.

Les époux :
Otto Wüst.
Adèle Wüst

Les témoins :
Dr. L.
A. Monod.

L'officier de l'état civil :
Fischer

Communiqué à l'état civil de Cornier et
de Collombia, à Pallicom, ainsi qu'à
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 25
Cornut
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornut, Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Savigny domicilié à
Pilly né à
Knoxville (Tennessee), Etats Unis d'Amérique le six décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Daniel Cornut, décédé et de

Lia née Dupertuis, sa veuve, ménagère, à Pilly

2. Prod'hom, Rose-Ida
célibataire
ménagère
originaire de Bursins domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Samuel Prod'hom, évangéliste, à Lausanne et de
Rose-Ida née Desrivère, sa femme

Comme témoins :
1. Samuel Prod'hom, évangéliste, à Lausanne
2. Benjamin Prod'hom, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pilly et à Bursins, le 11, à Savigny,
le 12, et à Lausanne, le 13 - janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Romanel.

Les époux :

H. Cornut
Rose Cornut

Les témoins :

S. Prod'hom
B. Prod'hom

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Savigny,
de Romanel, à Pilly, et de
Pilly.

N^o 26
Rey
et
Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Charles-Laurant
célibataire
serurier
originaire de Montet et Franks (Broye), Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Estavayer-le-lac (Fribourg) le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Alexandre Rey, agriculteur, à Flametz et de
Louise née Dendry, décédée

2. Bise, Marie-Rosa
célibataire
lingère
originaire de Murist (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Murist le vingt-neuf septembre
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alphonse Bise et de
Rosine née Gagnaux, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Fenevère, secrétaire, à Lausanne
2. Emi Rappoud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Murist, le 24,
à Montet et à Flametz, le 25 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Murist, Montet et Flametz.

Les époux :
Rey C
Rosa Rey

Les témoins :
Rappoud Emi
Fenevère Louis

Communiqué à l'état civil de Murist
et de Montet.

L'officier de l'état civil :
Fucci

Par jugement du Tribunal civil de
l'arrondissement de la Suisse romande rendu
en date du 27 avril 1944...
déclaré définitif et exécutoire le 27...
septembre 1944... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 25 janvier 1945...
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 27
 Summermatter
 Rehle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Summermatter, Emile
 célibataire
 tailleur
 originaire de Randa (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Randa le dix-sept octobre
 mil-huit-cent quatre-vingt-dix fils de
 Clément Summermatter, manoeuvre, à Lausanne et de
 Maria née Wyden, à Montoux

2. Rehle, Walbruga
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Lechbruck (Fiume), Bavière domiciliée à
 Lausanne née à
 Baisweil le vingt-trois mai
 mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
 Pavce Rehle, agriculteur et de
 Maria née Siller, à Lechbruck

Comme témoins :
 1. Albert Filtener, tailleur, à Lausanne
 2. Robert Bründler, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Randa, le
 14, et à Lechbruck, le 16 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de capacité de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Randa et Lechbruck.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Summermatter Emile
 W Summermatter

Les témoins :

A. Filtener
 Bründler

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Randa
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
 sanne.

14-308

N^o 28
Jantz
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jantz, Albert - Louis
célibataire
employé de bureau
originaire de St Etienne (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit décembre
mil-huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Christian - Albert Jantz, électricien et de
Emilie - Louise - Fanny née Seuser, à Lausanne

2. Pache, Louis - Louis
célibataire
reparateur
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le vingt-six avril
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Marius - François Pache, agriculteur et de
Rovine née Moulin, aux Croixettes

Comme témoins :
1. Jean Yantz, opticien, à Lausanne
2. Georges Exismann, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Epalinges, le
29 décembre 1915, et à St Etienne, le 17 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil-neuf-cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Epalinges et St Etienne

Les époux :
A. Jantz
Louise Jantz

Les témoins :
Jn Yantz
Georges Exismann

L'officier de l'état civil :
Fucal

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de St Etienne.

Registre des mariages A.

N^o 29
Sedermann
et
Sutz

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 20 juin 1920, déclaré défectif et caduc le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1924. Lausanne, le 7 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bouff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sedermann, Jean - Edouard

célibataire

tailleur

originaire de Madiswil (Berne) domicilié à Lausanne né à

Les Echelles (Savoie), France le vingt-un juin

mil huit cent sixante-sept fils de

Jean - Cinq - Rodolphe - Alexandre - Georges Sedermann et de Marie - Marguerite née Baudet, les deux décédés

2. Sutz, Sabine

célibataire

couturière

originaire de Steinhauzen (Waldsee), Wurtemberg domiciliée à Lausanne née à

Steinhauzen le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Erwin Sutz, garde-chasse à Stuttgart et de Maria - Anna Crie Schuster, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Mehli, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Alois Lichtenegger, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Madiswil, le 6, à Steinhauzen, le 7 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Madiswil et Steinhauzen.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

J. Sedermann
S. Sedermann

Les témoins :

E. Mehli
A. Lichtenegger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Madiswil et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

N^o 30
Marchetti
Dubosson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchetti, Emilio-Giovanni
célibataire

lesquateur

originaire de Miasino (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Miasino le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Bonifacio Marchetti, entrepreneur et de

Aurelia née Bercolini, à Lausanne

2. Dubosson, Marguaité-Lina

célibataire

employée de commerce

originaire de Clarmont domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Samuel Dubosson, inspecteur des boucheries et de

Cléa née Bourgeaud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Joseph Marchetti, entrepreneur, à Lausanne
2. Victor Marchetti, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Clarmont, le 15 novembre, et à Miasino, le 23 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Clarmont et Miasino,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Collombier,
à Villiers, et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

Emilio-Giovanni Marchetti
L. Marchetti

Les témoins :

Marguaité-Lina Dubosson
Victor Marchetti

L'officier de l'état civil :

J. Guay

Registre des mariages A.

No 31
Baud
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Georges-Marius
célibataire
comptable
originaire de Corsier
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Edouard-Louis Baud, apparemment, à Lausanne et de
Elix-Frédérique née Corné, décédée

2. Müller, Hélène-Marie
célébataire
couturière
originaire de Yverne
Lausanne domiciliée à
St Maurice née à
St Maurice le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Gabriel Müller et de
Hélène née Richard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gabriel Müller, agent d'affaires, à Lausanne
2. Albert Cornu, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier et Yverne,
le 18 janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Corsier et Yverne.

Les époux :

Grand
Hélène Baud

Les témoins :

Müller
A. Cornu

L'officier de l'état civil :

Prucci

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 7 juin 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 5 juillet
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 5 juillet 1926.
Lausanne, le 20 juillet 1926.

L'officier de l'état civil :

Le Bauby

R. du 8.9.26.

N^o 32
Berri
Düllli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berri, Fulvio
célibataire
commençant
originaire de Trogorno (Tessin) domicilié à
Muralto (Tessin) né à
Trogorno le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Baptiste Berri, maître d'école et de
Madeleine née Adamina, à Muralto

2. Düllli, Fanny - Pauline
célibataire
comptable
originaire de Villnachern (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri - Alfred Düllli, décédé et de
Bertha née Gutzwiller, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Düllli, mécanicien, à Lausanne
2. Bertha Meerklen (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Muralto, le 31 octobre, à Lausanne, le 2, à Villnachern et à Trogorno, le 3 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Gutvenation de l'état civil de
Muralto :

Les époux :
Fulvio Berri

Les témoins :
A. Düllli
B. Meerklen

Communiqué à l'état civil de Trogorno,
de Muralto et de Villnachern.

L'officier de l'état civil :
F. J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 33
Gisin
et
Barel

Par décision du 15 mars 1915...
Le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a autorisé la pro-
prieté de l'usage de ce nom, en ce
sens que le nom patrony-
mique soit orthographié
Gysin et non pas Gision.

Lausanne, le 30 mars 1915

L'officier de l'état civil:

éq. à Oltingen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisin, Robert

célibataire

boulangier

originaire de Oltingen (Bâle-Campagne) domicilié à

Lausanne né à

Yverdoux le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean Gisin, maçon et de

Marie Eugénie née Meylan, à Penins

2. Barel, Laurentine

célibataire

blanchisseuse

originaire de Torignone (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lyon, 2^e arrt le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

François-Joseph Barel, horloger et de

Marie-Louise-Léonine née Bandère, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Barel, horloger, à Lausanne

2. Louis Fenevère, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Oltingen, le 11
décembre 1915, et à Torignone, le 2 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Requête au Conseil d'Etat.

Autorisation de mariage.

Actes de naissance des fiancés.

Commentaires des père et mère des deux fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Oltingen et Torignone, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat (publication)

Les époux :

Gisin Robert

Laurentine Gisin

Les témoins :

Barel François

Fenevère

L'officier de l'état civil :

Barel

N^o 34
 Hrabi
 et
 Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hrabi, Antoine
 veuf de Marie née Stettler dès le 3 mars 1814
 célibataire
 originaire de Tramelan - dessus domicilié à
Lausanne né à
Kolovraty (Bohème) le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Josef Hrabi, agriculteur et de

Anna née Bradova à Kolovraty
 2. Steffen, Valérie-Marguerite
 célibataire
 modiste
 originaire de Trub (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
Mett (Bern) le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Matthä Steffen, à New-York et de

Comme témoins : } 1. Emile Orgaud, tailleur, à Lausanne
 2. Alphonse Izard, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Tramelan et à
Trub, le 26 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Tramelan et Trub.

Les époux :
Antoine Hrabi
Valérie Hrabi

Les témoins :
Orgaud
Izard.

Communiqué à l'état civil de Tramelan
 et de Trub.

L'officier de l'état civil :
Puccin

Registre des mariages A.

No 35
Gille
et
Torche

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gille, William - Jules - Emile
célibataire
conciierge
originaire de Ormont - d'Arnos domicilié à Paris né à Ormont - d'Arnos le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Emile Gille, agriculteur et de Odile - Eugénie née Fernet, à Ormont - d'Arnos

2. Torche, Bertha - Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de France (Fribourg) domiciliée à France née à France le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-six fille de Louis Torche, agriculteur et de Françoise née Baur, à France

Comme témoins :
1. Charles Palletton, secrétaire, à Lausanne
2. Francis Lamblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont - d'Arnos, le 22, et à Fribourg, le 24 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil d'Ormont - d'Arnos.

Les époux :
Gille William
Torche Bertha

Les témoins :
Lamblan
Ch. Palletton

Communiqué à l'état civil d'Ormont - d'Arnos et de Murist.

L'officier de l'état civil :
Gruet

N^o 36
Blandenier
Bérard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blandenier, Georges
veuf de Clara - Susanne Monnier, dès le 28 novembre 1913
charpentier
originaire de Villiers (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Villiers le quatorze juin

mil huit cent soixante-quinze fils de
David - Louis Blanderier, charpentier et de
Thaline née Omerz - Droy, à Villiers

2. Bérard née Martin, Jeanne - Marie - Hen-
riette, divorcée de Louis - Emile Bérard, dès le 19 janvier 1914
tenancière de café

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze septembre

mil huit cent soixante-treize fille de
Edouard Martin et de
Marie - Louise née Graden, les deux décédés

Comme témoins :
1. Joseph Müller, tapissier, à Lausanne
2. Ferdinand Brouppacher, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Dombresson,
le 7 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication des mariages à
Lausanne et Dombresson.
Pour l'acte de décès de la première femme du
fiancé, voir vol. 44, fol. 91.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 22, fol. 13.
Pour l'acte de son premier mariage,
avec divorce, voir vol. 15, fol. 453.
Communiqué à l'état civil de Dom-
bresson.

Les époux :

Georges Blandenier
Jeanne Blandenier

Les témoins :

Joseph Müller
Brouppacher F. D.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 37
Didisheim
et
Bigar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Didisheim, Marc
célibataire
négoçant
originaire de Epiqueux (Berne) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
Saint-Imier le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Albert-Henri Didisheim, fabricant d'horlogerie et de
Elise née Didisheim, à La Chaux-de-Fonds

2. Bigar, Maria-Germaine
célibataire

originaire de Dägerlen (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Colmar (Alsace) le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Marc Bigar, négociant et de
Clémentine née Maus, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alcegon Didisheim, industriel, à La Chaux-de-Fonds
2. Pierre Bigar, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 31 décembre 1915,
à Epauwillers et à Dägerlen, le 3, à Lausanne, le 4 jan-
vier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de
La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Marc Didisheim
Germaine Didisheim

Les témoins :

Henri Didisheim
Pierre Bigar

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil d'Epauwillers,
de La Chaux-de-Fonds et de
Dägerlen

N^o 38
Vauthey
et
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey, Victor-Jean-Joseph
célibataire
charpentier
originaire de Remaufens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre octobre
mil-huit-cent-quatre-vingt-treize fils de
Joseph-Victor Vauthey, décédé et de
Méty née Gillieron à Lausanne

2. Michaud, Rose-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Pex et La Sarraz domiciliée à
Pex née à
Pex le deux octobre
mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze fille de
Pierre-Henri Michaud, journalier et de
Marie-Louise née Mottu, à Pex

Comme témoins :
1. Jean-Emile Vauthey, charpentier, à Lausanne
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Remaufens et
à La Sarraz, le 24, à Pex, le 25 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Remaufens, La Sarraz
et Pex.

Les époux :

Vauthey Victor
Rose Vauthey

Les témoins :

Vauthey Jean
Penveyre

L'officier de l'état civil :

Pex

Communiqué à l'état civil de Remaufens,
de La Sarraz et de Pex.

Registre des mariages A.

No 39
Pérellat
et
Büache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pérellat, Emile-Charles-Edouard
célibataire
employé de commerce
originaire de Duillier et Mauborget domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit juin
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-John Pérellat, décédé et de
Jenny née Gœl, à Lausanne

2. Büache, Olga-Adèle
célibataire
employée de commerce
originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Combremont-le-Grand le quinze février
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Frédéric Büache, fabricant et de
Tida née Viquerat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Pérellat, capitaine-décoré, à Lausanne
2. Henri Pitequin, employé de bureau, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Duillier, Mauborget
et Payerne, le 8 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Duillier, Mauborget
et Payerne.

Les époux :

Pérellat
Adèle Pérellat

Les témoins :

Pérellat
H. Pitequin

L'officier de l'état civil :

Pirel

Communiqué à l'état civil de Gin-
gins, de Fiez et de Payerne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

R. du 10.7.24.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 8 mai 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 10 juin
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari-
né pour a contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 12 juillet 1924.
L'officier de l'état civil:

P. Pallif

N^o 40
Thonney
et
Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Marius
célibataire
agriculteur
originaire de Tulliens domicilié à
Tulliens né à
Tulliens le trante-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Constant Thonney, décédé et de
Elise née Gillieron, à Tulliens

2. Ramel, Emma-Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Château-d'Oex domiciliée à
Carrouge née à
Carrouge le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
David-Alfred Ramel et de
José née Rod, à Carrouge

Comme témoins :
1. Henri Rod, jardinier, à Chailly, Lausanne
2. Alloys Thonney, employé au pénitencier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tulliens et Carrouge, le 20, à Châ-
teau-d'Oex, le 21 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le die-sept février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Mézères.

Les époux :

Marius Thonney.
Emma Thonney

Les témoins :

Henri Rod.
Alloys Thonney

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état civil de Mézères
et de Château-d'Oex.

N^o 41
Bonzon
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, André
célibataire
blânc - peintre
originaire de Ormont - dessus domicilié à
Lausanne né à
Puidoux le vingt - juillet
mil huit cent quatre - vingt - onze fils de

Emile Bonzon, tailleur de pierre et de
Jeanne - Eugénie née Lenoir, à Grandvaux

2. Jaquet, Josephine - Vierge
célibataire
couturière

originaire de Pévondavaux (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fussy (Fribourg) le vingt - cinq avril
mil huit cent quatre - vingt - treize fille de

Emile Jaquet, charpentier et de
Rosalie - Eugénie née Ducarroz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Ducarroz, manoeuvre, à Lausanne
2. Emile Bonzon, père, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Pévondavaux,
le 25, et à Ormont - dessus, le 26 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - sept février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pévondavaux et Ormont -
dessus.

Les époux :
Bonzon André
Bonzon Vierge

Les témoins :
Ducarroz Jules
Emile Bonzon

Communiqué à l'état civil de Puidoux
et d'Ormont - dessus.

L'officier de l'état civil :
Puech

Reçu par le Tribunal du
district de Lausanne en date du 27 mars 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 10 juin
1919, le mariage inscrit ci - contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Inscrit le 25 juin 1919.
L'officier de l'état civil :
Puech

N^o 42
Mischler
et
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler, Alfred-Maurice
célibataire
remplissant postal
originaire de Wählern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jean-Henri-Maurice Mischler, jardinier et de
Sophie-Henriette née Ruffet, à Lausanne

2. Bourgeois, Louise-Blanche
célibataire
majeure
originaire de Montreux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules-Daniel-Henri Bourgeois, coiffeur et de
Lina née Chamot, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Destroz, employé au gaz, à Lausanne
2. Ernest Blanc, employé au gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Wählern et
à Montreux, le 27 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wählern et Montreux.

Les époux :
A Mischler
B Mischler

Les témoins :
Louis Destroz
Ernest Blanc

Communiqué à l'état civil de Wählern
et de L'Hôle.

L'officier de l'état civil :
Fues

Registre des mariages A.

N° 43

Ammann

Krafft

RECTIFICATION

Par décision du 14 mai 1968
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que les prénoms
de l'épouse soient:
"Louise Rose Augustine
Fagère sans l'adjonction
dite "Laurette"

Lausanne, le 10 juin 1968.

L'officier de l'état civil

E. Rod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux états civils
de Wangi et Vevey.

RECTIFICATION Complément

Par décision du 2 juillet 1968
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant ori-
ginaire de Vevey et Genève.

Lausanne, le 4 juillet 1968

L'officier de l'état civil

E. Rod

Lué aux états civils de Wangi
et Vevey, au bureau cantonal de
l'état civil à Genève.

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann, Marius - Jules

célibataire

architecte diplômé

originaire de Wangi (Thurgovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Paul - Auguste - Emile Ammann, décédé et de

Albertine - Henriette née Stallen, à Lausanne

2. Krafft, Louise - Rose - Augustine - Agathe dite

Laurette

célibataire

originaire de Vevey domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Gustave Krafft, D^r Professeur et de

Kathe - Mathilde - Augustine née Barraud, à Lausanne

Comme témoins : 1. D^r Gustave Krafft, professeur, à Lausanne

2. Charles Ammann, ingénieur, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Vevey, le 3,

et à Wangi, le 4 janvier 1968.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent six

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Vevey et Wangi.

Les époux :

Marius Ammann
Laurette Ammann

Les témoins :

D^r Gustave Krafft
Ammann

L'officier de l'état civil :

H. Lecharret

Communiqué à l'état civil de Vevey
et de Wangi.

Registre des familles ^{fiche} ~~no~~ Ammann fol. 1450

No 44
Duperrax
et
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrax, Frédéric - Marc
célibataire
agriculteur
originaire de Rougemont domicilié à
Pâcie né à
Pâcie le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Frédéric - Isaac Duperrax et de
Louise née Baudin, les deux légitimes

2. Dougoud, Marie - Alice
célibataire
cuisinière
originaire de Torny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à
Prévorange née à
Torny-le-Grand le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
François Dougoud et de
Ulysse dit(e) Louise née Tury, les deux légitimes

Comme témoins :
1. Louis Schanrot, agent de police, à Lausanne
2. Ernest Chevalley, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pâcie, le 2, à Rougemont et à Torny-le-Grand, le 3, à Prévorange, le 4 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Pâcie

Les époux :
Duperrax Frédéric
Duperrax Alice

Les témoins :
Schanrot
Chevalley Ernest

Communiqué à l'état civil de Rougemont, de Pâcie, de Torny-le-Grand et d'Echordens.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par décision du 12 septembre 1916, le conseil d'Etat du Canton de Faud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-dessus en ce sens :
1^{er} au prénom de Marie, attribué par erreur comme 1^{er} prénom de l'épouse, soit substitué celui de Catherine;
2^e qui à la date de naissance de l'épouse, indiquée par erreur 22 janvier 1889, soit substituée celle de douze septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.
Lausanne, le 16 septembre 1916
L'officier de l'état civil :
H. Lichant

Lequel a l'état civil à Rougemont, Pâcie, Torny-le-Grand et Prévorange.

Registre des mariages A.

N^o 45
 Aeschimann
 et
 Philippi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschimann, Alfred-Louis
 célibataire

voyageur de commerce

originaire de Trachselwald (Berne) et Boudry (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Henri-Alfred Aeschimann, décédé _____ et de

Elise née Hétroz, à Lausanne

2. Philippi, Elsa-Nava
 célibataire

négoiante

originaire de Frankfurt a/M. (Prusse) domiciliée à

Morges née à

Frankfurt a/M. le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Alfred Philippi, décédé _____ et de

Emilie-Barbara née Hüttich, à Morges

Comme témoins : 1. Emile Matile, comptable, à Lausanne

2. Gustave Favre, employé de commerce, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trachselwald, Boudry

et Morges, le 22 décembre 1915, à Frankfurt a/M., le 6

janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Trachselwald, Boudry,

Morges et Frankfurt a/M.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Alfr. Aeschimann

Elsa Aeschimann

Les témoins :

Em. Matile

G. Favre

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Communiqué à l'état civil de Trachselwald
 de Boudry et de Morges, ainsi qu'à la Chan-
 cellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 46
 Sarnbelet
 et
 Saquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarnbelet, Vincent
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Grandvaux domicilié à
Lausanne né à
Rivaz le vingt septembre
 mil huit cent soixante-dix-huit fils de
Henri-Louis Sarnbelet, décédé et de
Julie née Ruchonnet, à Lausanne

2. Saquier née Haury, Rosa-Fanny
 veuve de Jules-Auguste Saquier, dès le 18 décembre 1913
 employée aux Bains du Grand Pont
 originaire de Doroge domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le huit septembre
 mil huit cent soixante-dix fille de
Frédéric Haury et de
Jeanne née Jacques, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Louis Ferrares, avoué de ville, à Lausanne
 2. Victor Dubois, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Grandvaux et
à Doroge, le 13 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Grandvaux et Doroge.
 Pour l'acte de décès du premier mari de
 la fiancée, voir vol. 44, fol. 129.

Les époux :
Sarnbelet Vincent
Sarnbelet Rosa

Les témoins :
Ferrares Louis
Victor Dubois

Communiqué à l'état civil de Cully
 et de Loray, à Echandon

L'officier de l'état civil :
Fucci

Registre des mariages A.

N^o 47
Comoli
et
Mounoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Comoli, Ugo-Federico**
célibataire
stucateur
originaire de Briga (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Briga le vingt-trois d'embre
mil huit-cent vingt-dix-neuf fils de
Pietro Comoli et de
Maria-Caterina née Quirico, les deux légit.

2. **Mounoud, Marguerite-Rosa**
célibataire
ménagère
originaire de Thioleyres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier août
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Adèle-Merriette Mounoud née Giddey et de

Comme témoins :
1. Jean Bellosta, stucateur, à Lausanne
2. Adolphe Piquenat, vendeur de journaux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, aux Thioleyres,
le 8, et à Briga, le 27 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Thioleyres et Briga,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-
Ville et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :

Comoli Federico
Comoli Marguerite

Les témoins :

Bellosta
A. Piquenat

L'officier de l'état civil :

Piret

N^o 48
Rätz
Imobersteg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rätz, Charles-Alfred
célibataire
boucher
originaire de Ruppoldsried (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean Rätz, décédé et de
Anna-Magdalena née Meyer, à Berne

2. Imobersteg, Louise
célibataire
ménagère
originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Fweimmen le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
David Imobersteg et de
Maria-Louise née Kohli, les deux décédés

Comme témoins :
1. David Imobersteg, domestique de campagne, à Boltigen
2. Elix Straub, cuisinier, à Roth

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Boltigen, le 8,
à Etzelkofen, le 9 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Boltigen et Etzelkofen.

Les époux :
Alfred Rätz
Louise Rätz

Les témoins :
Imobersteg David
Elix Straub

Communiqué à l'état civil de Boltigen
et de Etzelkofen.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 19
Kowald
et
Bosshard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kowald, Otto
célibataire
chef mécanicien
originaire de Thörigen (Sonne) domicilié à
sans domicile fixe en Suisse né à
Güttingen (Thurgovie) le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Jakob Kowald, décédé et de
Elisabetha née Müller

2. Bosshard, Frieda
célibataire
originaire de Kismacht (Zürich) domiciliée à
Kismacht (Zürich) née à
Kismacht (Zürich) le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Julius Bosshard et de
Anna née Stiefel

Comme témoins :
1. Joseph Monti, menuisier, à Pully
2. Emma Monti (dame) ménagère, à Pully

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee, le 27, et à Kismacht, le 28 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf février mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Herzogenbuchsee.

Les époux :
Kowald Otto
Frieda Kowald

Les témoins :
Joseph Monti
Emma Monti

Communiqué à l'état civil de Herzogenbuchsee et de Kismacht.

L'officier de l'état civil :
Fuecl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 50
Joye
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joye, Joseph-Séraphin

célibataire
charcutier

originaire de Montagny-la-Ville Montagny-les-Monts, domicilié à
Lausanne ~~Montagny-Grandvillars et Escuvillers (Fribourg)~~ né à

Neyruz (Fribourg) le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean-Alexandre Joye, instituteur en retraite, à Neyruz, et de
Marie-Séraphine née Mettraux, décidée

2. Rossier, Hélène-Angèle

célibataire
cuinière

originaire de Neyruz et Lovens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Neyruz le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Narcisse Rossier, charbonnier et de
Marie-Rosalie née Maudey, à Neyruz

Comme témoins : } 1. Alfred Vaucher, employé F.-L., à Lausanne
2. Charles Buejoux, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neyruz, le 12, à Mon-
tagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannois, Escuvillers et Lo-
vens, le 13 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage à Lau-
sanne, Neyruz, Montagny-la-Ville,
Montagny-les-Monts, Mannois, Escu-
villers et Lovens.

Les époux :

Joye Séraphin
Joye Angèle

Les témoins :

Alfred Vaucher
C. Buejoux

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil de Neyruz,
de Montagny, de Mannois, d'Escuvillers
et de Lovens.

Registre des mariages A.

N^o 51
Wuerchoz
et
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuerchoz, David - Charles

célibataire

jardinier

originaire de Bussigny re Morges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Benjamin - Samuel Wuerchoz, décédé et de

Eline - Fanny née Francfort, à Lausanne

2. Parisod née Giron, Marie - Fanny

veuve de Henri - Louis Parisod, dès le 27 novembre 1898

coëtuarière

originaire de Fillette et de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze juin

mil huit cent soixante-dix fille de

Marc - Charles Giron et de

Marie - Louise née Deléchat, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jean Adam, peintre, à Lausanne

2. Alfred Gonet, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Lutry, le 11,

à Bussigny et à Fillette, le 12 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la

fiancée.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Lutry, Bussigny et

Fillette.

Communiqué à l'état civil de Lutry,

de Bussigny et de Cully.

Les époux :

Wuerchoz David

Marie Wuerchoz

Les témoins :

Alfred Gonet

Jean Adam

L'officier de l'état civil :

Jucel

N^o 52
Freymond
et
Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freymond, Victor**
divorcé de Mathilde née Gabi, dès le 25 janvier 1915
appauvri
originaire de Saint-Cierges domicilié à
Bon-Port (Blanches), Montreux né à
Saint-Cierges le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Vimé Freymond, manoeuvre et de
Marie-Marguerite née Berdot, à Bon-Port

2. **Berney, Louise-Charlotte**
célibataire
couturière
originaire de Aubonne et de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Adolphe Berney, diocèse et de
Jenny-Caroline née Paquier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Perron, tuteur, à Lausanne
2. Louis Freymond, marchand de chaussures, à Montreux

Les publications ont eu lieu aux Blanches, le 8, à Aubonne et à L'Abbaye, le 9, à Lausanne et à St-Cierges, le 10 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Montreux

Communiqué à l'état civil des St-Cierges,
de Montreux, d'Aubonne et de
L'Abbaye.

Les époux :
Victor Freymond
Charlotte Freymond

Les témoins :
Louis Perron
Emile Perron

L'officier de l'état civil :
Fricel

Registre des mariages A.

N^o 53
Hofer
Huguet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer, Adolphe
veuf de Bertha née Gillieron, dès le 18 septembre 1907
marié
originaire de Kennighofen (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Kennighofen le trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Maria-Elisabeth Hofer, de Kennighofen et de

2. Huguet, Marie-Eugénie
célibataire
femme de chambre
originaire de Tacignins et de Pièce domiciliée à
Rolle née à
Madrignières rue Emattin le onze mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Julien Huguet, appareilleur et de
Françoise-Elisabeth née Abbe'-Décroux, à Rolle

Comme témoins : 1. Alfred Gay, menuisier, à Lausanne
2. Jules Parraud, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pièce, le 8, à Kennighofen, Tacignins & Rolle, le 9 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pièce, Kennighofen, Tacignins et Rolle.
Circulaire l'acte de décès de la première femme
du fiancé, n^o vol. 35, fol. 1219.

Les époux :

Adolphe Hofer.
Marie Hofer.

Les témoins :

Alfred Gay
Jules Parraud

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil de Pièce,
de Kennighofen, de Gilly et de
Rolle.

N^o 54
 Privet
 Philippin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Privet, Pierre-Joseph
 célibataire
 marchand de bétail
 originaire de Sorens (Fribourg) domicilié à
 Gumefens (Fribourg) né à
 Sorens le premier décembre
 mil huit-cent soixante-dix-huit fils de
 Charles-Amédée Privet et de
 Marie-Madeleine née Udey, à Sorens

2. Philippin, Olga
 célibataire
 originaire de Neuchâtel et Corcelles-Cormondrée domiciliée à
 Neuchâtel née à
 Neuchâtel le dix juin
 mil huit-cent soixante-dix-huit fille de
 Oscar Philippin et de
 Henriette-Elina Peltier née Schwarz, décédée

Comme témoins :
 1. Henri Brocier, secrétaire, à Lausanne
 2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, à Corcelles-Cormondrée,
 à Sorens et à Gumefens, le 14 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Autorisation de l'état civil
 d'avy-dor-Pont.

Les époux :
 Pierre Privet
 Olga Privet

Les témoins :
 [Signature 1]
 [Signature 2]

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Communiqué à l'état civil de Sorens,
 d'avy-dor-Pont, de Neuchâtel et
 de Corcelles.

Registre des mariages A.

14-277

N^o 55
Läng
et
Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Läng, Jean-Robert
célibataire
chef de cuisine
originaire de Utzenstorf (Sonne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean-Charles Läng, boulanger et de
Rosina née Meister, à Lausanne

2. Schumacher, Catherine-Frieda
célibataire
cuisinière
originaire de Flehingen (Bade) domiciliée à
Lausanne née à
Flehingen le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Wilhelm Schumacher, boulanger et de
Marie née Schneider, à Mannheim-Neckarau

Comme témoins : 1. Albert Stadler, fabricant, à Oranien
2. Emilie Stadler (dame), à Oranien

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Utzenstorf, le 10, à
Flehingen, le 11 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Utzenstorf et Flehingen
Autorisation du Corps d'Etat.

Les époux :

Rob. Läng
Frieda Läng

Les témoins :

Alb. Stadler
E. Stadler

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'état civil d'Utzenstorf
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Par décision du 24 septembre 1937,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il le nomme Robert au lieu
de Rob. et de son
père Charles au lieu de son
Läng, sans autre nom.

Lausanne, le 24 septembre 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

copie à Utzenstorf

N^o 56
 Maréchaux
 et
 Schmied

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maréchaux, Jules dit Julien
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Chenit domicilié à
Lausanne né à
Gimel le dix-neuf décembre
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Paul-Marc Maréchaux Bicheron, au Pramus et de
Anna née Spring, blanchisseuse, aux Rousses (Aur), France

2. Schmied, Maria-Louisa
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Kohlen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Rapperswil (St Gall) le dix mars
mil-huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Johannes Schmied, d'icelle et de
Maria-Elisa née Wälti, sans domicile connu

Comme témoins :
 1. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne
 2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, au Sentier et à
Kohlen, le 4, au Pramus, le 5 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier, Kohlen
et Le Pramus.

Les époux :

Maréchaux Jules
Louise Maréchaux

Les témoins :

Pamblanc
Penneyre

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil du Sentier
 et de Schwarzenbourg

Registre des mariages A.

57
Favre
et
Morin

Par jugement du Tribunal civil de
Lausanne, de la Seine, à Paris, rendu
en date du 14 janvier 1927, déclaré
définitif et exécutoire le
....., le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an., le
délai pendant lequel l.
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 12 janvier 1928.

L'officier de l'état civil:

Baillif

à Chavornay et Nyon
R. du 5.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Julien
célibataire
professeur
originaire de Paris domicilié à
Nyon né à
Paris le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Francis-Louis Favre, décédé et de
Eugénie-Louise née Favoy, à Suchy

2. Morin, Louise Mathilde
célibataire
originaire de Dieulefit (Drôme), France domiciliée à
Dieulefit née à
Dieulefit le quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-Charles-Edouard Morin, négociant et de
Sophie-Eugénie née Lombard-Latour, à Dieulefit

Comme témoins :
1. Elisabeth Barbezat (d'elle), institutrice, à Nyon
2. Francis Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dieulefit, le 23 janvier, à Nyon,
le 14, et à Paris, le 16 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autrification de l'état civil de Nyon.

Les époux :

Jules Favre

Louise Favre

Les témoins :

E. Barbezat

F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à l'état civil de Chavornay
et de Nyon, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

N^o 58
Tacheron
Villener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tacheron, Héli
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le dix-neuf mai
mil huit cent soixante-huit fils de
Jacques-Louis Tacheron et de
Jeanne-Suzanne née Villier, diocèse

2. Villener née Vallon, Bertha
veuve de François-Auguste Villener, dès le 30 juin 1910
ménagère
originaire de Sigriouyl (Berne) domiciliée à
Molondin née à
Molondin le onze septembre
mil huit cent soixante-huit fille de
Julien Vallon, agriculteur, à Molondin et de
Adèle née Duperron, diocèse

Comme témoins :
1. Charles Pallotton, secrétaire, à Lausanne
2. François Samblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Sigriouyl, le 21 jan-
vier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Molondin.

Les époux :
Héli Tacheron
Bertha Tacheron

Les témoins :
Samblanc
Ch. Pallotton

Communiqué à l'état civil de Molondin,
à Donneloye, et de Sigriouyl.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 59
Junod
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Escar - Ulysse
célibataire
monteur - électricien
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Julis - Louis Junod, rédacteur, à Ste Croix et de
Clara - Malvina nie Saccard, dédée

2. Jayet, Jeanette - Alice
célibataire
employée de commerce
originaire de Hermonches et de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Fleurier (Moudon) le huit août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Julis - Louis Jayet, dédée et de
Cécile - Emelth nie Huille dit Bille, à Moudon

Comme témoins : 1. Louis Socion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Hermonches, le 12,
à Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Moudon, le 13 jan-
vier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Hermonches, Ste Croix,
Granges-de-Ste Croix et Moudon.

Les époux :
Junod
Alice Junod

Les témoins :
Socion
Penveyre

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Par jugement du Tribunal de Lausanne
arrêté de Moudon, rendu
en date du 21 janvier 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 19 février
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 25 février 1927.
L'officier de l'état civil :

JP Bauf

R. du 13.10.27.

N^o 60
Ledermann
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ledermann, Jules-Henri
divorcé de Marie Pache, dès le 7 février 1905
agriculteur
originaire de Aubonne domicilié à
Lausanne né à
Aubonne le huit janvier
mil huit cent septante-un fils de
Frédéric-Michel Ledermann et de
Marie-Sophie née Bury, les deux décédés

2. Margot née Margot, Eugénie-Augusta
veuve de John-Arthur Margot, dès le 16 mars 1904
ménagère
originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Commugny le quinze janvier
mil huit cent septante-trois fille de
Henri-Louis Margot, décédé et de
Anne-Marguerite-Françoise née Pipy, à Genève

Comme témoins :
1. Charles Nottier, coiffeur, à Lausanne
2. Gustave Burnier, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, St-Croix
et Granges-de-St-Croix, le 19 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé avec mention de divorce.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Aubonne, St-Croix et Granges-de-St-Croix

Communiqué à l'état civil d'Aubonne et de St-Croix.

Les époux :

Ledermann Jules
Augusta Ledermann

Les témoins :

Nottier
Burnier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 61
Porchet
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Elie

célibataire

agriculteur

originaire de Tucherens domicilié à

Tucherens né à

Tucherens le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Porchet et de

Louise née Jaquier, décédée

2. Chevalley, Marie-Alice

célibataire

repreneuse

originaire de Chesbres domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Paul-Benjamin Chevalley, contre-maître de fabrique et de

Julia-Éléonore née Chablonat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Sordet, négociant, à Renens

2. Paul Chevalley, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tucherens, Chesbres et Lausanne, le 22 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Moudon.

Les époux :

Elie Porchet
Marie-Alice Chevalley

Les témoins :

J. Sordet
Paul Chevalley

Communiqué à l'état civil de Moudon et de Puidoux, à Chesbres.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N^o 62
 Buscaglia
 Casti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buscaglia, Giuseppe-Ambrogio
 célibataire
 mason
 originaire de Pisano (Toscane), Italie domicilié à
Lausanne né à
Pisano le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Giovanni Buscaglia, décédé et de
Estere nie Lazzarini, à Pisano

2. Casti, Anna-Maria-Maximina
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Castell' Aequato (Piacenza), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Castell' Aequato le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Giuseppe Casti, décédé et de
Luigia nie Cavozzi, à Pusato (Italie)

Comme témoins :
 1. Antonio Tonoli, tailleur, à Lausanne
 2. Henri Bernasconi, parquetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Pisano, le 16,
et à Castell' Aequato, le 23 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Pisano et Castell' Aequato, avec
certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Les époux :
Buscaglia Giuseppe
Anna Buscaglia

Les témoins :
Tonoli Antonio
Bernasconi Henri

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

L'officier de l'état civil :
Juret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 63
David
Mazzoli

Früh

le 11.8.16

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David, Salom
célibataire
artiste gymnaste
originaire de ~~syjet ottoman~~ domicilié à
Lausanne né à
Andrinople le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Maurice David et de
Rosa David, les deux décédés

2. Mazzoli, Anna - Gabrielle - Angéline
célibataire
artiste
originaire de Courbevoie (Seine), France domiciliée à
Courbevoie née à
Courbevoie le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Achille - Anastase - Rufin Mazzoli, à Courbevoie et de
Henriette - Marie - ve Terbrugghen, décédée

Comme témoins :
1. Louise Plattier (dame), artiste, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et à Courbevoie,
le 13 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Acte de décès de sa mère.
Actes de publication de mariage à Lausanne et
Courbevoie.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de
mariage du Département de Justice et Police.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en un exemplaire).

Les époux :

Salom David
Anna David

Les témoins :

Louise Plattier
François Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Früh

N^o 64
 Rigghi
 et
 Talpone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rigghi, Giovanni - Battista - Achille**
 célibataire
 tourneur
 originaire de Pogno (Aoste), Italie domicilié à Lausanne
 né à Pogno le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Simone Rigghi, décédé et de
Petronilla née Crolla, à Pogno

2. **Talpone, Giovanna**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Castellazzo Bormida (Alessandria), Italie domiciliée à Lausanne
 née à Castellazzo Bormida le dix-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Piolo Talpone, menuisier et de
Margherita née Chiesa, à Turin

Comme témoins :
 1. David Saccard, cordonnier, à Lausanne
 2. Rosa Uccelli (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 décembre 1915, à Pogno, le 16, et à Castellazzo Bormida, le 23 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Pogno et Castellazzo Bormida, avec certificat de ce dernier.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de Genève & Solise.

Les époux :

Rigghi Battista
Giovanna Rigghi

Les témoins :

David Saccard
Rosa Uccelli

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires).

Registre des mariages A.

N^o 65
Grobety
Platel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Gustave - Julien

célibataire

chauffeur - mécanicien

originaire de Ballaigues

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Frédéric - Emmanuel - François Grobety, décédé

et de

Jenny - Louise - Marie née Héritier, à Lausanne

2. Platel, Louise - Amélie

célibataire

originaire de Seneclens et Rougement

domiciliée à

Ferriet

née à

Trangin

le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Alexis Platel, vigneron

et de

Marie - Joséphine née Parisod, à Nyon

Comme témoins :

1. Henri Bocion, notaire, à Lausanne

2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballaigues, Seneclens, Rougement et Montreux, le 19 janvier 1906.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Ballaigues, Seneclens, Rougement et Montreux.

Les époux :

Julien G. Grobety

Amélie Grobety

Les témoins :

H. Bocion
L. Penveyre

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Ballaigues, de Courmayeur, de Rougement et de Montreux.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 66
Gruaz
et
Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz, Charles-François-Amatole
célibataire
comptable
originaire de L'Isle domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois juillet
mil huit cent soixante-neuf fils de
Julien-Charles Gruaz et de
Julie-Henriette-Jenny née Regamey, les deux décédés

2. Duc, Adèle
célibataire
tailleuse
originaire de Chevannes sur Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize mars
mil huit cent soixante-trois fille de
Louise-Cergélique-Marianne Duc, décédée et de

Comme témoins :
1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à L'Isle et
à Chevannes, le 28 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, L'Isle et Chevannes.

Les époux

Ch. Gruaz

A. Gruaz

Les témoins :

H. Bocion

L. Peneyre

Communiqué à l'état civil de L'Isle
et de Moudon.

L'officier de l'état civil :

Ducel

Registre des mariages A.

N^o 67
Scheerer
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheerer, Max - Karl
célibataire
employé de commerce
originaire de Laufen - Stadt (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Laufen le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Joseph Scheerer, décédé et de
Marie - Louise née Huber, à Laufen

2. Rochat, Marguerite - Rachel
célibataire
originaire de L'abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Soleure le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Adrien - Marcel Rochat, horloger et de
Rachel - Louise née Rochat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marcel Rochat, horloger, à Lausanne
2. Marie Scheerer épouse, à Laufen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à L'abbaye,
le 26, et à Laufen, le 27 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, L'abbaye et Laufen.

Les époux :
Max Scheerer
Marg Scheerer.

Les témoins :
Marie Scheerer
Marcel Rochat

Communiqué à l'état civil de L'abbaye
et de Laufen.

L'officier de l'état civil :
Precht

N^o 68
Jacques
Rothén

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacques, Louis-Félix
veuf de Marie-Aline née Sonnard, des le 18 mars 1912
typographe
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize août
mil huit cent soixante-neuf fils de
François-Jules Jacques, décédé et de
Julie-Françoise née Foël, à Lausanne

2. Rothén, Adèle-Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix février
mil huit cent septante-six fille de
Louis Rothén et de
Marie-Louise-Susanne née Rapaz, décédée

Comme témoins :
1. Louis Rothén, employé, à Lausanne
2. Charles Henry, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Ste Croix, Gen-
ges-de-Ste Croix et Guggisberg, le 11 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Ste Croix, Genèves-de-Ste Croix
et Guggisberg.
Copie l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 19, fol. 149.
Copie l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 41, fol. 384.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et de Guggisberg.

Les époux :

Louis Jacques
Adèle Jacques

Les témoins :

Louis Rothén
Charles Henry

L'officier de l'état civil :

Fuerd

Registre des mariages A.

N^o 69
 Reymond
 et
 Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond, Charles-Henri**
 Citoyen
 commis de magasin
 originaire de L'Abbaye et du Chenit domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais (Genève) le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Adolphe-Charles-Henri Reymond et de
Jeanne-Louise-Fanny née Epiteaux, décédée

2. **Groux, Alma**
 Citoyenne

originaire de Giez et de Novalles domiciliée à
Ematins près Yverdon née à
Ematins le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Ernst Groux, agriculteur et de
Cécile née Ferrut, décédée

Comme témoins :
 1. Augustine Quire (dame), à Satigny (Genève)
 2. Adrien Derolf, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye, Le Sentier
Le Bramus, le 19, à Giez, Novalles et Ematins, le 20 fé-
vrier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
L'Abbaye, Le Sentier, Le Bramus,
Giez, Novalles et Ematins.

Les époux :

Henri Reymond
Alma Reymond

Les témoins :

A. Quire
A. Derolf

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,
du Sentier, de Grandson, de Fiez et
de Yverdon.

N^o 70
Taperoux
et
Bloesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taperoux, Louis-Philippe
célibataire
marchand de bois
originaire de Férey domicilié à
Lausanne né à

S^t Aubin (Neuchâtel) le dix février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Samuel Taperoux, marchand de bois, à Lausanne et de
Rebecca née Schneider, décédée

2. Bloesch, Blanche-Jeanne
célibataire
couturière
originaire de Noyon (Seine) domiciliée à
Lausanne née à

Noyon le dix février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Rodolphe Bloesch, manouvrier et de
Odèle née Dufaux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Gibelli, professeur d'accordéon, à Lausanne
2. Paul Regent, employé de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Férey et Fäuffelen, le
2 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lau-
sanne, Férey et Fäuffelen.

Les époux :
Blanche Taperoux

Les témoins :
V. Gibelli
P. Regent

Communiqué à l'état civil de Férey et
de Fäuffelen.

L'officier de l'état civil :
Pruel

Par jugement du Tribunal...
des trib. de Lausanne, rendu
en date du 9 novembre 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 15 janvier
1923... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 janvier 1923
L'officier de l'état civil:
Pruel

R. du 8. 2. 13.

Registre des mariages A.

N^o 71
 Mégroz
 et
 van Saar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, Arnold-Emile
 célibataire

originaire de Fevay, Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à

Münchberg le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Henri-Louis-Frédéric Mégroz, décédé et de
Caroline née Kustbaum, à Lausanne

2. van Saar, Marguerite
 divorcée de Jan-Mendrik Westerveld, dès le 25 septembre 1913

~~originaire de~~ nationalité hollandaise domiciliée à
Lausanne née à

Amsterdam le cinq avril
mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Johannes-Jacobus-Christiaan van Saar, décédé et de
Eugénie née Pastet, à Londres

Comme témoins : } 1. Gustave Chatelan, notaire, à Lausanne
 } 2. Charles Duplan, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Lutry, le
23, à Fevay, le 24, et à Epesses, le 25 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Jugement de divorce pour la fiancée.
 Extrait du registre des mariages et divorces de l'état civil d'Amsterdam.
 Actes de publication de mariage de Lausanne, Lutry, Fevay et Epesses.
 Dispense de publication en Hollande.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Communiqué à l'état civil de Fevay, de Lutry et de Cully, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :
A. Mégroz
Mme Mégroz
 Les témoins :
G. Chatelan
C. Duplan
 L'officier de l'état civil :
J. Jucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

R. du 27.7.25.

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 11 décembre 1914 déclaré exécutoire et exécuté le _____ le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 21 juillet 1935. L'officier de l'état civil:

J. Jucel

69^{me} à Fevay, Lutry et Cully.

N° 72

Borgeaud dit Avocat
Borgeaud dit Avocat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud dit Avocat, Ulysse
célibataire
agriculteur
originaire de Penthalarz domicilié à
au Coudey rière Barois né à
au Coudey le vingt-quatre juin
mil huit cent septante-sept fils de

Juste-François Borgeaud dit Avocat, agriculteur, au Coudey et de
Susanne-Adèle née Oulevey, décedée

2. Borgeaud dit Avocat, Adèle, née Deville
veuve d'Alfred Borgeaud dit Avocat, dès le 8 juin 1914
mariage

originaire de Penthalarz domiciliée à
au Coudey née à
Pailly le seize février
mil huit cent vingt-sept fille de

Jean-François-Samuel Deville et de
Georgette née Mermoud, les deux décedés

Comme témoins :
1. Charles Pallotton, sculteur, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Penthalarz et à Barois, le 4 mars
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Cha-
vozinay.

Les époux :
Ulysse Borgeaud
Adèle Borgeaud

Les témoins :
Pamblanc
Ch. Pallotton

Communiqué à l'état civil de Courmayeur
et de Chavornay.

L'officier de l'état civil :
Ducel

Registre des mariages A.

N^o 73
Garin
Balmat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garin, Charles-Marcel
célibataire
boulangier
originnaire de Yver domicilié à
Lausanne né à
Rolle le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Jules Garin, agriculteur et de
Hortense-Albatine-Sophie née Morel, à Corcia (Genève)

2. Balmat, Françoise-Delphine
célibataire
femme de chambre
originnaire de Semsales (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Semsales le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Perul-Joseph-Louis Balmat, charron et de
Marguerite-Félicité-Alphonine née Guillard, à Semsales

Comme témoins :
1. René Meylan, pâtissier, à Lausanne
2. Marguerite Pahud (delle), femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Semsales, le 27,
et à Yver, le 28 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Semsales et Yver.

Les époux :

Ch. Garin

F. Balmat

Les témoins :

Meylan René

Marguerite Pahud

L'officier de l'état civil :

Pucod

Communiqué à l'état civil de Semsales
et de Villars-Yver.

N^o 74
 Vancy
 et
 Anselme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vancy, Edouard-Max** dit Max
 célibataire
 infirmier
 originaire de Cugy et de Pottens domicilié à
 Lausanne né à
 Echallens le trente-un mai
 mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
 Jules Vancy et de
 Elise née Porchet, les deux décédés

2. **Anselme, Marguerite-Augustine**
 célibataire
 couturière
 originaire de L'Isle domiciliée à
 Morges née à
 L'Isle le quinze novembre
 mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
 Auguste-Camille Anselme, couturier, à Roche et de
 Rose-Emma née Apothéloz, décédée

Comme témoins :
 1. Henri Brion, secrétaire, à Lausanne
 2. Robert Pambiane, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Cugy, Pottens,
 L'Isle et Morges, le 26 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Cugy, Pottens, L'Isle
 et Morges.

Les époux :
 Vancy Max
 Vancy Marguerite

Les témoins :
 H. Brion
 Robert Pambiane

Communiqué à l'état civil de Pottens,
 à Poliez-le-Grand, de L'Isle et
 de Morges.

L'officier de l'état civil :
 J. J. J.

Registre des mariages A.

No 75
Martin
et
Hiéronymus

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 14 octobre 1929, déclaré
nul et exécutoire le 13 novembre
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'ancien
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 13 novembre 1929.
Lausanne, le 18 novembre 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bauff

N^o 352
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Samuel
célibataire
agent de police
originaire de Yverches domicilié à
Lausanne né à
Yverches le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
François-Jules-Samuel Martin et de
Louise née Hubert, les deux décédés

2. Hiéronymus, Adrienne-Elix dite Georgette
célibataire
modiste
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Adrien-Edouard Hiéronymus, décédé et de
Elix-Louise-Jeanne fille Seewer, à Lausanne

Comme témoins :
1. François Vinand, agent de police, à Lausanne
2. Maurice Delidernoy, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er} et à Yverches,
le 14 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne et à Yverches.

Les époux :

Martin Samuel
Georgette Martin

Les témoins :

Vinand François
Delidernoy Maurice

Communiqué à l'état civil d'Yverches.

L'officier de l'état civil :

Bauff

N^o 76
Frautschi
Stahel

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frautschi, Auguste-Daniel
célibataire
commis de librairie
originaire de Trarignan (Seine) domicilié à
Lausanne né à
Frontenex, commune de Chêne-Bougeries, le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Salomon Frautschi, jardinier et de
Marie née Ebersold, à Chêne-Bougeries

2. Stahel, Emilie-Marie-Louise
célibataire
employée de magasin
originaire de Nyls (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Albert Stahel, décédé et de
Rosina née Pfahrer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Roux, employé de bureau, à Lausanne
2. Marguerite Portier (d'elle), couturière, à Chêne-Bougeries

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Genéva, le 25,
et à Nyls, le 26 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à Lau-
sanne, Genéva et Nyls.

Les époux :

Frautschi
Emilie Frautschi

Les témoins :

Marg. Portier
P. Roux

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Genéva
et de Nyls.

Registre des mariages A.

N^o 77,
 Aeschmann
 et
 Roth.

Par décision du 6 novembre 1949
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'il le nom patronymique
 orthographe de l'acte ci-contre
 "Aeschmann" doit orthographe
 "Aeschmann".

Lausanne, le 19 novembre 1949.
 L'officier de l'état civil:

copié à Trachselwald (Berne)
 et Melchnau (Berne)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschmann, Hans
 célibataire
 boulanger
 originaire de Trachselwald (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Utzenstorf (Berne) le quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Victor-Christian Aeschmann, agriculteur et de
 Louise née Keheli, à Utzenstorf

2. Roth, Marie
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Melchnau (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Koppigen (Berne) le quinze mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Friedrich Roth, diocèse et de
 Maria née Mathys, à Utzenstorf

Comme témoins :
 1. Frédéric Roth, monteur, à Lausanne
 2. Alexandre Furrer, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Trachselwald
 et à Melchnau, le 25 février 1949.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Trachselwald et Melchnau.

Les époux :

Hans Aeschmann
 M. Aeschmann

Les témoins :

Friedrich Roth
 Furrer Alexander

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
 1949

Communiqué à l'état civil de Trachsel-
 wald et de Melchnau.

N^o 78
Cosandey
et
Conne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey, Hermann
célibataire
employé de banque
originaire de Sarnel domicilié à
Lausanne né à
Sarnel le deux août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri Cosandey, décédé et de
Elisa née Cosandey, ménagère, à Sarnel

2. Conne, Lina - Sophie - Emma
célibataire
ménagère
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules - Henri Conne, marchand de vêtements et de
Lina - Henriette née Echaud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Conne, employé de banque, à Lausanne
2. Gottfried Rufener, agent d'assurances, à Lau-
sanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sarnel et Puidoux, le
7 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sarnel et Puidoux.

Les époux :

H. Cosandey
Lina Cosandey

Les témoins :

L. Conne
Rufener

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Granges
et de St-Laphorin, à Châbles.

Registre des mariages A.

No 79
Werly
et
Noverraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werly, Gaston - Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Orbe domicilié à
Epalinges né à
vicie Rompalle le vingt-quatre septembre
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Samuel - François - Ernest Werly et de
Edouanne - Victoire née Pichot, décédée

2. Noverraz, Jeanne - Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un juin
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jacques - Samuel - Louis Noverraz et de
Augusta - Josephine née Noverraz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Edouard Werly, employé de bureau, à Lausanne
 2. Théophile Liegenthaler, employé de bureau, à Lau-

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lutry, le 8, à Lau-
sanne et à Orbe, le 9, et à Cully, le 10 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Ep-
alinges.

Les époux :

Gaston Werly
Jeanne Werly

Les témoins :

Mary
Théophile Liegenthaler

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil d'Orbe,
 d'Epalinges, de Cully et de Lutry.

Mu le 30 Mars 1916.
 M. Séverin préfet.

N^o 80
Cuendet
et
Gras

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet, Paul-Georges**
veuf de Emma - Louisa née - Abel, dès le 6 juin 1912
caissier de banque
originaire de Ste Croix — domicilié à
Lausanne — né à
Lausanne — le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq — fils de
Alphonse - Henri Cuendet, typographe — et de
Louise - Amélie - Christine née Raymond, à Lausanne

2. **Gras, Jeanne-Marguerite**
divorcée de Charles - Léon Bourquin, dès le 5 mai 1915

originaire de Sorvilier (Bienne) — domiciliée à
Lausanne — née à
St-Sulpice (Vaud) — le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt — fille de
Jules - Henri Gras, ancien agriculteur, à St-Sulpice — et de
Fanny née Stauber, décédée

Comme témoins :
1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne
2. James Vuillemin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ste Croix,
Granges-de-St-Croix et Sorvilier, le 8 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Vents-une mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,
Acte du premier mariage de la fiancée,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Ste Croix, Granges-de-St-Croix
et Sorvilier
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 11, fol. 148.
Pour l'acte de décès de sa première femme, voir
vol. 11, fol. 115.
Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et de Sorvilier.

Les époux :

P. Cuendet
H. Cuendet

Les témoins :

H. Besson
Vuillemin James

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Registre des mariages A.

N^o 81
Mottaz
Décosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Albert
célibataire
boulangier
originaire de Syens domicilié à
Lausanne né à
Genève le dix-neuf septembre
mit-huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Emile Mottaz, deaineur et de
Julie-Rosine nie Willener, à Yverdon

2. Décosterd, Angèle
célibataire
femme de chambre
originaire de Evettes domiciliée à
Lausanne née à
Serion le quatorze février
mit-huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Paul-François Décosterd, décédé et de
Elix nie Hys, ménagère, à Serion

Comme témoins :
1. Hélène Sallaz (dame, veuve), à Lausanne
2. Aimé Menétrey, boulangier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Syens et à
Evettes, le 9 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Syens et Evettes.

Les époux :

Albert Mottaz
Angèle Mottaz

Les témoins :

H. Sallaz
A. Menétrey

Communiqué à l'état civil de Moridon
et d'Orny-la-Ville.

L'officier de l'état civil :

Jucal

N^o 82
Bryand
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryand, Louis - Ernest
veuf de Marie née Kullimier, dès le 24 novembre 1912
sieur
originaire de Frangins domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept janvier
mil-huit-cent soixante-dix fils de
Jean - François Bryand et de
Suzanne - Eugénie née Weber, les deux décédés

2. Meylan née Haymoz, Anna - Maria
veuve de Henri - Louis Meylan, dès le 26 août 1913
ménagère
originaire des Chonit domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le trois mars
mil-huit-cent soixante-six fille de
Maria Haymoz, décédée et de

Comme témoins :
1. Henri Pache, cartonnier, à Lausanne
2. Léon Kullimier, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier et Le Brassus, le 13, à Frangins, le 24 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de la précédente femme
du fiancé.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier, Le
Brassus et Frangins.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 275.
Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée,
voir vol. 43, fol. 36.
Communiqué à l'état civil du Sentier et
de Nyon.

Les époux :

Ernest Bryand
Marie Bryand

Les témoins :

Henri Pache - Dehestert
Kullimier Léon

L'officier de l'état civil :

Pucel

Registre des mariages A.

N^o 83
 Borloz
 et
 Taxon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz, Adolphe - Alexis
 veuf de Julie - Henriette Todor, dès le 9 mars 1910
 charentaise
 originaire de Ormont - desoës domicilié à
Lausanne né à
Ormont - desoës le deux février
 mil huit cent soixante-dix fils de
François - Daniel Borloz et de
Félicie née Benzou, les deux décédés

2. Taxon née Curchod, Charlotte
 veuve de Edouard Taxon, dès le 3 juin 1907
 coisinoise
 originaire de Percy - le -orat domiciliée à
Lausanne née à
Gollion le huit janvier
 mil huit cent soixante-dix fille de
Louis - Daniel Curchod et de
Jeanne - Fanchette née Chappuis, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
 } 2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Percy - le -orat,
 le 14, à Ormont - desoës, le 15 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
 Lausanne, Percy - le -orat et
 Ormont - desoës.
 Pour l'acte de décès de la première femme
 du fiancé, voir vol. 39, fol. 15.
 Pour celui du premier mari de la fiancée,
 voir vol. 35, fol. 77.

Communiqué à l'état civil de Corcelles,
 à Reposz, et d'Ormont - desoës.

Les époux :

Adolphe Borloz
Charlotte Borloz

Les témoins :

Henri Bocion
Louis Penveyre

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N^o 84
Thuillard
et
Souille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Fernand - Alois - Jacques
célibataire
employé de banque
originaire de Froidville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jacques - David Thuillard, tailleur, à Lausanne et de
Suzanne - Jenny née Gillieron, d'ici

2. Souille, Pauline - Louise
célibataire
couturière
originaire de Pontarlier (Doubs), France domiciliée à
Lausanne née à
Pontarlier le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Paul - Fortuné Souille, d'ici et de
Françoise - Sophie née Friere, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jacques Thuillard, tailleur, à Lausanne
2. Charles Beauvise, vulcanisateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 et à Froidville, le
24 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Certificat de sa mère.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et Froidville.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Comité d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Buttens,
à Solioz-le-Grand, et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

F. Thuillard
S. Souille

Les témoins :

J. Thuillard
Ch. Beauvise

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 85
Keller
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Hermann
célibataire
négociant
originaire de Schaffhouse et Winterthur domicilié à
Lausanne né à
Schaffhouse le seize janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Johann-Conrad Keller et de
Rosette nie Schenk, à Genève

2. Corboz, Berthe
célibataire
originaire de Epone domiciliée à
Pully née à
Epone le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri-Auguste Corboz, décédé et de
Ceciline nie Fonjallaz, à Pully

Comme témoins :
1. Hans Kunziker, employé à la Chancellerie du Tribunal
fédéral, à Lausanne
2. Albert Hochuli, employé à la Chancellerie du T. F., à
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Winterthur, Epone
et Pully, le 15, à Schaffhouse, le 16 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Winterthur, Epone, Pully et
Schaffhouse.

Les époux :

Hermann Keller
Berthe Keller

Les témoins :

Hans Kunziker
Albert Hochuli

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Winterthur,
de Cully, de Pully et de Schaffhouse.

N^o 86

Curchod

et
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Hector

célibataire

agriculteur

originaire de Dommarin domicilié à

Bidey - Magnoux né à

Bidey - Magnoux le six avril

mil huit cent septante-huit fils de

Justin Curchod, agriculteur et de

Emma née Vallon, à Bidey - Magnoux

2. David, Marguerite-Céline

célibataire

ménagère

originaire de Correvon, Rueyes et Kuttoboef domiciliée à

Bidey - Magnoux née à

Bidey - Magnoux le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Constant David, agriculteur et de

Marie-Emma née Pirhud, à Bidey - Magnoux

Comme témoins : 1. Edmond Curchod, agriculteur, à Bidey - Magnoux

2. Elie David (d'elle), cuisinière, à Bidey - Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bidey - Magnoux, le 16, à Rueyes,

le 18, à Correvon, Kuttoboef et Dommarin, le 20 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de M^ll^{le} Londerin, à Donneloye.

Les époux :

H. Curchod

M^ll^{le} David

Les témoins :

E. Curchod.

E. David.

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Bottem,
à Poliez-le-Grand, de Melandier,
à Donneloye, de St-Cy, de Fey,
et de Bâbles.

Registre des mariages A.

N^o 87
 Freymond
 et
 Thévoz

Prés devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Emile - Alexis
 célibataire
 valet de chambre
 originaire de Mézery domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Abram - Samuel - Alexis Freymond, entrepreneur et de
Emilie née Blanc, à St Hippolyte

2. Thévoz, Jeanne - Cécile - Emma
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Méry domiciliée à
Lausanne née à
Méry le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Henri - Louis Thévoz, agriculteur, à Méry et de
Elix - Lina née Thévoz, décédée

Comme témoins : } 1. Adolphe Matthey, horloger, à Lausanne
 } 2. Alfred Demont, agriculteur, à Prévorange

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Mézery, le
26, et à Méry, le 28 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Mézery et Méry.

Les époux :

Emile Freymond
Jeanne Freymond

Les témoins :

A. Matthey
Alfred Demont

L'officier de l'état civil :

Preuz

Communiqué à l'état civil de Molondin,
à Donneloye, et de Grandcour.

N^o 88
Nicolin
Droquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolin, Marc-Auguste
veuf de Barbara Berthoud dite Gallon née Heitner, dès le 11
octobre 1915, retraite des C. F. F.
originaire de Suchy domicilié à
Lausanne né à
Orbe le douze mai
mil huit cent quarante-cinq fils de
Charles-Louis Nicolin et de
Jeanne-Louise-Françoise née Lugnier, les deux décédés

2. Droquet née Lambellet, Lise
veuve de François Droquet, dès le 18 août 1914
originaire de Ste Croix domiciliée à
Yverdon née à
aux Terrières (Vaud) le deux novembre
mil huit cent quarante fille de
Charles-Ami Lambellet et de
Louise-Sophie née Grandjean, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne
2. François Trumblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-
Ste-Croix et Yverdon, le 18, à Suchy, le 19 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le tre avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la
fiancée.
Actes de publication de mariage de Lau-
sanne, Ste Croix, Granges-de-Ste-
Croix, Yverdon et de Suchy.
Pour l'acte de décès de la présente femme
du fiancé, voir vol. 46, fol. 331.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix,
d'Yverdon et de Belmont.

Les époux :

Auguste Nicolin
Lise Nicolin

Les témoins :

Trumblanc
Besson

L'officier de l'état civil :

Pracol

Registre des mariages A.

N^o 89
Genayne
et
Rychener.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genayne, Alfred
 Célibataire
 chauffeur
 originaire de Château-d'Oex domicilié à
 Lausanne né à
 Busy, Morzes le quatre août
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Jenny - Susanne Genayne, à St-Livres et de

2. Rychener, Marthe
 Célibataire
 couturière
 originaire de Signau (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 St-Livres le vingt-deux octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Jean Rychener, décédé et de
 Rosine Louise née Vredatz, à St-Livres

Comme témoins :
 1. Albert Audemans, employé de magasin, à Lausanne
 2. Ami Ruyroud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Signau, le 16, à Château-d'Oex, le 17 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Signau et Château-
 d'Oex.

Les époux :

Alfred Genayne
 Marthe Genayne

Les témoins :

Ruyroud Ami
 Albert Audemans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Signau
 et de Château-d'Oex.

Par jugement du Tribunal du
 district de Lausanne rendu
 en date du 24 mars 1926, déclaré
 définitif et exécutoire le 28 avril
 1926, le mariage a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
 délai pendant lequel l'_____ ne pourr
 contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 3 mai 1926
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 10. P. 26.

N^o 90
Favre
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, James
célibataire
employé de commerce
originaire de Chézard - St-Martin (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
St-Martin (Neuchâtel) le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
James Favre et de
Odile - Zéline née Favre, à St-Martin

2. Henchoz, Odile - Estelle
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Romière domiciliée à
La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) née à
au Locle (Neuchâtel) le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Georges Henchoz et de
Louisa née Junod, décédée

Comme témoins :
1. Charles Biadi, tailleur, à Lausanne
2. Philippe Fattet, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Chézard, le 20,
à Romière et à La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Chézard, Romière et La
Chaux-de-Fonds.

Les époux :

James Favre
Odile Estelle

Les témoins :

Ph. Fattet
Chs Biadi

L'officier de l'état civil :

J. Guod

Communiqué à l'état civil de Chézard,
de Romière et de La Chaux-de-
Fonds.

Registre des mariages A.

N^o 91
Schumacher
et
Schlumpf

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, le 11 août 1935...
en date du 6 juin 1935...
déclaré définitif et exécutoire le 6 juin 1935...
le mariage inscrit
et contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 août 1935...

L'officier de l'état civil :

H. Lachant
signé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Arnold
célibataire
maître boulanger - pâtissier
originaire de Hasle (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Rüderswil (Berne) le sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Anna-Maria Schumacher, à Steffisburg et de

2. Schlumpf, Flora-Maria
célibataire
couturière
originaire de Wattwil (T^c Gall) domiciliée à
Lausanne née à
T^c Gall le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Albert Schlumpf, à Rorschach et de
Maria-Carolina née Gräma, décédée

Comme témoins :
1. Frédéric Herchi, retraite C. F. F., à Lausanne
2. Ernest Grunder, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Hasle et à
Wattwil, le 17 mars 1936.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Hasle et Wattwil.

Les époux :

Arnold Schumacher
Flora Schlumpf

Les témoins :

Ernest Grunder
F. Herchi

L'officier de l'état civil :

J. Pirelli

Communiqué à l'état civil de Hasle et
de Wattwil.

N^o 92
Grobety
Theiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Frédéric-Jules-Louis
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Ballaigues et Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules-Louis Grobety, négociant et de
Marie-Augustine née Magnin, à Lausanne

2. Theiler, Clara-Henriette
 célibataire

originaire de Kollerau (Schwyz) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Gaspard-Melchior Theiler, décédé et de
Henriette née Hess, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Grobety, négociant, à Lausanne
 2. Albert Krummer, viticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballaigues et Pully, le
16, à Kollerau, le 18 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ballaigues, Pully
et Kollerau.

Les époux :

Fréd. Grobety
Clara Grobety

Les témoins :

Louis Grobety
Albert Krummer

Communiqué à l'état civil de Ballaigues,
de Pully et de Kollerau.

L'officier de l'état civil :
Pruce

Registre des mariages A.

N^o 93
Dufey
Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Charles
célibataire
gendarme
originaire de Palézieux domicilié à
Terrex (Châtelard) né à
Palézieux le six février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Frédéric Dufey, sellier et de
Emma née Mounoud, à Palézieux

2. Nicolas, Justine
célibataire
ménagère
originaire de Mézières, Carrouge et Montpreveyres domiciliée à
Carrouge née à
Carrouge le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean-Pierre Nicolas, agriculteur et de
Jeanne-Marie née Pasche, dévidés

Comme témoins : 1. François Tremblanc, huissier, à Lausanne
2. Gustave Cavin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Palézieux, le 15, à
Carrouge, Mézières et Montpreveyres, le 16 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mon-
treux.

Les époux :

Dufey Charles
Justine Dufey

Les témoins :

Tremblanc
Gustave Cavin

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de Palé-
zieux, Montreux, Mézières et
Ropraz.

N^o 94
Nievergelt
Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nievergelt, Rodolphe
célibataire
employé de banque
originaire de Maschwanden (Zürich) domicilié à
Zürich né à
Frauenfeld le vingt-deux octobre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Rodolphe Nievergelt, diacre et de
Mélanie née Suter, à Zürich

2. Gallay, Aline Marie
célibataire
modiste
originaire de Mont-le-Grand et Emattins au Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Begnins le douze juillet
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Gustave-Charles-Lucien Gallay, Jardinier et de
Lina-Julie-Charlotte née Chabronat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Gallay, chauffeur, à Lausanne
2. Edouige Stengele (d'elle), modiste, à Zürich

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 16, à Maschwanden, Emattins et Mont / Rolle, le 17, à Lausanne, le 18 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Zürich.

Les époux :
Rodolphe Nievergelt
Aline Nievergelt

Les témoins :
Paul Gallay
Edouige Stengele

Communiqué à l'état civil de Maschwanden, de Zürich, de Rolle et de Gilly.

L'officier de l'état civil :
Juce!

Registre des mariages A.

N^o 95
Goy
et
Michot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Adrien - Charles
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Vaulion domicilié à
Bâle né à
Vallorbe le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Adrien - Charles - David Goy, fonctionnaire des C. F. F. et de
Marie née Künzi, décédée Vallorbe

2. Michot, Marie - Gabrielle
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Vaulion domiciliée à
Lausanne née à
Peyres-Ponnas le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Georges - Auguste - Henri Michot, décédé et de
Emma née Gillieron, à Peyres-Ponnas

Comme témoins :
1. Charles Goy, facteur postal, à Vallorbe
2. Paul Goy, employé de bureau, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 7, à Vaulion et à Lausanne,
le 8 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Bâle.

Les époux :

A. Goy
G. Goy

Les témoins :

Ch. Goy
P. Goy

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de Bâle
et de Vaulion.

6-118

No 96
Blanc
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Ernest - Maurice
célibataire
ajusteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henri - François - Auguste - Maurice Blanc, ouvrier de ville et de
Sophie - Henriette Gallierie Blanchet, à Lausanne

2. Gillieron, Céline
célibataire
lingère
originaire de Carrouge et Repraiz domiciliée à
Pully née à
Pully le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Henri Gillieron, décédé et de
Elise née Lavanchy, à Pully

Comme témoins :
1. Henri Naguet, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Henri Bertotti, plâtrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le 18, à
Carrouge et à Repraiz, le 19 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Pully, Carrouge et
Repraiz.

Les époux :

Ernest
Céline Blanc

Les témoins :

Henri Bertotti
H. Naguet

L'officier de l'état civil :

Jucier

Communiqué à l'état civil de Pully,
de Mézières et de Corcelles, et
Repraiz.

Registre des mariages A.

N^o 97
Graf
Palley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf, Johanns
célibataire
employé d'assurance,
originaire de Rafz (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Rafz le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Isidor Graf, agriculteur et de
Esther née Keukom, à Rafz

2. Palley, Marguerite
célibataire

originaire de St Saphorin (Lavaux) domiciliée à
St Saphorin née à
St Saphorin le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Eugène Palley et de
Olympe - Marie née Rufenacht, les deux décédés

Comme témoins :
1. Henri Graf, commis de bureau, à Zürich
2. Berthe Palley (d^elle), à St Saphorin (Lavaux)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Rafz, le 13,
et à St Saphorin, le 14 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rafz et St Saphorin.

Les époux :

Jean Graf
Marguerite Graf

Les témoins :

Berthe Palley
Graf

L'officier de l'état civil :

Jucot

Communiqué à l'état civil de Rafz
et de St Saphorin, à Chexbres.

N^o 98
Marsauche
Petit-le-Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marsauche, Albert-Pascal
célibataire
agent commercial
originaire de Mais (Gard), France domicilié à
Lausanne né à
Peroux (Neuchâtel) le vingt-six mars

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Hippolyte Marsauche, décédé et de
Marie-Louise née Delachaux dit Gay, à St-Jut en Chaussée
(ouv.)

2. Petit-le-Brun, Marie-Caroline-Marthe
célibataire

originaire de Rochefort (Charente-Inférieure), France domiciliée à
Lausanne née à
Rochefort le treize juin

mit huit cent quatre-vingt-treize fille de
Marie-Charles-Emile-Joseph Petit-le-Brun, décédé et de
Marie-Caroline-Marthe Serindon de la Salle, à Clamart (Seine)

Comme témoins : 1. Charles Clément, artiste peintre, à Chailly (Lausanne)
2. Amélie Schütz-Marsauche (dame), à Evreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de décès des pères de chacun des fiancés.
- Consentements des mères de chacun des fiancés.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de l'Intérieur de l'Etat.

Les époux :

A. Marsauche
M. Marsauche

Les témoins :

C. Clément
A. L. Schütz-Marsauche

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 6 avril 1920, déclaré définitif et exécutoire le 12 juin 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.
Inscrit le 16 juin 1920
L'officier de l'état civil : Pucci

Reçu par le 21.11.20

Registre des mariages A.

N^o 99
Bucher
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Friedrich
veuf de Marie née Schuk, dès le 5 janvier 1915
épiciier
originaire de Schüpfen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Winterburg - Bankholz (Thurgovie) le neuf février
mil huit cent soixante-cinq fils de
Friedrich Bucher et de
Anna-Maria née Kobi, les deux décédés.

2. Rochat, Frieda
célibataire
ménagère
originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Opplis le vingt-six janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules-François Rochat, agriculteur et de
Alice-Fanny née Favre, à Opplis.

Comme témoins :
1. Georges Uhlmann, boulanger, à Lausanne
2. Edouard Magnenat, jardinier, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu, le 7, à
Schüpfen et à L'abbaye, le 8 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Lieu, Schüpfen
et L'abbaye
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 45, fol. 326.

Les époux :
Fritz Bucher
Frieda Bucher

Les témoins :
G. Uhlmann
E. Magnenat

Communiqué à l'état civil du Lieu,
de Schüpfen et de L'abbaye.

L'officier de l'état civil :
Fucini

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 11 novembre 1914 déclaré
à l'effet et exécutoire le 14 décembre
1914, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Reçu par l'arch. 1099

Inscrit le 11 décembre 1916.
L'officier de l'état civil :
Fucini

N^o 100
Gasser
et
Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser, Ernst
 célibataire
 tailleur
 originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Sejres et Pommis né à
Pommis le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Christian Gasser, tailleur, à Sejres et Pommis et de
Elisabeth née Gasser, décédée

2. Gonet, Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Kuarems domiciliée à
Corcelles-le-Vorot née à
Grandcour le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Eduard Gonet, agriculteur et de
Lina née Nicolier, à Corcelles-le-Vorot

Comme témoins :
 1. Auguste Gasser, agriculteur, à Sejres et Pommis
 2. Marie Gonet, fille J., employée à l'hôpital cantonal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sejres et Pommis et à Guggisberg, le 24,
à Kuarems et à Corcelles-le-Vorot, le 25 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
St-Cierges.

Les époux :
Ernst Gasser
Emma Gasser

Les témoins :
Aug. Gasser.
Marie Gonet

Communiqué à l'état civil de Guggisberg,
de St-Cierges, de Kuarems et de
Porrentruy.

L'officier de l'état civil :
Fuchs

Registre des mariages A.

N^o 101
Fessler
et
Roulet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fessler, Justave
célibataire
typographe
originaire de Coinins domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Henri - Gaspard Fessler, courtier et de
Rosalie - Elise née Henchoz, à Lausanne

2. Roulet, Isaline
célibataire
couturière
originaire de Donatye domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Alfred Roulet, détaillé et de
Madeline - Célestine Texcattot née Doffey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Bozion, secrétaire, à Lausanne
2. Alexandre Conod, maroquinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Coinins et à
Donatye, le 23 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Coinins et Donatye.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 6, fol. 358.

Les époux :

Justave Fessler
Isaline Fessler

Les témoins :

H. Bozion

M. Umond?

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de Beignin
et d'Avenches.

N^o 102
Gachet
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet, Albert. - Constant
Célibataire
secrétaire - comptable
originaire de Prieley - Ojularz et Broussens domicilié à
Lausanne né à
Aubonne le vingt-huit avril
mille huit cent quatre-vingt-huit fils de
Constant Gachet, décédé et de
Jenny - Louise née Felichet, à Lausanne

2. Meylan, Julia - Adèle - Reine
Célibataire
originaire de Chenit domiciliée à
Aubonne née à
de Campe - Brasus le quatre mars
mille huit cent quatre-vingt-huit fille de
Marc - Henri - Robert Meylan, Horloger et de
Louise - Adèle née Simond, à Aubonne

Comme témoins :
1. Charles Prot, secrétaire, à Lausanne
2. Edmund Rey, correspondant, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Brasus, le 21, à
Prieley - Ojularz, Broussens, Le Sentier et Aubonne, le
22 Mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Brasus, Prieley -
Ojularz, Broussens, Le Sentier
et Aubonne.

Les époux :
Albert Gachet
Julia - Adèle - Reine Meylan

Les témoins :
E. Rey
Ch. Prot
L'officier de l'état civil :
Jucez

Communiqué à l'état civil d'Echallens,
de Yullon, du Sentier et d'Aubonne

Registre des mariages A.

N^o 103
 Probst
 et
 Rey

Par décision du 2 juin 1947
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'à la commune de
 Bussy-sur-Morges, seule in-
 diquée comme lieu d'origine
 des membres de la famille
 REY, soit ajoutée celle de
 Cologny (Genève)

Lausanne, le 11 juin 1947
 L'officier de l'état civil:

Cqui à Siselen, Villars sous Jems
 et Genève (B.C.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Probst, Frédéric - Constant
 célibataire
 fonctionnaire C. F. F.
 originaire de Finsterhennen (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Neuveville (Berne) le neuf mars
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Jean-Frédéric Probst, horloger et de
 Ida-Marie née Rummel, à Lausanne

2. Rey, Eva
 célibataire

originaire de Bussy sur Morges domiciliée à
 Saint-Prix née à
 Saint-Prix le seize avril
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Louis-Henri Rey, viticulteur et de
 Marie-Caroline née Labbé, à St-Prix

Comme témoins :
 1. Fritz Probst, horloger, à Lausanne
 2. Emile Collet, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Siselen, Bussy et
 Saint-Prix, le 11 mars 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement des parents de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Lau-
 sanne, Siselen, Bussy et St-Prix

Les époux :

Constant Probst
 Eva Probst

Les témoins :

F. Probst
 M. Collet

L'officier de l'état civil :

J. Gucci

Communiqué à l'état civil de Siselen,
 de Villars sous Jems et de St-Prix, à
 Etay.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 104
Burdet
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Adrien
 célibataire
 cuisinier
 originaire de Nathod domicilié à
Lausanne né à
Nathod le huit août
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Théophile Burdet, décédé et de
Elisabeth née Mischler, à Lausanne

2. Martin, Hélène - Elin
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Froidville domiciliée à
Ferritet née à
Lausanne le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles Martin, mécanicien et de
Louise - Fanny née Gavillet, à St Sulpice

Comme témoins :
 1. Emile Burdet, à Chambéry près Genève
 2. Emile Burdet, représentant, à Fully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nathod et Les Planches,
 le 23, à Froidville, le 24 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
Lausanne, Nathod, Les Planches,
et Froidville.

Les époux :

Adrien Burdet
Elin Burdet

Les témoins :

Emile Burdet père

L'officier de l'état civil :

Puceat

Communiqué à l'état civil de Champvent,
 à Nathod, de Montreux et de Le Botton,
 à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 105
Emery
et
Schaub.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Emery, Albert-Edouard**
célibataire
agriculteur
originaire de Etagnières domicilié à
Lausanne né à
Fernand-doroux Lausanne le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Henri Emery, agriculteur et de
Catherine Augusta née Joyet, à Fernand-doroux

2. **Schaub, Jeanne-Pidette**
célibataire

originaire de Puchten (Bâle-Campagne) domiciliée à
Cheseaux née à
Echallens le trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Emile Schaub et de
Alice née Bergeaud, les deux décédés

Comme témoins :
1. Henri Emery, agriculteur, à Fernand-doroux
2. Augusta Emery - Joyet, à Fernand-doroux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Puchten, le 21, à
Etagnières et à Cheseaux, le 22 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Puchten, Etagnières
et Cheseaux.

Les époux :

Emery Albert
Violette Emery

Les témoins :

Augusta Emery
Emery Henri

L'officier de l'état civil :

Pucod

Communiqué à l'état civil de Puchten,
d' Echallens et de Romanal, à Prilly.

N^o 106
 Cordes
 et
 Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cordes**, Eugène-Alfred
 célibataire
 employé au greffe du Tribunal cantonal
 originaire de **Arpelles** / **Moudon** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Emile Cordes, facteur postal et de
Elise née **Stoll**, à **Lausanne**

2. **Visinand**, Marguerite
 célibataire
 institutrice
 originaire de **Maracon** et **Buisigny** / **Lozère** domiciliée à
Lausanne née à
Buisigny le dix-neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Visinand, instituteur et de
Julie-Bertha née **Vidmann**, à **Lausanne**

Comme témoins :
 1. **Emile Cordes**, facteur postal, à **Lausanne**
 2. **Louis Visinand**, instituteur, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 21, à **Maracon** et à
Buisigny, le 22, à **Chapelle**, le 23 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, **Maracon**, **Buisigny** et
Chapelle.

Les époux :

E. Cordes
M. Cordes

Les témoins :

L. Visinand
E. Cordes

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de **Palézieux**,
de Buisigny et **St Georges**.

Registre des mariages A.

N^o 107
Gagnebin
et
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnebin, Samuel-Henri

célibataire

professeur

originaire de Renan (Sarre) et Neuchâtel domicilié à

Lausanne

né à

Môtiers-Haut-Vully (Fribourg) le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Henri-Auguste Gagnebin, décédé et de

Adolphine-Wilhelmine-Henriette née Heshuyser, à Lausanne

2. Maurer, Caroline-Marianne

célibataire

institutrice

originaire de Schaffhouse domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Charles-Alexandre Maurer, professeur et de

Anna-Julie dite Juliette née Wistaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Arnold Raymond, professeur à l'Université à Neuchâtel
2. Walter Stoss, juriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Renan et à Neuchâtel, le 15, à Schaffhouse, le 16 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Renan, Neuchâtel et Schaffhouse.

Les époux :

S. Gagnebin
Marianne Gagnebin.

Les témoins :

Arnold Raymond
Walter Stoss

Communiqué à l'état civil de Renan, de Neuchâtel et de Schaffhouse.

L'officier de l'état civil :

Fucini

N^o 108
Cachin
et
Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cachin**, Octave-Alfred
veuf de Claire Novraz, dès le 1^{er} décembre 1914
libéraliste postal
originaire de Cerniaz, domicilié à
Vers-chez-les-Blanc, Lausanne, né à
Villarszel le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Comant - Eugène Cachin, décédé et de
Marie-Elise née Goumaz, à Vers-chez-les-Blanc

2. **Genton**, Jeanne-Louise
célibataire

originaire de Puidoux et Chardonne, domiciliée à
au Mont, Lausanne, née à
au Mont le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Charles-Louis Genton, agriculteur et de
Louise née Weber, au Mont

Comme témoins :
1. Ulysse Cachin, employé de bureau, à Vers-chez-les-Blanc
2. Henri Zumbunnen, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Puidoux, Char-
donne et Le Mont, le 17, à Cerniaz, le 18 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lau-
sanne, Puidoux, Chardonne, Le Mont
et Cerniaz.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 45, fol. 270.

Les époux :

O. Cachin
J. Genton

Les témoins :

H. Cachin
H. Zumbunnen

L'officier de l'état civil :

Quai

Communiqué à l'état civil de St-Saphorin,
à Chevres, de Corsier, de Romanel,
à Pully, et de Villarszel.

Registre des mariages A.

N^o 109
Richard
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Albert - Maurice - Adolphe

célibataire

dessinateur - technicien

originaire de Vevey domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Edouard Richard, employé C. F. E. et de

Elise - Rose - Jeanne - Emilie née Hoffmann, à Lausanne

2. Pache, Blanche - Augustine

célibataire

giletière

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jules Pache, entrepreneur, à Lausanne et de

Herminie née Thuillard, d'ici

Comme témoins : 1. Jules Pache, entrepreneur, à Lausanne

2. Jeanne Richard - Hoffmann, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vevey, le 23, à

Epalinges, le 24 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lau-

sanne, Vevey et Epalinges.

Les époux :

A. Richard

B. Pache

Les témoins :

J. Pache - Thuillard

J. Richard - Hoffmann

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'état civil de Vevey et
d'Epalinges.

N^o 110
Perrin
et
Jacques

9. ²⁵⁹ ~~259~~ devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Alfred - Samuel - François
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-François Perrin, décédé et de
Antoinette née Schmitt, à Lausanne

2. Jacques, Bathé - Hélène
 célibataire
 couturière
 originaire de St^e Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules Jacques, employé C.F.F. et de
Louise née Dupuis, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Jules Jacques, employé C.F.F., à Lausanne
 2. Octave Jamin, agriculteur, à Fey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à St^e Croix et
aux Granges-de-St^e Croix, le 24 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, St^e Croix et Granges-
de - St^e Croix.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 18, fol. 120.

Les époux :
Perrin
B. Perrin

Les témoins :
J. Jacques
Jamin

L'officier de l'état civil :
Puccel

Communiqué à l'état civil de St^e Croix.

Registre des mariages A.

N^o 111
Reber
et
Roussel

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reber, Charles-Henri

célibataire

chapelier

originaire de Schangnau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept juillet

mil-huit-cent septante-huit fils de

Henri Reber, décédé et de

Jeannette-Louise-Sophie-Georgine née Domestines, à Lausanne

2. Roussel, Marie-Augustine-Idalie

célibataire

couturière

originaire de Pontalier (Doubs), France domiciliée à

Lausanne née à

Pontalier le premier juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fille de

Charles-Léon-Melchior Roussel, menuisier, à Pontalier et de

Marie-Françoise-Oréline née Monnier, décédée

Comme témoins : 1. Charles Delisle, ingénieur, à Tully

2. Charles Colombi, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Schangnau, le 25
mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne
et à Schangnau.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Reber
Augustine Reber

Les témoins :

Delisle
Ch. Colombi

L'officier de l'état civil :

Proul

Communiqué à l'état civil de Schangnau
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

N^o 112
Micol
et
Rouffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Micol, Moïse - Marius
célibataire
professeur
originaire de Bardonnex (Genève) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
Lausanne le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Moïse - Walter Micol et de
Renée - Jeanne - Marie née Dechinard, décédée

2. Rouffy, Louise - Suzanne
célibataire
originaire de Pully et de Genérey (Beune) domiciliée à
Crissier née à
Crissier le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles - François Rouffy, décédé et de
Henriette - Constance née Petit, à Crissier

Comme témoins :
1. Théodore Rouffy, professeur, à Lausanne
2. Lina Rouffy (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 21, à
Pully, le 22, à Bardonnex et à Savanah, le 23, à Crissier,
le 24 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de La
Chaux-de-Fonds

Les époux :

A. Micol
Louise Micol

Les témoins :

Rouffy
Lina Rouffy

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Bardonnex,
de La Chaux-de-Fonds, de Pully
et de Genérey.

Registre des mariages A.

N^o 113
 Chatelain
 et
 Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelain, Charles - Wilhelm

divorcé de Lenoir, Henriette, dès le 4 janvier 1916

missionnaire

originaire de Genève et de Tramelan-dessus (Berne) domicilié à

Jussy (Genève) né à

Tramelan le cinq avril

mil huit cent septante-quatre fils de

Philippe - Jean Chatelain, pasteur et de

Marie - Antoinette née Thérémir, décédée

2. Marguerat, Thérèse - Louise

célibataire

originaire de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Peytaux le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Paul - Louis Marguerat et de

Anna - Henriette née Masson

Comme témoins : 1. Anna Marguerat (dame), à Lausanne

2. veuve Emilie Chatelain, à St-Loup p. La Gruyère

Les publications ont eu lieu à Jussy, le 23, à Tramelan, Genève
 et Lutry, le 24, à Lausanne, le 25 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Jussy.

Les époux :

Ch. W. Chatelain
Th. Chatelain

Les témoins :

A. Marguerat
S. Chatelain

Communiqué à l'état civil de Genève,
 de Jussy, de Tramelan et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Fucci

No 114
Wagnon
et
Bastou

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 27 novembre 1914,
déclaré définitif et exécutoire le
janvier 1915, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 8 janvier 1915...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnon, François - Emile
célibataire
menuisier - ébéniste
originaire de L'Isle domicilié à
Lausanne né à
Trévouxy le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Louis Wagnon et de
Marie née Jordan, les deux décédés

2. Bastou, Suzanne - Thelie
célibataire
brodeuse
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Paris, 3^e arrt. le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Pierre-Georges-Gabriel Bastou, représentant de commerce, à Paris, et de
Sophie née Aguetand-Blanc, décédée

Comme témoins :
1. Victor Légeret, relieur, à Lausanne
2. Otto Raeder, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à L'Isle,
le 26 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne et L'Isle.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Emile Wagnon
Suzanne Wagnon

Les témoins :

Légeret Victor
Otto Raeder

Communiqué à l'état civil de L'Isle
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 115
Jaquet
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Jacques - Laurent
divorcé de Catherine - Rosalie née Reynaud, dès le 14 octobre 1913.
menuisier

originaire de Vein (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Vein le huit novembre

mit huit cent cinquante-huit fils de
Joseph - Jacques Jaquet et de
Marie - Madeleine née Ferret, décédée

2. Jaques, Louise - Marthe
célébataire

ménagère
originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes (Norges) le quatorze juillet

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri - Frédéric Jaques, vigneron, à Chavannes et de
Anna née Sonnard, décédée

Comme témoins :
1. Henri Jaques, agriculteur, à Chavannes
2. Marc Jaques, domestique, Le Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vein, Ste Croix et
Granges-de-Ste Croix, le 11 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vein, Ste Croix et
Granges-de-Ste Croix.
Copie l'acte du premier mariage du fiancé,
avec mention de divorce, vol 128,
fol. 251.

Communiqué à l'état civil de Cugy
et de Ste Croix.

Les époux :

Jacques Jaquet
Louisa Jaquet

Les témoins :

Henri Frédéric Jaques
Marc Jaques

L'officier de l'état civil :

Pruet

N^o 116
Glapey
et
Braschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glapey, Edouard-Louis
veuf de Marie-Cécile née Campiche, dès le 20 avril 1915
mécanicien
originaire de Villeneuve _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Villeneuve _____ le quinze décembre _____
mit huit cent soixante-quinze _____ fils de
François-Louis Glapey _____ et de
Rose-Marie-Louise Marie Raymond, les deux décédés

2. Braschler née Miéville, Lina
divorcée de Louis-Emile Braschler, dès le 2 octobre 1903
ménagère
originaire de Greifensee (Zurich) _____ domiciliée à
Renens _____ née à
Ependes _____ le onze septembre _____
mit huit cent quatre-vingt _____ fille de
Jean Miéville _____ et de
Louise née Sinnig, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Charles Kallotter, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Bozon, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Villeneuve,
Greifensee et Renens, le 27 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Acte du premier mariage de la fiancée
avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Villeneuve, Greifensee et Renens.
Extr. l'acte de décès de la première femme du
fiancé, voir vol. 46, fol. 119.

Les époux :
Ed. Glapey
L. Glapey
Les témoins :
Ch. Kallotter
H. Bozon

Communiqué à l'état civil de Villeneuve,
de Greifensee et de Renens, à Pully.

L'officier de l'état civil :
Pruco

Registre des mariages A.

N^o 117
Renck
von Burg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renck, Edmond - Charles

célibataire

mécanicien

originaire de Neuenville (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Fleurier (Neuchâtel) le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles - Emile Renck, horloger et de

Marie née Lasseur, au Locle

2. von Burg, Marie - Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Commiswil (Solure) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Fritz - Bernard von Burg, marchand et de

Oline née Tavet, à Saint-denis (Fribourg)

Comme témoins : 1. Arthur Jacques, mécanicien, à Lausanne

2. Alcide von Burg, boulanger, à Pierre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenville et Oberdorf,

le 23 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neuenville et Oberdorf.

Les époux :

Edmond Renck
Marie Renck

Les témoins :

Arthur Jacques
Alcide von Burg

Communiqué à l'état civil de Neuenville
et d'Oberdorf.

L'officier de l'état civil :

Juan

No 118
Kohn
et
Orni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohn, Mathias
veuf de Barbara née Wild, des le 10 août 1915
tailleur-croqueur
originaire de Temogyarmat (Comitat), Hongrie domicilié à
Lausanne né à
Temogyarmat le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Sébastien Kohn et de
Elisabeth née Wild, les deux décédés
2. Orni, Clara-Olga
célibataire

originaire de Dietwil (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à
Cocelles près Yverne le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Johannes Orni, épiciier et de
Carolina née Bicher, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Orni, négociant, à Lausanne
2. Emile Winkler, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Temogyarmat, le 11 février, à
Lausanne, le 25, et à Schottwil, le 28 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.
Actes de décès de la précédente femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Temogyarmat (avec traduction), à Lausanne et à Dietwil.
Déclaration d'origine du fiancé.
Certificat de capacité (avec traduction).
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice.

Les époux :

Math Kohn
Clara Kohn

Les témoins :

Jean Orni
Emile Winkler

L'officier de l'état civil :
Fucci

Le 29 novembre 1916, le nommé
si zombre et sa femme ont
été reçus vis-à-vis saint Gall
restorichants à la commune
de Brunnadern (St. Gall).
Lausanne, le 23 décembre 1916
L'officier de l'état civil :
Fucci
à qui j'ai été adjoint à Brunnadern
et Schottwil.

Registre des mariages A.

N^o 119
Gindroz
et
Gavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gindroz, David-Ernest

Célibataire

agriculteur

originaire de Poliez-Pittet et de Bâttemans domicilié à

Poliez-Pittet né à

Poliez-Pittet le dix-sept décembre

mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de

François-Louis Gindroz, décédé et de

Elise née Gindroz, ménagère, à Poliez-Pittet

2. Gavin, Elise-Hélène

Célibataire

ménagère

originaire de Bionles, Moudon et Forêt (Lavaux) domiciliée à

Poliez-Pittet née à

Bionles le quinze septembre

mil huit-cent quatre-vingt-trois fille de

Jean Gavin, agriculteur et de

Rosine née Guis, ménagère, à Poliez-Pittet

Comme témoins : 1. Henri Bodion, notaire, à Lavaux

2. Adolphe Gantin, huissier, à Lavaux

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Bâttemans et Moudon,

le 14, à Bionles et Forêt, le 15 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisations de l'état civil de Bâttemans

Les époux :

Gindroz Ernest
Elise Gindroz

Les témoins :

Gantin
Gavin

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil de Bâttemans,
à Poliez-le-Grand, de Lavaux, de
Moudon et de Forêt.

N^o 120
Gardiol
et
Maef

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardiol, Emile - Auguste

célibataire

ingénieur

originaire de Chabrey domicilié à

Lyon (France) né à

Constantine le six juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Paul Gardiol, décédé et de

Stéphanie - Delphine née Chatenet, à Noyes

2. Maef, Henriette - Marie - Marguerite
célibataire

originaire de Bex, Genève et Zurich domiciliée à

Lausanne née à

au Havre (France) le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Paulin - Louis - Albert Maef, architecte et de

Fanny - Anna née Brandt, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean - Jacques Lochmann, colonel, à Lausanne

2. Marcel Gardiol, ingénieur, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Chabrey, le 24, à Bex, Genève et
Lausanne, le 25, à Zurich, le 30, et à Lyon, le
31 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Constantine

Les époux :

E. Gardiol

Marg. Gardiol

Les témoins :

J. J. Lochmann

M. Gardiol inf.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Constantine,
à Montmagny, de Bex, de Genève
et de Zurich.

Registre des mariages A.

N^o 121
Dénériaz
et
Hugoniot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz, Henri - David

célibataire

notaire

originaire de Chardonne et Chebès domicilié à

Fevrey

né à

Cornier

le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Henri Dénériaz

et de

Anna - François née Gachet, décédée

2. Hugoniot, Suzanne

célibataire

originaire de Montécheroux (Dubs), France domiciliée à

Lausanne

née à

Montécheroux

le huit août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Lucien Hugoniot, décédé

et de

Elise née Perrelet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Clerc, notaire, à Fevrey

2. Fred Simond, secrétaire-rédacteur au J.C., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fevrey, le 6, à Lausanne, le 7, à Chardonne et à Chebès, le 8 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fevrey

Les époux :

H. Dénériaz

S. Hugoniot

Les témoins :

J. Clerc
F. Simond

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Cornier, de St-Laphorin, à Chebès, de Fevrey, et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

No 122
Antenen
et
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antenen, Robert - Henri
célibataire
employé au Département Militaire
originaire de Orpund (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jean-Gottlieb Antenen, cordonnier et de
Friederique-Léon-Marguerite-Gabrielle née Regamey, à Lausanne

2. Favez, Blanche - Louise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Penthieriaz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis-Joseph Favez, négociant et de
Marie-Louise née Papulier, à Lausanne

Comme témoins : 1. René Neylan, bûcheron, à Lausanne
2. Marguerite Chapallay, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Orpund et
à Penthieriaz, le 30 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Orpund et Pen-
thieriaz.

Les époux :

[Signature]
R. Huber

Les témoins :

R. Neylan
M. Chapallay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Orpund
et de Penthieriaz.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 19 octobre 1913
déclaré définitif et exécutoire le 4
janvier 1914
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 4
janvier 1914, le délai pendant
lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 4 janvier 1914

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 123
Büchi
Frei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büchi, Ulrich

célibataire

Commis

originaire de Bertschikon (Zürich) domicilié à
Romanshorn né à

Musbaumen (Thurgovie) le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Ulrich Büchi, agriculteur et de

Anna née Harder, à Musbaumen

2. Frei, Anna-Katharina

célibataire

originaire de Kloten (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Johann-Heinrich Frei, sellier et de

Perine née Zahnd, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Frei, sellier, à Lausanne

2. Albert Egli, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romanshorn, le 29 mars, à Bertschi-
kon, Kloten et Lausanne, le 30 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Romanshorn.

Les époux :

Ulrich Büchi
Anna Büchi

Les témoins :

Frei Jean
Alb. Egli

Communiqué à l'état civil de Heisberg-
ikon, de Romanshorn et de Kloten.

L'officier de l'état civil :

Juan

N^o 124
Monnard
 et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monnard, Ernst**
 célibataire
 mécanicien
 originaire de **Daillens** domicilié à
Lausanne né à
riège Gingins le **premier juin**
mit huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jules Monnard et de
Elise née Freymond, les deux décédés

2. **Schneider, Anna**
 célibataire
 fille de mlle
 originaire de **Yeni (Bene)** domiciliée à
Lausanne née à
Yeni le **dix-huit octobre**
mit huit cent quatre-vingt-un fille de
Charles-Louis Schneider, agriculteur, à Yeni et de
Catherine née Zürcher, décédée

Comme témoins :
 1. **Frédéric Monnard, huissier du Conseil d'Etat, à Lausanne**
 2. **Rose Monnard (dame), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Daillens, le 6,**
et à Biglen, le 7 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-sept avril mil neuf cent seize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Daillens et Biglen.

Les époux :

Monnard Ernst
Anna Monnard

Les témoins :

F. Monnard
Rose Monnard

L'officier de l'état civil :

Pruce

Communiqué à l'état civil de **Yulliens**
et de Biglen.

Registre des mariages A.

No 125
Martin
et
Nobs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis
célibataire
manœuvre
originaire de Pully domicilié à Lausanne
Pully né à Pully le vingt-sept février
mil huit cent soixante-quinze fils de
Louis-Gabriel Martin et de
Anna Barbara née Missli, les deux décédés

2. Nobs, Jenny - Batha
célibataire
ménagère
originaire de Seedorf (Berne) domiciliée à Lausanne
Neuchâtel née à Neuchâtel le deux octobre
mil huit cent soixante-dix fille de
Benedict Nobs et de
Anna née Hirschi, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Penseyres, manœuvre, à Lausanne
2. Gustave Cavin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Pully et à Seedorf, le 8 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Seedorf.

Les époux :
Martin Louis
Jenny Martin

Les témoins :
Penseyres
G. Cavin

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Seedorf.

L'officier de l'état civil :
Fricol

No 126
Falconnier
et
Sugrin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falconnier, Fernand-Jean-François

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Villiers domicilié à

Genève né à

Yverdon le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules-Henri-Henri Falconnier, licencié et de

Eugénie-Emilie-Marie née Mury, à Lausanne

2. Sugrin, Alice-Marie

célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

Vallorbe née à

Vallorbe le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles-Henri Sugrin, employé C. F. F. et de

Félicie-Cécile-Marie née Rochat, à Vallorbe

- Comme témoins :
- 1. Robert Trion, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Louis Dayer, nichedeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 12, à Vallorbe et au Lieu, le 14, à Villiers, le 15 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève.

Les époux :

F. Falconnier
Alice Falconnier

Les témoins :

Robert Trion
Louis Dayer

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Communiqué à l'état civil de Mésières, de Genève, du Lieu et de Vallorbe.

Registre des mariages A.

N^o 127
Desaules
et
Rose

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desaules, Eugène
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Félin - Vilas - Sauls (Nuchâtel) domicilié à
au Petit - Sacconex (Genève) né à
St Aubin (Nuchâtel) le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Fédéric Desaules, machiniste et de
Louise née Schneider, à Renens

2. Rose, Marguerite - Emma
célibataire
reposeuse
originaire de Ballaigue domiciliée à
Ballaigue née à
Ballaigue le vingt janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri-Alfred Rose, agriculteur et de
Emma née Bergundthal, à Ballaigue

Comme témoins :
1. Louis Fenevayre, secrétaire, à Lausanne
2. Robert Lamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Petit - Sacconex, le 21 mars, à Bal-
laigue, le 23 mars, et à Villars, le 28 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil du
Petit - Sacconex

Les époux :
Desaules Eugène
Marguerite Desaules

Les témoins :

Fenevayre
Robert Lamblanc

L'officier de l'état civil :
Fuchs

Communiqué à l'état civil de Vilas,
du Petit - Sacconex et de Ballaigue.

7-213.

N^o 128
Corbaz
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Jean-Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne et du Mont

Chailly ne Lausanne domicilié à

Lausanne le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

David-Georges-Louis Corbaz, décédé et de

Françoise-Eugénie-Euphrasie nee Regamey, à Lausanne

2. Porchet, Marie-Louise

célibataire

originaire de Corcelles-le-Vorot

au Châlet-à-Gobet ne Lausanne domiciliée à

neuve Sarignaf le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Vincent Porchet, décédé et de

Rosa-Louise nee Chappuis, actuellement dame, au

Châlet-à-Gobet

Comme témoins : 1. Louis Corbaz, brasseur, La Ballaz

2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Corcelles-le-Vorot,

le 9, et au Mont, le 11 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la père de la fiancée.
Consentement de la mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Corcelles-le-Vorot
et Le Mont.

Les époux :
Charles Corbaz
Marie Corbaz

Les témoins :
L. Corbaz
Penneyre

L'officier de l'état civil :
Fuat

Communiqué à l'état civil de Corcelles,
à Kopraz, et de Romanel, à
Filly.

Imprimérie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 129
 Monachon
 et
 Mathey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monachon, Charles**
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Payer-Peyron domicilié à
 Pully né à
 Pully le dix-sept avril
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Jules Monachon, décédé et de
 Lucie-Charlotte - Lydie née Di-cenzo, à Pully

2. **Mathey, Charlotte - Céline**
 célibataire
 lingère
 originaire de Tramelan - demeur (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Morat (Fribourg) le seize juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Fleury - Adolphe Mathey, horloger et de
 Cécile - Elise née Chavé, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Adolphe Mathey, horloger, à Lausanne
 2. Lucien Henry, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, Tramelan et Lausanne, le
 4, à Payer-Peyron, le 5 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Pully.

Les époux :

Monachon
 C. Monachon

Les témoins :

J. Mathey
 L. Henry

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,
 de Pully et de Tramelan.

L'officier de l'état civil :

J. P. J.

N^o 130
Sandy
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandy, Oscar - Eric

célibataire

hôtelier

originaire de Terrières (Neuchâtel) et La Heutte (Geneve) domicilié à
Lausanne né à

Naples (Italie) le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules - Alfred Sandy, hôtelier, à Naples et de
Mina née Faeslin, décédée

2. Ritter, Marie - Louise - Lucie

divorcée de Paul - Eugène - Robert Benz, dès le 25 avril 1913

originaire de Biemme (Berne) domiciliée à

Morat (Fribourg) née à

Lausanne le quinze décembre

mil huit cent seize-dix-huit fille de

Louis - Emile Ritter, ancien hôtelier, à Lausanne et de
Charlotte - Emma - Fanny née Trabaud, décédée

Comme témoins :

1. Emile Ritter, ancien hôtelier, à Lausanne

2. Henri Siber, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Terrières, Sery,
Bienne et Morat, le 20 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Les Terrières, Sery,
Bienne et Morat.
Pour l'acte du premier mariage de la fiancée,
avec mention de divorce, voir vol. 22, fol. 433.

Les époux :

Eric Sandy.
Marie Sandy

Les témoins :

Emile Ritter
H. Siber-Caillet

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'état civil des Terrières,
de Sery, de Bienne et de Morat

Registre des mariages A.

N^o 131
Schriever
et
Manuel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schriever, Benno - Auguste
célibataire
ingénieur
originaire des Etats - Unis d'Amérique domicilié à
Lausanne né à
Düsseldorf (Prusse) le six octobre
mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
William Schriever, décédé et de
Hélène née Dahl, à Zurich

2. Manuel, Blanche - Annette - Béatrice
célibataire
originaire de Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt - sept juin
mil huit cent quatre - vingt - seize fille de
Alfred - Gustave - Alexandre Manuel, négociant et de
Amélie - Thérèse - Béatrice née Piquet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Pétremont, instituteur, à Chilly - Marnoz
2. Alfred Pallotton, financier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, et à Rolle,
le 17 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des parents de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne et à Rolle.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Rolle.

Les époux :

Benno Schriever
Blanche Schriever

Les témoins :

J. Pétremont
Alfred Pallotton

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

N^o 132
Audisio
Bertinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Audisio**, *Umberto-Bernardo-Leopoldo*
 célibataire
 négociant
 originaire de *Turin (Italie)* domicilié à
Lausanne né à
Turin le *trois septembre*
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Giacomo Audisio, tailleur et de
Allegria née Rita, à Lausanne

2. **Bertinat**, *Rachelle*
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de *Villar Pellice (Turin), Italie* domiciliée à
Lausanne née à
Villar Pellice le *dix-neuf août*
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Giovanni-Pietro Bertinat, charcutier et de
Marianna née Carius, à Lausanne

Comme témoins :
 1. *Nector Pagella, négociant, à Lausanne*
 2. *Henri Ecoffey, boulanger, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le *27 novembre 1915*,
 à *Turin* et à *Villar Pellice*, le *16 janvier 1916*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *six mai mil neuf cent seize*

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Turin et Villar Pellice,
avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Les époux :
Audisio Umberto
Rachelle Audisio

Les témoins :
Pagella Nector
Henri Ecoffey.
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à *Lausanne* (en 2 exemplaires)

Registre des mariages A.

N^o 133
Ruffieux
et
Monney

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ruffieux, François-Joseph**
veuf de **Duquétine Sudan**, déc. le 17 août 1906
employé
originaire de **Broc (Fribourg)** domicilié à
Genève né à
Broc le dix-huit novembre

mil huit cent cinquante-un fils de
Jacques-Balthazard-François-Joseph Ruffieux et de
Sophie Bourcet, sa femme, décédés

2. **Monney née Caille, Marie-Alodie**
veuve de **Henri-Alphonse Monney**, déc. le 3 août 1902

originaire de **Courvillem (Fribourg)** domiciliée à
Estavayer-le-Lac (Fribourg) née à
Chât-St-Denis le vingt avril

mil huit cent soixante fille de
François-Lavie Caille et de
Louise-Pauline Reimaz, sa femme, décédés

Comme témoins :
1. **Arnold Ruffieux**, employé à la Banque de France
à Paris
2. **Alexis Robadey**, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 11, à Broc et à Estavayer
le 14, à Courvillem, le 15 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Genève.

Les époux :

François Ruffieux
Alodie Ruffieux

Les témoins :

A. Ruffieux
L. H. Robadey

L'officier de l'état civil :
F. P. P.

Communiqué à l'état civil de Broc,
de Genève, de Courtilon et d'Estavayer
le-Lac.

N^o 134
Tuat
Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tuat, Charles-Georges
célibataire
infirme
originaire de Cheseaux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henriette Tuat, à Genève et de

2. Hügli, Marie-Lia
célibataire
infirme
originaire de Champior (Suisse) domiciliée à
Pully née à
Tallamand le vingt août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Rodolphe Hügli, cultivateur et de
Maria-Elisabeth nee Schik, à Montmagny

Comme témoins :
1. Emile Itt, agent de police à Lausanne
2. François Lamblanc, cultivateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux, Gampelen
et Pully, le 20 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Cheseaux, Gampelen
et Pully.

Les époux :
Tuat Charles
Marie Tuat

Les témoins :
Itt
Lamblanc

Communiqué à l'état civil de Romand
à Pully, et de Gampelen.

L'officier de l'état civil :
Tuat

Registre des mariages A.

No 135
Favre
Bizzini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Favre, Jules-Alois**

célibataire

secoursier

originaire de Ecoteaux et Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

St-Légier le quinze avril

mit huit-cent quatre-vingt-dix fils de

Abram-Frédéric Favre, agriculteur et de

Sophie-Marie née Binggeli, à St-Légier

2. **Bizzini, Yvonne-Gertrude**

célibataire

employée de commerce

originaire de Oragno (Tessin) et Fleurier (Neuchâtel) domiciliée à

St-Légier née à

Couvet (Neuchâtel) le vingt-trois février

mit huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Paul-Ernest Bizzini, menuisier et de

Julie-Amanda née Duvaud, à St-Légier

Comme témoins : 1. Louis Favre, greffier de paix, à La Tour-de-Salève

2. Marie Favre (dame), à La Tour-de-Salève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex, Fleurier

St-Légier, le 11, à Ecoteaux, le 12, et à Oragno, le

19 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Château-d'Oex, Fleurier,

St-Légier, Ecoteaux et

Oragno.

Les époux :

Favre Jules

Yvonne Favre

Les témoins :

La Tour

Marie Favre

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué à l'état civil de Château-

d'Oex, de Fleurier, de St-Légier,

de Salicieux et d'Oragno.

N° 136
Savary
Gilland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Savary, Martin**
veuf de Victoire-Concette née Tuet, d'âge 31 ans le 31 janvier 1816
maçon
originaire de Sâles (Gruyères), Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Middel (Fribourg) le huit janvier
mil huit cent septante-trois fils de
Louis-Alfred Savary, maçon, à Sâles et de
Marie-Ursule née Tissot, décédée

2. **Gilland, Jeanne-Marie**
célibataire
lingère
originaire de Romont et Chivy (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes-s-Romont le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Fanchette Gilland, à Lyon (France) et de

Comme témoins :
1. Ernest Wildi, demeurant à Lausanne
2. Jean Walther, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sâles et Romont, le
20, à Chivy, le 21 avril 1816

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Sâles, Romont et
Chivy.

Les époux :
Martin Savary
Jeanne Savary.

Les témoins :
Ernest Wildi
Jean Walther

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de Sâles,
de Romont et de Sappère.

Registre des mariages A.

N^o 137
Perrière
Viquérat

Les deux devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrière, Edouard-Michel
célibataire
employé postal
originaire de Lausanne et Le Mont domicilié à
Lausanne né à
Lully le vingt-six mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Marie-François Perrière et de
Louise-Sophie née Corbatz, les deux décédés.

2. Viquérat, Rose-Cécile
célibataire
femme de chambre
originaire de Comblément-le-Grand domiciliée à
Kery née à
Illaval le douze février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Justave Viquérat, agriculteur et de
Lina née Pittet, à Grand

Comme témoins : } 1. Henri Nouyon, employé postal, à Lausanne
2. Frédéric Tuffray, commis C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Comblément-le-Grand et Kery, le 22, et au Mont, le 28 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Comblément-le-Grand, Kery et Le Mont.

Les époux :

Perrière Michel
Perrière Rose

Les témoins :

f. Tuffray
Henri Nouyon

L'officier de l'état civil :

F. Jact

Communiqué à l'état civil de Comblément-le-Grand, de Kery et de Ronnel, à Lully.

Registre des mariages A.

N^o 138
Gysler
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysler, Adolphe-Louis-Gustave
États-Unis

garçon de laboratoire

originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le six juin

mil huit cent seize - seize fils de

Louis-Benjamin Gysler et de

Anna née Gysler, ses deux décédés

2. Pahud, Jeanne-Mathilde-Lina

divorcée de Charles Deppierrat, de le 25 février 1914
fille de cuisine

originaire de Denezy domiciliée à

Lausanne née à

Witobauf le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Héli Pahud, menuisier, à Lausanne et de

Lina née Thévenaz, décédée

- Comme témoins :
1. Achille Maitre, négociant, à Lausanne
2. Pierre Pahud, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Langnau
et à Denezy, le 28 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage de la
fiancée, avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Langnau et Denezy.

Les époux :

Gustave Gysler
Jeanne Gysler

Les témoins :

Pahud Pierre
Ach. Maitre

Communiqué à l'état civil de Langnau
et de Denezy

L'officier de l'état civil :

Juce!

Recopié au 11.3.11

Par jugement du Tribunal des
distribs de Langnau rendu
en date du 8 juillet 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 2 septembre
1911, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 2 octobre 1916

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

N^o 139
Rohr
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rohr, Jacob**
veuf de Laura - Johanna Steiner, dès le 23 mai 1899
litographe
originaire de Buchs (Gron) domicilié à
Coire (Gron) né à
Buchs le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jacob Rohr, décédé et de
Elisabeth née Matter, à Buchs

2. **Delessert née Gurtner, Anna-Elisabeth**
veuve de Louis-Etienne Delessert, dès le 17 août 1897
maître le premier
originaire de Savigny, Poney-le-Tort et Frol (Lanae) domiciliée à
Lausanne née à
Niedermuhlern (Berne) le treize juin
mil huit cent quatre-vingt
Christian Gurtner, décédé et de
Maria née Trachsel, décédée

Comme témoins :
1. Conrad Muller, litographe, à Lausanne
2. Jean Boero, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Coire, le 22, à Buchs et à
Savigny, le 24, à Frol et à Lausanne, le 25, à
Poney-le-Tort, le 26 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Coire

Les époux :

Rohr Jac.
Anna Rohr

Les témoins :

Muller
Boero

L'officier de l'état civil :

Pruce

Communiqué à l'état civil de Buchs,
de Coire, de Savigny, de
Robraz et de Frol.

Registre des mariages A.

N^o 140
Totteland
Eustache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Totteland, Alfred-Auguste
veuf de Elix-Lina Fogue, décé le 28 février 1906
bachelier
originaire de St-Livres domicilié à
Lausanne né à
St-Livres le quinze mars
mil huit cent soixante-quatorze fils de
Jules Totteland et de
Marie-Moniette née Bugnon, les deux décédés

2. Eustache, Jeanne-Marie-Louise-Germaine
divorcée de Baptiste-Henry Lantier, décé le 16 juillet 1913
originaire de Narbonne (Aude), France domiciliée à
Lausanne née à
Narbonne le quatre août
mil huit cent soixante-douze fille de
Oscar-Louis-Hyacinthe Eustache et de
Marie-Rose née Renaud, les deux décédés

Comme témoins :
1. Henri Boiron, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Fenevege, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à St-Livres, le
18 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés.
- Acte de décès de la première femme du fiancé.
- Acte du premier mariage de la fiancée.
- Extrait du jugement de divorce de la fiancée.
- Acte de publication de mariage à Lausanne et à St-Livres.
- Certificat de capacité de la fiancée et soumission au Conseil d'Etat.
- Communiqué à l'état civil de Narbonne et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

A. Totteland prof
J. Totteland

Les témoins :

H. Boiron
L. Fenevege

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

N^o 111
 Michel
 Cotting

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Charles
 veuf de Marie - Modeste Pasquia, dès le 9 juin 1915
 négociant
 originaire de Domdidier (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le quatre septembre
mil-huit-cent-soixante-dix-sept fils de
Félicité - Philomène née Michel, veuve Chardonons, décédée et de

2. Cotting, Catherine - Philomène
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Sales (Saine), Tintain et Favel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Grimoine - Barbèche, Fribourg le sept décembre
mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq fille de
Firmin Cotting, décédé et de
Cécile née Galin, à Léchelles (Fribourg)

Comme témoins : } 1. Constant Weber, voyageur de commerce, à Lausanne
 } 2. Elise Favet, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Domdidier,
Sales & Favel, le 14, à Giffers, le 15 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Domdidier, Sales,
Favel et Giffers.

Les époux :

Charles Michel
Catherine Michel

Les témoins :

Elise Favet
Constant Weber

Communiqué à l'état civil de Domdidier,
d'Épandaz, de Favel et de Giffers.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N^o 142
Widmann
et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmann, Armand-Gaston
célibataire
paveur
originaire de Ornet (Beene) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis Widmann, couvreur et de
Marie-Louise née Favre, à Lausanne

2. Cavin, Emma
célibataire
repasseuse
originaire de Vulliens domiciliée à
Lausanne née à
Essertes le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Rosine-Amélie Cavin née Fagot, à Châtillens et de

Comme témoins : } 1. Louis Widmann, couvreur, à Lausanne
2. Ernest Yersin, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Ornet, le 15,
à Vulliens, le 16, et à Châtillens (domicile de la mère de la
fiancée mineure), le 17 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ornet, Vulliens et
Châtillens.

Les époux :

Widmann Armand
Emma Widmann

Les témoins :

Joséphine Banel
Widmann
Louis

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil d'Ornet,
de Mézières et d'Oron.

Registre des familles vol. 24 fol. 61.

Registre des mariages A.

N^o 113
Rovati
Vuissoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rovati, Giacomo
célibataire
capacitaire
originaire de Rivolta d'Adda (Cremona), Italie domicilié à
Lausanne né à
Rivolta d'Adda le dix-huit avril
mil huit-cent quatre-vingt-trois fils de
Giuseppe Rovati et de
Rosa née Bruni, les deux décédés

2. Vuissoz, Marie-Joséphine
célibataire
cuisinière
originaire de Grône et de Tex (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Grône le huit janvier
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Jean-Baptiste Vuissoz, agriculteur et de
Marie-Innocente née Déraillet, à Grône

Comme témoins :
1. Emile Pedrotti, relieur, à Lausanne
2. Gustave Amandruz, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grône, le 25, à
Tex, le 27^{mai}, et à Rivolta d'Adda, le 9 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Grône, Tex et Rivolta
d'Adda, avec certificat de capacité.
Substitution du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Les époux :

Rovati Giacomo
Joséphine Rovati

Les témoins :

Emile Pedrotti
Gustave Amandruz

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil de Grône
et de Tex, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

N^o 144
Eppner
Gindraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eppner, Paul-Jules
célibataire
agent de police
originaire des Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de
Lina-Jenny Eppner née Decurtes, à Chaux-de-Fonds et de

2. Gindraux, Blutte-Emma
célibataire
femme de chambre
originaire des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
aux Bayards le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-troise fille de
Léopold-Emile Gindraux et de
Marie-Patrice née Hofstetter, les deux décédés

Comme témoins :
1. Charles Perrinod, agent de police, à Lausanne
2. Rose Balista (d'alle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, au Locle et
aux Bayards, le 15 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Locle et Les
Bayards.

Les époux :

Eppner Paul
Blutte Emma

Les témoins :

M^{lle} Rose Balista
C. Perrinod

L'officier de l'état civil :

Juan

Communiqué à l'état civil du Locle
et des Bayards.

Registre des mariages A.

N^o 145
Fromentin
et
Ginggen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fromentin, Emile - Auguste

célibataire

chauffeur

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Emile Fromentin

et de

Laurette - Amélie née Genoud, les deux décédés

2. Ginggen, Camille - Emma

divorcée de Henry - Louis Martin, dès le 1^{er} juin 1915

journalière

originaire de Rominère

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Eugène - Alfred Ginggen, bûcheron, à Lausanne et de

Emma - Lydie née Mayor, décédée

Comme témoins :

1. Jules Imehlin, employé C. F. F., à Lausanne

2. Robert Gut, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Ormont-dessus, le 2, et à Rominère, le 3 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage à Lausanne, Ormont-dessus et Rominère.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 16, fol. 294.

Pour celui de la fiancée, voir vol. 12, fol. 107.

Communiqué à l'état civil de Rominère et d'Ormont-dessus.

Les époux :

Fromentin Emile

Ginggen Emma

Les témoins :

J. Imehlin

R. Gut

L'officier de l'état civil :

Preul

N^o 146
Müller

Maire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Fius

célibataire

coiffeur

originaire de Forchheim (Bade), Allemagne domicilié à

Lausanne né à

Forchheim le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Rudolf Müller, décédé et de

Genoveffa Müller, à Forchheim

2. Maire, Jeanne - Nelly

célibataire

coiffeuse

originaire des Ponts-de-Martel et de Brot-dessous, domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Milieu (Neuchâtel) le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Georges-Aurèle Maire, négociant et de

Olga Nic Sandoz, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Jules Gmehlin, employé C.F.F., à Lausanne

2. Robert Gut, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rochefort, le 25, à
Ponts-de-Martel et à Forchheim, le 27 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Rochefort, Ponts-de-Martel et Forchheim, avec certificat de comparution du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Les époux :

Fius Müller
Nelly Müller

Les témoins :

J. Gmehlin
R. Gut

L'officier de l'état civil :

J. Gucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil de Rochefort et des Ponts-de-Martel, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 147
Monachon
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Charles
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Peyres-Perrons domicilié à
Domodossola né à
Peyres le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Gabriel Monachon et de
Juline née Desarzens, décédés

2. Mercier, Ida-Louise
célibataire
originaire de Dailens et Penthériaux domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles-Alain Mercier et de
Marie-Albertine née Frouvy, à Vallorbe

Comme témoins :
1. Charles Mercier, employé C. F. F., à Vallorbe
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peyres-Perrons et à Vallorbe, le 29 mars,
à Dailens et à Penthériaux, le 30 mars, à Domodossola, le
21 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
St Cierges.

Les époux :
Ch. Monachon
Ida Monachon

Les témoins :
Mercier Ch
Pamblanc

Communiqué à l'état civil de St
Cierges, de Dailens, de Penthériaux
et de Vallorbe.

L'officier de l'état civil :
Frucci

N^o 148
Zwahlen
Blanchet

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Ernst
célibataire
employé au télégraphe
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze octobre
mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Aldophe Zwahlen, marchand et de
Anna née Egger, à Lausanne

2. Blanchet, Odete
célibataire
couturière
originaire de Lutry et Cully domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le six août
mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze fille de
Eduard Blanchet, vigneron, à Savigny et de
Elisa née Marguerat, d'écidie

Comme témoins : 1. Gaston Meillard, facteur au télégraphe, à Lausanne
2. Louis Polomey, facteur au télégraphe, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Gessenay et à
Lutry, le 3, à Cully, le 4 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Gessenay, Lutry et
Cully.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 22, fol. 78.

Les époux :
Ernst Zwahlen
Odete Zwahlen

Les témoins :
Meillard Gaston
Polomey Louis

Communiqué à l'état civil de Gessenay,
de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :
Pucet

Registre des mariages A.

N^o 149
Bertholet
et
Monthoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Marcel-Henri

célibataire

architecte

originaire de Lapraz et de Rougemont domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Auguste Bertholet, ancien boulanger et de

Cécile-Augusta née Ducommun dit Terron, à Lausanne

2. Monthoux, Yvonne-Eveline

célibataire

originaire de Pière domiciliée à

Lausanne née à

Pière le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Edouard-Louis-César Monthoux, boucher et de

Marie-Louise-Augusta née Ethnoz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Augusta Bertholet (dame), à Lausanne

2. Gaston Meillard, facteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Rougemont et
à Pière, le 25, à Lapraz, le 26 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Rougemont, Pière
et Lapraz.

Les époux :

M. Bertholet.
E. Bertholet

Les témoins :

A. Bertholet
Meillard Gaston

L'officier de l'état civil :

Pièce

Communiqué à l'état civil de
Rougemont, de Pière et de
Romainmôtier.

N^o 150
 Rossier
 Noël

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Albert
 veuf de Léa née Richard, dès le 26 novembre 1915
 manoeuvre
 originaire des Tavernes et Rougemont domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt fils de
 Edouard Rossier, décédé et de
 Emma - Antoinette - Louise née Jaquillard, à Lausanne

2. Noël, Maria-Elisabeth
 célibataire
 lingère
 originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Střakonitz (Bohême) le quinze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Henri - Thomas Noël et de
 Rosa née Dupak, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Joseph Gillieron, agriculteur, à Lausanne
 2. Benjamin Koudatz, vendeur de journaux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Rougemont
 et à Estavayer-le-Lac, le 3, aux Tavernes, le 4 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée (copie),
 avec autorisation du Département.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont, Estavayer-le-Lac et Les Tavernes.
 Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 6, fol. 17.
 Pour l'acte de décès de sa première femme, voir vol. 46, fol. 380.
 Communiqué à l'état civil de Rougemont, d'Estavayer-le-Lac et d'Oron-la-Ville.

Les époux :

Albert Rossier
 Maria Rossier

Les témoins :

Gillieron
 Koudatz

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N^o 151
Regamey
et
Pache

Le 15^e 1916 devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne domicilié à

au Chalet-à-Gobet sur Lausanne né à

aux Râpes rive Epalinges le vingt-sept juillet

mil huit cent soixante-neuf fils de

Daniel Regamey et de

Jeanne-Françoise Devaux, les deux décédés

2. Pache, Marie-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Epalinges domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le treize juillet

mil huit cent soixante-treize fille de

François-Louis Pache, décédé et de

Henriette née Regamey, à Epalinges

Comme témoins :

1. Charles Regamey, comptable, à Lausanne

2. Henriette Pache, ménagère, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, et à Epalinges, le 18 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Epalinges.

Les époux :

Frédéric Regamey
Marie Regamey

Les témoins :

Ch. Regamey
Henriette Pache

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

N^o 152
Dousse
Rollinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dousse, Félix
célibataire
fonctionnaire C. F. F.
originaire de Reconciel et Treyvaux (Fribourg) domicilié à
Vauderem né à
Lausanne le treize avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Henri-Edouard Dousse, à Belfaux et de
Marie-Angélique née Eder, décédée

2. Rollinet, Emma
célibataire
fille de salle
originaire de Domdidier domiciliée à
Lausanne née à
Domdidier le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis-Lucien Rollinet et de
Marie-Laurence dite Laurette née Godel, à Domdidier

Comme témoins :
1. Alfred Rollinet, ouvrier, à Melendin
2. Pierre Duillard, ingénieur, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Vauderem, le 6, à Reconciel, Treyvaux et Domdidier, le 7, à Lausanne, le 9 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Uroy.

Les époux :

Dousse Félix
Dousse Emma

Les témoins :

Rollinet Alfred
P. Duillard

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'état civil d'Reconciel, de Treyvaux, d'Uroy et de Domdidier.

Registre des mariages A.

N^o 153
Polla
et
Rast

13-314

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Polla, Charles - Robert - Max

célibataire

ingénieur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre décembre

mil-huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Silvestre - Auguste Polla, décédé et de

Marie née Degamez, à Lausanne

2. Rast, Marie - Louise - Catherine

célibataire

originaire de Hochdorf (Lucerne) domiciliée à

Lucerne

née à

Lausanne

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Christophe - Alois Rast, chef de bureau à la poste et de

Lucie - Antoinette - Secondine dite Caroline née Lora, à Lucerne

Comme témoins : 1. Oscar Polla, architecte, à Lausanne

2. Hans Rast, fonctionnaire postal, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hochdorf et Lucerne,

le 9 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Hochdorf et Lucerne

Les époux :

C. Polla

M. Polla

Les témoins :

Oscar Polla

Hans Rast

L'officier de l'état civil :

Fuehl

Communiqué à l'état civil de Hochdorf et de Pully.

N^o 154
Clément
et
Longchamp

Par jugement du Tribunal... du...
... de Lausanne, rendu
en date du 7 décembre 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 24 février
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l... mari...
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 février 1932
L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément, Charles-Edouard-Félix
célibataire
artiste-peintre
originaire de Cartigny (Genève) domicilié à
Lausanne - Chailly né à
Rolle le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gustave-Edouard Clément, négociant et de
Emma née Dutot, à Lausanne - Chailly

2. Longchamp, Lina-Marguerite
célibataire

originaire de Malapalud domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
François-Marc Longchamp, secrétaire C.F.F., à Lausanne, et de
Marie-Adélaïde née Genève, décédée

Comme témoins : 1. Victor Gottofrey, docteur, à Lausanne
2. Hélène Longchamp (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Malapalud,
le 28, et à Cartigny, le 29 avril 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent trente-deux

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Malapalud et Cartigny.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 13, fol. 329.

Les époux :
Clément

Les témoins :
Hélène Longchamp
V. Soupey

L'officier de l'état civil :
Puerel

Communiqué à l'état civil de Bottem, à Solothurn-le-Grand, et de Cartigny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

155
Blanc
Rutty

5-10-16
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, William - Lucien
célibataire

ingénieur - chimiste

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles - Frédéric Blanc, chef de service de banque et de

Julie née Porchet, à Lausanne

2. Rutty, Yvonne - Adrien - Suzanne
célibataire

originaire de Cologny (Genève) domiciliée à

Lausanne née à

Cully le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri - Léonard Rutty, décédé et de

Louise Duboux née Lin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Blanc - Porchet, chef de service de banque, à Lausanne
2. Charles Blanc - Gatti, agent commercial, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Cologny, le 29 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Cologny.

Les époux :
M. Blanc
M. Rutty

Les témoins :
Ch. Blanc - Porchet
H. Gatti

Communiqué à l'état civil de Cologny.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 156
Golaz
et
Kropf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Numa
veuf de Louise - Henriette - Gabrielle née Chantre, des le 20 janvier 1914
ébéniste
originaire de L'Abbaye domicilié à Oulens près Héricourt
Paulmes né à Paulmes le dix-huit février
mil huit cent soixante-sept fils de
Louis - Victor Golaz et de
Louise - Marianne née Pinard, décédée

2. Kropf née Lambomy, Marie - Louise
veuve de Fritz - Louis Kropf, des le 24 juillet 1905
femme de chambre
originaire de Untalangenegg (Suisse) domiciliée à Lausanne
St. Croix née à St. Croix le trois mars
mil huit cent septante-trois fille de
Jacques - François Lambomy, décédé et de
Rosalie née Faillard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marc Nicollier, cafetier, à Lausanne
2. Edouard Kottz, archiviste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye et Héricourt
le 9, à Olon, le 10, et à Schwarzenegg, le 11 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Héricourt.

Les époux :
Numa Golaz
Marie Golaz

Les témoins :
E. Kottz
M. Nicollier

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye, d'Olon et de Schwarzenegg.

L'officier de l'état civil :
Puceat

Registre des mariages A.

N^o 157
Devaud
et
Rieben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Devaud, Constant - Eugène**
divorcé de Valérie Auchon, dès le 1^{er} mai 1915
employé à la Sécurité
originaire des Cullayes domicilié à
Lausanne né à
Chavannes-le-Chêne le dix-neuf septembre
mil huit cent seize-dix-huit fils de
Cécile Devaud et de
Julie née Potterat, les deux décédés

2. **Rieben née Groux, Lina**
veuve de Louis Rieben, dès le 31 août 1912
ménagère
originaire de Lenk (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
riège Gier le vingt février
mil huit cent dix-neuf fille de
Jean Groux et de
Louise - Nancy née Viguet, les deux décédés

Comme témoins :
1. **Henri Bociou, secrétaire, à Lausanne**
2. **Charles Groux, agent de police, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Lenk, le 5,
et aux Cullayes, le 6 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lenk et les Cullayes.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce, voir vol. 32, fol. 33.

Communiqué à l'état civil de Lenk et de Nézières.

Les époux :

Lausanne

Lina Devaud

Les témoins :

Groux Charles

Bociou

L'officier de l'état civil :

Fuerst

N^o 158
Martin
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Charles - Edouard
célibataire
cafetier - restaurateur
originaire de Syens domicilié à
Moudon né à
Syens le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Eugène Martin et de
Louise-Eugénie Fekud, décédée

2. Meylan, Elie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bottens et du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Bottens le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Alfred-Marc-Léon Meylan, agriculteur, à Bottens et de
Adèle-Aimée née Fekud, décédée

Comme témoins :
1. Henri Vallotton, restaurateur, à Lausanne
2. Philippe Pouiller, ex-cafetier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Moudon, Syens et Le Lieu,
le 1 mai, à Lausanne et à Bottens, le 9 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Moudon.

Les époux :
C. Martin
A. Meylan

Les témoins :
H. Vallotton
Ph. Pouiller

Communiqué à l'état civil de
Moudon, de Poliez-le-Grand
et de Lieu.

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 159
Passali
Dépollier

Par décision du 30 décembre 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a autorisé la rec-
tification de l'état civil en ce
sens que le nom patronymy-
mique soit orthographié
Passali et non PAssali.

Lausanne, le 3 janvier 1949.
L'officier de l'état civil:

acqu. à Orselina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passali, Pierre-Dominique
célibataire
peintre
originaire de Orselina (Fessin) domicilié à
Nyon né à
Lausanne le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jacques-Antoine Passali, tailleur et de
Philomène-Céline née Choffler, à Billens (Fribourg)

2. Dépollier, Alice-Marcelle
célibataire
couturière
originaire de Allonzier (Haute Savoie), France domiciliée à
Nyon née à
Revoz (Genève) le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis Dépollier, agriculteur et de
Lina-Rosine née Cuendet, à Nyon

Comme témoins :
1. Eugène Dugoud, employé C.F.F., à Renens
2. Lucie Dugoud (dame), à Renens

Les publications ont eu lieu à Nyon, le 8, et à Orselina, le 9
avril 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent quarante six

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Nyon.

Les époux :

Pierre Passali
N^o Passali

Les témoins :

Dugoud Eugène
Dugoud Lucie

Communiqué à l'état civil d'Orselina
et de Nyon, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

N^o 160
Viret
et
Clere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viret, Léon**
célibataire
employé C.F.F.
originaire de **Lucens** domicilié à
Lausanne né à
Lucens le **quatre février**
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Louis Viret, facteur et de
Mme Germond née Rod, à Lucens

2. **Clere, Marie-Céline**
célibataire
cuisinière
originaire de **Villarboud (Fribourg)** domiciliée à
Bulle (Fribourg) née à
Bouloz (Fribourg) le **vingt-huit décembre**
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eugène Clere, décédé et de
Albertine née Grandjean, à Romont

Comme témoins :
1. **Jean-Louis Viret, facteur postal, à Lucens**
2. **Ami Viret, employé C.F.F., à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Lucens, Villarboud**
et **Bulle**, le **15 avril 1916**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt mai mil neuf cent seize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lucens, Villarboud
et Bulle.

Les époux :

Viret Léon
Viret Marie

Les témoins :

Viret J. L.
Viret Ami

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de **Lucens,**
de Villarboud et de Bulle.

Registre des mariages A.

N^o 151
Blanc
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules-François
divorcé de Adèle née Baillif, dès le 10 juin 1914
employé à l'usine à gaz
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Fully le vingt-sept janvier
mil huit cent septante-huit fils de
Henri-François Blanc, décédé et de
Marie-Françoise née Tardy, à Lausanne

2. Durussel, Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Sarnel domiciliée à
Lausanne née à
Sarnel le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Samuel Durussel, agriculteur et de
Fanny née Favre, à Sarnel

Comme témoins :
1. Charles Favrat, employé au gaz, à Lausanne
2. Auguste Hirsbrunner, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Sarnel, le
9 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne & Sarnel.
Copie l'acte du premier mariage du
fiancé, avec mention du divorce, voir
vol. 23, fol. 419.

Les époux :

Jules Blanc
Marie Blanc

Les témoins :

Favrat Ch^{les}
Auguste Hirsbrunner

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Granges.

N^o 162
 Perisset
 et
 Sebaut

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perisset, Joseph - Tobie
 veuf de Emma née Brinden, dès le 29 juin 1914
 menuisier
 originaire de Vauderens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Vauderens le dix-neuf mois
mil huit cent quatre-vingt fils de
Pierre - Maurice Perisset, retraité C. F. F. et de
Marie - Josephine née Tache, à Vauderens

2. Sebaut née Garnier, Jeanne - Eugénie
 veuve de Henri Sebaut, dès le 18 septembre 1909
 ménagère
 originaire de Versois - et - Chagnot (Côte - d'Or), France domiciliée à
Lausanne née à
Versois - et - Chagnot le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt - deux fille de
Honoré Garnier et de
Jeanne - Eugénie née Mingot, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Louis Sautet, portier, à Lausanne
 2. Henri Memey, garçon de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 et à Vauderens, le 14 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la première femme du fiancé.
 Acte de décès du premier mari de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Lausanne et à Vauderens.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué, à l'état civil d'Orny et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Perisset Joseph
Eugénie Perisset

Les témoins :

Louis Sautet
Henri Memey

L'officier de l'état civil :
Fuac

Registre des mariages A.

N^o 163
Kamer
Kehrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamer, Alois
divorcé de Anna - Rosa née Sidler, dès le 6 avril 1915
commerçant
originaire de Orth (Schwyz) domicilié à
Lausanne né à
Orth le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Alois Kamer, hôtelier, à Orth et de
Lina née Steiger, décédée

2. Kehrer, Elisebeth
célibataire
étudiante
originaire de Kitzingen (Würzburg), Bavière domiciliée à
Lausanne née à
Würzburg le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Marguerite Kehrer, à Kitzingen et de

Comme témoins :
1. Henri Bocion, cultivateur, à Lausanne
2. Emile Orth, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 avril, à Orth,
le 26 avril, et à Kitzingen, le 10 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage du fiancé,
avec mention de divorce.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et à Orth et Kitzingen.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Alois Kamer
Elisebeth Kehrer

Les témoins :

H. Bocion, J. H.

L'officier de l'état civil :

P. F.

Communiqué à l'état civil de Orth
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 164
Dubied
 et
Rezzonico

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 20 juin 1914, déclaré définitif et exécutoire le 20 juillet 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an. le délai pendant lequel l' _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 25 juillet 1914.
 L'officier de l'état civil:

Le Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubied, Charles - Edouard**
 célibataire
 contremaitre
 originaire de Boveresse (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à Lausanne le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Charles - Arnold Dubied, entrepreneur de nettoyage et de Claudine née Laplace, à Lausanne

2. **Rezzonico, Jeanne - Joséphine**
 divorcée de Max Arnold, dès le 21 juin 1915
 employée de bureau
 originaire de Lausanne domiciliée à Lausanne née à Lausanne le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-sept fille de Guillaume Rezzonico, décédé et de Marie - Cézaire née Gaydon, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Max Nicollion, capteur, à Lausanne
 2. Charles Dubied, père, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Boveresse, le 29 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Lausanne, le trois juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne et à Boveresse.
 Pour l'acte du premier mariage de la fiancée, avec mention de divorce, voir vol. 33, fol. 31.

Les époux :
Chs Dubied
J. Rezzonico
 Les témoins :
Max Nicollion
Chs Dubied

Communiqué à l'état civil de Boveresse

L'officier de l'état civil :
Pru

Registre des mariages A.

N^o 165
Graber
Dolissaint

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber, Hans
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à
Comonay né à
Bözingen (Berne) le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Abraham-Gottlieb Graber, décédé et de
Caroline née Nicolet, ménagère, à Tüscherz (Berne)

2. Dolissaint, Marie-Aurore-Lucia
célibataire
cuisinière
originaire de Reclère (Berne) domiciliée à
Délémont (Berne) née à
Reclère le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis-Eugène Dolissaint, décédé et de
Marie-Louise-Julie née Lachaux, à Reclère (Berne)

Comme témoins :
1. Charles Schaefer, fondeur, à Renens
2. Thérèse Wüschner (Wette), picariste, à Reclère

Les publications ont eu lieu à Comonay, le 11, à Damvant,
Sigriswil et Délémont, le 12 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Comonay.

Les époux :

Hans Graber
Lucia Graber

Les témoins :

Thérèse Wüschner
Schaefer Charles.

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Sigriswil,
de Comonay, de Damvant et de
Délémont.

N^o 166
Stoll
Schatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoll, Walter
célibataire

commis de banque

originaire de Osterfingen (Schaffhouse) domicilié à Zürich né à Osterfingen

le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Georges Stoll, agriculteur et de Anna, née Stoll, à Osterfingen

2. Schatz, Liette-Augusta
célibataire

originaire de Futtlingen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne née à Lausanne

le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Jean-Charles Schatz, tailleur, à Bad-Kreuzheim et de Adolphine, née Epple, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Wüthrich, laitier, à Lausanne
2. Paul-Corrad Hess, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, Osterfingen et Lausanne, le 20, à Futtlingen, le 22 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Zürich

Les époux :
W. Stoll
A. Schatz

Les témoins :
C. Wüthrich

Communiqué à l'état civil d'Osterfingen et de Zürich ainsi qu'à la Charité de l'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

P. sur 1.11.16.

Par jugement du Tribunal...
dissout de Zürich, 3^e instance, en date du 10 septembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 19 septembre 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 20 octobre 1913
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 167
Godet
Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Godet, Frédéric - Bernard

Célibataire

architecte

originaire de Neuchâtel et Cortaillod domicilié à

Lausanne

né à

Berne le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri - Louis Godet, directeur de collège et de

Bertha - Frédérique - Sophie née Godet, à Vevey

2. Gilliard, Marie - Anne - Elimeth

Célibataire

originaire de Fiez et Yverdon domiciliée à

Sion (Valais)

née à

Sion le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Edmond - André - Henri Gilliard, négociant et de

Marie née Salhabes, à Sion

Comme témoins :

1. Frédéric Gilliard, architecte, à Lausanne

2. Michel Gilliard, étudiant ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Fiez, Yverdon et Sion, le 2, à Cortaillod, le 4 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Neuchâtel, Fiez,
Yverdon, Sion et Cortaillod.

Les époux :

F. Godet
M. A. Godet

Les témoins :

F. Gilliard
M. Gilliard

L'officier de l'état civil :

F. Juret

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,
de Fiez, d'Yverdon, de Sion et
de Cortaillod.

N^o 168
Conza
et
Weniger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conza, Costantino - Alfonso
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Avellino (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Avellino le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Vittorio Conza, employé municipal, retraité et de
Carmela nie Pugliese, à Avellino

2. Weniger, Olga - Lina
célibataire
couturière
originaire de Gerbach (Schopflim) Baden domiciliée à
Lausanne née à
Gerbach le vingt-quatre février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Albert Weniger, entrepreneur et de
Lina nie Klemm, à Haltingen

Comme témoins :
1. Epi Borda (Indou), marchand de tabacs, à Lausanne
2. Alfred Mury, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Haltingen, le 24 avril et à Avellino, le 9 mai 1915, à Lausanne, le 20 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Connexement du père de la fiancée.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publications à Lausanne (2), Haltingen et Avellino, avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justicia et Solia.
Lettres de Distinction (no 7981.I, du 16.II.15, et 3552.I, du 17.V.16).
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Costantino Conza
Olga Conza

Les témoins :

Epi Borda
Mury Alfred

L'officier de l'état civil :

Pruce

Par lettre de bourgeoisie reçue Pécholey, notaire, à Perolles, le 12 juillet 1914, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Corbambino - Alfonso Conza, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Correvon.
Inscrit le 14 décembre 1914.
L'officier de l'état civil
Pruce
Ligue à l'habecijil à St-Blaize

Registre des mariages A.

169
Pache
Zurlinden

Les deux devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Edouard - Alexandre

célibataire

agriculteur

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze juin

mil huit cent soixante dix fils de

Alexandre Pache, décédé et de

Louise - Marie née Chapuis, à Lausanne

2. Zurlinden née Spahr, Emilie

veuve de Jacob - Paul Zurlinden, dès le 12 juin 1907

ménagère

originaire de Zofingue (Algérie) domiciliée à

Lausanne née à

Reinswil (Besse) le vingt - six mars

mil huit cent soixante - onze fille de

Johannes Spahr et de

Elisabeth née Leunberger, les deux décédés

Comme témoins : 1. Constant Vissand, inspecteur de police, à Lausanne

2. Alfred Giron, jardinier, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Epalinges et

à Zofingue, le 20 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Epalinges et

Zofingue.

Tout l'acte de décès du premier mari de

la fiancée, voir vol. 35, fol. 87.

Les époux :

E. Pache
Emilie Pache

Les témoins :

Vissand

Giron

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Zofingue.

N^o 170
Eicki
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eicki, Arnold

célibataire

coiffeur

originaire de Bâle-Ville et Giebenach (Bâle-Campagne) domicilié à Lausanne né à

Bottmingen, Bâle-Campagne le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile Eicki, décédé et de

Marie née Schaub, à Bâle

2. Bovard, Hélène-Emma

célibataire

originaire de Yillette domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-Jean-Emile-Frédéric Bovard, médecin, à Lau- et de

Marie-Louise née Lay, décédée

Comme témoins : 1. Emile Bovard, ajusteur C.F.F., à Lausanne
2. Louis Zbinden, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Bâle et à Mündorf, le 21, à Yillette, le 22 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Bâle, Mündorf et Yillette.

Les époux :

Arnold Eicki
Hélène Eicki

Les témoins :

E. Bovard
L. Zbinden

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Bâle,
et Mündorf et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 171
Fausse
et
Gaimard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fausse, Auguste - Vincent
veuf de Jeanne - Marie - Sophie Duproz, dès le 30 août 1915.
Carpentier
originaire de Ormont - demours et Leyrin — domicilié à
Lausanne — né à
Ormont - demours — le vingt - six juillet
— mil huit - cent cinquante - quatre — fils de
Henri - Vincent Fausse — et de
Rose - Honniette née Duproz, les deux décédés.

2. Gaimard née Etter, Rosina - Bertha
veuve de Marius - Edouard Gaimard, dès le 5 mars 1909

originaire de Genève — domiciliée à
Lausanne — née à
Champvent — le vingt - cinq août
— mil huit - cent soixante - sept — fille de
Christian Etter — et de
Anna - Barbara née Schütz, les deux décédés.

Comme témoins : } 1. Théodore Duc (dame), à Lausanne
2. Eugène Delbois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ormont -
demours, Leyrin et Genève, le 3 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ormont - demours, Ley-
rin et Genève.

Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 461, fol. 5281.
Pour celui du premier mari de la fiancée,
voir vol. 27, fol. 206.

Communiqué à l'état civil d'Ormont -
demours, de Leyrin et de Genève.

Les époux :

Auguste Fausse
Rose Fausse

Les témoins :

Théodore Duc
Eugène Delbois

L'officier de l'état civil :

Fuchs

N^o 172
Musy
Péillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Musy, Marcel - Aimé**
 célibataire
 coiffeur
 originaire de **Ecublens** domicilié à **Lausanne** né à **Neuchâtel** le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize fils de **Marc - Julien Musy, docteur** et de **Fanny - Jeanne - Marie née Maquet, à Orbe**

2. **Péillard, Blanche - Louise**
 célibataire
 couturière
 originaire de **Novilles et Vaugondry** domiciliée à **Orbe** née à **Orbe** le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de **Henri - Gustave Péillard, employé postal** et de **Sophie - Louise née Santochy, à Orbe**

Comme témoins :
 1. **Berno Fritsch, coiffeur, à Lausanne**
 2. **Jean Rossetti, typographe, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Ecublens, Novilles et Orbe**, le 18, à **Vaugondry**, le 19 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à **Lausanne, Ecublens, Novilles, Orbe et Vaugondry.**

Les époux :
Aimé Musy.
Blanche Musy.

Les témoins :
Jean Rossetti
Berno Fritsch

Communiqué à l'état civil d'**Ecublens, de Fiez, d'Orbe et de Champagne.**

L'officier de l'état civil :
Picard

Registre des mariages A.

173
Bossard
et
Rebs

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossard, Adolphe
célibataire

commis aux Services Industriels
originaire de Kölliken (Argovie) domicilié à
Lausanne - Chailly né à
Lausanne le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Adolphe Bossard, décédé et de
Marie née Kälti, à Chailly

2. Rebs, Eline
célibataire

originaire de Mulhouse (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Mulhouse le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Peter Rebs, fondeur et de
Theresa née Lutten, à Mulhouse

Comme témoins : } 1. Charles Fehrenbach, employé de bureau, à Lausanne
2. Ernest Bernard, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Kölliken, le
21 avril, et à Mulhouse, le 4 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Kölliken et Mulhouse.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Adolphe Bossard
A. Bossard.

Les témoins :

Ernest Bernard
Charles Fehrenbach

L'officier de l'état civil :

P. Picu

Communiqué à l'état civil de Kölliken
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 174
Berthaud
Egli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthaud, Jean-Julien
veuf de Emma - Suzanne Egli, dès le 11 janvier 1910
ingénieur - chimiste
originaire de Paris domicilié à
Lyon, 2^e arr^t né à
Paris, 9^e le vingt-trois novembre
mil huit cent soixante-quatorze fils de
Michel Berthaud, décédé et de
Julienne - Catherine - Charlotte née Darlot, à Têves

2. Egli, Marie - Cécile
célibataire

originaire de Plainpalais (Genève) et Hœrliberg (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
La Trêve-de-Peibz le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean - Charles - Alexandre Egli, professeur et de
Fanny - Emma née Widmayer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Benjamin Giroud, publiciste, à Lausanne
2. Emile Pfund, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Plainpalais, le 2,
à Hœrliberg, le 3, et à Lyon, 2^e, le 5 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec promesse de mariage des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Plainpalais, Hœrliberg et Lyon.
Acte de décès de la première femme des fiancés.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de Justice & Police.
Communiqué à l'état civil de Plainpalais et de Hœrliberg, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Berthaud
Marie Berthaud

Les témoins :

B. Giroud
E. Pfund

L'officier de l'état civil :

Pfund

Registre des mariages A.

N^o 175
Bernasconi
et
Jaccard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bernasconi, Charles** _____
veuf de Jeanne-Edwige née Schmutzger, d^{éc} le 18 janvier 1912
ingénieur
originaire de Meride (Tessin) _____ domicilié à
Fully (Valais) _____ né à
Yverdon _____ le quatre mai _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fils de
Paul-François Bernasconi _____ et de
Emma née Bailly, à Yverdon

2. **Jaccard, Louis-Justine** _____
célibataire _____

originaire de Ste Croix _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ste Croix _____ le premier avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Luc-Emile Jaccard _____ et de
Louise Schmutzger, née de Lerber, à Ste Croix

Comme témoins : } 1. Marc Jaccard, comptable, à Lausanne
2. Albert Marullaz, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fully, Meride et Ste Croix, le
17, à Lausanne, le 18 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fully.

Les époux :

Bernasconi
Louise Bernasconi Jaccard

Les témoins :

de Jaccard
d. Marullaz

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Communiqué à l'état civil de Meride,
de Fully et de Ste Croix.

N^o 176
Reymond
et
Dominé

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond**, Ami-Louis-David
célibataire
linneur
originaire de Vaulion domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
David-Louis Reymond, décédé et de
Elys-Louise née Mayor, blanchisseuse, à Vallerbe

2. **Dominé**, Maria-Renée
célibataire
sommelier
originaire de Courchapoix (Berne) domiciliée à
Yverdon née à
Glovelier (Berne) le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul Dominé, maréchal et de
Emilie née Bailat, à Glovelier

Comme témoins :
1. Dominique Toci, manoeuvre, à Yverdon
2. Gabrielle Reymond (d'elle), repasseuse, à Renens

Les publications ont eu lieu à Corban, le 28, à Vaulion, Bal-
laigues et Yverdon, le 29 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Bal-
laigues.

Les époux :
Ami Reymond
Maria Reymond

Les témoins :
Toci Dominé
Gabrielle Reymond

L'officier de l'état civil :
Toci

Communiqué à l'état civil de Vaulion,
de Ballaigues, de Corban et d'Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 177
Greiner
Oyvaert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greiner, André-Gabriel-Ernest
Célibataire
Capitaine
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à

Genève le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles Greiner, décédé et de

Mortelme-Louise née Guirut, à Lausanne
2. Oyvaert, Ida
Célibataire

ménagère
originaire de Courtray (Belgique) domiciliée à
Lausanne née à

Genève le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Julien Oyvaert et de

Anna née Firche, les deux décédés

Comme témoins : 1. Henri Menoud, menuisier, à Lausanne
2. Hypolite Julien, artiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 9 mai
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Genève.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Consul d'Etat.

Les époux :

A. Greiner
Ida Greiner

Les témoins :

Henri Menoud
H. Julien

L'officier de l'état civil :

Guirut

Communiqué à l'état civil de Genève et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Par jugement de la première chambre du Tribunal civil de première instance de Lyon (France) rendu en date du 23 octobre 1924, enregistré le 10 novembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce
Lausanne, le 31 mai 1939.
(Par ordre du Département de Justice et Police).

Officier de l'Etat civil

logé à Genève (B.C.)

N^o 178
Schenk
et
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk, Hermann - Julius
veuf de Elisabeth née Büchler, des le 18 juillet 1914
mécanicien
originaire de Uerkheim (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Oftringen (Argovie) le vingt-huit décembre
mil huit cent septante-quatre fils de
Johann Schenk et de
Maria née Hürzeler, décédés.

2. Berger née Ginier, Marie
veuve de Henri - Alfred Berger, des le 23 novembre 1918
originaire de Eclépens domiciliée à
Lausanne née à
Tully le douze août
mil huit cent quatre-vingt fille de
Auguste - Vincent Ginier, décédé et de
Louise - Catherine née Fumbrumen, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Buer, cantonnier C.F.F., à Yverdon
2. Henri Grandjean, négociant, à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Uerkheim, le 16,
à Eclépens, le 17 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari de la fiancée
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Uerkheim & Eclépens.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 45, fol. 88.

Les époux :

J. Schenk
M^{lle}. Schenk

Les témoins :

J. Buer
H. Grandjean

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Uerkheim
et de Le Sarcuz.

Déposé au 5.11.16.

Par jugement du Tribunal de la
canton de Genève, rendu
en date du 14 octobre 1915, déclaré
définitif et exécutoire le 4 janvier
1916, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 8 janvier 1916.
L'officier de l'état civil :

Jucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 179
Fonjallaz
et
Jaquemot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz, Marius

célibataire

contumâtes

originaire de Epesses et Lutry

domicilié à

Lausanne

né à

et Grandvaux

le trente juin

mil-huit-cent quatre-vingt-quatre

fils de

Alfred Fonjallaz, décédé

et de

Anna-Rosina née Dixig, à Cheseaux

2. Jaquemot, Henriette-Rose

divorcée de Charles Pfeiffer, dès le 10 mars 1915

contumâtes

originaire de Carouge (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Genève

le vingt juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-deux

fille de

Louis-Marie-Paul Jaquemot

et de

Marie née Escoffier, les deux décédés

Comme témoins :

1. Emile Métraux, garde-malades, à Lausanne

2. William Fonjallaz, ébéniste, à Forey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Lutry et à Carouge, le 29, à Epesses, le 30 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage de la fiancée,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Carouge
et Epesses.

Les époux :

Marius Fonjallaz
Henriette Fonjallaz

Les témoins :

Emile Métraux
William Fonjallaz

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Carouge et de Cully.

L'officier de l'état civil :

Pucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 180
 Frederiksen
 et
 Kuonen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frederiksen, Otto - Alfred
 célibataire
 ébéniste
 originaire de d'origine danoise domicilié à
 Lausanne né à
 Middelskjelle, commune de Høstedsø quinze mars
 vestre (Copenhague), Danemark mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Peter - Martin Frederiksen, menuisier et de
 Inger - Kirstine née Hansen, à Roskilde (Danemark)

2. Kuonen, Kasparina
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Guttet (Palais) domiciliée à
 Guttet née à
 Guttet le douze mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Meinrad Kuonen, déd' et de
 Léonie née Köppel, à Guttet

Comme témoins :
 1. Frédéric Reinhardt, ébéniste, à Lausanne
 2. Johan Hansen, peintre en bâtiments, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guttet, le 13 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Promesse de la fiancée.
 Actes de naissance des fiancés.
 Certificat de capacité du fiancé.
 Actes de publication des mariages à
 Lausanne & Guttet.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Guttet
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
 sanne.

Les époux :
 Mr Frederiksen
 Kemp. Frederiksen

Les témoins :
 Fr. Reinhardt
 Johan Hansen

L'officier de l'état civil :
 Pucci

Registre des mariages A.

N^o 181
 Cordey
 et
 Chanson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Edmond - Julien
 célibataire
 fonctionnaire à la Direction générale des postes
 originaire de Chapelles sur Moudon domicilié à
 Berne né à
 Lausanne le six février
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Emile Cordey, employé postal et de
 Elise Palas à Lausanne

2. Chanson, Renée - Dina
 célibataire
 originaire de Mont au Rolle et Bussind domiciliée à
 Lausanne née à
 Crasric le vingt-quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Julien - Henri Chanson, instituteur et de
 Méry - Louise Generey, à Yverdon

Comme témoins :
 1. Emile Cordey, facteur postal, à Lausanne
 2. Henri Chanson, instituteur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Berne, le 24, à Chapelles, Bussind
 et Mont au Rolle, le 29, à Lausanne, le 30 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Berne.

Les époux :

E. Cordey,
 Renée Cordey

Les témoins :

H. Chanson
 E. Cordey

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de St-Cierges, de Berne, de Rolle et de Yully.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 182
Schmid
Schaad

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Robert
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Lausanne, Ouchy né à
Wengi (Berne) le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gottlieb Schmid, hôtelier et de
Regina, née Häfler, à Keatigen (Berne)

2. Schaad, Marguerite - Marie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Lehn (Soleure) domiciliée à
Lausanne, Ouchy née à
Fribourg le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean-Victor Schaad, décédé et de
Marie-Philomène née Rohrbasser, à Fribourg

Comme témoins :
1. Maurice Schaad, employé d'hôtel, à Fribourg
2. Antonin Jaquenoud, chauffeur, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Reichenbach et
à Piberist, le 10 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Reichenbach et Piberist.

Les époux :
Schmid
M. Schmid

Les témoins :
M. Schaad
Ant. Jaquenoud

Communiqué à l'état civil de Reichen-
bach et de Piberist.

L'officier de l'état civil :
Furet

Registre des mariages A.

No 153
Goy
et
Rothen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Oscar - Louis
cibataire
limoux
originaire de Vaulion domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
David - Louis Goy, coiffeur et de
Jeanne - Rosine née Chod, à Ballaigues

2. Rothen, Germaine - Célestine
cibataire
ménagère
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Ballaigues née à
Soufre (Dents), France le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles - Emile Rothen, gyprier et de
Célestine - Thérèse née Gloriel, à Ballaigues

Comme témoins :
1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 20, à Vaulion, le
21, et à Guggisberg, le 22 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Ballaigues.

Les époux :
Goy Oscar Louis
Germaine Goy

Les témoins :
Bocion

Communiqué à l'état civil de Vaulion,
de Ballaigues et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :
Pucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 184
Blanc
et
Pegivron

21/04/16

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Henri-Louis
célibataire
paveur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alfred-Louis Blanc, décédé et de
Emilie née Rume, à Chailly Lausanne

2. Pegivron, Caroline-Augusta
célibataire
cuisinière
originaire de Crancy domiciliée à
Lausanne née à
La Mauquettaz et Yvernaud le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis Pegivron, décédé et de
Caroline née Favrel, à La Mauquettaz

Comme témoins : 1. Alphonse Tornare, télégraphiste, à Lausanne
2. Eugène Torchet, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Crancy,
le 24 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Crancy.

Les époux :
M. Blanc
Augusta Blanche

Les témoins :
Alphonse Tornare
& Torchet

Communiqué à l'état civil d'Yvernaud.

L'officier de l'état civil :
Furet

Registre des mariages A.

8-376

N^o 185
Blanc
Michaud

Les devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Robert - Jules - Charles

célibataire

employé postal

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules - François Blanc, typographe

et de

Louise - Amélie née Piquet, à Lausanne

2. Michaud, Blanche - Hélène

célibataire

originaire de Champéry (Savoie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jean - Louis Michaud, tailleur de pierres

et de

Ferny née Perrin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Lafond, concierge, à Lausanne

2. Alfred Gay, épicière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Champéry, le 20 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne et à Champéry.

Les époux :

R Blanc

B Blanc

Les témoins :

J. Lafond

A. Gay

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Champéry

N^o 186
Borel
Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Charles-Louis
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Neuchâtel et de Couvet domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix huit août
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles-Louis Borel, voyageur de commerce et de
Bertha-Céline née Schönmeyer, à Lausanne

2. Jacquillard, Marthe-Louise
célibataire
employée de commerce
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize février
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
François-Emmanuel Jacquillard, employé de commerce et de
Marie-Albertine-Lucie née Nettroux, à Lausanne

Comme témoins :
1. Fritz Borel, menuisier, à Lausanne
2. François Jacquillard, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Neuchâtel,
Couvet et Rougemont, le 31 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neuchâtel, Couvet
et Rougemont.

Les époux :
Louis Borel
Marthe Borel

Les témoins :
Fritz Borel
F. Jacquillard

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel
de Couvet et de Rougemont.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 187
Ostrowsky
et
Lazaroff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ostrowsky, Isaac - Isa
célibataire
représentant de commerce
~~originaire de~~ sujet russe domicilié à
Lausanne né à
Olviopol (Roumanie), Roumie le vingt-trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Chimul Gerschkeff Ostrowsky, professeur et de
Nehama Benjamin Ostrowsky née Chichkine, à Odessa

2. Lazaroff, Nevena
célibataire

~~originaire de~~ sujette bulgare domiciliée à
Lausanne née à
Terulcha (Roumanie) le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Georgi-Ivan Lazaroff, rentier à Sofia et de
Tona Vasilicova Lazaroff née Veltchanoff, décédée

Comme témoins :
1. Isaac Starodoub, journaliste, à Lausanne
2. Ichel Feldstein, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de notoriété, tenant lieu
d'actes de naissance
Acte de publication de mariage à Lausanne
Certificat de capacité du Consulat de Roumie,
à Lougue.
Certificat du ministre israélite Lehmann.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice et Police. Engagement à mariage
religieux
Communiqué

Les époux :

I. Ostrowsky
N. Ostrowsky

Les témoins :

I. Starodoub
I. Feldstein

L'officier de l'état civil :

Fueh

N^o 188
Pidoux
Pidoux

Par jugement du Tribunal du
département de Lausanne rendu
en date du 13 avril 1916, déclaré
définitif et exécutoire le 17 mai
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 27 mai 1916
L'officier de l'état civil :

Juciel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, François - Louis
célibataire
boucher
originaire de Villars-le-Comte domicilié à
Lausanne né à
Villars-le-Comte le vingt-un juin
mil huit cent septante-sept fils de
Louis Pidoux et de
Louise - Susanne née Tommel, les deux décédés

2. Pidoux, Lina
célibataire
ménagère
originaire de Villars-le-Comte domiciliée à
Villars-le-Comte née à
Villars-le-Comte le dix-sept novembre
mil huit cent septante-huit fille de
Edouard Pidoux, agriculteur, à Villars-le-Comte et de
Lydie - Rosalie née Goumaz, décédée

Comme témoins : } 1. Auguste Gorjat, employé L.-O., à Cully
2. Marguerite Ramstein (dame), à Cully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Villars-le-Comte
le 7 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Villars-le-Comte.

Les époux :
Pidoux Louis
Pidoux Lina

Les témoins :
M. Kruelli

Communiqué à l'état civil de Denezey

L'officier de l'état civil :
Juciel

Révisé au 10.5.16

Registre des mariages A.

n^o 189
Romerio
Meltraux

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romerio, Giuseppe
célibataire
manœuvre
originaire de Dagnente (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Dagnente le vingt-sept novembre
mil huit cent septante-six fils de
Giacomo Romerio, décédé et de
Angela née Cantaluppi, à Dagnente

2. Meltraux, Marie-Hélène
célibataire
revendeuse
originaire de Neyruz (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Neyruz le seize janvier
mil huit cent septante-trois fille de
Marguerite Nottraux, décédée et de

Comme témoins :
1. Antoine Borca, manœuvre, à Duchy
2. Emile Romerio, planelliste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Neyruz, le
15, et à Dagnente, le 28 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neyruz et Dagnente,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Ternis de mariage du Département de
Justice et Police.

Les époux :

Romerio Giuseppe
Marie Romerio

Les témoins :

Borca Antoine
Romerio Emile

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Neyruz
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

N^o 190
Knabe Knabenau
et
Labat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knabe Knabenau, Charles
célibataire
artiste-peintre
originaire de la Pologne russe domicilié à
Lausanne né à
Sanok (Przemysl), Galicie le seize août
mil huit cent soixante-huit fils de
du baron Charles Knabe Knabenau et de
Sophie née Lebel, les deux décédés

2. Labat, Eugénie
divorcée de Etienne - Angélique - Joseph - Marie de Nodet d'An-
glure, dès le 5 mai 1911, rentière
originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne née à
Ballarat (Australie) le dix-sept décembre
mil huit cent cinquante-huit fille de
François Labat et de
Charlotte née Reynolds, les deux décédés

Comme témoins :
1. Marie Labat (d'elle), à Florence
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé, avec traduction
Acte de reconnaissance des père et mère de la fiancée, tenant lieu d'acte de naissance de cette dernière
Acte de premier mariage de la fiancée, avec mention de son décès
Certificat de divorce
Certificat de publication de mariage à Lausanne
Certificats du Consulat de Russie et du porteur local
Certificat de ceptate de la fiancée
Autorisation du Comité d'Etat. Permission de mariage du Département et engagement de mariage caligraphique
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 1 exemplaire)

Les époux :
Charles Knabe
Eugénie Knabe

Les témoins :
Marie Labat
Eugène Dubois
L'officier de l'état civil :
Jucul

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 191
 Mayor
 Gillieron

Par décision du 26 avril 1916
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens que l'époux doit être désigné
 comme étant originaire
 non seulement de Pantin
 (Seine, France), mais encore
 d'Échallens (Vaud).

Lausanne, le 26 avril 1916

L'officier de l'état civil:

Le Bauff
 Agé de 30 ans, la fille est
 d'Échallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mayor, Louis-Félix

Célibataire

coiffeur

originaire de Pantin (Seine), France domicilié à

Lausanne

né à

Pantin

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Ernest-Henri-Alfred Mayor, décédé et de

Nathilde-Emma née Grognet, à Lausanne

2. Gillieron, Elie-Clementine

Célibataire

couturière

originaire de Servion domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Elie Gillieron, gypcier-peintre et de

Joséphine-Philomène née Permet, à Lausanne

Comme témoins: 1. Charles Nottier, coiffeur, à Lausanne

2. Louis Chioldo, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Servion, le

19 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent seize

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père du fiancé.

Consentement de la mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne

et Servion.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Terris de mariage du Département de

Justice et Police.

Communiqué à l'état civil d'Oron et

à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux:

L. Mayor

E. Mayor

Les témoins:

C. Nottier

Louis Chioldo

L'officier de l'état civil:

J. Puccel

N^o 192
Festuz
et
Maricot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Festuz, Charb. - Henri
célibataire
négociant
originaire de Epesses, Cully, Lutry, Guidoux et Chevilles rue Droy - domicilié à
Lausanne né à
Freybours et Guidoux le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Paul Festuz, vigneron et de
Oline née Chevalley, à Epesses

2. Maricot, Marie - Jenny.
célibataire
originaire de Leyrin domiciliée à
Epesses née à
Leyrin le six avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François - Lucien Maricot, agriculteur et de
Julie - Henriette née Ferrière, à Leyrin

Comme témoins :
1. Albert Kagne, rentier, à Lausanne
2. Maurice Carlier, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Leyrin,
le 6, à Epesses, Cully, Guidoux et Chevilles, le 7 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de mariage du Conseil d'Etat
Actes de naissance des fiancés
Consentement des pères et mère du fiancé
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Lutry, Leyrin, Epesses, Cully,
Guidoux et Chevilles.

Les époux :
Festuz
Henri Festuz.

Les témoins :
Carlier
Maurice Carlier

L'officier de l'état civil :
Pérez

Communiqué à l'état civil de Lutry,
Leyrin, Cully, Chevilles et Droy.

Registre des mariages A.

N^o 193
Breitenstein
et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breitenstein, César - Auguste

célibataire

agriculteur

originnaire de Savigny

domicilié à

Montagny sur Pillette

né à

Sartegnin

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

César - Jean - Marc - Daniel Breitenstein, décédé

et de

Marie - Louise née Filletta, à Montagny

2. Magnin, Violette - Adèle

célibataire

ménagère

originnaire de Monticher

domiciliée à

Lausanne

née à

Monticher

le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Henri - Samuel Magnin, décédé

et de

Marie - Henriette née Bohri, à Monticher

Comme témoins :

1. Cécile Zimmermann, ménagère, à Lausanne

2. François Pimblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Monticher et Pillette

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Cully.

Les époux :

César Breitenstein
Violette Breitenstein

Les témoins :

C. Zimmermann
Pimblanc

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de Villars-ep-Yens, de Cully et de L'Isle.

N^o 194
Yeger
Locatelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yeger, Leo
célibataire
coiffeur
originaire de Breitenbach (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Bibendorf (Bâle-Campagne) le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Joseph Yeger, charretier, à Genève et de
Antonetta née Scherer, d'Acidèe

2. Locatelli, Maria-Paula
célibataire
commerçante
originaire de Berbanno (Bergamo), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Berbanno le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Paolo Locatelli, bûcheron et de
Maria née Trivitali, au Pont (Vallée de Joux)

Comme témoins :
1. Pierre Cerutti, employé de commerce, à Lausanne
2. Ida Nicola (delle), repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Breitenbach, le
11 avril, à Berbanno, le 14 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Breitenbach et Ber-
banno, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Leon Yeger
Pauline Yeger

Les témoins :

Pierre Cerutti
Ida Nicola

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Breiten-
bach et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 195
Charpilloz
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charpilloz, Ernest - Henri - Dénié

civilitaire

employé postal

originaire de Bévilard (Beane) domicilié à

Lausanne

né à

aux Charbonnières le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean - Henri Charpilloz, décédé et de

Julie - Caroline née Mingard, à Lausanne

2. Rossier, Marguerite - Eugénie

civilitaire

courtière

originaire de Rougemont domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Antoine - David Romier, lieutenant de gendarmerie, à Lausanne et de

Félicie - Louise née Landry, décédée

Comme témoins :

1. Marcel Baudet, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Marguerite Landry (delle), employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rougemont, le 6, à Bévilard, le 7 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rougemont et Bévilard.

Les époux :

Charpilloz Ernest
Marguerite Charpilloz

Les témoins :

Marcel Baudet
Marguerite Landry

Communiqué à l'état civil de Rougemont et de Bévilard.

L'officier de l'état civil :

Pracel

14-278

N^o 196
Renner
Saillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renner, Charles-Rodolphe
célibataire
fonctionnaire à la direction des télégraphes
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Vevey le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Rodolphe Renner, décédé et de
Julie-Caroline née Delajoux, à Lausanne

2. Saillard, Josephine-Florence
célibataire
originaire de Malpas (Doubs), France domiciliée à
Malpas née à
Malpas le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Edonis-Auguste Saillard, cultivateur, à Malpas et de
Marie-Cléonide née Bernard, décédée

Comme témoins : 1. Louis Moret, télégraphiste, à Sion
2. Albert Maeder, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mai, à Genève, le 21, et à Malpas, le 4 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de consentement des parents des fiancés.
- Acte de décès de sa mère.
- Actes de publication du mariage à Lausanne, Genève, et Malpas.
- Certificat de résidence de la fiancée.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ch. Renner
Josephine Renner

Les témoins :

L. Moret
A. Maeder

L'officier de l'état civil :
Puech

Communiqué à l'état civil de Genève et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 197
Sederrey
et
Gauthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sederrey, Jules-Marius _____
célibataire _____

employé au téléphone _____

originaire de Lutry et Grandvaux _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Pully _____ le trente-un janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Paul-Alfred-Jules Sederrey, décédé _____ et de

Marie-Louise née Denys, à Lausanne _____

2. Gauthier, Blanche-Fernande _____

célibataire _____

repassière _____

originaire de Rueyres-les-Pis (Fribourg) et Neuchâtel _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Neuchâtel _____ le vingt-quatre novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Léon Gauthier, graveur, à Neuchâtel _____ et de

Marie-Louise née Brodt, décédée _____

Comme témoins : } 1. Léon Gauthier, graveur, à Neuchâtel
2. Alexis Sederrey, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 6, à Rueyres-les-Pis et à Neuchâtel, le 7, à Grandvaux le 8 juin 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Rueyres-les-
Pis, Neuchâtel et Grandvaux.

Les époux :

Jules Sederrey
Blanche Sederrey

Les témoins :

Léon Gauthier
Alexis Sederrey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Rueyres-les-Pis, de Neuchâtel
et de Pully.

N^o 198
Giron
et
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giron, Robert - Louis - Dénié

célibataire

jardinier

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jean-Victor - Alfred Giron, jardinier et de

Marie - Henriette - Félicie née Tache, à Lausanne

2. Panchaud, Alice - Marie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lonay et Poliez-le-Grand domiciliée à

Lausanne née à

Lonay le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles Panchaud, décédé et de

Georgine - Louise née Martin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Giron, jardinier, à Orchy

2. Ulysse Faquier, employé C.F.F., à Orchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Lonay et à

Poliez-le-Grand, le 7, à Genève, le 8 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de mariage du Conseil d'Etat.

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère du fiancé.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lau-

sanne, Lonay, Poliez-le-Grand

et Genève.

Communiqué à l'état civil de Lonay,

de Bottons et de Genève

Les époux :

R. Giron.

A. Giron

Les témoins :

A. Giron

U. Faquier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 199
Sapho
et
Onorato

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sapho, Pierre-Amand dit François
divorcé de Marie-Thérèse Bagnion, dès le 11 février 1916
professeur de musique
originaire de Belmont sur Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Aoste (Italie) le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jean-Baptiste Sapho et de
Delphine née Ferrut, les deux décédés

2. Onorato, Maria-Ida-Emilia
célibataire
centenaire
originaire de Moncalvo (Alessandria), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Moncalvo le premier août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Jean Onorato, décédé et de
Delphine née Gaia, à Moncalvo

Comme témoins : 1. Théodore Yan, ingénieur, à Lausanne
2. Jenny (Emil) (d'Alle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Belmont, le 6,
et à Moncalvo, le 21 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Belmont et Moncalvo,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec men-
tion de divorce, voir vol. 26, fol. 13.

Les époux :

François Sapho prof.
Maria Sapho

Les témoins :

Y. Emil
E. Yan

L'officier de l'état civil :

J. Ruef

Communiqué à l'état civil de Pully
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Révisé au 12.11.21

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 1.11.1916, déclaré définitif et exécutoire le 6.12.1916, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 3 ans, le délai pendant lequel l'individu ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8.12.1916. L'officier de l'état civil :

J. Ruef

N^o 200
Borel
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Louis-Henri
veuf de Hélène - Henriette née Failloubaz, dès le 28 juin 1919
judiciaire
originaire de Lutry et Forel domicilié à
Lausanne né à
Lutry le vingt-neuf juillet
mil huit cent dix-sept
fils de
Pierre-Daniel-Philippe Borel, décédé et de
Marie-Louise née Chatelet, à Lausanne

2. Gillieron, Alice-Rose
célibataire
ménagère
originaire de Servion domiciliée à
Lausanne née à
Servion le dix mars
mil huit cent septante-neuf
fille de
Louis Gillieron, agriculteur, à Servion et de
Marie née Gillieron, décédée

Comme témoins :
1. Alfred Giron, juge, à Orsery
2. Ulysse Faquin, employé C.F.F., à Orsery

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 6,
à Forel et à Servion, le 7 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Forel et
Servion.
C'est l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 38, fol. 13.

Les époux :

Henri Borel
Rose Borel

Les témoins :

Giron
Faquin et

L'officier de l'état civil :

Puis

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Forel (Lausanne) et d'Orsery.

Registre des mariages A.

N^o 201
Rouge
Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Lucien - Edmond
célibataire
employé de banque
originaire de Origle domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
David - Samuel Rouge, décédé et de
Jenny née Rubin, à Lausanne

2. Billaud, Alice - Marguerite
célibataire
originaire de Donneloye domiciliée à
Lausanne née à
Overdon le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Lucien Billaud, entre et de
Marie - Jenny née Rolli, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lucien Billaud, boulanger, à Lausanne
2. Georges Rouge, électrotechnicien, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Origle, le 6, à
Donneloye, le 7 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Origle et Donneloye.

Les époux :

[Signature]
A. Rouge

Les témoins :

[Signature]
L. Billaud
[Signature]
Georges Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Origle
et de Colindin.

No 202
Schneider
et
Fuchs

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 7 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1^{er} octobre 1931.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Jean-Benoît
célibataire
employé de commerce
originaire de Uetendorf (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean Schneider et de

Marguïte Feller née Lehmann, les deux légitimes
2. Fuchs, Marguïte-Rosa
célibataire
employée de bureau
originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Samuel Fuchs, négociant et de
Louise née Bonhard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gabriel Marguerat, employé de bureau, à Chailly
2. Albert Schneider, architecte, à Schaffhouse

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Neuenegg, le 10, et à Thierachern le 11 mai 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Neuenegg et Thierachern.

Les époux :

Jean Schneider
Marguïte Schneider

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Neuenegg et de Thierachern.

Registre des mariages A.

No 203
Maillard
et
Diamond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, René

célibataire

directeur de clinique

originaire de Chesalles-sur-Oron

domicilié à

Leyrin

né à

Yverdon

le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jean-Charles-René-François-Samuel Maillard

et de

Marie-Suzanne née Christin, à Lausanne

2. Diamond, Félic-Augustine

célibataire

garde-malades

originaire de Aubonne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Charles-Julien Diamond

et de

Marie-Emma née Ducrot, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Charles Vallotton, notaire, à Lausanne

2. François Permblane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 9, à Aubonne et à Chesalles-sur-Oron, le 11, à Lausanne, le 17 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leyrin.

Les époux :

Maillard
Félic Maillard

Les témoins :

Permblane
Chr. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué à l'état civil d'Oron, de Leyrin et d'Aubonne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 204
Bedou
Wuistaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bedou, Lucien-Georges
célibataire
employé de commerce
originaire de Lyon, 1^{er} arr^t (France) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Eugène-Lucien Bedou, cordonnier et de
Henriette-Louise née Baudet, à Lausanne

2. Wuistaz, Berthe-Julia
célibataire
marcheuse
originaire de Clamont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
César-Auguste Wuistaz, relieur et de
Emma née Delmet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lucien Bedou, cordonnier, à Lausanne
2. Auguste Wuistaz, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Clamont,
le 16 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Clamont.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police.

Les époux :

Lucien Bedou
Berthe Bedou

Les témoins :

Lucien Bedou, père
H. Wuistaz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Yverdon
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 205
Walthert
Apothiloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walthert, Johann-Jakob
célibataire
ferblantier
originaire de Gymerstein (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Johann-Friedrich Walthert, décédé et de
Maria-Anna née Deberold, à Berne

2. Apothiloz, Henriette
célibataire
cuisinière
originaire de Omens et Romairon domiciliée à
Lausanne née à
Omens le neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François-Louis Apothiloz et de
Lillia née Rognon, les deux décédés

Comme témoins :
1. Rosalie Wälti (dame), servante de fabrique, à Berne
2. Louis Perreyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stalden i. E. et Omens,
le 8, à Romairon, le 9 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Stalden i. E., Omens
et Romairon

Les époux :

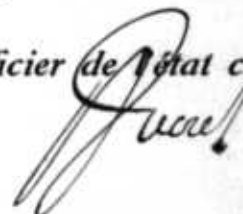
Walthert Johann
Henriette Walthert

Les témoins :

Rosalie Wälti



L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Stalden,
de Concise et de Champagne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 206
Rihner
et
Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rihner, Jules
célibataire
représentant
originaire de Willnachern (Ségovie) domicilié à
Charannes & Renens né à
La Chaux-de-Fonds le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jola-Amanda Rihner, à Charannes et de

2. Ducret, Valérie-Marguerite-Jeanne
célibataire
mariagée
originaire de Ste Croix domiciliée à
Bumigny née à
Lausanne le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jean-Henri Ducret et de
Marie-Louise née Favre, à Bumigny

Comme témoins :
1. Henri Ducret, agriculteur, à Bumigny
2. Léon Bory, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Charannes, le 7, à Willnachern, Bumigny et Ste Croix, le 8, aux Granges-de-Ste Croix, le 14 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil d'Ecublens

Communiqué à l'état civil de Willnachern, d'Ecublens, de Ste Croix et de Bumigny.

Les époux :
J. Rihner
V. Bohnier

Les témoins :
Henri Ducret
Léon Bory

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 207
 Reverchon
 et
 Marendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reverchon, Adrien - Jules
 veuf de Janette née Gander, dès le 4 novembre 1913
 instituteur
 originaire de Brettonnières domicilié à
Romaincy né à
Brettonnières le vingt-six mars
mil huit cent septante-cinq fils de
Henri Reverchon, cordonnier et de
Lina - Henry née Laréchaux, à Brettonnières

2. Marendaz, Henriette - Augusta
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Method domiciliée à
Method née à
Method le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jules Marendaz, délégué et de
Edèle née Minnig, à Method

Comme témoins :
 1. Geno Lugin, instituteur, à Corny-Fatry
 2. Maria Lugin (dame), à Corny-Fatry

Les publications ont eu lieu à Romaincy, le 6, à Brettonnières et
à Method, le 7 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Champagne

Les époux :

A. Reverchon
A. Reverchon

Les témoins :

A. Lugin
M. Lugin

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Romaincy
métier, de Champagne et de Method

No 208
Huguet
Streun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguet, Edouard - Henri
célibataire
agent de police
originaire de Tautegnin et de Bière domicilié à
Lausanne né à

Gilly le quatre septembre
mit huit cent quatre-vingt-treize fils de
Constant - Eugène Huguet et de
Marie - Sophie née Dandré, les deux décédés

2. Streun, Bertha
célibataire
femme de chambre
originaire de Därestetten (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à

Därestetten le deux janvier
mit huit cent quatre-vingt-treize fille de
Johannes Streun, garde des bœufs et de
Delphine née Verdon, à Weimorbach

Comme témoins : 1. Constant Huguet, commis C.F.F., à Lausanne
2. Paul Dählerwald, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tautegnin, Bière
et Därestetten, le 13 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Tautegnin, Bière et
Därestetten.

Les époux :
Henri Huguet
Bertha Huguet

Les témoins :
Huguet
Dandré aux D.

Communiqué à l'état civil de Gilly,
de Bière et de Därestetten.

L'officier de l'état civil :
Pucet

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 10 juillet 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 25
septembre 1936. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 2 septembre 1936.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 209
Charpilloz
Suter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charpilloz, Victor - César

célibataire

fabricant d'horlogerie

originaire de Bévilard (- Genève) domicilié à

au Petit - Saconnex né à

Bévilard le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles - Emile Charpilloz, fabricant et de

Rosine née Moser, au Petit - Saconnex

2. Suter, Jenny - Odèle

célibataire

originaire de Kolliken (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Eugène - François Suter, jardinier et de

Odèle née Gailloud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugène Suter, père, jardinier, à Lausanne

2. Eugène Suter, fils, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Petit - Saconnex, le 5, à Bévilard
et à Kolliken, le 7, à Lausanne, le 8 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil du
Petit - Saconnex.

Les époux :

Victor Charpilloz
Odèle Charpilloz

Les témoins :

Eug. Suter père
Eug. Suter fils

L'officier de l'état civil :

Mucchi

Communiqué à l'état civil de Bévilard,
de Genève (S.C.) et de Kolliken.

N° 210
Baudin
Mikutta

Par jugement du Tribunal...
district d'Aubonne, rendu
en date du 6 mai 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 juillet 1929.
L'officier de l'état civil:

L. Brangi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Charles-Henri
célibataire
marchand-forain
originaire de Mollens domicilié à
Lausanne né à
Payerne le huit août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Marc-François-Louis Baudin et de
Marie-Viginie née Jacquet, les deux décédés

2. Mikutta, Bertha
célébataire
couturière
originaire de Gelsenkirchen (Cologne), Prusse domiciliée à
Lausanne née à
Gelsenkirchen le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Bernard Mikutta, décédé et de
Charlotte née Samuel, à Beckhusen & Buer (Prusse)

Comme témoins :
1. Epaminondo Moretti, tailleur, à Lausanne
2. Jean Varoni, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mollens, le 6,
à Gelsenkirchen, le 25 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée pour
constater le mariage légitime de cette dernière).
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Mollens et Gelsenkirchen.
Certificat de décès de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat :

Les époux :
Charles-Henri
Bertha Baudin
Les témoins :
Moretti Epaminondo
Varoni Giovanni

Communiqué à l'état civil de Ballens et
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Pucco

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 211
Jeanmonod
Borretti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Ami
divorcé de Rose-Elise née Rognon, dès le 18 mai 1908
manœuvre-jardinier
originaire de Provence domicilié à
Lausanne né à

Provence le premier avril
mil huit cent soixante-six fils de
Charles-Samuel Jeanmonod et de
Julie-Constance née Mailler, les deux décédés

2. Borretti née Blatter, Bernadine
veuve de Enrico-Giuseppe-Federico Borretti, dès le 18 septembre 1911
ménagère
originaire de Cuzzago (Nove), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Leuk (Palais) le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Sabina Blatter, à Lion et de

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne
2. Emile Jh, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Provence, le
20 mai, et à Cuzzago, le 11 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte du premier mariage des fiancés, avec
mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Provence et Cuzzago, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Pour l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 41, fol. 107.

Communiqué à l'état civil de Provence
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Jeanmonod Ami
Bernadine Jeanmonod

Les témoins :

Eugène Dubois
Emile Jh

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 212
Rouge
et
Chappuis

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 28 Mars 1916...
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
mai 1916... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 7 mai 1916...
L'Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Emile - Julien
célibataire
marié
originaire de Aigle domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
David - Samuel Rouge, décédé et de
Jonny née Rubin, à Lausanne

2. Chappuis, Germaine - Hène
célibataire

originaire de Oulens et Echagnens domiciliée à
Lausanne - Chailly née à
Lausanne le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eugène Chappuis, employé aux P. T., à Lausanne et de
Lia née Gavillet, décédée

- Comme témoins :
1. Joseph Brugge, commis P. T., à Lausanne
2. Eugène Chappuis, allumeur de gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Oulens et
Echagnens, le 13 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Aigle, Oulens et Echagnens.

Les époux :
E. Rouge
G. Rouge

Les témoins :
Brugge
E. Chappuis

Communiqué à l'état civil d'Aigle et
d'Echagnens.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

N^o 213
Favez
Michod

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Louis
célibataire
employé de bureau
originaire de Servion domicilié à
Lausanne né à
Chexbres le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis Favez, décédé et de
Suzanne - Catherine née Ludi, à Lausanne

2. Michod, Marguette
célibataire
vierge - femme
originaire de Lucens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Jacques - Louis Michod, décédé et de
Georgette - Anette - Caroline née Testuz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Michod, huissier J. J., à Lausanne
2. Henri Favez, instituteur, à Echichens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Lucens, le 14,
et à Servion, le 15 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lucens et Servion.

Les époux :

Louis Favez
M. Michod

Les témoins :

H. Favez
M. Michod

L'officier de l'état civil :

P. Picot

Communiqué à l'état civil de Lucens
et d'Oron.

N^o 214
Peneveyre
et
Geyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, Gaston-Edouard-Adrien
célibataire
négociant
originaire de Lausanne domicilié à
Zürich né à
Lausanne le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Louis Peneveyre, négociant et de
Henriette-Zanna-Anna née Allenspach, à Lausanne

2. Geyer, Anna-Maria
célibataire
couturière
originaire de Regelsbach (Schwabach), Bavière domiciliée à
Zürich née à
Zürich le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Jean-Georges Geyer et de
Anna-Maria née Schmidt, les deux légitimes

Comme témoins : 1. Henri Dreyfus, étudiant, à Lausanne
2. Suzanne Chamborden (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 20, à Regelsbach, le 22
et à Lausanne, le 23 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Zürich

Les époux :
G. Peneveyre
A. Peneveyre

Les témoins :
Henri Dreyfus
S. Chamborden

Communiqué à l'état civil de Zürich
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Recopie des 27.11

Par jugement du Tribunal des
distribs de Lausanne rendu
en date du 16 décembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 27 février
1915, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 5 mars 1916
L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 215
Sartoris
et
Allen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sartoris, Davide - Ottilio
célibataire
plâtrier - peintre
originaire de Morogno (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Morogno le quinze juin
mil huit cent soixante-huit fils de
Eugenio Sartoris, chapelier et de
Giulietta née Bianchini, à Morogno

2. Allen, Alice - Augusta
célibataire
cuisinière
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Brévine (Neuchâtel) le quinze septembre
mil huit cent soixante-huit fille de
Ulysse - Emile Allen et de
Augusta née Rosat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jacques Sartoris, peintre, à Lausanne
2. Alfred Clerici, plâtrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Gessenay, le 14, et à Morogno, le 18 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne,
Gessenay et Morogno.

Les époux :

Sartoris Ottilio
Allen Alice

Les témoins :

J. Sartoris
Alfred Clerici

Communiqué à l'état civil de Gessenay
et de Morogno.

L'officier de l'état civil :

Puccini

N^o 216
Meylan
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Charles-Henri

Célibataire

Employé de banque

originaire de Chenib domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le vingt-quatre juin

mil. huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Fules-Louis Meylan, décédé et de

Marie-Louise née Rièben, à Yverdon

2. Gillieron, Jeanne-Suzanne-Elise

Célibataire

originaire de Puidoux et Serjon domiciliée à

Lausanne née à

Poudon le onze mai

mil. huit cent quatre-vingt-six fille de

Charles-Alfred Gillieron et de

Adrienne-Emilie née Burnand, les deux décédés

Comme témoins :
1. Pierre Gillieron, employé de commerce, à Lausanne
2. Eugène Belperroud, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Puidoux, le 11, à Serjon, au Prassus et au Tenbier, le 13 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Puidoux, Serjon, au Prassus et au Tenbier.

Les époux :

Meylan
Suzanne Meylan

Les témoins :

Pierre Gillieron
Eugène Belperroud

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 217
Ruchonnet
Schibli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchonnet, Frédéric-Samuel-Jouis
Fils de Clara-Olympe Taquier, dès le 1^{er} mars 1908
Négociant
originaire de Saint-Saphorin (Lagaux) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf juillet

mil-huit cent soixante-dix-sept fils de
Louis-Marc-Gabriel Ruchonnet, décédé et de
Marie-Félicie-Maline née Pasteur, à Lausanne

2. Schibli, Marie-Euphrasie
Dijonaise de Ernest-Henri Ramelet, dès le 27 mars 1914
Couturière
originaire de Orbe domiciliée à
Plan-les-Quatre (Genève) née à
Gy (Genève) le vingt-deux février

mil-huit cent quatre-vingt-six fille de
Joseph-Antoine Schibli, bûtier et de
Marie-Anna née Hebelker, à Plan-les-Quatre

Comme témoins : 1. Antoine Schibli, bûtier, à Plan-les-Quatre
2. Albert Leibner, graveur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à St-Saphorin et
Orbe, le 16, et à Plan-les-Quatre, le 17 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil-neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissance de la fiancé.
Ceb de mariage de la fian-
cée, avec mention du divorce.
Ceb de publication de mariage
à Lausanne, St-Saphorin, Orbe
et Plan-les-Quatre. Pour l'acte de
naissance de la fiancé, voir vol. 2, fol.
384. Pour l'acte de décès de la fiancée
femme, voir vol. 36, fol. 43.
Communiqué à l'état civil de
St-Saphorin, à Chexbres, à Orbe
et de Genève (P.B.)

Les époux :

Ruchonnet
Schibli

Les témoins :

Albert Leibner
Ant. Schibli

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N^o 218
 Moser
 et
 Hirschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Ernest

Célibataire

Employé d'hôtel

originaire de Lweiselberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Ulligen (Kirchdorf) Berne le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Christian Moser, fromager et de

Maria née Mauler, à Kirchdorf (Berne)

2. Hirschi, Frieda

Célibataire

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à

Kirchdorf (Berne) née à

Längenbühl (Omsoldingen) Berne le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Johann Hirschi et de

Elisabeth née Hünggi, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Frédéric Ruchamb, négociant, à Lausanne
 2. Hector Koller, maître d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Omsoldingen, Schangnau et Kirchdorf, le 14 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés. Cebs de publication de mariage à Lausanne, Omsoldingen, Schangnau et Kirchdorf

Les époux :

Ernest Moser
 Frieda Moser

Les témoins :

Hector Koller
 Ruchamb

L'officier de l'état civil :

H. Scharf

Communiqué à l'étab. civil de Omsoldingen, Schangnau et Kirchdorf

Registre des mariages A.

N^o 219
Duchêne
Chassot

Rep le 22.9.53

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duchêne, Michel - Marie

Célibataire

Crispier

originaire de Anthy (Haute-Savoie) France domicilié à

Lausanne né à

Anthy le sept août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Philibert Duchêne, agriculteur, à Corsaux (Tignes) et de

Marie née Plasset, d'ici d'ici

2. Chassot, Marie - Eliza

Célibataire

originaire de Chavannes (Sous-Sarraz) (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Villaz-S.-Pierre le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François-Joachim Chassot, employé de magasin et de

Marie-Catherine née Menoud, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Chassot, employé, à Lausanne

2. Philibert Duchêne, agriculteur, à Corsaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, et à Chavannes (Sous-Sarraz), le 17 juin 1956.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Consentement du père du fiancé.
Cebs de décès de sa mère. Actes
de publications de mariage à
Lausanne et Chavannes (Sous-
Sarraz). Autorisation du
conseil d'état. Permis de
mariage du Département de
Suisse et Certificat de
consentement du fiancé.
Communiqué à l'état civil de
Sarraz et à la Chancellerie
d'état, à Lausanne.

Les époux :

Duchêne Michel

Duchêne Eliza

Les témoins :

Duchêne Philibert

François Chassot

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

rempl.

N^o 220
 Chappuis
 et
 Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Maurice-Alfred-Zouis
 Célibataire
 Fonctionnaire postal
 originaire de Quarrens domicilié à
Lausanne né à
Quarrens le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis-Samuel Chappuis, buraliste postal, à Quarrens et de
Elie-Clara née Helber, décedée

2. Campiche, Jeanne-Marie-Zoïse
 Célibataire
 Inschibutrice
 originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Henri-Gustave Campiche, ancien administrateur postal et de
Adèle-Fenny née Oddor, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Gustave Campiche, ancien administrateur postal, à Lausanne
 2. Emma Chappuis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges de St-Croix, St-Croix, le 20, et à Quarrens, le 21 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage à Lausanne, Granges de St-Croix, St-Croix et Quarrens.

Les époux :

Maurice Chappuis
Jeanne Chappuis

Les témoins :

E. Chappuis Chelin
G. Campiche Oddor

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 221
Frutiger
et
Wargot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frutiger, Jean-Jacob
Fils de Tenny-Lucie-Lydie Wargot, des le 26 janvier 1907
Propriétaire
originaire de Oberhofen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Choune le vingt six
mil huit cent quarante-six fils de
Jacob Frutiger et de

Anna-Maria née Fittler, les deux de ides
2. Wargot, Lucie-Elise
Célibataire
Ménagère
originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Concise le six mai
mil huit cent cinquante-huit fille de
Louis-Eugène Wargot et de
Marie-Adèle née Faccard, les deux de ides

Comme témoins : 1. Ernest Krayenbühl, notaire, à Lausanne
2. Maques Frutiger, maître, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberhofen, St-Croix
et Granges-de-St-Croix, le 8 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés. Actes de publica- tion de mariage à Lausanne, Oberhofen, St-Croix et Granges de St-Croix. Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 34, fol. 274.

Communiqué à l'établi de Hiltelingen, à Oberhofen et St-Croix.

Les époux :
J. J. Frutiger
Lucie Elise Frutiger

Les témoins :
Ernest Krayenbühl
Maques Frutiger

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 222
Mury
et
Cheyssen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury, Henri-Louis
Célibataire
Serrurier
originaire de Vallamand domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Jean Mury, décédé et de
Lina née Porgeaud, à Lausanne

2. Cheyssen, Marie
Célibataire
Demoiselle de magasin
originaire de Munchen-Gladbach, Prusse — domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Hermann Cheyssen, bailleur et de
Maria née Huber, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hermann Cheyssen, bailleur, à Lausanne
2. François Mury, employé C. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 13, à Vallamand, le
16, et à Gladbach, le 21 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Vallamand et Gladbach. Cert.
ificat de capacité de la
fiancée. Autorisation du
Conseil d'Etat

Communiqué à l'établissement de
Ludrefin, et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Henri Mury
Marie Mury

Les témoins :

François Mury
H. Cheyssen

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

No 223
Rieben
et
Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Armand
Veuf de Marie-Rose-Françoise Engel, dès le 22 février 1911
Employé à la direction des C.L.
originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Chandens le neuf janvier
mil huit cent septante-neuf fils de
Henri-George Rieben, décédé et de
Marie-Hermine née Roland, à Lausanne

2. Krieg née Besson, Louise-Rosalie
Divorcée de Jules-Louis Hayanchy, dès le 13 avril 1916
Autorisée à contracter un nouveau mariage après le délai légal
originaire de Saugny et Cully domiciliée à
Bofflens née à
Bofflens le dix juin
mil huit cent septante-deux fille de
Susette Besson, décédée et de

Comme témoins :
1. Ernest Syz, employé C.L. à Lausanne
2. Fritz Baumgartner, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Lenk et Saugny, le 18, à Cully, le 20, et à Bofflens, le 21 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Dix-sept juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de mariage de la fiancée.
Autorisation du Président du Tribunal de Lausanne. Actes de publication de mariages à Lausanne, Lenk, Saugny, Cully et Bofflens. Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 40, fol. 148. Communiqué à l'établissement de Lenk, Saugny, Cully et Romainslotte

Les époux :

Rieben
Louise Rieben

Les témoins :

E. Syz
Baumgartner

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 224
Courvoisier
et
Jannin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier, Constant

veuf en secondes noces de Blise Eugénie née Péillard, des
le 8 décembre 1910, ancien agriculteur

originaire de Dormeloye domicilié à

Pailly né à

Pailly le douze octobre

mil huit cent quarante-sept fils de

Faques-Daniel Courvoisier et de

Jeanne-Suzanne née Figueras, les deux décedés

2. Jannin, Julie

célibataire

originaire de Fey domiciliée à

Lausanne née à

Fey le cinq octobre

mil huit cent soixante-huit fille de

Edouard Jannin, agriculteur, à Fey et de

Julie-Lucie née Couffaux, décedée

- Comme témoins :
- 1. Ernest Kuaders, boursier, à Fey
 - 2. Ada Kuaders-Jannin, à Fey

Les publications ont eu lieu à Pailly, Lausanne, le 17, à Dormeloye,
le 18, et à Fey, le 19 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Quarens

Les époux :

Et Courvoisier
Julie Courvoisier

Les témoins :

J. Kuaders Jannin
Ernest Kuaders

Communiqué à l'état civil de
Molendin, à Dormeloye,
Quarens et Fey

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 225
Gaensli
et
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaensli, Henri-Frédéric
Célibataire
Mécanicien
originaire de Zurich et Wellhausen-Felben (Churgoüe) domicilié à
Lausanne né à
Pichwil-Obfelden (Zurich) le vingt-huit mai
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Henri Gaensli, agriculteur et de
Lina née Egger, à Berne.

2. Riesen, Bertha-Adèle
Célibataire
Repassseuse
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf septembre
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis Riesen, charrelier, à Lausanne et de
Marie-Joséphine née Grand, décédée.

Comme témoins :
1. Ernest Gaensli, cafetier, à Lausanne
2. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Guggisberg,
le 2, à Zurich, le 3, et à Wellhausen, le 24 juin 1876.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil-neuf cent seize.

Pièces déposées :


Cebs de naissance des fiancés.
Consentement du père de la
fiancée. Cebs de publication
de mariage à Lausanne,
Guggisberg, Zurich et Wellhausen.
Copie de l'acte de décès de la mère
de la fiancée, voir fol. 24, fol.
5.

Communiqué à l'établi civil de
Zurich, Felben, à Wellhausen,
et Guggisberg.

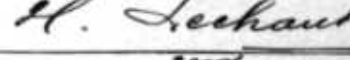
Les époux :

Gaensli Fritz
Gaensli Bertha

Les témoins :

Ernest Gaensli


L'officier de l'état civil :

H. Léchaut


N^o 226
Burnens
et
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnens, François

Célibataire

Architecte

originaire de Oulens près Echallens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Constant-Henri Burnens, décédé et de

Euphrasie Emma née Plane, à Lausanne

2. Emery, Marie-Suzanne

Célibataire

originaire de Chagnières domiciliée à

Lausanne née à

Paris le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Gustave Emery, cafetier, à Lausanne et de

Anthelmette née Thomas, décédée

Comme témoins :

1. Gustave Emery, cafetier, à Lausanne

2. Emma Burnens, à Lausanne (Dame)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Oulens et à

Chagnières, le 21 juin 1866.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage à Lausanne, Oulens et Chagnières.

Communiqué à l'établissement d'Echallens

Les époux :

Burnens
Suzanne Burnens

Les témoins :

E. Burnens - Prsane
G^{re} Emery.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 227
Dizerens
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Charles-William
Célibataire
Employé de commerce
originaire de Paudex domicilié à
Lubry né à
Roche le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Alfred Dizerens, décédé et de
Eugénie née Emery, à Lubry

2. Jaquier, Rose-Marguerite
Célibataire
Demoiselle de magasin
originaire de Fuchères domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Henri Jaquier, chévisier et de
Eugénie-Louise née Pasche, à Lausanne

Comme témoins :
1. Segondin Lozio, entrepreneur, à Lausanne
2. Antoine Tambini, cafetier, à Lubry

Les publications ont eu lieu à Lubry, le 2, à Paudex, Fuchères
et Lausanne, le 3 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Lubry

Communiqué à l'état civil de
Pully, Lubry et Paudex.

Les époux :
Ch. Dizerens
94 Dizerens

Les témoins :
S. Robert
Antoine Tambini

L'officier de l'état civil :
H. Lichant
2017

Par jugement du Tribunal...
instance de Genève, rendu
en date du 17 janvier 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 1^{er} mai 1922.

L'officier de l'état civil:

Puce!

R. du 4.5.22.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 228
Sormani
et
Zur Gosen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sormani, Umberto-Ismaïl-Abramo
Célibataire
Secrétaire aux chemins de fer égyptiens
originaire de Rome (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Rome le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Alessandro Sormani, à Alexandrie d'Égypte et de
Orsola née Andreoni, décédée

2. Zur Gosen, Veratschka dite Vera
Célibataire
Licenciée es-lettres de l'Université de Lausanne
originaire de Pétrograd (Russie) domiciliée à
Lausanne née à
aux Baux-Vignes (Genève) le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Chéodore zur Gosen, Consul Impérial de Russie au Fort de
Marie née Ballenegger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Carl bey, directeur, à Alexandrie
2. Comte Maurice Prozer, directeur, au Caïre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 mai et à Rome,
le 11 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à
Lausanne et Rome, avec certificats
de capacité. Certificats de capacité
de la fiancée. Déclaration du Pasteur
J. Tornerod. Autorisation du
conseil d'Etat. Permis de maria-
ge du Département de Justice et
Police. Engagement à mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne (en six
emplaires).

Les époux :

Umberto
Vera Sormani

Les témoins :

Maurice Prozer
Henri A. Carl Bey.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimé en Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 229
Burdet
et
Gage

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Charles-Ferdinand

Célibataire

Employé aux S.-T.

originaire du Châblard domicilié à

Lausanne né à

Teray-Planches le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Abram-Philippe Burdet, cordonnier et de

Catherine-Adèle née Minotti, à Feytaud

2. Gage, Virginie-Josephine

Célibataire

Couturière

originaire de Châtonnaye (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Romont le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Isidore Gage, agriculteur, à Bulle et de

Marie née Féclab, de Ecclé

Comme témoins : 1. Robert Gage, ébéniste, à Lausanne

2. Emile Aerni, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, au Châblard et

à Châtonnaye, le 23 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Châblard et Châtonnaye.

Communiqué à l'état civil de

Romont et Châtonnaye.

Les époux :

C. Burdet

V. Burdet

Les témoins :

Gage Robert

E. Aerni.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 230
 Savanchy
 Châtelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanchy, Rodolphe-François
 veuf de Rosina née Karlen, des le 14 décembre 1813
 Journalier
 originaire de Lubry et Cully domicilié à
 Lausanne né à
 Lenk (Berne) le vingt-trois juin
 mil-huit cent cinquante-quatre fils de
 Rodolphe Savanchy et de
 Rosina née Furd, les deux décédés

2. Châtelan née Roulet, Elise
 divorcée de Jules-François Châtelan, des le 14 février 1841
 Penagère
 originaire de Prebigny sur Morrens domiciliée à
 Lausanne née à
 Payerne le six janvier
 mil-huit cent soixante-un fille de
 Julie Roulet, décédée et de

Comme témoins :
 1. Louis Heffen, employé postal, à Lausanne
 2. Fritz Burnand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Lubry et Cully,
 le 30 juin et à Prebigny, le 1^{er} juillet 1866.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 fiancés. Acte du 1^{er} mariage
 de la fiancée, avec mention
 du divorce. Actes de publica-
 tion de mariage à Lausanne,
 Lubry, Cully et Prebigny.
 Pour l'acte de décès de la 1^{re}
 femme du fiancé, voir fol.
 144, fol. 158
 Communiqué à l'établi de
 Lubry, Cully et Prebigny, à
 Poliez-le-Grand

Les époux :

François Savanchy
 Elise Savanchy

Les témoins :

L. Heffen
 Burnand Fritz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 231
 Morier
 et
 Decrevet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Henri
 veuf de Marie-Mélanie Fayard, d^{éc} le 4 août 1815
 Ouvrier de julle
 originaire de Château-d'Œx domicilié à
 Lausanne né à
 Orens le quatorze décembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Constant Morier, d^{éc} et de
 Ysaline née Ragniaz, à Pomy

2. Decrevet, Louise
 Célibataire
 Cuisinière
 originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
 Lausanne née à
 Orens le vingt-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Alois Decrevet, d^{éc} et de
 Adèle née Pache, à Chapelles & Moudon

Comme témoins :
 1. John Desmeules, agent de police, à Lausanne
 2. Alfred Porchet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Château-d'Œx
 et à Combremont-le-Grand, le 30 juin 1816

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Copies de naissance des
 fiancés. Copies de publication
 de mariage à Lausanne,
 Château-d'Œx et Combremont-le-Grand. Pour l'acte
 de d^{éc} de la 1^{re} femme
 du fiancé, voir fol. 46, fol. 252.

Communiqué à l'étab. civil de
 Château-d'Œx et de
 Combremont-le-Grand.

Les époux :

Henri Morier
 Louise Morier

Les témoins :

Porchet J

Desmeules John

L'officier de l'état civil :

H. Lichau

N° 232

Dufour

Zecocq-Richard

Par décision du 1er juin 1917, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, des époux Dufour-Zecocq, en ce sens que l'épouse doit être désignée sous le nom de Zecocq, Alice, et non sous celui de Zecocq-Richard, Alice.

Inscrit le 5 juin 1917. L'officier de l'état civil :

Lucet
à l'établi à Fribourg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Jean-Henri

célibataire

ingénieur

originaire de Châtelard

domicilié à

Rjukan (Norvège)

né à

Clarens (Châtelard) le onze décembre

mil huit cent soixante-dix-sept

filz de

Daniel-Auguste Dufour, à Bayel

et de

Sophie-Elisa née Rambert

2. Zecocq-Richard, Alice

célibataire

originaire de Calca (Chili)

domiciliée à

Lausanne

née à

Calca le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Edmond Zecocq, de l'Idé

et de

Rose née Richard, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Adolphe Gambin, huissier, à Lausanne
- 2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Lausanne, le 3^e janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi civil de Fribourg

Les époux :

H. Dufour

Alice Dufour

Les témoins :

Gambin
Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 233
 Mathy
 et
 Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathy, Auguste

Célibataire

Agent de police

originaire de Prebigny, Morrens domicilié à

Lausanne né à

Prebigny le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Louis-Jacob Mathy, agriculteur, à Prebigny et de

Jenny née Harbin, décédée

2. Belet, Marie

Célibataire

Couvrière

originaire de Month Lausanne domiciliée à

Month née à

Month le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Isaac Belet, agriculteur et de

Louise née Regamey, au Month

Comme témoins : 1. Fernand Mathy, employé C. P. P., à Lausanne

2. Léon Noul, agriculteur, au Month

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, au Month, le 30 juin, et à Prebigny, Morrens, le 1^{er} juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés. Cebs de publication de mariage à Lausanne, le Month de Prebigny, Morrens.

Les époux :

Mathy
 Marie Mathy

Les témoins :

Mathy
 Léon Noul

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de
 Robém, à Solign-le-Grand,
 et de Romanel, à Trilly

N^o 234
Simmen
et
Stauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simmen, Charles-Frédéric

Fils de Eugénie-Césarine Grandjean, des le 13 octobre 1812

Chef du télégraphe

originaire de Orlach (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Cernier le vingt-cinq juin

mil huit cent septante-six fils de

Jean-Charles Simmen, décédé et de

Madelaine-Hoursita née Gübler, à Lausanne

2. Stauffer, Bertha

Célibataire

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

aux Planchettes (Neuchâtel) le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacob Stauffer, décédé et de

Adèle Susanne née Hirschy, à Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Paul Cassoux, instituteur, à Chagannes (Neuchâtel)

2. Jean Simmen, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orlach et Sigriswil, le

1^{er} juillet 1876

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Orlach et Sigriswil. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 277.

Communiqué à l'établi de Orlach et de Sigriswil

Les époux :

Simmen / en l'inst.
P. Simmen

Les témoins :

[Signature]

J. Simmen

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Registre des mariages A.

N^o 235
Delacrétaz
et
Giron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz, Alexis-Henri-Samuel
Célibataire
Employé de banque
originaire de Yverne domicilié à
Lausanne né à
Oignon le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Alexis-Fules Delacrétaz, vigneron et de
Julie née Gachet, à Yverne

2. Giron, Ernestine-Adèle
Célibataire

originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Henri-Fules-Louis Giron, horbiulleur et de
Louise-Augustine née Nottaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Robert Guibert, géomètre, à Veuchâtel
2. François Guilloud, horbiulleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Genève, le 19,
et à Yverne, le 20 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Copies de naissance des
fiancés. Copies de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Genève et Yverne.

Communiqué l'habitué de
Oignon et Genève (B.C.).

Les époux :

Delacrétaz
et
Giron

Les témoins :

Guibert
Guilloud

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N^o 236
Christinet
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Charles-Henri
Célibataire
Manœuvre
originaire de Le Faud _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Begnins _____ le onze juin _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Jean-Pierre-Ferdinand Christinet, agriculteur, à Begnins et de
Olina-Fanny née Reimann, décédée _____

2. Bovard née Boralle, Thérèse-Céline -
Fidelia dite Ida, veuve de Jean-François-Samuel
Bovard, dès le 17 février 1844, blanchisseuse
originaire de Cully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quinze octobre _____

mil huit cent soixante-sept _____ fille de
Charles-Henri-Louis Boralle _____ et de
Marie-Eugénie née Henzelin, les deux décédés _____

Comme témoins :
1. Guite Pignot, serrurier, à Lausanne
2. Victor Volez, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Le Faud, le 14, et
à Cully, le 20 juin 1866.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des
fiancés. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Le
Faud et Cully. Acte de
décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Pour l'acte de naissance
de la fiancée, voir vol. 1866.

Les époux :

Charles Henri Christinet
Thérèse Christinet

Les témoins :

Volez Victor
E. Magnot

L'officier de l'état civil :

H. Siehart

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Reçu par le 22.3.22.

Par jugement du Tribunal...
distrib. de Lausanne, rendu
en date du 19 décembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 2 mars
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 14 mars 1922.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 237
 Neuwly
 et
 Chassin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuwly, Philippe-Jean-Henri

Célibataire

Comptable

originaire de Saint-Anboime (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Philippe Neuwly, commissionnaire-fabreur et de

Marie-Joseph, née Brandollier, à Lausanne

2. Chassin, Louise-Valentine

Célibataire

Corsepière

originaire de Cusset (Allier) France domiciliée à

Lausanne née à

Cusset le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Joseph Chassin, déj. dé. et de

Marie née Droille, à Cusset

Comme témoins :
 1. Maurice Christinet, ajusteur aux G.T.F., à Paris
 2. Fules Neuwly, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 et à St-Anboime, le 28 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissances des fiancés.
Cebs de décès du père de la
fiancée. Consentement de la
mère. Cebs de publication
de mariage à Lausanne et
St-Anboime. Certificat de
capacité de la fiancée. Auto-
risation du conseil d'étab.

Communiqué à l'étab. civil de
St-Anboime et à la Chancellerie
d'étab. à Lausanne

Les époux :

P. Neuwly
V. Chassin

Les témoins :

M. Christinet
F. Neuwly

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N° 238

Wotz
et
Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wotz, Lucien - Gustave

Célibataire

Employé aux C. L.

originaire de Chardonnay sur Morges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Adolphe Wotz et de

Lisette née Gagg, les deux décedés

2. Chavan, Julie - Louisa

Célibataire

Repassuse

originaire de Pully domiciliée à

Lausanne née à

Pully le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean-Samuel Chavan, vigneron, à Pully et de

Fanny-Louise-Henriette née Preis, décedée

- Comme témoins :
- 1. Robert Herren, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Lucien Despraz, employé aux C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay s. M. et Pully, le 13 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés. Cebs de publication de mariage à Lausanne, Chardonnay s. M. et Pully

Communiqué à l'établi de Villars-sous-Yens et Pully.

Les époux :

Lucien Wotz
Louisa Wotz

Les témoins :

Despraz
Robert Herren

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N^o 239
Jeannonod
et
Doval

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannonod, Charles-Emmanuel
Célibataire
Charron
originaire de Provençe domicilié à
Quarney né à
Fonjullian, commune de Prigias le quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Charles Jeannonod, agriculteur et de
Jeanne-Marie-Ansoinette née Müller, à Quarney

2. Doval, Eveline-Germaine
Célibataire
Couturière
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri-Frédéric Doval, déicide et de
Louise-Elise née Demière, à Yverdon

Comme témoins :
1. Vincent Polomey, employé au abbaye, à Lausanne
2. Ernest Rieben, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Quarney, le 29, à Provençe, le 30, à
Maracon et à Lausanne, le 1^{er} juillet 1876

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil d'Yvonand

Les époux :
Charles Jeannonod
Germaine Jeannonod

Les témoins :
Polomey Vincent
Rieben Ernest

Communiqué à l'état civil de
Provençe, Yvonand et
Palexieux

L'officier de l'état civil :
H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 240
Fehlmann
et
Gräppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fehlmann, Henri-Louis
Célibataire
Employé de commerce
originaire de Shaffelbach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Henri Fehlmann, caissier et de
Marie-Elise née Michaud, à Lausanne

2. Gräppi, Alice-Gina
Célibataire
Laiturière
originaire de Herzligen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Moudon le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard Gräppi, typographe et de
Gina née Fuagniaux, décédée

Comme témoins : 1. Charles Ravillon, comptable, à Lausanne
2. Jean Roth, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Shaffelbach, le
25, et à Brügg, le 26 juin 1866.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent soixante

Pièces déposées :

Certificats de naissance des
fiancés. Certificats de publica-
tion de mariage à Lau-
sanne, Shaffelbach et Brügg.

Communiqué à l'ébapreuil de
Shaffelbach et Brügg

Les époux :

Fehlmann Louis
à Fehlmann

Les témoins :

Ravillon
Jean Roth

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Par arrêté du conseil
exécutif du canton d'Argovie
du 1^{er} août 1866, le nomme,
ci-contre a été autorisé à
changer de nom de famille,
à l'avenir, celui de Fehlmann
à Gräppi, le 11 sept 1866.
L'officier de l'état civil :
Roth
à qui a été abeijut à Shaffelbach
et Brügg.

N^o 211
Furer
Villemaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furer, Jean-Gaston

célibataire

Professeur

originaire de Heiligenschwendi (Berne) et Veuchâtel domicilié à
Lausanne né à

Veuchâtel le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Emile Furer, négociant et de

Marie-Alberbine-Faquerite née Poncin, à Veuchâtel

2. Villemaire, Anna

célibataire

originaire de Nonbargis (Loire) France domiciliée à
Lausanne née à

Popozi (Podolie) Russie le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Ernest-Léon Villemaire, représentant de commerce et de

Berthe-Marie-Anne née Henggeler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Villemaire, représentant, à Lausanne

2. Emile Furer, ancien négociant, à Veuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberhofen et Veuchâtel,
le 22 juin 1866

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec traduction de celui de la fiancée.
Consentement des père et mère de
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Oberhofen
et Veuchâtel. Certificat de
capacité de la fiancée. Auto-
risation du conseil d'état.

Communiqué à l'état civil de
Hiltorfingen, à Oberhofen,
Veuchâtel et à la Chancellerie
d'état, à Lausanne

Les époux :

Jean-Gaston Furer.

Anna Furer

Les témoins :

E. Villemaire

Emile Furer-Poncin

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 242
Mariller
Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mariller, Wilhelm
Dijonni de Odèle née Desbraz, dès le 11 février 1914.
Chauffeur aux C.F.F.
originaire de Provence domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Alfred Mariller et de
Elise-Henriette née Jeanmonod, les deux décédés

2. Cherpillod, Louise-Elise
Libératrice
Gouvernante
originaire de Fuchereens domiciliée à
St-Croix née à
St-Croix le huit février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Louis Cherpillod et de
Hermine-Hélène née Hermod, les deux décédés

Comme témoins :
1. Auguste Marichal, mécanicien, à Lausanne
2. Alfred Mariller, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à St-Croix et
les Granges-de-St-Croix, le 21, à Provence et Fuchereens,
le 22 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cebs de naissance des
fiancés. Cebs de publication
de mariage à Lausanne, St-
Croix, Granges-de-St-Croix,
Provence et Fuchereens. Pour
l'acte de mariage du fiancé,
avec mention du divorce,
voir vol. 37, fol. 48.

Les époux :

W. Mariller
L. Mariller

Les témoins :

A. Mariller
Aug. Marichal

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 213
Gutmann
et
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutmann, Jacob - Albat

célibataire

veuve

originaire de Fribourg (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

St Imier le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jacob Gutmann

et de

Geneviève Marie née Girardin, les deux décédés

2. Rouge, Blanche - Henriette

célibataire

originaire del Mont sur Lausanne domiciliée à

Lausanne

née à

Pully le premier juin

mil huit cent dix-huit fille de

Friedric Rouge, décédé

et de

Marie - Louise - Albazine née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Rouge, négociant, à Lausanne

2. Jeanne Rouge (d'elle), industrielle foraine, à Lau-

saune

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Fribourg et au Mont, le 21 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Fribourg et Le Mont.

Les époux :

Gutmann Albert
Blanche Gutmann

Les témoins :

Rouge Jean
Jeanne Rouge

Communiqué à l'état civil de Fribourg
et de Romanel, à Pully.

L'officier de l'état civil :

Fuchs

N^o 244
 Mouquin
 et
 Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouquin, Louis
 célibataire
 représentant de commerce
 originaire de L'Abbaye domicilié à
Lausanne né à
Paris, 18^e arr^t le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 reconnu de Louis-Samuel Mouquin, employé de bureau et de
Clémentine Catillon, décédée à Lausanne

2. Monnier, Louisa
 célibataire
 domestique
 originaire de Ornex domiciliée à
Lausanne née à
Ornex le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Constant Monnier, agriculteur, à Ornex et de
Louisa-Caroline née Baudat, décédée

Comme témoins :
 1. Fritz Roth, menuisier, à Lausanne
 2. Edouard Barberat, employé de banque, à Lau-
sanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à L'Abbaye et
à Ornex, le 5 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, L'Abbaye et Ornex.

Les époux :

L. Mouquin
L. Monnier

Les témoins :

Barberat
Roth

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye
et d'Ornex.

Registre des mariages A.

N^o 215
Gueniat
et
Chanal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueniat, René-Victor
célibataire
professeur de musique
originaire de Courroux (Berne) domicilié à
aux Eaux-Vives né à
Porrentruy (Berne) le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Victor-Jean-Baptiste Gueniat et de
Augusta Clémence Schaffner, les deux décédés

2. Chanal, Cécile-Fanny dite Cila
divorcée d'Albert Batholet, dès le 15 octobre 1907
employée de commerce
originaire de Genève (ville) domiciliée à
Genève née à
Genève le vingt-un décembre
mil huit cent trente-trois fille de
Georges Chanal et de
Julienne-Andrienne Jaquemot, les deux décédés

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Louis Penneyre, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le 16, à Courroux, le
19, et à Genève, le 20 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des
Eaux-Vives.

Les époux :

René Gueniat
Cila Gueniat

Les témoins :

Pamblanc
Penneyre

L'officier de l'état civil :

Puccel

Communiqué à l'état civil de Courroux
et de Genève, Prévost cantonal (2)

Reinspuis du 21.12.16
Par jugement du Tribunal du
district de Berne, rendu
en date du 17 octobre 1916, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 15 novembre 1916.
L'officier de l'état civil :

Puccel

N^o 246
Buchs

et
Lusso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Buchs, Edouard-Charles**
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de **Lenk (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles-Edouard Buchs, couvreur et de
Marie-Isabelle née Andrey à Lausanne

2. **Lusso, Marie-Alexandrine**
 célibataire
 couturière
 originaire de **Favel et Heitenried (Fribourg)** domiciliée à
Lausanne née à
Villarsimboud le cinq février
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jacques-François-Simon Lusso, agriculteur, à Cluses et de
Marie-Rose née Gobet, d'ici

Comme témoins :
 1. **Albert Guvin, employé de commerce, à Lausanne**
 2. **Edouard Dombald, typographe, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 22, à **Lenk, Favel**
 et **Heitenried**, le 23 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages à
Lausanne, Lenk, Favel et
Heitenried.

Les époux :
Buchs Edouard,
Buchs Marie

Les témoins :
A. Guvin
E. Dombald

Communiqué à l'état civil de **Lenk,**
 de **Favel** et de **Heitenried.**

L'officier de l'état civil :
Pruet

Imprimérie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 217
Mora
et
Pracasso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mora, Paolo - Gaudenzio
ciblatine

maçon
originaire de Bolzano (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à

Bolzano le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Giovanni Mora, maçon et de

Ferra née Zenoni, à Lausanne

2. Pracasso, Giulia - Rom - Angela
ciblatine

couturière
originaire de Casale Monferrato (Alessandria), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Casale Monferrato le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Bernardo Pracasso, manoeuvre, à Lausanne et de

Lucia née Marocchina, à Bellinzona

Comme témoins :
1. Antoine Godi, hôtelier, à Lausanne
2. Charles Puricelli, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 avril, à Casale
Monferrato, le 2, et à Bolzano, le 13 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentements des pères et mères de chacun
des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Bolzano et Casale Monferrato,
avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Solide.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
(en 2 exemplaires).

Les époux :

Mora Gaudenzio
Mora Giulia

Les témoins :

Antoine Godi
Charles Puricelli

L'officier de l'état civil :

Pucel

N^o 248
Duttweiler
et
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duttweiler, Bruno
célibataire
ingénieur
originaire de Oberweningen (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Gottlieb Duttweiler, archiviste au Tribunal fédéral, à Lausanne et de
Josephine née Frachat, décédée.

2. Dufour, Marthe-Marguerite
célibataire
professeur d'écume
originaire de Ceyzerieu (Ain), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
François Dufour, décédé et de
Constance-Batha née Prostex, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean-Baptiste Bonnefoy, rentier, à Bellay,
Ain (France)
2. André-Samuel Chappuis, ingénieur, à Gignane

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Oberweningen,
le 5 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Oberweningen.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Duttweiler
Marthe Duttweiler

Les témoins :

J. Bonnefoy
A. Chappuis

L'officier de l'état civil :

Puceat

Communiqué à l'état civil de Oberweningen
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

N^o 248
Duttweiler
et
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duttweiler, Bruno
célibataire
ingénieur
originaire de Oberweningen (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Gottlieb Duttweiler, archiviste au Tribunal fédéral, à Lausanne et de
Josephine née Frachat, décédée.

2. Dufour, Marthe-Marguerite
célibataire
professeur d'écume
originaire de Ceyzerieu (Ain), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
François Dufour, décédé et de
Constance-Batha née Prostex, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean-Baptiste Bonnefoy, rentier, à Bellay, Ain (France)
2. André-Samuel Chappuis, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Oberweningen,
le 5 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Oberweningen.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Duttweiler
Marthe Duttweiler

Les témoins :

J. Bonnefoy
A. Chappuis

L'officier de l'état civil :

Puceat

Communiqué à l'état civil de Oberweningen
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Pa
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Addor	Arved - Arthur	Suisse	117	Aellen	Alice - Augusta	Suisse	367
Aeschmann	Hans	"	224	Amaudruz	Fanny - Fanny	"	128
Aeschmann	Alfred - Louis	"	147	id	née Poubaz, Hélène	"	125
Amaudruz	Henri - Louis	"	121	Amiguel	Julia	"	24
Amiguel	Edouard	"	175	Ancey	Clémentine	France	167
Ammann	Paris - Jules	"	145	Anselme	Jacqueline - Augustine	"	226
Anken	Isaac	"	21	Apothéoz	Henriette	Suisse	357
Annen	Edmond - Marie	"	104	Arlettaz	Luise - Emma	"	67
Anoernier	Louis - Constant	"	3	Arni	Clara - Olga	"	270
Antenen	Robert - Henri	"	274	Aviozat	née Strub, Emma	"	138
Aubert	Julien - Constant	"	124	Avocat	(Bertrand dit) née Dujille, Odette	"	224
Audersel	Pierre - Léon	"	132				
id	François - Hubert	"	134				
Audisio	Umberto - Bernard	Suisse	284				
Avocat	Bertrand dit) Dujille	Suisse	224				

Les volumes se terminent par le N° 248 de l'année 1916.
 La suite se trouve dans le N° 249, commençant par le
 N° 249.
 Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.
 Ce que nous certifions.
 Lausanne, le 27 juillet 1916. L'Officier de l'état civil.



Puce!

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Éroux				Éroux		
Baud	Charles-Robert	Suisse	30	Baillard	Augustine-Louise	Suisse	166
id	Georges-Faruis	"	183	Badel	Alice-Georgine-Louise	"	126
Baudet	Charles	"	24	Bailliez	Sydie-Victorine	France	31
Baudin	Faruis-Eugène	"	29	Balmat	Francoise-Delphine	Suisse	225
id	Charles-Henri	"	262	Barbay	née Mitschi, Emma	"	152
Baux	Fules-Alfred	"	5	Barbey	Amélie	"	33
Beausire	Charles	"	110	Barrel	Laurentine	Italie	183
Bedot	Lucien-Georges	France	256	Bastou	Suzanne-Julie	France	266
Béguin	Georges-Edouard	Suisse	43	Baudat	Marie-Alice	Suisse	146
Belet	Karl-Emile	"	121	Baumgard	Frans-Jacqueline	"	9
Bender	Joseph-Emile	"	40	Beck	née Percard, Elie	"	7
Benej	Sylvain-Albert	"	127	Beetschen	Sophie	"	111
Berger	Henri-Adolphe	"	123	Belet	Marie	"	385
Berquer	Henri-Adolphe	"	123	Belgradeanu	Esbera	Roumanie	117
Bernasconi	Charles	"	325	Bérard	née Farbin, Jeanne Marie-Henriette	"	188
Berri	Fulvie	"	184	Berger	Reulle-Jacqueline	Suisse	3
Berthaud	Jean-Fulien	France	326	id.	née Jinner, Marie	"	330
Beckholet	Rodolphe-Louis	Suisse	13	Berney	Louise-Charlotte	"	204
id	Paul-Emile	"	201	Berthod	Rachelle	Italie	284
Berloni	Pietro-Giorgio-Maria	"	167	Besson	Louise-Rosalie	Suisse	375
Besson	Fules-Arthur	"	173	Bieng	Helene dite Jeanne	"	17
Blanc	Alimi-Auguste	"	25	Bigot	Marie-Léonard	"	189
id	Ernest-Louis	"	76	Billard	Alice-Jacqueline	"	353
id	Ernest-Farice	"	248	Binggeli	Esténe-Edeline	"	80
id	William-Lucien	"	307	Bischoff	Anna	"	35
id	Fules-Francois	"	313	Bize	Marie-Rosa	"	178
id	Henri-Louis	"	326	Bizzini	Yvonne-Gertrude	"	287
id	Robert-Fules-Charles	"	337	Blanchard	Alice-Louise	"	83
Blandin	Georges	"	188	Blanchet	Adèle	"	300
Bonini	Pietro	"	158	Blanch	Marie	Alsace	60
Bonnemain	Jacq-Alyse-Simon	"	84	Blatter	Bernardine	Italie	263
Bonzon	André	"	193	Bloesch	Blanche-Françoise	Suisse	200
Borel	Charles-Louis	"	338	Boillat	Jacqueline-Aimée	"	32
id	Louis-Henri	"	322	Boraher	Thérèse-Celine-Fidèle dite	"	388
Borgeaud	Fules-Emile	"	162	Boretti	Alice-Emilie	Italie	20
id	dit Avocat, Alyse	"	224	Borgeaud	dit Avocat, née Depille, Adèle	"	204
Borloz	Adolphe-Albert	"	205	Boretli	née Blatter, Bernardine	"	263
Boscard	Adolphe	"	225	Bosshard	Frieda	Suisse	201
Boy	Felix-Elie	"	111	Bourgeois	Elise-Aline	"	142
Brilhaud	Ernest-Emile	"	27	id	Louise-Blanche	"	194
Breitenstein	César-Auguste	"	345	Bovard	Yvonne-Marie dite Coule	"	118
Bryon	Abram-Ernest	"	129	id	Helene-Corina	Suisse	3
Brunner	Emile	"	172	id	dit Porat, Marie-Celine-Fidèle dite	"	388

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epronx</u>				<u>Epronx</u>		
Bryand	Louis - Ernest	Suisse	234	Bunn (Pulit-le-),	Marie - Caroline - Martha		250
Bezuzzkiewicz	Stanislaus	Pologne	152	Brunner	Marie - Marguerite - Hélène		165
Bücher	Joseph - Jakob	Suisse	24	Bruspacher	Marguerite - Hélène - Louise		122
id	Samuel - Alfred	"	47	Brascher	née Miquille, Louis	Suisse	268
id	Friedrich	"	251	Buache	Olympe - Adèle	"	191
Büchi	Ulrich	"	273	Bucher	Louise - Adèle	"	221
Buchs	Edouard - Charles	"	318	Buchs	Elisabeth	"	149
Budet	Adrien	"	256	Burg (non)	Marie - Louise	"	261
id	Charles - Ferdinand	"	381	Burky	Fanny	"	48
Bucki	Léon - François	"	27				
Bunnens	François	"	278				
Burnier	Fules - Edouard dit Louis		106				
Buscaglia	Giuseppe - Ambrogio	Italie	214				
Bussier	Onésime - Louis	Suisse	118				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Cachin	Alfred	Suisse	260	Cadoine de	Gabrielle	France	81
Calame-Longjean	Ernest-Charles	"	11	Joseph	Mathilde	France	81
Calzia	Albergo-Giuseppe	Italie	82	Madeline	Eugenie	Suisse	82
Cavin	Charles-Henri	Suisse	181	Marie	Odette	"	285
Chamot	Louis-Eugene	"	86	Pauline	Hermiette	"	5
Chappuis	Jean-Naurice	"	62	Camille	Marie-Louise	"	372
id	Naurice-Alfred-Louis	"	372	Casti	Anna-Maria-Massimina	"	214
Chapuis	Emile-Alexandre	"	159	Cavin	Lina	"	53
Charpilloz	Ernest-Henri-Denis	"	347	id	Emma	"	244
id	Ricard-Cesar	"	361	Chanal	Cecile-Fanny-dite-Cila	"	397
Chatelain	Charles-Friedrich	"	265	Chanson	Renee-Viola	"	333
Chauvy	Frederic-Jean-Henri	"	133	Chappuis	Germaine-Denise	"	264
id	Alexis	"	140	Chassin	Louise-Victoire	France	389
Chenuz	Charles-Alexis	"	54	Chassol	Marie-Elisa	Suisse	371
Chevalley	André-Henri	"	8	Chatelet	Marie-Elise	"	382
id	Henri	"	65	Chavan	Julie-Louise	"	390
Chopard	Henri	"	26	Chepilloz	Louise-Elise	"	394
Christinet	Charles-Henri	"	388	Chevalley	Marie-Oliver	"	213
Clement	Charles-Edouard-Felix	"	206	Chollet	Louise-Mathilde-Hermiette	"	11
Comoli	Angelo-Federico	Italie	181	Chopard	Rosa-Alba-Lina	"	157
Conza	Roberto-Alfonso	"	321	Cibioz	Cecile-Maxime-Julie	"	45
Corbaz	Jean-Charles	Suisse	280	Clerc	Marie-Celine	"	312
Cordery	Eugene-Alfred	"	228	Clol	Ludie-Louise-Elise	"	111
id	Edmond-Julien	"	333	Cloux	Marie-Fanchette	"	86
Cornu	Henri-Frederick	"	75	Comme	Lina-Sophie-Emma	"	220
Cornut	Henri	"	177	Corbaz	Caroline-Marguerite	"	91
Cosandey	Alexis	"	330	Corboz	Berthe	"	237
Cosoy	Charles	"	33	Cordery	nee Javan, Marie-Lucie	"	76
Courvoisier	Auguste	"	370	Cornaz	Marguerite-Mathilde	"	8
Crahan	Martha-Joseph	Belgique	31	Cornut	Lina-Germaine	"	89
Crol	Paul	Suisse	157	Cosandey	nee Handfluh, Clementine-Emilie	"	50
Cruchon	Ulysse-Edouard	"	138	Collier	Cecile-Arthur	"	42
Crundel	Thermond-Louis	"	107	Colling	Catherine-Thelomene	"	213
id	Julien-Paul-Emile	"	139	Croisier	Eugenie-Cecile	"	57
id	Paul-Georges	"	200	Cruchod	Charlotte	"	200
Cruchod	Leonard-Edouard	"	98				
id	Hecker	"	238				
Curler	Edouard	"	142				
Cuwil	Eugene-Louis	"	37				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Dandrian	William-Edouard	Suisse	7	Dahli	Jeanne-Julia	Suisse	30
David	Edouard-Samuel	"	42	Dajoz	Adelina	"	123
id	Salomé	base	215	Damond	Lélie-Augustine	"	352
Découvel	Albert	Suisse	311	David	Marguerite-Adelina	"	238
Décosterd	Paul-Eugène	"	14	de Cadoine de	Gabriac, Hélène-Marie	"	
Delacélar	Alexis-Henri-Samuel	"	387		Joseph-Habilde France		81
de la Harpe	Ami-Eugène	"	38	Décosterd	Adèle	Suisse	233
Delesse	Eugène-Mélie	"	73	Décourcious	Marie-Louise	"	111
id	Louis-Gabriel	"	130	Decevel	Louise	"	383
Dénéréaz	Henri-David	"	273	de Gabriac (de Cadoine),	Hélène-Marie	"	
Dépierraz	William-Auguste	"	168		Joseph-Habilde France		81
Desaulles	Eugène	"	271	Delesse	née Gurbner, Anna-Elisabeth		271
Despraz	Lucien	"	164	Delisle	Alice	Suisse	121
Dessanges	Ernest-William	"	26	Dépothier	Alice-Marcelle	France	311
Devand	Joseph-Benoît-Eugène	"	201	Derameu	née Thuillard, Lambertine-Julie	Italie	52
Didisheim	page	"	181	Deruet	Raymonde-Marie	France	133
Dizerens	Charles-William	"	371	Desarzens	Elisa	Suisse	154
Dorisse	Félicy	"	314	Desmeules	Marie-Suzanne	"	621
Dubied	Charles-Edouard	"	316	Deville	Adèle	"	224
Dubosson	Auguste-Alfred	"	143	Dind	Marie	"	113
Duchêne	Nichol-Marie	France	271	Dominié	Marie-Rosine	"	328
Dufey	Charles	Suisse	245	Dougoud	Katherine-Alice	"	116
Dufour	Jean-Henri	"	384	id	Marie-Alice	"	116
Dunoyer	Louis-Henri	"	102	Doval	Eyilene-Germaine	"	271
Dusseaux	Frédéric-Jacques	"	116	Drayer	Rosa	"	68
Duraz	Albert-Paul-Arthur	"	70	Droquet	née Lambelak, Lisa	"	240
Dutruff	François-Louis-Samuel	"	135	Duböchel	Marie-Eugénie	"	121
Duttweiler	Bruno	"	400	Dubosson	Marguerite-Lina	"	182
				Duc	Adèle	"	218
				Ducimetière alias Bonod,	Adèle	"	176
				Ducet	Falérie-Marguerite-Yvonne		328
				Dufour	Marthe-Marguerite		400
				Dülhi	Fanny-Pauline	"	184
				Dummermouth,	Beckha	"	41
				id	Emma	"	120
				Dumuid	Renée-Alice	"	18
				Dusraz	Marie-Louise-Félicie	"	14
				Durand	Arnesbina-Lina	"	157
				Durussel	Emma-Augustine	"	175
				id	Marie	"	212
				Duthon	Jeanne-Louise	"	131

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Éyroux</u>				<u>Éyrouses</u>		
Edwards	Joseph-Henry	Angleterre	141	Echenard	Henriette-Alice	Suisse	36
Eich	Arnold	Suisse	322	Eggenschwiler	Sophie-Marieline	"	172
Émercy	Albert-Edouard	"	257	Ég ^{re}	Mari-Louise	"	326
Énd	Léon-François	"	114	Émercy	Mari-Suzanne	"	275
Éyroux	Paul-Tulés	"	276	Élter	Rosina-Bertha	"	328
				Éustache	Yvonne-Mari-Louise-Germaine	"	273

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Falkonier	Gernand Jean	François	278	Favez	Blanche-Louise	Suisse	274
Falconnet	Julien-Félix	Louis	40	Favre	Léonie-Jenny	"	163
Favez	Louis	Suisse	265	Fellay	Marie-Élisabeth	"	34
Favre	Julien	"	211	Fellia	Angèle-Émile	"	27
id	James	"	242	Fracasso	Guillem-Rosa	Angela	344
id	Julien-Alain	"	287	Fraci	Anna-Katharina	"	275
Fehlmann	Henri-Louis	"	242	Freymond	Clara	"	161
Fermo	Edmunds	Roumanie	117	Fuchs	Marguerite-Rosa	"	354
Fessler	Gustave	Suisse	233				
Fonjallaz	Marin	"	331				
Forélay	Louis-Daniel	"	47				
Frauchiger	Charles-Henri	"	165				
Frautschi	Auguste-Daniel	"	228				
Fredrikson	Otto-Alfred	Danemark	222				
Frendiger	Paul-Ernest	Suisse	47				
Freymond	Félix	"	214				
id	Émile-Alain	"	234				
Fromentin	Émile-Auguste	"	247				
Fruhiger	Jean-Frédéric	"	373				
Furer	Jean-Gaston	"	343				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Gachel	Albert - Constant		254	Gabrias / de Cadore de / Hélène - Marie -			
Gaensli	Henri - Frédéric	Suisse	257	Joseph - Valérie	France		81
Gagnebin	Samuel - Henri		258	Gaimard née Eber, Rosina - Bertha			223
Gaillard	Edmond - Jules		146	Gahay	Odine - Marie	Suisse	246
Gallaz	François - Louis		48	Gauthier	Blanche - Fernande		244
Gardiol	Emile - Auguste		272	Gavillet	Emma - Adèle		26
Garin	Charles - Marcel		225	Gavin	Elie - Hélène		271
Gasser	Ernest		252	Genier	Yvonne		119
Genayne	Alfred		241	Genon	Jeanne - Louise		260
Genon	Robert - Gaston - Simon		145	Germann	Louise		79
Gerber	Arnold		17	Geyer	Anna - Maria	Prague	368
Gex	Henri - Frédéric		69	Giesler	Jeanne - Catherine	Suisse	145
Gillard	Lucien - Auguste		121	Gillard	Jeanne - Marie		218
Gindroz	Daniel - Ernest		271	Gilliard	Marie - Anne - Elisabeth		219
Girard	Louis - Gaston		2	Gillieron	Marthe - Pauline		28
id	Louis - Henri - Léon	France	78	id	Helina		248
Girardet	Armand	Suisse	20	id	Elie - Clémentine		343
Giron	Robert - Louis - Désiré		350	id	Elie - Rosa		352
Gisin	Robert		185	id	Jeanne - Susanne - Elie		368
Glapert	Edouard - Louis		268	Gindreux	Blanche - Emma		246
Gloor	Albert - Frédéric		28	Ginguen	Camille - Emma		247
Godel	Frédéric - Bernard		211	Giniot	Marie		330
Golaz	Anna		208	Girardet	Hermine - Françoise - Louise		174
Goy	Emile - Léopold		43	Giron	Marie - Fanny		203
id	Oscar - Louis		335	id	Ernestine - Odèle		287
id	Adrien - Charles		247	Giroud	Cécile		42
Graber	Jakob		79	Gjonel	Emma		252
id	Hans		217	Goren (Gur), Firalichka dite Fira			380
Graf	Johannes		249	Graspi	Elie - Lina		292
Graz	Julien		53	Gras	Jeanne - Marguerite		232
Greiner	André - Gabriel - Ernest		329	Griwel	Hélène - Fanny		124
Grenb	Bohann - Emile		26	Groux	Lina		309
Grobéry	Gustave - Julien		217	id	Alma		221
id	Frédéric - Jules - Louis		244	Güdel	Alva		90
Gruez	Charles - Jules - François - Anatole		218	Guex	Fla		46
Gueniat	René - Victor	Suisse	397	Guignard	Fanny - Louise		49
Guelner	Hermann - Alfred		66	Guilhoud	Elie - Bertha		106
Gulmann	Jacob - Albert		395	Gimther	Babette dite Betty		104
Gysler	Albert - Victor		185	Guelner	Anna - Elisabeth		291
id	Adolphe - Louis - Gustave		240				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynoux</u>				<u>Eynowes</u>		
Haldi	Charles	Suisse	155	Häfliger	Madeleine	Suisse	25
Harse/dela	Ami-Eugène	"	28	Haldy-nei	Rüchly, Fanny	"	48
Heffernehl	Louis-Eduard	"	11	Havuy	Rosb-Fanby	"	118
Hedig	Jacob-Arthur	"	114	Haymoz	Anna-Maria	"	234
Hofed	Adolphe	"	205	Heiz	Anna-dite Jeanne	"	1
Hofzer	Theodore-Emile	"	127	Hertchoz	Cécile-Estelle	"	212
Howard	Otto	"	201	Hieronymus	Odienne-Elic-dite Gertrude	"	227
Hcabi	Antoine	"	186	Hirsch	Frieda	Suisse	270
Huquet	Edouard-Henri	"	260	Hingli	Marie-Léa	"	286
Hueni	André-Louis-Alexandre	"	170	Hugoniol	Suzanne	France	273
Hugonol	Jean-Vincent-Albert	"	81	Huguel	Marie-Eugénie	Suisse	205

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>ΕΥΡΩΠΗ</u>				<u>ΕΥΡΩΠΗ</u>		
Yaccard	Fules - Emile	Suisse	54	Yaccard	Louisa - Furbine	Suisse	227
Yanz	Albert - Louis	"	180	Yaccollet	Isabelle - Louisa	"	43
Yaquier	Arthur - Ulysse	"	110	Yaquemot	Henriette - Rose	"	231
id	Louis - Felix	"	220	Yaques	Henriette	"	21
Yaquet	Jacques - Laurent	"	267	id	Berthe - Helene	"	262
Yaquier	Edmond - Charles - Rodolphe	"	128	id	Louise - Mathie	"	267
Yannomon	Emi	"	363	Yaquet	Josephine - Aline	"	43
id	Charles - Emmanuel	"	391	Yaquier	Rose - Marguerite	"	274
Yeger	Léo	"	246	Yaquillard	Alice - Marie	"	100
Yolquin	Fules - Henri	"	61	id	Parthe - Louise	"	338
Yollerand	Alfred - Auguste	"	282	Yalon nee	Burchard, Charlotte	"	285
Yoye	Joseph - Seraphin	"	202	Yannin	Julie	"	270
Yuat	Charles - Georges	"	286	Yayet	Feannette - Alice	"	211
Yunod	Oscar - Ulysse	"	211	Ymoberzleg	Louise	"	210
				Yndermühle	Alice	"	56
				Yolissaint	Marie - Aurora - Lucia	"	317
				Yordan	Louise - Odile	"	430
				Youille	Louise - Paul	France	114
				id	Pauline - Louise	"	286

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynoux</u>				<u>Eynoues</u>		
Kälin	Johann - Kaspar	Suisse	28	Kehrer	Elisabeth	Bavière	315
Kamer	Alain	"	315	Kraff	Laure - Rose - Augustine	Opalko dit Landau	115
Känel	Léon - Christian	"	136	Krieg	mei Peston, Louis - Rosalie	Suisse	275
Keller	Hermann	"	227	Kropf	mei Sambetty, Marie - Louise	"	208
Knabe	Knabenau, Charles	Russe	343	Küffer	Marquerite - Marie	"	69
Kohn	Matthias	Suisse	270	Kunzly	Louise - Albertine	"	127
				Künzi	Emma	"	64
				Kuonen	Kasparina	"	329

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
la Haye (de)	Emi - Eugène	Suisse	38	Saar (van)	Marguerite	Hollande	223
Lambelet	Fycent	"	111	Sabat	Eugénie	France	242
Lamy	Louis-François-Alphonse	"	42	Lambelet	Léa	Suisse	240
Landy	Oscar - Eric	"	282	Lambossy	Marie-Louise	"	308
Lanq	Jean - Robert	"	207	Lallion	Josephine	"	110
Laurant	Alphonse-Louis	"	169	Laurent	Rosa	"	41
Lavanchy	Léon	"	153	id	Blanche-Gabrielle-Marie	"	66
id	Rodolphe-François	"	382	Lavanchy	Fanny-Hélène	"	153
Ledermann	Jean-Edouard	"	181	id née Lörtscher	Julia-Ferena	"	135
id	Fules-Henri	"	212	Lazaroff	Regina	Prulgoie	329
Lederer	Fules-Marius	"	349	Lebau née Carnier	Jeanne-Eugénie	"	314
Leresche	Felix-Philipp	"	67	le-Brun (Pébit-)	Marie-Caroline	France	250
id	Eliah-David	"	87	Lecocq	Alice	België	384
Liardon	Edmond-Louis	"	149	Lecoultre	Madeline - Anne	Suisse	103
Lonqjean	Abelame - Ernest-Charles	"	11	Leduc	Louise-Frédéric	"	147
Lovais	Joseph-Marie-Adrien	"	154	Légeret	Jeanne-Cécile	"	78
				Leray	Marie-Cécile	"	47
				Locati	Maria-Paola	Italie	306
				Lonqchamp	Lina-Marguerite	Suisse	306
				Lörtscher	Julia-Ferena	"	135
				Lugin	Alice-Marie	"	278
				Lutz	Sabine	Wurtemberg	181

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Wagnenat	Louis - François	Suisse	160	Wäder née Germann	Louise	Suisse	79
Wairard	Reni	"	355	Wagnin	Fiolette - Odèle	"	345
Warchetti	Emilio - Giovanni	Italie	182	Waire	Jeanne - Nellie	"	298
Warciaux	Julien dit Julien	Suisse	208	Wajola	Jeanne	Italie	21
Waciker	Filhelm	"	294	Wannel	Blanche - Amélie - Péatrice	"	283
Wamillon	Julien	France	221	Warendaz	Henriette - Augusta	"	329
Warsanche	Albert - Pascal	"	257	Wargot	Eugénie - Augusta	Suisse	212
Wartin	Emile - Julien - Daniel	Suisse	125	id	Licie - Elise	"	373
id	Samuel	"	227	id née Wargot	Eugénie - Augusta	"	212
id	Louis	"	277	Warquedal	Thérèse - Louise	"	265
id	Charles - Edouard	"	310	Waricot	Marie - Ferny	"	344
Wathey	Auguste	"	385	Wardenet	Jeanne - Louise	"	107
Wauerhofer	Charles - Auguste - Arnold	"	144	Wartin	Suzanne - Eugénie	"	55
Wauer	Alexandre	"	83	id	Lia - Fanny	"	74
Wayer	Charles - Alexis	"	52	id	Jeanne - Marie - Henriette	"	188
id	Auguste - Henri	"	115	id	Hélène - Elise	"	256
id	Henri	"	120	Wathey	Charlotte - Hélène	"	281
id	Louis - Félix	France	343	Watile	Blanche - Joséphine	"	143
Wégoz	Arnold - Emile	Suisse	203	Waulini	Arborina - Elena - Maria	"	134
Wecier	Julien - Henri	"	90	Wawer	Caroline - Mariannette	"	259
Wewy	Philippe - Jean - Henri	"	289	Wayer	Amélie - Eugénie	"	12
Weylan	Charles - Henri	"	368	id	Licie	"	15
Wichel	Charles	"	293	id	Louisa - Amélie - Marie	"	58
Wichon	François - Louis	"	171	Wazzoli	Anna - Gabrielle - Angéline	"	215
Wicol	Alain - Marie	"	264	Wéan	Cécile - Ida	Suisse	72
Wischler	Alfred - Maurice	"	194	Wecier	Marie - Louise	"	84
Wonachon	Charles	"	281	id	Ida - Louise	"	299
id	Charles	"	299	Wermoud	Hélène - Lia	"	73
Wonnard	Ernest	"	276	id	Aline	"	164
Wonod	Auguste - Alois	"	51	Wégoz	Lia	"	59
Wora	Pablo - Gaudentio	Italie	349	Wetkoux	Marie - Hélène	"	341
Worier	Julien - Charles	Suisse	74	Weylan	Christine - Louisa	"	13
id	Henri	"	283	id	Marie - Lucie	"	76
Woser	Ernest	"	270	id	Licie - Suzanne	"	136
Wotkaz	Albert	"	233	id	Julia - Adèle - Rosine	"	254
Wottier	Odoni	"	112	id	Licie	"	310
Wouquin	Louis	"	296	id née Paudak	Marie - Alice	"	146
Wücher	Karl	"	161	id	Wagnon, Anna - Maria	"	234
id	Pius	Allemagne	297	Weykre	Licie	"	156
Wwy	Henri - Louis	Suisse	344	Wichard	Rose - Marie	"	110
Wwy	Pascal - Aimé	"	324	id	Blanche - Hélène	"	337
				Wichod	Marquise	"	265
				Wichol	Marie - Gabrielle	"	247

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
				Mciville	Lina	Suisse	268
				Mcikulla	Bertha	Suisse	363
				Mcorney	Marie-Claire	France	285
				Mcornier	France-Charlotte		160
				id	Louisa	Suisse	396
				Mconod	Quincimère alias, Adèle	"	176
				Mconthoux	Yvonne-Eveline	"	301
				Mcorel	Marquerite	"	77
				Mcopin	Louise-Mathilde	France	219
				Mcoulin	Lea-Alice	Suisse	170
				Mcounoud	Marquerite-Rosa	"	149
				Mcuffang	Anna-Catharina	France	116
				Mcuffler	Marie	France	130
				Mculler	Helene-Marie	Suisse	183

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynowes</u>				<u>Eynowes</u>		
Barbet	Paul-Louis	Suisse	103	Bachon	Gabrielle-Eulalie	France	158
Bicolin	Jane-Clémentine	"	240	Baef	Hermette-Jane-Marguerite	"	272
Bievergeh	Rodolphe	"	246	Beeser	Fida	Suisse	54
Bolz	Lucien-Gustave	"	390	Nicolas	Fustine	"	245
				Nicolet	Lina-Elie	"	108
				Bobz	Henny-Pertha	"	277
				Boël	Julia-Elisabeth	"	302
				Boverraz	Théa-Louise	"	281

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Oskovsky	Stouh-Mer	Russie	334	Onorato	Maria - Ado - Ersilia	Italie	351
				Oyaeck	Ado	Belgique	324

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eponux				Eponuses		
Pache	Aules - Louis	Suisse	85	Pache	Hélène	Suisse	114
id	Emile	"	113	id	Louisa - Louise	"	180
id	Edouard - Alexandre	"	221	id	Blanche - Augustine	"	261
Parolini	Paolo	Italie	68	id	Arantie - Louise	"	203
Pasche	Rene - Marius	Suisse	150	Page	Virginie - Josephine	"	381
Passali	Pierre - Dominique	"	311	Pahud	Jeanne - Mathilde - Lina	"	240
Passali	Pierre - Dominique	"	311	Pafey - nee	Normand, Oline	"	164
Pasol	Emile - Alexandre - Fritz	"	1	Palley	perquerite	"	244
id	Paul - Daniel	"	321	Panchard	Alie - Marie	"	350
Peneveyre	Yacobi - Edouard - Adrien	"	266	Paquier - nee	Haury, Rosa - Fanny	"	148
Périllat	Emile - Charles - Edouard	"	111	Paisod - nee	Giron, Marie - Fanny	"	253
Perissel	Joseph - Noble	"	214	Pasche	Berthe	"	151
Pernet	Parcel - Jules	"	122	Pandex	Marie	"	63
Perrière	Edouard - Michel	"	284	David	Berthe - Louise - Henriette	"	144
Perrin	Alfred - Samuel - François	"	262	Péclard	Hélène - Charlotte	"	18
Perruchoud	Victor - Nestor	"	25	Pequiron	Caroline - Augusta	"	336
Piaget	Arthur	"	104	Pellet	Germaine - Henny	"	140
Pidorix	François - Louis	"	340	Perrhard	Blanche - Louise	"	324
Pisler	Emile - Henri	"	14	Pernet	Alie - Eugénie	"	1621
Pillet	Mathieu - Joseph - Hippolyte	"	4	Perrenoud	Jeanne - Marthe	"	71
Polla	Charles - Robert - Paul	"	315	Perrier	Mathilde - Augusta - Lina	"	110
Porchet	Jean - Louis	"	88	Petit - le - Brun	Marie - Adoline - Marthe	"	250
id	Elie	"	213	Philippin	Elia - Maria	Prusse	147
Privet	Pierre - Joseph	"	216	Philippin	Olga	Suisse	216
Probst	Frederic - Lambert	"	255	Picard	Josephine - Louise	France	10
				Pichard	Jeanne - Odete	Suisse	131
				Pidoux	Lina	"	340
				Piller	Marie - Josephine	"	85
				Pitter	Marie - Louise	"	38
				Pitton	Lina	"	87
				Platel	Louise - Amelie	"	217
				Porchet	Marie - Louise	"	280
				Prod'hom	Rose - Ida	"	177

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Etrouze</u>				<u>Etrouzes</u>		
Rätz	Charles-Alfred	Suisse	200	Raccand	Elise	Suisse	7
Ray	Jane-Clémentine	"	72	Ramel	Emma-Henriette	"	142
Reber	Charles-Henri	"	263	Rasit	Lina	"	61
Regamey	Rene-William	"	101	Rast	Marie-Louise-Catherine	"	213
id	Ernest-Alfred	"	163	Rebs	Elise	"	325
id	Frédéric	"	203	Rehle	Falburga	Prusse	174
Regenass	Marcel	"	76	Rey	Eya	Suisse	253
Renck	Edmond-Charles	"	261	Rezzonico	Jeanne-Florentine	"	316
Renner	Charles-Rodolphe	"	348	Richard	Alice	Chili	384
Reutenec	Jules-Adolphe	"	60	Rieben	Grass, Lina	Suisse	304
Reverchon	Adrien-Jules	"	354	Riesen	Bertha-Adèle	"	377
Rey	Charles-Laurent	"	178	Ritter	Marie-Louise-Lucie	"	282
Reymond	Fernand-Eugène	"	95	Roch	Julie-Adeline	"	112
id	Charles-Henri	"	221	Rochat	Hélène	Angleterre	344
id	Anni-Louis-David	"	328	id	Marthe	Suisse	88
Richard	Louis-Friedrich	"	84	id	Marquise-Rachel	"	211
id	Albert-Aurice-Adolphe	"	261	id	Frida	"	251
Rieben	Armand	"	373	Rokinol	Emma	"	304
Rigaleaux	Lucien-François	"	15	Rose	Marquise-Anna	"	274
Rigbi	Giovanni-Patricka-Adèle	"	316	Rossier	Lucie-Bertha	"	6
Rikner	Jules	Suisse	358	id	Helène-Angèle	"	212
Rohr	Jacob	"	241	id	Marquise-Eugénie	"	347
Romecio	Giuseppe	Italie	341	Roth	Marie	"	224
Ropraz	Marthe-Ernest	Suisse	71	Rother	Berthe	"	115
Rossier	Albert	"	302	id	Adèle-Henriette	"	220
Rouge	Lucien-Edmond	"	353	id	Germaine-Célestine	"	335
id	Emile-Julien	"	364	Rouffy	Louise-Suzanne	"	264
Roulier	Adrien	"	45	Rouge	Blanche-Henriette	"	315
Rovati	Giuseppe	Italie	245	Roulet	Hélène	"	253
Ruchonnet	Frédéric-Samuel-Louis	"	361	id	Elise	"	283
Ruffieux	François-Joseph	Suisse	285	Roulin	Ida	"	46
				Roussel	Marie-Augustine-Adèle	"	263
				Ruthy	Yvonne-Adrienne-Suzanne	"	367
				Rychener	Marthe	Suisse	441

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Sapfo	Pierre Armand dit François	France	351	Saitard	Josephine-Florence	France	348
Sadoris	Wajide - Elhici	Suisse	361	Schaad	Adreuerite-Marie	Suisse	334
Savaux	Martin	"	288	Schaz	Lisette - Auguste	"	318
Schenk	Hermann - Julius	"	330	Schaub	Jeanne - Madeleine	"	257
Scherrer	Jay - Korb	"	214	Schenk	Frida - Maria	"	24
Schläppi	Jean - Alfred	"	18	Scheuzenhammer	Eléonore - Cardine	"	155
Schmiegger	Alfred - Auguste	"	102	Schibli	Maria - Euphrasie	"	361
Schmid	Robert	"	334	Schläppi	me Puchs, Elisabeth	"	144
Schmidt	François - Edo	"	148	Schlumpf	Fera - Maria	"	243
Schneider	Jean - Benoit	"	354	Schmied	Maria - Louise	"	218
Schriever	Berno - Auguste	"	283	Schneeberger	Hermine	"	171
Schumacher	Arnold	"	243	Schneider	Emma	"	276
Séchaud	Edmond - Charles	"	16	Schumacher	Catherine - Frida	"	217
id	Eugène - Oscar	"	55	Schwarzwald	Maria	"	37
Siebenthal	(yok), Robert - Charles	"	4	Sonnay	Eva	"	168
Simmen	Charles - Frédéric	"	386	Spahr	Emilie	"	321
Sormani	Umberto - Ismail - Abramo	"	380	Stahel	Emilie - Marie - Louise	"	228
Steffen	Charles Louis	"	114	Stauffee	Bertha	"	386
Stoll	Walter	"	318	Steffen	Fabrie - Marguerite	"	186
Summhammer	Ernste	"	174	Steiner	Berthe - Antonine	"	154
Sygiethynski	René - Alexandre - Théodore	"	17	Stocker	Jeanne - Marie - Louise	"	148
				Stockly	Cécile - Charlotte	"	75
				Straubhard	Hélène - Jeane - Odeline	"	43
				Streun	Bertha	"	360
				Strub	Emma	"	138
				Suter	Jenny - Odete	"	361

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Tacheron	Héli	Suisse	210	Baillens	Lina	Suisse	20
Tavernoux	Louis-Philipppe	"	225	Balsons	Giorganna	Italie	216
Tauxe	Auguste Vincent	"	323	Barnier	Jeanne-Eugénie	France	314
Tesla	Stalo-Antonio	Italie	116	Beiler	Alara - Henriette	Suisse	244
Tesuz	Charles-Henri	Suisse	344	Chévoz	Jeanne-Cécile-Emma	"	224
Thérizod	Flavien	Italie	100	Cheroden	Marie	Prusse	274
Thiault	François-Auguste	France	6	Thomas	Elisa-Marie	Suisse	19
Thomney	Maxim	Suisse	142	Tissot	Horbense	"	173
Thuillard	Charles	"	41	Tocche	Marie-Elie	"	105
id	Fernand-Alois-Jacques	"	236	id	Bertha-Marie	"	187
Tille	William-Jules-Emile	"	187	Trachsel	Emilie-Lucie	"	127
Wilmann	Edouard-Maxim	"	63	Tuchschnid	Bertha-Compline	"	16
				Uvin	Marquerite-Emma	"	21

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Étroux</u>				<u>Étrouzes</u>		
Wagnon	François-Émile	Suisse	266	Wallon	Bertha	Suisse	210
Walther	Cham - Jakob	"	227	Wandflüh	Clemence-Émilie	"	50
Vaney	Edouard-Jacques	"	226	Vaney	Lina-Hélène	"	15
Vauthery	Nicolas-Jean	Welsch	110	van Laar	Jacqueline	Hollandes	223
Weiler	Ernest	"	166	Wannaz	Catherine-Rose	Suisse	44
Wechs	Gaston-Louis	"	231	Weglinska	Marie	Russie	17
Wicky	Jean	"	10	Weniger	Olga-Lina	Prade	320
Widmann	Robert	"	46	Villemaire	Anna	France	313
id	Armand-Gaston	"	214	Vissener née Fallon	Bertha	Suisse	210
Viret	Leon	"	312	Viqueral	Rose-Cécile	"	251
Viscardi	Jean-Robert	"	156	Visinand	Jacqueline	"	258
Willwer	Henri-Albert	"	94	Witschi	Edmond	"	152
Volet	Alfred	"	11	Vodoz	Hélène-Jacqueline	Seanne	141
von Siebenthal	Robert-Charles	"	1	Wolffner née Weglinska	Marie	"	17
Wuechoz	David-Charles	"	203	von Burg	Marie-Louise	Suisse	261
Vuillemain	James-Auguste	"	126	Voulaz	Hélène	"	125
Vuilherat	Émile-Hippolyte	"	35	Vulhamoz	Marie	"	23
Wüst	Paul-Otto	Stambouy	176	Vuissoz	Marie-Josephine	"	295
Vuillemain	James-Auguste	"	126	Wuislaz	Constance-Julie	"	52
				id	Bertha-Julie	"	256

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyroux</u>		
Yersin	Alois-Ernest	Suisse	64	Yersin	Valentine	Suisse	103



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Zbinden	Louis-Alfred	Suisse	111	Zemp	Maria	Suisse	161
Zwahlen	Ernest	"	200	Zosso	Marie-Clementine	"	298
				Zumbannen	Alice-Henriette	"	114
				Zur Goren	Kirakka dite Fira	"	280
				Zur Linden	née Spahr, Emilie	"	221

